

JEAN-YVES LE GALLOU
et le
CLUB DE L'HORLOGE

**LES
RACINES
DU
FUTUR**
DEMAIN LA FRANCE

Albatros

JEAN-YVES LE GALLOU

et

LE CLUB DE L'HORLOGE

LES RACINES DU FUTUR

POUR LE REDRESSEMENT

Le ressort brisé

Crise pétrolière, crise économique, crise des valeurs, crise de civilisation : des plus accessoires aux plus fondamentaux, la « crise » a aujourd'hui atteint tous les domaines de l'activité humaine. Elle embrase désormais l'ensemble des nations européennes, voire l'Occident tout entier, et la France n'y échappe pas.

Un lent effondrement. Telle est l'impression générale que l'on retire de la lecture des journaux et des livres, de l'écoute des media et des conversations. Mais derrière cette avalanche de propos alarmants et ce concert de gémissements, qu'y a-t-il ? Rien d'autre, semble-t-il, que de l'indifférence, ou une sérénité désabusée. Entre la complaisante description d'un avenir apocalyptique et la réalité quotidienne, tout se passe comme si aucun lien n'existait. Comme si cet avenir, qui est le nôtre, ne commençait pas demain...

Rares sont les hommes qui osent parler du danger, et de son imminence. Et ceux qui le font, ceux qui tentent de réveiller notre conscience assoupie - les Soljenitsyne, les Chaunu et Suffert, les Ellul, les Pauwels - comment sont-ils accueillis ? Au mieux, avec un intérêt poli pour leur intelligence et la qualité de leurs travaux... Et pourtant, c'est de la mort d'une civilisation qu'il s'agit : la nôtre.

A l'échelle de l'histoire, aucun des défis récemment lancés par notre environnement n'a encore été relevé. Comme frappés de stupeur, les peuples européens refusent d'agir : ils craignent d'ouvrir les yeux, de peur de se découvrir dans le miroir. Tel est le fond de la crise. L'Europe agonise, mais elle ne veut pas le savoir.

Toute crise est, fondamentalement, une crise de conscience. Aucune difficulté intérieure, aucun défi extérieur ne pourraient suffire à abattre une nation ou une civilisation : c'est le refus - ou l'incapacité morale - d'y faire face qui annonce le déclin. Les civilisations ne sont pas tuées : elles se laissent mourir.

L'exemple anglais est, à cet égard, probant : dans les années 40, la menace allemande n'a pas été ressentie comme une « crise », mais bien comme un combat à livrer, un défi à relever ; et il l'a été. Pourquoi, à l'inverse, la même nation ne parvient-elle pas à surmonter ses difficultés actuelles - objectivement moins menaçantes ? Précisément parce qu'elles sont vécues comme une « crise ».

Ce n'est pas un hasard si, en France également, chaque difficulté qui surgit est désormais appelée « crise ». Une sorte de torpeur décadente envahit les esprits :

l'obstacle n'est plus considéré comme un défi à relever, mais comme une fatalité contre laquelle toute lutte serait vaine. Cet « à quoi bon ? » est révélateur d'un engourdissement mortel ; la notion même de combat disparaît, parce que la volonté de faire face défaille. Le ressort est brisé.

L'Europe est mortelle

La crise française, la crise européenne, c'est la crise de l'homme qui baisse les bras et refuse de combattre. Le principe même de la civilisation est ici atteint ; elle pourrait bien ne pas s'en relever.

Et cependant - est-ce du fait de sa puissance passée ? - on a tendance à croire notre civilisation immortelle. A force de constituer un modèle pour le monde entier, la civilisation européenne était devenue quasiment universelle : on conçoit mal qu'elle puisse disparaître.

La crise n'est que passagère, dit-on alors. Après une période d'adaptation et d'ajustement, la civilisation européenne ne manquera pas de retrouver la vigueur et le rayonnement qui l'ont caractérisée des siècles durant.

Mais rien ne vient justifier cet optimisme béat, tout aussi démobilisateur que le fatalisme inverse. Il n'est pas, en réalité, de civilisation universelle. Il n'y a qu'une influence européenne sur des peuples que leurs origines et leur culture séparent, pour le reste, de l'Europe. Que le rayonnement, le prestige et la présence de l'Occident cessent dans ces pays, et son modèle de civilisation n'y survivrait pas longtemps. Et si en outre les Européens, chez eux, ne croient plus dans la valeur de leur identité et refusent de la préserver pour l'avenir, alors dès le début du III^e millénaire leur civilisation ne sera plus qu'un vestige culturel comparable à ceux que nous ont légués la Grèce antique et l'Empire romain. Avec Alexandre, la Grèce avait su imposer à la Méditerranée orientale, et jusqu'à l'Indus, sa langue et sa civilisation ; mais au moment même de sa plus grande extension spirituelle, elle s'appauvissait en hommes et en biens, elle s'étiolait. Moins de deux siècles après la mort d'Alexandre, la Grèce était devenue province romaine.

Qu'advient-il des nations européennes ? Les menaces présentes permettent d'en avoir, dès à présent, une idée. Elles peuvent disparaître physiquement dans un effondrement démographique irréversible. Elles peuvent être submergées par quelque empire militariste et totalitaire. Elles peuvent se disloquer sous les coups portés par des pays agressifs disposant de matières premières abondantes et d'une main-d'œuvre peu exigeante. Dans tous ces cas, l'Europe se transformerait en un conglomérat de peuples vieillissants, stériles, livrés à l'humiliation et à la misère.

Tel pourrait être l'aboutissement logique des attitudes de renoncement et de démission que l'on observe aujourd'hui dans nos sociétés. C'est dire l'importance de l'enjeu et la responsabilité historique qui est celle des générations actuelles. Car il faut savoir qu'une telle évolution n'est pas inéluctable : le redressement est possible.

Relever le défi

Face à la crise, nombreux sont déjà ceux qui cherchent à agir. Mais les idéologies et modèles qu'ils proposent - et qui les opposent - se réfèrent à un débat traditionnel pour lequel le problème de la survie ou du déclin de notre civilisation n'est qu'un terrain supplémentaire d'affrontement, et non l'enjeu.

Schématiquement, deux familles d'idées se partagent le terrain. Le courant « conservateur », rattaché aux institutions et aux valeurs d'un passé préindustriel qu'il idéalise, cherche à élaguer notre société de toutes ses composantes modernes. Il s'avère passéiste et antiscientifique à la fois : crispé dans un refus de principe du changement, quels qu'en soient la nature et l'objet, il tend à nier le progrès, à combattre la science et à prôner un retour à la « vie naturelle », dans un grand élan de rousseauisme naïf.

Cette conception n'est ni très fondée, ni très réaliste. On ne gomme pas ainsi toute une période de l'humanité, avec les sciences et les techniques dont elle a été porteuse. L'opinion conservatrice semble être, en fin de compte, moins une théorie positive qu'une manifestation supplémentaire du désarroi contemporain.

Tel n'est pas le cas du deuxième courant d'idées, dit « progressiste », qui se rattache à une tradition philosophique et politique plus solide. Pour autant, les idéologies de la gauche marxiste sont-elles plus aptes à fournir une réponse décisive aux défis qui nous sont lancés ?

Il est permis d'en douter, d'autant que notre société « en crise » est déjà très largement imprégnée sur le plan intellectuel par ces idéologies. C'est par elles que sont dès à présent animés, consciemment ou non, les contre-pouvoirs économiques et sociaux, l'intelligentsia et une grande partie des mass-media. Et malgré la présence au gouvernement d'hommes qui s'y opposent, il semble bien que ce soit elles qui sont à l'origine de la dynamique selon laquelle notre société a évolué au cours des dernières décennies.

Le développement de la bureaucratie avec son cortège de contrôles et de règlements, la croissance des grandes organisations de masse, le souci de plus en plus grand de sécurité, l'obsession d'un égalitarisme toujours plus exigeant, la dénaturation du rôle économique et social de l'État obéissent à cette logique : ce sont autant de pas dans le sens du collectivisme. Noyé dans la masse, l'individu voit sa

liberté restreinte et son aptitude à l'initiative diminuée ; il acquiert peu à peu, à l'égard de l'État, une mentalité d'assisté.

Dans ce contexte, comment la capacité de la nation à relever un défi ne s'effriterait-elle pas ? Et lorsque, de surcroît, l'idéologie dominante oriente les individus vers des préoccupations exclusivement matérielles et égoïstes, comment s'étonner que toute possibilité de sursaut semble définitivement compromise ?

Marx caricaturiste

Ainsi donc, au moment même où les idéologies de gauche dominent le monde des idées au point de faire passer pour des truismes leurs postulats de base, se développe une crise qui est celle de l'homme européen, atteint dans son identité et sa vitalité. Est-il excessif, dès lors, de dire que les utopies de la gauche marxiste ont leur part de responsabilité dans la crise ? On est frappé, en tout cas, de constater à quel point elles s'harmonisent avec les causes humaines de notre déclin.

Des utopies vieillies ne sauraient nous servir de guide pour l'avenir.

Le modèle idéologique du marxisme est désormais dépassé : de plus en plus, ses fondements et ses conclusions entrent en contradiction avec les plus récentes découvertes des sciences de la vie. Quant à sa démarche intellectuelle, elle est périmée : pour paraître brillantes et nécessiter une grande agilité d'esprit, ses constructions n'en reposent pas moins sur des bases que l'on sait aujourd'hui simplistes. Prétendre expliquer les comportements individuels ou sociaux à partir de déterminants uniques comme la lutte des classes - ou la sexualité - c'est réduire la réalité, donc l'appauvrir et la trahir. Toutes les pensées réductionnistes substituent ainsi aux phénomènes réels des chaînes de causalité linéaire qui conduisent nécessairement, « en dernière analyse », à des constructions abstraites et extrémistes.

Théorie réductionniste « modèle », le marxisme ne rend compte que d'un aspect de la réalité, qu'il place au centre d'un système à prétention universelle : c'est une caricature du monde réel qu'il dessine ainsi. Confronté à ce dernier, il n'évite l'échec que par le recours à la violence, seule capable de soumettre la réalité à un schéma théorique. Les « bavures » des systèmes communistes ne sont donc pas des accidents de l'histoire ; elles sont inhérentes à la nature réductionniste de la théorie marxiste.

L'homme européen

Pour répondre aux défis lancés aux sociétés européennes, un modèle différent est nécessaire : un modèle qui prenne en compte les derniers progrès de la science, et

qui résulte d'une démarche essentiellement antiréductionniste. Les tentatives d'explication de la réalité à partir d'un déterminant unique prennent, on l'a vu, la forme de constructions intellectuelles complexes et spécieuses ; la démarche à adopter désormais devra être moins ambitieuse, mais plus réaliste.

Au lieu d'être organisée autour d'un mécanisme supposé servir de clef explicative à usage universel, c'est l'homme qu'elle placera au centre de l'édifice. La crise actuelle est une crise de l'homme : c'est donc à partir de l'homme qu'il faudra reconstruire. Et cet homme n'est pas celui des économistes ou des marxistes, des biologistes ou des spiritualistes. C'est l'homme européen tel qu'il est aujourd'hui : ni bon, ni mauvais, irréductible à sa seule hérédité ou à son seul milieu, mais à considérer dans la totalité de son être réel.

Historiquement, l'homme européen est le fruit d'une longue évolution et d'une tradition très riche. Il n'est pas, comme l'« homme-statue » de Condillac, une table rase sur laquelle on pourra construire n'importe quoi. Son passé remonte, bien au-delà de sa naissance, à plusieurs millénaires. On y décèle certains traits spécifiques, certaines permanences qui constituent les fondements de l'identité européenne.

Cette identité peut ne pas être perçue consciemment ; elle ne saurait sans danger être reniée. C'est pour avoir tenté d'appliquer aux peuples européens des modèles étrangers à leur identité profonde que nous subissons actuellement une crise aiguë. Parce qu'elle a renié son passé, notre société se trouve aujourd'hui sans avenir. En perdant la mémoire, c'est la conscience de sa propre identité qu'elle a perdue : aussi est-elle maintenant en proie aux divagations intellectuelles les plus artificielles et les plus pernicieuses.

La guérison de l'homme européen passe par une véritable anamnèse historique : il devra ramener à sa conscience les grands traits spécifiques du modèle européen tel qu'on le retrouve dans 4 000 ans de civilisation. Nos sociétés ne retrouveront leur équilibre et leurs voies dans l'histoire qu'en retrouvant leurs racines profondes : ce sont *les racines du futur*.

Le pluralisme des fonctions sociales est la première de ces grandes permanences du modèle européen. Comme l'a établi Georges Dumézil, les sociétés européennes se caractérisent traditionnellement par un équilibre entre les trois grandes fonctions que sont l'exercice de la souveraineté, de la défense et de la production.

Organisé consciemment en système social, leur équilibre assure le développement harmonieux des sociétés européennes ; qu'un déséquilibre surgisse, que s'instaure la confusion des fonctions et c'est la société dans son ensemble qui s'en trouve perturbée : c'est ainsi que l'on peut interpréter le fascisme comme une hypertrophie

de la fonction guerrière, et analyser le déclin actuel comme la conséquence d'une croissance tentaculaire de la fonction productive et marchande. Le rétablissement de l'équilibre suppose donc une restauration des fonctions de souveraineté et de défense reléguées actuellement au second plan par l'extension inconsidérée des préoccupations économiques et matérialistes.

Le modèle européen se caractérise aussi par un certain équilibre entre l'individu et la communauté. C'est cet équilibre qu'il faudra rechercher pour permettre à l'homme européen de retrouver son triple enracinement : en lui-même, par la conscience de son identité et l'acceptation de ses différences avec les autres ; dans l'espace, par l'attachement affectif à un territoire et la solidarité de voisinage ; dans le temps enfin, par la conscience de ses attaches au passé et le sentiment de participer à un destin historique.

Mais il n'y aura pas de redressement sans prise de conscience préalable d'une évidence : le système actuel est profondément contraire à l'identité des peuples européens. Il suffira, pour s'en convaincre, d'observer les multiples manifestations de rejet dont il est l'objet : désarroi spirituel et éthique, comportements inciviques et anarchiques, tendances suicidaires de nos sociétés.

LA LOGIQUE DU DECLIN

Ce qui vous menace, c'est vous-même.

Soljenitsyne

1 - LA SPIRALE DE LA MORT

Il n'est de richesses que d'hommes.

Jean Bodin

L'implosion démographique

« Dans la rue, le 22 mai, j'ai vu un enfant. » Le caractère inattendu d'une telle rencontre a, dans le roman d'anticipation de Jean Dutourd¹, valeur de symbole. En « 2024 », l'univers n'est plus peuplé que des adolescents vieillis des années 70 : à force de « planning familial », de « libération de la femme » et de « droit au bonheur », explique l'auteur, une vieillesse futile et médiocre reste seule à hanter un monde déjà en ruines : l'humanité est tarie.

Cette vision de l'avenir est-elle réellement excessive ? Dès maintenant on peut en tout cas constater avec Georges Suffert et Pierre Chaunu² le déclin démographique du monde blanc dans son ensemble : l'effondrement de la natalité affecte l'Australie comme les États-Unis et le Canada, l'Europe socialiste comme l'Europe occidentale. En ce qui concerne la France, atteinte par le phénomène un siècle avant les autres pays européens, elle n'aura connu qu'un bref redressement dans les années 45 à 65.

¹ Jean Dutourd, 2024, N.R.F. Gallimard 1975, p. 7.

² G. Suffert et P. Chaunu, *La peste blanche. Comment éviter le suicide de l'Occident ?*, Gallimard, coll. « L'air du temps », 1976.

Sa situation actuelle est marquée par une évidente faiblesse numérique et les perspectives d'avenir ne laissent pas d'être inquiétantes.

Si la France avait connu, depuis le siècle dernier, une évolution comparable à celle de l'Allemagne, sa population serait actuellement de quelque quatre-vingt-cinq millions d'habitants. Déjà ancien, le déclin de la natalité française a eu des conséquences logiques : vieillissement de la population, ralentissement du développement industriel, relatif effacement politique et militaire. Mais le taux de natalité français, qui est inférieur à 14 pour mille, n'est plus le seul aujourd'hui à connaître une chute régulière : certains pays européens - Allemagne, Autriche, Finlande - doivent même faire face à un excédent des décès sur les naissances et, à terme, à la dégradation du rapport entre population active et population totale. Les pays socialistes eux-mêmes, malgré les pouvoirs étendus dont leurs gouvernements disposent, s'avèrent généralement incapables d'inverser une tendance encore renforcée chez eux par la généralisation du salariat féminin.

Il y a eu en France en 1975 soixante mille naissances de moins qu'en 1974, cent dix mille de moins qu'en 1973. Le taux de fécondité, c'est-à-dire le nombre d'enfants par femme dans une génération de 15 à 50 ans, est en constante diminution : 2,9 en 1964 ; 2,4 en 1972 ; 2,1 en 1974 et seulement 1,9 pour l'année 1975. Et en dépit d'une légère amélioration de la situation au cours du second semestre, le taux de fécondité est tombé à 1,8 en 1976. En Allemagne, il n'est que de 1,5. Or il faut savoir que le renouvellement des générations n'est assuré qu'à partir de 2,1 enfants par femme : compte tenu de la mortalité infantile et de l'excédent du nombre des garçons sur les filles à la naissance, pour que cent femmes soient remplacées à la génération suivante par cent autres il faut que chacune ait un peu plus de deux enfants. Certains historiens de la démographie estiment en outre que lorsque le taux de fécondité tombe au-dessous du seuil de 1,4 l'effondrement démographique acquiert un caractère irrésistible qui ne peut conduire la société qu'au suicide : c'est la « spirale de la mort », dont nos sociétés se rapprochent aujourd'hui dangereusement.

Il convient, pour affronter un tel danger, d'en déterminer l'origine.

Dans la mesure même où la menace pèse indifféremment sur l'ensemble des pays du monde blanc développé malgré leurs disparités économiques et politiques, cette origine ne peut être qu'éthique et culturelle. C'est par une évolution des mentalités et des attitudes devant la fécondité que s'explique l'effondrement de la natalité dans cette partie du monde. Un chiffre suffit précisément à confirmer cette hypothèse : les femmes étrangères en France, qui représentent 6 % de la population féminine globale, sont à l'origine de plus de 10 % des naissances. En effet, la fécondité des

femmes étrangères excède de 60 % celle des Françaises, dont le taux de fécondité réelle se trouve ainsi ramené à moins de 1,8 pour l'année 1976.

Le retour de Malthus

Lorsqu'on parle de déclin démographique, la première explication qui vient à l'esprit est de l'attribuer au perfectionnement des techniques contraceptives et à la libéralisation de l'avortement. De fait, l'évolution récente de la législation et des procédés en vigueur rend partiellement compte de la diminution du nombre des naissances non désirées.

Partiellement seulement, parce que l'existence de moyens - d'emploi souvent difficile ou pénible - n'implique pas qu'ils soient utilisés. Pour que les naissances ne surviennent pas, il ne suffit pas qu'elles ne soient pas désirées : il faut qu'elles soient « non-voulues ».

La possibilité de planifier les naissances (maîtrise de son destin et/ou intrusion de la technique dans le sacré ?) n'implique d'ailleurs pas que son orientation se fasse dans le sens d'une réduction du nombre des enfants voulus. Ce n'est pas l'évolution législative ou scientifique qui explique l'évolution des mentalités ; c'est le malthusianisme ambiant qui explique l'actuelle utilisation de la pharmacie et de la chirurgie.

Une enquête réalisée en 1974 par l'Institut National d'Études Démographiques sur la natalité et la conjoncture démographique met en évidence à la fois une baisse sensible du nombre idéal d'enfants par famille, plus spécialement chez les jeunes, et l'inconscience de l'opinion publique quant aux conséquences prévisibles de l'évolution actuelle.

De 1947 à 1974, le nombre idéal d'enfants par famille est tombé de 2,88 à 2,58 : dans la mentalité des couples, le modèle de 2 à 3 enfants s'est généralisé, passant de 70 à 90 % au détriment principal du modèle supérieur de 4 à 5 enfants ; ce dernier ne recueille plus en effet que 7,6 % de suffrages contre 23 % en 1947.

On peut retenir parmi les facteurs de variation, outre les attitudes politiques et les croyances religieuses, l'âge des couples enquêtés : il apparaît en effet que la famille idéale, si elle comprend 2,69 enfants pour les couples de plus de 50 ans, ne doit en compter que 2,38 aux yeux de ceux de moins de 25 ans. Un sondage effectué par l'Institut Français d'Opinion Publique en mars 1976³ confirme cette divergence de mentalité des générations : entre les modèles familiaux de 2 ou 3 enfants, si les

³ *France-Soir*, 18 mars 1976.

femmes de 35 à 40 ans choisissent majoritairement le dernier (54 % contre 34 %), c'est par contre le modèle de 2 enfants qui a la préférence des femmes de 25 à 34 ans (47 % contre 39 %) et surtout de 18 à 24 ans (58 % contre 32 %).

Selon les mêmes sources, les deux tiers des couples français jugent satisfaisants le niveau actuel de natalité et la densité de population : par rapport aux enquêtes précédentes, l'opinion « neutraliste », qui cautionne l'évolution de la démographie française, progresse considérablement au détriment des idées malthusiennes et populationnistes.

Mais cette fausse symétrie ne doit pas dissimuler le fait que la situation présente, loin d'être une situation d'équilibre, conduit notre pays à une régulière perte de substance. Il y a donc une baisse réelle de la volonté nataliste dans l'opinion : c'est dans la nature même des sociétés industrielles de masse qu'il faut rechercher les causes de cette évolution.

La société du paraître et de l'avoir

Dans l'univers marchand qui est aujourd'hui le nôtre, l'avoir (richesse, appartement, voiture, vacances) et le paraître (« standing », « gadgets ») sont devenus les mobiles fondamentaux du comportement et les fins de toute vie sociale. Peut-on s'étonner qu'une telle morale nuise, à terme, à l'épanouissement de familles nombreuses ? Chaque couple se trouve placé devant un choix fondamental : fonder une famille ou mener une vie facile, sans contraintes. Or bien des jeunes couples, quoiqu'adversaires résolus de la « société de consommation », se révèlent fréquemment obnubilés par leurs problèmes de niveau de vie : l'enfant, en concurrence avec les autres biens, se trouve ordinairement placé après l'automobile et la télévision dans l'ordre des acquisitions.

Encore n'est-il pas question de « fonder une famille » ou de « donner la vie », mais bien plutôt d'animer son intérieur, voire de prendre pour ses vieux jours une sorte d'assurance-affection. Fuyant devant les responsabilités de tous ordres, les époux ne veulent plus entendre parler de famille nombreuse : une famille de trois enfants ou plus, n'est-ce pas avant tout une perte de prestige social ? Non seulement cela représente un considérable manque à gagner, mais en outre la mère de famille nombreuse apparaît facilement, de nos jours, comme une malheureuse manquant d'information - sinon même d'esprit...

Etriquée comme la conception de la vie qui y préside, la pseudo-famille d'un seul enfant se recroqueville sur « le » petit. Après avoir été roi dans la famille bourgeoise du XIX^e siècle, l'enfant se retrouve aujourd'hui, selon les cas, gadget ou simple gêneur. Avec la primauté acquise par les problèmes économiques dans les

mentalités et le développement du tempérament revendicatif, on peut considérer le refus de l'enfant comme une forme nouvelle de grève : on cesse de le « produire » dès que les conditions ou les résultats de ce travail apparaissent insuffisants au regard de l'effort qu'il exige.

Les prédicateurs de l'érotisme tous azimuts viennent encore renforcer cette nouvelle attitude négative devant la fécondité. Nombreuses sont les théories prétendument libératrices qui, fondées en fait sur des a priori antiscientifiques, relèvent d'une conception mutilante de l'homme. Or l'anthropologie et la sociologie modernes⁴ sont arrivées à la conclusion que la vie sexuelle de l'homme est aussi tributaire d'une direction et d'une réglementation culturelle. Comme l'a écrit Helmut Schelsky : « La structuration culturelle des pulsions sexuelles doit certainement être classée parmi les toutes premières réalisations civilisatrices et les besoins primordiaux de l'homme, tout comme les outils et le langage⁵. »

La sexualité comprend en effet quatre fonctions aussi importantes les unes que les autres : l'érotisme, la sélection du partenaire, l'affectivité et la procréation. Le lien culturel entre ces différentes fonctions est essentiel pour leur épanouissement réciproque. Le malthusianisme n'est pas compatible avec cet épanouissement plurifonctionnel.

Or voici qu'aujourd'hui, à l'ascétisme malthusien des petits propriétaires paysans qui les retenait d'avoir trop d'enfants afin d'assurer l'avenir de ceux qui naîtraient succède un malthusianisme hédoniste aux motivations inverses : c'est pour n'avoir pas à sacrifier son propre confort, son bonheur matériel qu'on refuse de fonder une famille.

La peur de l'an 2000

A l'hédonisme ambiant de notre société marchande s'ajoute une autre motivation psychologique de ce refus de procréer : la peur devant l'avenir. Malgré la crise économique et la crise du logement, parce qu'elles avaient confiance dans l'avenir, des générations antérieures à la nôtre ont pu avoir beaucoup d'enfants. Aujourd'hui les mentalités occidentales se trouvent imprégnées de la phobie du monde plein : fondée sur le sentiment d'une explosion démographique universelle et indifférenciée, elle se manifeste par la crainte abstraite d'une surpopulation mondiale. La réalité est bien différente : certes, le Tiers-Monde connaît une croissance démographique encore forte, quoique destinée à décliner dans les décennies à venir. Mais le monde

⁴ Notamment Max Scheler, Helmut Plessner, Bronislaw Malinowski, Arnold Gehlen.

⁵ Helmut Schelsky, *Sociologie de la sexualité*, Coll. « Idées », Gallimard, 1972, p. 16.

développé, s'il a été le théâtre d'une passagère explosion démographique au cours de la dernière après-guerre, n'a jamais été menacé d'une croissance exponentielle : en 1955, au faite de la vague de croissance, la décélération était déjà proche. Elle a pris depuis lors des allures de débâcle, au point que les pays européens se voient désormais menacés du non-renouvellement de leur population - alors même que le Tiers-Monde, déjà largement dominant, se prépare à doubler la sienne d'ici à la fin du siècle.

Dans nos pays regorgeant de ressources et de richesses de toutes sortes, le refus de donner la vie prétend se fonder sur la crainte de la disette et du chômage : il s'agit en réalité d'une crise de croissance - ou de sénilité - de la civilisation.

Une tiédeur mortelle

Le refus de la vie est étroitement lié au refus de la mort. Les hommes ne veulent plus d'enfants parce qu'ils ont peur de la mort et que la présence d'une « relève » des générations témoigne implicitement de leur fin prochaine. Ils veulent consommer l'héritage, et ne rien transmettre. En ce sens, le déclin démographique a pour origine la perte de la dimension tragique de la vie.

Dans l'Occident contemporain, une prospérité jusqu'ici inconnue va de pair avec le refus de la réalité : jamais on n'a mieux vécu - jamais non plus on ne s'est senti aussi faible, aussi épuisé. Cet amollissement de la civilisation, soudain pusillanime devant l'avenir, est de toute évidence à l'origine de la chute démographique actuelle.

« Du fait de la domination progressive de son environnement, écrit Konrad Lorenz, l'homme moderne a par la force des choses déplacé l'équilibre plaisir/déplaisir dans le sens d'une hypersensibilité croissante à l'égard de toute situation pénible tandis que sa capacité de jouissance allait s'émoissant [...]». Ce qui manque évidemment, c'est l'obstacle naturel, « lequel enduret les hommes en les forçant à accepter de faire un effort pénible qui leur procure, s'il réussit, la joie d'avoir surmonté l'épreuve⁶. »

Pour recréer un climat favorable à la natalité, il importe avant tout de combattre cette « tiédeur mortelle » qui gagne les esprits occidentaux et les porte à rêver d'un Eden sans industries ; car c'est la capacité de notre civilisation à surmonter des défis en inventant des solutions nouvelles qui a fait sa force.

⁶ Konrad Lorenz, *Les huit péchés capitaux de notre civilisation*, Flammarion, 1973, pp. 68 et 74.

Les idéologies de la démission

Dans un article intitulé « Le grand tournant démographique et la démission de l'Occident⁷ », le démographe Pierre Longone énonce avec lucidité les inévitables conséquences de la chute de natalité pour une société : « L'Histoire, depuis dix mille ans, est celle de la conquête, par la persuasion ou par la force, d'espace, de ressources alimentaires et minières, et ceci en fonction des développements démographiques respectifs. L'écroulement des grands empires, l'effacement ou le déclin des civilisations les plus brillantes, ont toujours suivi le même scénario : recul démographique, divisions et dissensions internes, démoralisation liée à la prospérité, au luxe d'un côté, croissance numérique disproportionnée aux ressources, agressivité, pureté et pauvreté de l'autre, parmi ceux que les premiers appelaient généralement "les barbares". Pourquoi le schéma changerait-il alors que l'homme ne change pas ? »

Face à cette constatation historique, il est littéralement criminel d'encourager les sociétés développées au suicide par la dénatalité. Force est pourtant de remarquer que l'ensemble des attitudes antinatalistes, qu'elles soient inspirées par l'égoïsme hédoniste ou par la phobie du monde plein, trouvent dans certains moyens d'information une complaisante caisse de résonance. Ceux-ci, en martelant inlassablement dans les esprits des éléments d'information démographique partiels et alarmistes, ont largement contribué à entretenir la confusion entre les conséquences de la surpopulation dans un Bengale affamé et miséreux et celles de familles de 3 ou 4 enfants en France. La propagande faite autour de la contraception et de l'avortement, les campagnes d'opinion sur l'épuisement des ressources, la pollution et la surpopulation ont contribué à créer un climat d'anxiété peu propice à la natalité : que mangeront nos enfants, quel air respireront-ils ? Et dans de telles conditions, à quoi bon avoir des enfants ? Et dans le même temps, les mêmes mass-media exercent sur la psychologie collective une incontestable pression en faveur d'un idéal social du bonheur matériel qui ne saurait s'encombrer d'enfants.

Le résultat de ce double assaut est la marginalisation croissante dans l'opinion du modèle de la famille nombreuse. La publicité pour l'immeuble parisien « le Consul » en est un exemple : se flattant de proposer une solution-logement pour chaque situation de famille, « du célibataire à la famille nombreuse », il donne pour horizon indépassable de cette dernière catégorie la famille de trois enfants - qui est pourtant

⁷ P. Longone, rédacteur en chef de la revue *Populations et Sociétés*, Revue des Deux Mondes, 1975.

dans notre législation actuelle le seuil d'accès aux prestations réservées aux familles nombreuses.

Salariat féminin et déclin démographique

On présente aujourd'hui volontiers le salariat féminin comme le moyen privilégié de la libération de la femme - sans crainte de fâcheux rapprochements historiques (« Arbeit macht frei »). Mais s'est-on suffisamment soucié des incidences qu'il peut avoir sur la natalité ? Il n'y a certes pas de lien nécessaire entre forte fécondité et « non-activité » féminine : aux Pays-Bas et en République Fédérale Allemande, où le travail féminin est en régression, la natalité décline plus vite encore qu'en France. Mais il est désormais établi que, toutes choses égales par ailleurs, c'est le statut économique d'active ou non-active de la femme, bien plus que la profession du mari, qui détermine la fécondité d'un couple : le taux d'activité féminine varie en raison inverse du nombre d'enfants. Une enquête réalisée par l'Institut Français d'Opinion Publique en septembre 1975 met directement en cause la montée du salariat féminin dans le processus de déclin démographique : 72 % des Français estiment que les femmes qui travaillent ne peuvent en aucun cas avoir plus d'un ou deux enfants. Effectivement, fatiguée par son métier, les transports, les tâches ménagères, la femme salariée ne veut ni ne peut se charger en outre de la responsabilité d'une famille nombreuse. Il convient donc de contester l'envahissante utopie « progressiste » de la prétendue libération de la femme par le salariat et d'offrir à celle-ci un authentique choix de vie par une revalorisation effective des prestations familiales : ainsi pourra-t-elle, si elle le souhaite, se consacrer à ses enfants.

Le stress social

Dans un pays relativement peu peuplé comme la France, une urbanisation intensive suffit à créer des zones artificielles de surpopulation où les modes de vie pratiqués sont plus collectivistes que communautaires. Logements, transports, bureaux : à force de faire les mêmes choses en même temps aux mêmes endroits, les habitants des mégapoles sont finalement gagnés par un sentiment d'encombrement, d'entassement, voire d'étouffement alors même qu'ils laissent d'immenses espaces vides : ce qui permet à l'office du tourisme de la Lozère d'offrir aux amateurs de grands horizons des raids de ski nordique, au cœur de la France.

Plus généralement, il apparaît aujourd'hui que les agressions multiples auxquelles donne lieu la vie sociale de masse suscitent en réaction une dépense d'énergie qui se répercute en déperdition de fécondité. Bousculades, surmenage, chocs émotifs et leurs conséquences logiques : anxiété, tranquillisants, insomnie, dépression nerveuse sont autant de causes possibles de ces phénomènes de diminution de

fertilité, au sujet desquels le chroniqueur médical du journal *Le Monde* écrit : « Il faut les rapprocher de ces mécanismes de régulation par l'angoisse de la démographie qui sont bien connus chez l'animal et commencent à faire l'objet chez l'homme d'observations historiques très remarquables (Le Roy-Ladurie)⁸ ».

Le Dr Albert Netter, chef de service d'endocrino-gynécologie de l'hôpital Necker à Paris, a pu observer au cours de la période récente une sensible dégradation du potentiel masculin de fécondation : sur une population masculine de vingt-cinq millions de Français, un million sept cent cinquante mille, soit 7 %, sont aujourd'hui stériles à l'âge du mariage - chiffre très supérieur aux normes d'autrefois. Cette diminution de la fertilité masculine qui est un des aspects essentiels, quoique négligé, de la chute de la natalité, s'explique selon le Dr Netter par le stress que produisent sur l'organisme humain les conditions de vie de la société bureaucratique : « Notre société secrète la contrainte, et l'angoisse : le citoyen est fiché, immatriculé, numéroté ; le fisc, l'assurance-maladie, la caisse d'allocations familiales, la caisse de retraite, lui demandent de remplir chaque jour des questionnaires incompréhensibles sans lui en expliquer les motifs ni l'usage. Bref, le citoyen est sujet chaque jour à des agressions qui captent une grande partie de son énergie. La nature semble jusqu'alors avoir considéré la fonction de reproduction comme une fonction de luxe, par rapport à la fonction vitale. Entendons par là que toute agression met, chez la femme comme chez l'homme, chez l'animal mâle comme chez l'animal femelle, la glande reproductrice en sommeil pour faire face aux menaces portant sur la vie de l'individu [...]. La nature n'a pas prévu notre société : celle-ci fait peser une grave menace sur l'espèce.⁹ »

La famille émiettée

La crise de la natalité est aussi celle de la famille. La déchéance de l'institution familiale s'est poursuivie en plusieurs étapes : son rétrécissement progressif lui a fait perdre l'essentiel de son pouvoir social et l'aboutissement logique de cette évolution n'est autre que la contestation de la notion même de famille. Les incidences démographiques d'une telle évolution sont évidentes.

A cette famille rétrécie, une politique de logement qui a trop longtemps encouragé les constructions à bon marché et la ségrégation des classes d'âge pose en outre des problèmes nouveaux : l'absence de toute autorité ancestrale, les difficultés de la

⁸ D' Escoffier-Lambiotte, *Le Monde*, 19 février 1975.

⁹ *Le Monde*, 19 février 1975.

garde des enfants. Fugues, délinquance, divorces : les séquelles de cette nouvelle organisation familiale enserrée par la bureaucratie ne se font pas attendre.

« La famille ne choisit pas dans beaucoup de cas son logement, ce qu'on peut regarder comme la première manifestation de son autonomie, pas plus qu'elle ne choisit le régime des allocations auxquelles elle a droit, ni la sécurité sociale à laquelle elle s'inscrit, ni même souvent le séjour de vacances pour ses enfants, quand c'est une colonie d'entreprise par exemple qui s'en charge à sa place ; et elle choisit encore moins ses horaires de travail, ou l'avenir de ses enfants, qui se joue de plus en plus en dehors de son influence, à travers tout un système scolaire d'orientation, de sélection, etc. Il y a peut-être la une dépossession que la famille sent assez fortement actuellement. » Ce constat de disparition de la famille en tant que centre de décision, cellule de vie sociale, est dressé par la sociologue Agnès Pitrou, chargée d'études au Commissariat Général du Plan¹⁰. L'évolution que ce constat met en lumière ne peut à l'évidence qu'aggraver la déperdition d'être dont souffre aujourd'hui la famille. Le risque final de ce transfert massif de responsabilités de l'institution familiale à des organismes juridiques ou sociaux a été souligné au cours du récent colloque de l'Association franco-suédoise pour la recherche sociale, sur le thème de l'évolution de la famille (mars 1976) : il consiste, en provoquant une perte de substance ou un éclatement de la structure familiale traditionnelle - comme c'est déjà le cas en Suède - à isoler l'individu dans sa confrontation avec une société toujours plus totalitaire dans la mise en œuvre de sa conception du bonheur. Comment, dans de telles conditions, l'enfant serait-il encore désiré ?

Dans la société française actuelle, l'état de l'institution familiale ne peut qu'empirer : un système éducatif coupé des réalités est étendu jusqu'à 16 ans et plus, et la dépendance financière et professionnelle des enfants tend à se prolonger jusqu'à 20 ou 25 ans, au moment même où l'âge de la majorité légale est avancé à 18 ans. Ouvertement contestée dans les jeunes générations, promue cible favorite du parti intellectuel, la famille semble désormais avoir son avenir derrière elle, comme le confirme la baisse constante du nombre annuel des mariages : 416 000 en 1972, 400 000 en 1973, 390 000 en 1974. Il n'y a plus que les prêtres, notait récemment Simone de Beauvoir, à être encore tentés par le mariage...

Il serait léger d'imaginer que les sociétés occidentales développées peuvent, dans les circonstances présentes, se laisser aller à un déclin démographique sans avoir à en supporter à terme les conséquences. Celles-ci seront vraisemblablement de deux

¹⁰ *Le Point*, 25 août 1975.

ordres : un ralentissement proportionnel de la croissance économique et, surtout, la menace géopolitique d'une disparition pure et simple.

La sénilité économique

Si l'on en croit les statistiques établies par Alfred Sauvy¹¹, les pays où la croissance de la population est la plus élevée sont aussi ceux dans lesquels l'accroissement du Produit National Brut par habitant est le plus rapide. Inversement, la persistance d'une natalité trop faible ne peut avoir sur l'économie nationale que des conséquences néfastes à tous points de vue : stagnation ou déclin des besoins et de l'esprit d'entreprise, surconsommation et sous-investissement, essoufflement de l'innovation et de la découverte de modes nouveaux de production. Telle est d'ailleurs l'opinion émise par le Professeur Gunnar Myrdal, Prix Nobel d'économie, dans un ouvrage intitulé *Une économie internationale* (1958) : « Dans un pays riche, l'impulsion supplémentaire donnée à la demande par l'accroissement démographique peut même être nécessaire pour maintenir les niveaux de consommation et d'investissement, et par là le plein emploi. J'incline à croire que les taux de natalité élevés aux États-Unis et dans la plupart des autres pays avancés après la Deuxième Guerre mondiale - taux qui résultaient probablement eux-mêmes du plein emploi et des multiples perfectionnements récemment apportés au système de sécurité sociale - ont été l'un des facteurs de l'expansion prolongée que les affaires ont connu après guerre. Il me paraît probable, en revanche, que l'absence d'accroissement démographique enregistrée en France pendant une période beaucoup plus longue a été, au total, l'un des facteurs de la stagnation sociale et économique de ce pays¹² ».

Il est cependant possible, en affinant l'analyse, de distinguer deux étapes dans les effets économiques et sociaux d'un phénomène de dénatalité. A court et moyen terme (0-20 ans), c'est-à-dire pendant la durée d'éducation de la génération suivante, ces effets peuvent paraître bénéfiques ; les charges imposées à la population active sont réduites du fait du petit nombre de jeunes improductifs, et le niveau de vie de chacun s'en trouve élevé. A long terme au contraire (20-65 ans), au cours de la période d'activité de cette génération nouvelle, la contraction de la population active a pour conséquences un ralentissement de la croissance et un rétrécissement de la base financière des régimes sociaux, tandis que la diminution du nombre des personnes en âge de procréer annonce une aggravation du phénomène de dénatalité. Caractérisée par un amenuisement et un vieillissement de la population, la

¹¹ A. Sauvy, *La Fin des riches*, Calmann-Lévy, 1975.

¹² Gunnar Myrdal, *Economie internationale*, Presses Universitaires de France, 1958. p. 270.

situation démographique nouvelle qui résulte de cette évolution se traduit par une perte de dynamisme économique et une augmentation, dans le budget national, des ressources affectées aux acquis sociaux au détriment des investissements productifs et équipements collectifs.

La fin du monde blanc

Depuis le début du siècle, la part des pays développés dans les chiffres de natalité mondiale, et donc leur poids démographique relatif, ne cesse de diminuer : 28,6 % en 1921, 23 % en 1940, 19,4 % en 1950, 15,7 % en 1960 et 12 % en 1973. Désormais, on le sait, le renouvellement des générations risque de n'être plus assuré. Comme l'a déclaré M. Gérard Calot, directeur de l'Institut National d'Études Démographiques : « A Bucarest, un collègue d'Europe orientale, très haut personnage du P.C. de son pays, ne m'a pas caché qu'à son avis la race blanche courait tout simplement au suicide collectif¹³. » Le problème se pose en termes de géopolitique : comment des pays riches et étendus, aux populations toujours plus minoritaires, ne seraient-ils pas, en vertu du principe des vases communicants, menacés d'invasion par les milliards d'individus aujourd'hui massés dans des contrées aussi denses que pauvres ?

Eviter le suicide collectif

Il reste cependant possible d'inverser la tendance. Comme l'écrit fort justement Georges Sufferet : « L'histoire des hommes, l'histoire de l'Europe dans le sens large du mot, l'histoire de la France tout simplement, sont les produits d'une série de décisions volontaires. Ce que l'on appelle fatalité scientifique est peut-être le masque qui cache tout simplement la résignation¹⁴. »

Contre cette résignation, il faut que les nations européennes réagissent. L'Europe, qui donne à un monde dominé par les totalitarismes l'exemple de la liberté politique, n'a pas le droit de se suicider par inconscience.

Car, comme l'a écrit Jacques Ellul : « L'essentiel, le centre, l'irrécusable, c'est que l'Occident a le premier nommé dans le monde l'individu et la liberté¹⁵ ».

¹³ Revue des Anciens élèves de l'École Polytechnique, n° 7, novembre 1974.

¹⁴ *Le Point*, 12 mai 1975.

¹⁵ J. Ellul, *La Trahison de l'Occident*, Calmann-Lévy, 1975, p.28.

2 - LA SOCIETE AUTOPHAGE

Point de mœurs, point de droit.

Tacite

La désagrégation du corps social

Notre société se trouve aujourd'hui menacée dans son existence par un processus de désagrégation qui a la simplicité implacable d'un engrenage. Le choc des idéologies a brisé l'unité du corps social et favorisé ainsi la propagation de toute une série de comportements pathogènes.

L'apparition du « dissensus » social, caractérisé par la discorde et l'installation progressive d'un état de guerre civile latente, comporte plusieurs conséquences néfastes, interdépendantes et de gravité croissante : aggravation de l'indifférence sociale, généralisation des comportements inciviques, surgissement d'une délinquance « à l'américaine » sont, à des degrés divers, autant de manifestations de cet éclatement que les sociologues appellent « atomisation¹ » de la société.

L'analyse de ce phénomène de civilisation met en lumière les responsabilités d'une société qui, pour être victime de ce processus, n'en est pas moins coupable de son déclenchement : par sa propre tendance à l'abaissement de la loi, de l'intérêt général et de la volonté nationale, elle a trop souvent favorisé - voire suscité - les comportements les plus antisociaux.

Ces derniers s'épanouissent sur un terrain préparé par les idéologies socialement et politiquement contestataires ; mais ils ne peuvent le faire que parce que la société, préalablement affaiblie par la domination des valeurs marchandes, a perdu toute capacité de résistance. La société autophage est celle qui, faute de normes et de volonté, tourne ses propres forces contre elle-même.

Le retour à la culture

La personne humaine ne saurait se réduire à l'individu isolé : ce n'est que dans le cadre de la société que chaque être a la pleine possibilité d'épanouir ses virtualités et d'assumer sa destinée. Mais la vie sociale exige un équilibre entre cette satisfaction des vocations personnelles et l'apport de chacun à la vie de la cité. De même que le

¹ Cette atomisation correspond à la société mécanique par opposition à la communauté organique, selon les concepts définis par le sociologue Tönnies dans *Communauté et Société*.

concept de mer dépasse l'ensemble des gouttes d'eau qui la composent, la société est plus que la somme des individualités qui y cohabitent².

Par nature, l'homme est un être de culture, donc un être social.

Pour exprimer cette idée, opposée au « laisser-faire, laisser-aller » rousseauiste, que l'absence de normes culturelles est contraire à la nature de l'homme, le sociologue Arnold Gehlen a recours à une formule-choc : le « retour à la culture³ ».

Ses vues sont d'ailleurs confirmées par l'éthologue⁴ Eibl-Eibesfeldt lorsqu'il écrit : « L'homme continue l'évolution biologique dans l'évolution culturelle. Les normes fonctionnelles selon lesquelles il élabore les adaptations culturelles sont souvent, voire le plus souvent, les mêmes dans les deux cas. C'est ainsi que par exemple les rites associatifs qui ont en même temps la fonction d'opposer un groupe à un autre en soulignant les contrastes, présentent chez l'animal et chez l'homme des similitudes stupéfiantes. On peut en dire autant des rituels de salutation, de cour, des combats non préjudiciables et de bien d'autres encore⁵. ». C'est dire que l'homme ne peut vivre hors de la société - ni vivre en société sans institutions et sans normes culturelles.

Les cercles d'appartenance

Chacun de nous est automatiquement inclus dans un certain nombre de « cercles » par l'intermédiaire desquels il est conduit à participer à des institutions sociales, de tailles et d'importances d'ailleurs fort diverses.

D'après Emile Benveniste⁶ les peuples indo-européens considéraient l'extension géographique de la société à travers les différentes communautés auxquelles l'homme se rattachait. C'est dans l'Iran ancien que cette structure était la plus apparente ; on y distinguait quatre cercles d'appartenance sociale : la famille, le clan, la tribu et le pays. Le vocabulaire homérique - *génos* - *phrêthé* - *phûlon* - traduit l'existence d'institutions comparables dans la Grèce ancienne.

² Cette conception dite antiréductionniste est remarquablement bien développée dans la *Théorie générale des systèmes* de Ludwig van Bertalanfy, Dunod, 1972.

³ Arnold Gehlen, *Anthropologische Forschung*, Edition Rororo, 1971.

⁴ L'éthologie est une discipline de la science biologique qui étudie le comportement des espèces animales.

⁵ L'éthologie est une discipline de la science biologique qui étudie le comportement des espèces animales.

⁶ Emile Benveniste, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Editions de Minuit, 1971, Tome 1, p. 293 à 319 : Les quatre cercles de l'appartenance sociale.

De nos jours, c'est en tant qu'électeur, travailleur, habitant d'une commune, locataire ou copropriétaire de son immeuble, que l'individu est inévitablement, malgré lui, socialement impliqué.

En prenant à la vie de la cité une part active, en affirmant par là-même son sens des responsabilités et l'intérêt qu'il porte au bien collectif, le citoyen a la possibilité de développer sa personnalité sociale. Cependant, l'expérience quotidienne révèle que cette possibilité tend à être de moins en moins saisie : la pratique, mais aussi la notion même du civisme sont aujourd'hui battues en brèche. D'ailleurs, comment le civisme serait-il encore considéré comme une valeur positive par ceux qui, chaque jour plus nombreux, jugent notre société injuste et condamnée par l'évolution historique ?

DU DISSENSUS A LA DELINQUANCE : LA SOCIETE VICTIME

Le consensus perdu

Aucun dialecticien, si roué fût-il, n'oserait qualifier la III^e République de régime dictatorial. Seulement son indiscutable pluralisme se trouvait équilibré par un large consensus social qui lui permettait de pratiquer avec bonne conscience - et succès - une authentique éducation du citoyen : une instruction civique approfondie et sans complexes ancrant résolument le jeune français dans les institutions nationales (patrie, école, année, suffrage universel) et lui donnait une claire conscience de ses responsabilités.

Nous vivons depuis l'entre deux-guerres dans une société de dissensus où s'affrontent des conceptions du monde inconciliables et où toute éducation du citoyen s'avère par conséquent impossible. Il en résulte tout naturellement un développement sans précédent de l'incivisme, qui prend des formes toujours plus graves depuis la simple désaffection à l'égard des institutions nationales jusqu'aux diverses sortes de comportements inciviques et à la délinquance caractérisée. Cet engrenage conduit notre société droit à l'autodestruction.

L'apathie sociale

En échange de sa participation volontaire aux responsabilités de l'État, le citoyen acquiert au sein de son pays une identité propre. Aussi toute manifestation d'incivisme passif ou actif est-elle le signe d'une perte du sentiment d'appartenance, et donc de l'identité.

Premier degré de l'incivisme, l'indifférence sociale consiste en un désintérêt global pour les problèmes de la collectivité nationale. Elle est bien souvent le fait de cette « majorité silencieuse » qui, comme son nom l'indique, abandonne facilement à ses adversaires une société dont elle devrait être le rempart. C'est que le sentiment des devoirs et des responsabilités envers la collectivité n'est pas inné : il présuppose toute une pédagogie aujourd'hui délaissée par les institutions qui, traditionnellement, l'assuraient. Mais cette carence de l'éducation civique pose brutalement un problème de rapport de forces : une société incapable de sécréter, parmi les citoyens qui l'acceptent, un sens civique assez fort pour qu'ils contribuent à sa défense, sera-t-elle longtemps en mesure de résister aux assauts conjugués des contestataires violents et de ces pseudo-citoyens qui ont choisi de la saper de l'intérieur ?

La quasi totalité des institutions de participation des Français à la vie de la cité se heurtent à une même apathie. C'est le cas des élections non nationales, tout d'abord : les citoyens se soucient insuffisamment de choisir leurs représentants locaux, comme en témoigne le pourcentage élevé des abstentions aux élections cantonales (de 35 à 45 %) et même municipales (de 25 à 30 %) particulièrement dans les grandes agglomérations.

La désaffection des travailleurs pour les élections des délégués du personnel et des comités d'entreprise favorise bien évidemment les syndicats politisés en leur permettant de recueillir des majorités qu'ils ne détiennent pas réellement dans l'entreprise. Plus grand encore est le désintérêt manifesté par les intéressés, si l'on peut dire, à l'égard des élections aux Conseils des Prud'hommes. Quant aux élections universitaires aménagées par la loi d'orientation de 1968, elles attribuent l'essentiel des postes de responsabilités confiés aux étudiants aux communistes les plus austères et aux contestataires les plus extravagants, à l'issue de scrutins qui réunissent couramment moins de 10 % des étudiants inscrits. Et si l'on en croit Annie Kriegel, il règne dans les conseils d'université un absentéisme généralisé : quand on ne discute « que des affaires ennuyeuses qui font le pain quotidien de n'importe quelle administration, le quorum n'est atteint que par astuce comptable et délégation de mandats⁷ ».

La société anonyme

Dans les sociétés rurales traditionnelles, parce qu'ils appartiennent à des groupes de taille restreinte et fortement structurés, les hommes sont liés entre eux par une solidarité active qui leur fait pratiquer l'entraide. Tel n'est pas le cas dans l'univers

⁷ Annie Kriegel, *Le Figaro*, 1976.

atomisé des villes contemporaines, où l'anonymat se substitue à la reconnaissance de l'autre, où la foule remplace le groupe. Comme l'écrit Valéry Giscard d'Estaing, « l'affaiblissement des relations de voisinage, le cloisonnement des groupes sociaux, la spécialisation de l'espace et du temps dans la vie moderne conduisent à une sorte d'univers éclaté où règnent la solitude et l'anonymat et où chacun éprouve, dans son trop vaste amoncellement de verre et de béton, la nostalgie d'une unité perdue⁸ ».

Dans ces sociétés, la pression collective, loin d'inciter l'individu à la solidarité, inhibe en lui toute volonté de porter assistance à autrui. Aussi bien les progrès de l'indifférence sociale ne se manifestent-ils pas seulement lors des élections, mais dans la vie quotidienne. Les exemples, parfois ahurissants, de cette apathie ne manquent pas : des agressions se commettent en pleine rue ou dans les transports en commun sans que personne ne réagisse ; des centaines de piétons contournent un corps inanimé sans s'arrêter. Aux États-Unis, on estime que quelque quatre millions de personnes sont quotidiennement les témoins des mauvais traitements infligés à plus de trente mille « enfants-martyrs » sans, pour l'immense majorité d'entre eux, intervenir en aucune manière.

Des psychologues ont analysé ce phénomène : témoin d'une situation appelant une aide, l'individu regarde d'abord ceux qui se trouvent autour de lui afin de savoir comment il doit réagir. Ainsi se crée, dans les foules indifférenciées qui caractérisent le milieu urbain, un véritable cercle vicieux de l'inertie. L'indifférenciation et l'indifférence affective sont, si l'on en croit Konrad Lorenz, étroitement liées : « Parmi les transformations affectant la vie sociale humaine qui sont conditionnées par la culture, la principale et qui joue ici un rôle, consiste dans le fait que la société humaine, qui était originellement une société fermée, est devenue une société anonyme. Au nombre des conditions du déclenchement d'une foule de modes de réactions sociales innées chez l'homme, figure le fait que l'être humain en direction duquel ces réactions sont orientées est un membre de la société connu à titre personnel, un *ami*.⁹ »

L'incitation à la haine sociale

A l'individualisme traditionnel des Français vient aujourd'hui s'ajouter le travail des idéologies marxistes qui, sous couvert de « lutte des classes », incitent en permanence à la haine sociale pour accréditer l'opinion que le citoyen n'a plus envers la communauté nationale aucun devoir, mais seulement des droits à faire valoir, des

⁸ Valéry Giscard d'Estaing, *Démocratie Française*, Fayard, 1976, p.35.

⁹ K. Lorenz, *Essai sur le comportement animal et humain*, Le Seuil, 1970, p. 393.

revendications à formuler. L'esprit civique, comme avant lui l'esprit patriotique, se trouve désormais remisé au magasin des accessoires - en attendant, sans doute, les poubelles de l'histoire. A tous les niveaux se manifeste un refus de se considérer comme responsable au sein de la société à laquelle on appartient : gaspillage, vandalisme, irresponsabilité, recrudescence des infractions au code de la route, de la grève des impôts, de la fraude fiscale, de l'antimilitarisme.

Soudain déclarée désuète, voici que la très concrète solidarité nationale du patriotisme est supplantée par une hypothétique conscience universelle, une solidarité mondiale qui n'est bien souvent, comme le notait Georges Pompidou, qu'« un prétexte pour se donner bonne conscience en se refusant à la solidarité immédiate dont on craint que les exigences ne se manifestent à brève échéance¹⁰ ».

En pratiquant simultanément l'incitation à la haine sociale et le détournement de civisme, les marxistes s'attaquent à nos institutions de l'intérieur et de l'extérieur : ils s'efforcent de saper les fondements de certaines d'entre elles, tout en utilisant certaines autres pour les retourner contre la société pluraliste. La doctrine marxiste de la lutte des classes, qui dresse les Français les uns contre les autres au détriment de la solidarité nationale, n'a pas été reniée par le Parti socialiste. Par tous les moyens, les collectivistes tentent de remettre en cause la légitimité des hommes et des institutions de la V^e République : en dénonçant le Président de la République comme l'élu de certaines catégories de Français moins « importants » que les autres (femmes, personnes âgées, inactifs, etc.), ils s'engagent sur la pente consistant à peser les voix au lieu de les compter - une pente qui conduit à refuser le principe même du suffrage universel. En appelant les Français à ne pas se soumettre aux décisions d'un gouvernement qualifié de « minoritaire », ils encouragent directement l'incivisme à partir d'un amalgame entre sondages et consultations réelles, élections locales et nationales. En insinuant que l'armée française serait au service d'une classe et non de la communauté nationale, en encourageant la constitution de comités de soldats, ils mettent en danger l'outil de défense de notre pays.

De la même manière, le principe de la représentation du personnel dans l'entreprise, qui était à l'origine un des aspects du civisme, a été détourné de son sens par les pratiques des syndicats politisés (CGT, CFDT) : un peu partout les comités d'entreprise se sont transformés en comités de lutte contre la direction de l'entreprise et, à travers elle, la société « capitaliste-bourgeoise ».

¹⁰ G. Pompidou, *Le nœud gordien*, Plon, 1974.

Marginal ou vagabond, déserteur ou poseur de bombes, le « héros positif » de l'art et de la littérature actuels propose à l'admiration des foules, et notamment des jeunes générations, un modèle particulièrement antisocial. Il n'est pas surprenant dès lors qu'une fraction croissante de l'opinion, armée de la volonté de bouleverser la société par des moyens radicaux, se cantonne en attendant le « grand soir » dans une contestation absolue, systématique et quelque peu incantatoire. Pour elle, les appels au civisme et à la participation aux institutions sont autant de grossières tentatives de récupération par le système et, tandis que les gauchistes dénoncent véhémentement l'« État bourgeois », les anarchistes vont plus loin en rejetant toute forme d'institution étatique quelle qu'elle soit. Chez certains jeunes gens, le refus total de l'intégration dans la société conduit à des comportements d'autodestruction : gestes désespérés, usage de drogues « dures », suicide pur et simple.

Le citoyen contre la société

Le refus de toute action institutionnelle et la négation des devoirs de l'individu envers la collectivité aboutissent à la multiplication de comportements irresponsables qui placent le citoyen dans une situation de conflit avec la société.

Il y a, certes, toujours eu des manifestations revendicatives, mais dans la société actuelle elles ont acquis des caractères spécialement inquiétants pour l'avenir de la vie sociale. Par leur nombre tout d'abord : pour l'année 1975, les seuls conflits du travail recensés par le ministère de tutelle¹¹ ont touché cinq mille établissements occupant deux millions huit cent mille salariés et ont provoqué la perte de plus de trois millions cinq cent mille journées de travail.

Mais surtout ces manifestations revendicatives se font toujours plus violentes et plus contradictoires : l'une après l'autre, ce sont désormais toutes les catégories sociales (commerçants, agriculteurs, policiers, cadres, patrons, militaires) qui se lancent dans l'action de rue en annonçant leur éventuelle intention de recourir à la violence. Car c'est bien à la violence que mène au bout du compte la dégradation du consensus social et du civisme quotidien. On peut considérer comme un signe des temps le fait que M. Aimery d'Oiron, président de l'UNICER, suscite l'enthousiasme de ses adhérents, d'ordinaire paisibles, en leur tenant ce langage : « A nos adversaires marxistes collectivistes comme au pouvoir, je dis solennellement : si les séquestrations et les inculpations abusives de dirigeants continuaient, nous serions nous aussi capables d'être violents, nous aussi capables de séquestrer, par exemple,

¹¹ *Liaisons sociales*, n° du 19 mai 1976.

un juge d'instruction¹² ». Pour qu'un porte-parole des classes moyennes qui n'a rien d'un boutefeu ou d'un asocial en vienne à brandir de telles menaces, il faut que la société soit gravement perturbée.

La société tribalisée

Dans un article intitulé « Violences et institutions », le Professeur Alfred Grosser met en lumière, précisément, le lien entre cette montée de violences catégorielles et la désagrégation sociale : « Le recours à la violence comme moyen presque normal de revendication correspond aussi à une sorte de dispersion, de fragmentation sociale, en même temps qu'à un refus de l'action institutionnelle. De plus en plus de groupes - professionnels ou géographiques - se sentent frustrés, se sentent extérieurs à la vie politique institutionnalisée nationale [...]. La société devient de plus en plus une sorte de puissance maléfique qui est extérieure à votre groupe. Du coup, la société réelle devient une sorte d'agglomérat de marginaux ne se sentant plus représentés par et dans les institutions. On est simplement face au pouvoir pour lui arracher des avantages catégoriels¹³. »

A l'atomisation sociale qui isole les individus répond ainsi une série de regroupements catégoriels ; ces agrégats purs et simples d'individus qui remplacent les communautés de voisinage contribuent à former une véritable société tribalisée. Mais les tribus syndicales, si elles ont leurs rites et leur folklore comme toute tribu, ont ceci de particulier qu'elles pratiquent systématiquement l'« action de masses » chère aux marxistes - c'est-à-dire la manipulation de la foule anonyme. De ce point de vue, la tribalisation syndicale est moins le contrepoint que l'ultime conséquence de l'atomisation sociale.

La criminalité des extrêmes

Détournements d'avions, prises d'otages, révoltes dans les prisons : l'irruption massive de la violence politique ou pseudo-politique a encore allongé, depuis 1971, la liste des comportements antisociaux de toutes sortes. En mai 1976, l'ambassadeur de Bolivie était assassiné en plein Paris avec la même arme que l'attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne en octobre 1975, et sans doute par le même commando que l'attaché militaire de l'ambassade d'Uruguay en décembre 1974. Selon les services policiers français, les terroristes disposent désormais dans toutes les grandes villes d'Europe de réseaux de soutien au sein des milieux extrémistes

¹² Discours prononcé à Grenoble le 26 avril 1976.

¹³ *Le Monde*, 30 janvier 1976.

locaux (argent, armes, refuges) et font de plus en plus appel, pour les actions « ponctuelles », à des professionnels.

Cette délinquance politique n'est pas sans rapport avec la délinquance dite de droit commun : entre elles, la délimitation n'est pas toujours aisée ainsi que l'a montré l'affaire Goldman. A propos de la libération de ce dernier, M. Daniel Amson a pu écrire qu'il s'agissait d'une grave défaite pour l'équité : « Parce qu'il a disposé de talentueux porte-parole qui ont su faire vibrer l'émotion populaire, Pierre Goldman a bénéficié d'une large remise de la peine qui lui avait été infligée par les jurés d'Amiens. En équité, toutefois, ce dénouement n'est pas sans poser de graves problèmes. Est-il mieux - ou moins bien - de commettre un hold-up si l'on est fils de résistant ? Est-il mieux ou moins bien de méconnaître la règle sociale, si l'on sait expliquer pourquoi on a agi ? Est-il mieux - ou moins bien - d'être délinquant si l'on est philosophe ? Pour la cour d'assises de la Somme, comme pour la Chancellerie, la réponse est oui [...]. Qui oserait dire, en son âme et conscience, que Pierre Goldman mérite un sort meilleur que beaucoup de droit commun qui, pour avoir commis les mêmes méfaits, n'ont pas su - ou pas pu - émouvoir les bons esprits de la gauche libérale¹⁴ ».

Telle ou telle référence idéologique sert bien souvent, désormais, de justification morale à la délinquance de droit commun : cette société ne mérite pas de survivre, tout est donc permis contre elle. Prétexe ou confusion mentale ? Toujours est-il qu'un nombre croissant de délinquants, notamment parmi les jeunes recourent à cette argumentation. Tel était le cas de Jean Bilski qui, en mai 1976, se suicidait après avoir assassiné le Président du Crédit Lyonnais : interpellé cinq ans plus tôt, à 17 ans, à la suite d'un vol à l'étalage, il avait répondu à la police toulonnaise qui le questionnait sur les motifs de son acte : « C'est parce que je suis anarchiste, je hais la société ».

Le droit au crime

Est-il surprenant, dès lors, que la criminalité de profit se pare désormais volontiers des attributs de la contestation et que nombre de jeunes délinquants puissent confusément une justification à leurs exactions dans l'illégitimité de la société ? Écoutons les explications que laisse le jeune Patrick P., futur criminel, dans un message à sa mère lors de sa première fugue : « J'en ai marre des gens qui gueulent une partie de leur vie, et de l'autre partie ils forgent leurs chaînes. J'en ai marre de cette vie pourrie, des cons et des honnêtes gens ». Ces lignes, et notamment cette

¹⁴ *Le Quotidien de Paris*, 8 octobre 1976.

dernière assimilation de l'honnêteté à l'imbécillité montrent assez l'influence des propagandes négatrices et dissolvantes sur l'esprit d'un adolescent qui sera conduit, peu de temps après, au vol et au meurtre.

Dénigrement et ressentiment sont les deux mamelles de la propagande marxiste : pour mettre à bas l'ordre social actuel, jugé illégitime, les marxistes s'évertuent à convaincre chacun de leurs partisans potentiels qu'il est un marginal ou un raté et à susciter chez lui l'envie et la jalousie. Résultat de cette insidieuse manipulation des consciences : celui qui, voici quinze ans, était heureux d'économiser pendant deux ans pour s'acheter une Dauphine s'estime aujourd'hui lésé s'il doit s'imposer six mois de privation pour acquérir une R-16.

Aux sollicitations matérielles artificiellement créées par cette propagande du ressentiment s'ajoute le confusionnisme mental entretenu par l'intelligentsia subversive. Quel est donc le message « véhiculé » par « Le juge et l'assassin », film à succès de Bertrand Tavernier ? Eh bien, que le plus assassin des deux n'est sans doute pas celui qu'on pense, pauvre hère aliéné par une société répressive qui secrète elle-même une violence bien plus implacable que les « actes désespérés » du malheureux...

La France à l'heure américaine

La délinquance apparente est l'ensemble des crimes et délits commis sur le territoire français et portés à la connaissance des autorités policières et judiciaires. Elle a triplé en une dizaine d'années en passant de 581 618 en 1963 à 1 912 327 crimes et délits en 1975, soit une moyenne supérieure à cinq mille par jour. Encore conviendrait-il d'y ajouter les nombreux délits qui ne font jamais l'objet de déclaration aux autorités.

Tandis que la criminalité de comportement (crimes de sang, mœurs, etc.) reste stable, on constate une augmentation générale de la criminalité acquisitive (vols et escroqueries) qui constitue à elle seule 88,79 % de la délinquance apparente. Cette augmentation affecte plus particulièrement la criminalité acquisitive violente : en dix ans, le nombre annuel de hold-up est passé de 39 à 1 048. Parallèlement, on assiste au développement de la délinquance juvénile et des affaires de drogue et la délinquance en col blanc connaît un « essor » sans précédent : fraude fiscale et délits de société ont respectivement augmenté en dix ans de 290 % et 414 %¹⁵. Dans le

¹⁵ *Le Point*, 1^{er} mars 1976.

domaine du crime comme ailleurs, il semble bien que la France se mette à l'heure américaine.

Une histoire exemplaire permet de cerner les caractéristiques essentielles de cette délinquance française d'aujourd'hui : c'est celle de Jean-Pierre et Patrick P¹⁶. Agés de 21 et 18 ans, ces deux demi-frères d'une mère divorcée habitaient avec elle une HLM de Garges-lès-Gonesse. Le 24 novembre 1974, ils sont appréhendés par la police pour un butin total de 60 000 F. Ils ont commis en six mois vingt-cinq hold-up, douze prises d'otages et un meurtre. Armés jusqu'aux dents, ils ont écumé les PMU et les entreprises métallurgiques de la banlieue parisienne à la recherche d'argent. Le jour où on le leur a refusé, ils ont tiré.

Exemplaire, l'histoire de Jean-Pierre et Patrick l'est parce que l'on y retrouve concentrés tous les traits principaux de la criminalité moderne : comme elle, la délinquance juvénile et vaguement contestataire des deux jeunes gens est acquisitive, violente, urbaine.

« Fauche qui peut ! »

Le travail à l'usine semble à Jean-Pierre un moyen bien médiocre et bien insuffisant pour se procurer tout l'argent dont il a besoin. A son beau-père qui y travaille, il lance : « Vous êtes un con, vous irez à votre petit travail toute votre petite vie ». Quant à lui, il a trouvé la méthode pour « ramasser » facilement beaucoup d'argent : des hold-up hebdomadaires dont le butin peut s'élever de 1 000 à 10 000 F.

L'appropriation de biens et de richesses est, on l'a vu, le mobile de près de 90 % des délits et ce type de criminalité est en augmentation de 6 % par an. Cette vogue de la délinquance acquisitive semble pouvoir s'expliquer de deux façons complémentaires : d'une part, les périodes de richesse donnent lieu, en règle générale, à des étalages qui non seulement aiguillonnent l'envie et le ressentiment, mais multiplient en même temps les occasions de vol. Sociétés marchandes et criminalité acquisitive vont souvent de pair. D'autre part, les idéologies marxistes et égalitaires qui entretiennent la haine sociale leur offrent une argumentation déculpabilisante : l'appropriation du bien d'autrui ne peut-elle pas aisément être interprétée comme un acte de « redistribution » ou de « reprise individuelle » ? Pour leur part, les publications gauchistes et apparentées se livrent désormais à une propagande ouverte en faveur de la « fauche », présentée comme un mode d'expression privilégié de la sensibilité révolutionnaire parce qu'il permet de joindre

¹⁶ *Le Point*, 16 décembre 1974.

l'utile (la dénonciation de la société de consommation) à l'agréable (l'acquisition des biens du même nom). Ainsi *Antirouille*, mensuel « underground » consacrait en mars 1976 un numéro spécial au vol sous le titre finement évocateur : « Fauche qui peut ! » Quant à *Hara-Kiri*, voilà bientôt dix ans qu'il axe ses campagnes publicitaires sur un seul slogan : « Hara-Kiri : si vous ne pouvez pas l'acheter, volez-le ! » Mais dans le même temps, l'éditeur gauchiste Maspero a dû se résoudre à vendre sa librairie : la « fauche révolutionnaire » exaltée par ses amis politiques avait fini par la mettre en faillite...

Brahim Lahoucine et ses disciples

S'ils n'éprouvent pour leurs éducateurs qu'un respect limité, Jean-Pierre et Patrick se reconnaissent par contre dans la vie un modèle et un maître : Brahim Lahoucine, dit « Le tueur d'Aubervilliers », responsable dans les années 70 d'une série de hold-up sanglants. Passionnés d'armes, les deux frères fréquentent régulièrement pendant deux ans les armuriers du Marché aux Puces : ils se constituent un arsenal d'armes à feu et fabriquent un stock de trois cents cartouches. Elles leur serviront pour menacer (« On ne plaisante pas, on est des copains de Lahoucine ») puis pour tuer leurs victimes.

De 1971 à 1973, le nombre annuel des hold-up a augmenté de 65 % et celui des vols à main armée de 30 %. Après une stabilisation en 74, la progression a repris en 75¹⁷. La montée de cette délinquance acquisitive violente a pour effet de développer dans la population un sentiment d'insécurité que renforce artificiellement la dramatisation orchestrée par les mass-media à l'affût du sensationnel.

Formée de plus en plus d'« amateurs » inexpérimentés et nerveux, la nouvelle génération des gangsters occasionnels recourt, à la moindre difficulté, à la violence homicide. Hors de la délinquance, la violence tend même à devenir, on l'a vu, un moyen courant d'appui à des revendications, d'expression d'opinions, voire de défoulements d'instincts : qu'elle soit catégorielle, politique ou criminelle, qu'elle s'exerce sur les personnes (bagarres, brutalités, meurtres) ou sur les choses (vandalisme, pyromanie, attentats), la violence se fonde sur un refus de la discipline collective, de la vie en société et de ses règles fondamentales (respect d'autrui, sens civique).

¹⁷ Bulletin d'information du ministère de l'Intérieur du 3 novembre 1976.

La vie en société suppose en effet, selon le biologiste Wynne Edwards¹⁸ que les groupes d'individus acceptent de se disputer des victoires *conventionnelles* par des moyens *conventionnels*.

L'entassement criminel

Surnommés par la presse « Daltons de banlieue », Jean-Pierre et Patrick exercent leurs talents de « braqueurs » dans l'univers où ils ont été élevés, le seul qu'ils connaissent : celui des grands ensembles urbains de la banlieue parisienne, cités sans âme où s'entassent des millions de solitudes.

Au cours de l'année 1973, 73 % des crimes et délits ont été commis dans des villes de plus de 10 000 habitants, dont 40 % dans les trente-quatre villes françaises de plus de 100 000 habitants. Entre 1968 et 1973, le taux de criminalité apparente est passé dans les villes de moins de 10 000 habitants de 16 à 23 pour mille tandis qu'il montait, pour les villes de plus de 10 000 habitants, de 25 à 41 pour mille. La criminalité progresse avec l'urbanisation, mais plus vite qu'elle.

Si au niveau national la criminalité de profit constitue près de 90 % de l'ensemble des délits, on constate que cette moyenne déjà élevée est dépassée dans les quinze départements qui comprennent les plus grandes agglomérations urbaines et connaissent l'indice de criminalité globale le plus élevé. Ce phénomène s'explique par l'importance particulière des sollicitations dans les grandes villes : la juxtaposition quotidienne de niveaux très divers de richesses exaspère le besoin de posséder, et dans le même temps les conditions de la vie citadine multiplient les occasions de satisfaire ce besoin de manière délictueuse (rencontres, véhicules, chèques, centres commerciaux, etc.).

Le fait statistique est là : l'urbanisation engendre la criminalité, notamment en ce qui concerne les grandes agglomérations et les villes nouvelles. Reste à fournir de ce phénomène une explication générale. Un élément pourrait en être trouvé dans les travaux des biologistes Calhoun et Holst, qui ont observé les effets de l'entassement sur des populations de rats et de primates : les agressions et crimes sexuels augmentent proportionnellement à la densité de la population.

N'est-ce pas précisément le même comportement que l'on observe dans les grandes villes ? Les éthologues considèrent cette analogie comme acceptable d'un point de vue scientifique : pour eux, l'instinct territorial remplit des fonctions¹⁹

¹⁸ *Animal dispersion in relation to social behavior*, Londres, Oliver and Boyd, 1962.

¹⁹ Eibl-Eibesfeldt, *op. cit.*, et notamment la première partie (p. 17 à 42) « Méthode et théorie de l'éthologie ».

comparables chez l'homme et chez les autres espèces animales. C'est cette prise de position que résume E.T. Hall, lorsqu'il parle de la « dimension cachée », « celle, dit-il, du territoire de chaque être vivant, de l'espace nécessaire à son équilibre. Des expériences nombreuses ont prouvé que des animaux placés en condition de surpeuplement dégénéraient, se suicidaient ou adoptaient un comportement aberrant. Il en va de même pour l'homme²⁰ »... à ceci près que la dimension cachée, chez l'homme, est culturelle.

M. Pierre Aubry, commissaire de police à Créteil, apporte un point de vue complémentaire en expliquant les effets criminogènes du déracinement tel qu'il est pratiqué dans les villes nouvelles : « On arrache à leurs habitudes deux cent mille personnes pour les caser dans des alignements d'immeubles au milieu de plaines boueuses. Alors, inévitablement, la délinquance démarre en flèche. Puis, peu à peu, à mesure que se constitue un nouveau tissu social, elle diminue pour disparaître presque totalement²¹ ». Encore faut-il que se reconstitue un tissu social. Le plus souvent, les délinquants se révèlent comme des déracinés, isolés dans des villes où ils ne parviennent pas à trouver leur place. Etrangers à tout groupe, ils souffrent du manque d'une communauté hiérarchisée au sein de laquelle ils pourraient se stabiliser. Contrairement en effet à l'opinion des idéologues égalitaires pour lesquels toute hiérarchie est oppression, la hiérarchie acceptée s'avère indispensable non seulement à la survie de la société mais aussi à l'épanouissement de l'individu. Selon Lionel Tiger, « le système de la dominance constitue l'épine dorsale de toute communauté humaine²² ».

La logique du déracinement

C'est dans ce contexte que s'inscrit la surcriminalité des immigrés mise en évidence par les statistiques du ministère de l'Intérieur : « Les étrangers vivant en France commettent proportionnellement davantage de crimes et de délits que les Français et dans un domaine où se perçoit la plus forte progression, celui de la grande criminalité. Ainsi, en 1975, sur 100 personnes mises en cause pour des faits de grande criminalité (hold-up, vols avec armes, racket, proxénétisme, stupéfiants, etc.) 25,34 % sont des immigrés ; pour des faits de moyenne criminalité (cambriolages, vols divers, coups et blessures, mœurs, port d'armes, etc.) 18,63 % sont des immigrés ; pour des faits de petite délinquance (vols d'auto, délits de

²⁰ Edward T. Hall, *La dimension cachée*, Le Seuil, 1971, p. 258.

²¹ *Le Point*, 3 février 1976.

²² Cité par George Mac Lay et Humphrey Knipe, in *L'homme dominant*, Laffont, 1973, p.25.

courses et jeux, vagabondage, mendicité, etc.) 12,31 % sont des immigrés. Dans le même temps, la population étrangère (4 196 134 en 1975) représente environ 8 % de la population française²³ ».

La surcriminalité ainsi constatée s'explique certes en partie par la structure de la population étrangère (plus jeune et plus masculine que la population française) et par sa concentration dans les grandes agglomérations. Mais ces considérations démographiques et géographiques ne suffisent pas à rendre compte de l'ampleur du phénomène. Acquisitive et violente, la surcriminalité immigrée traduit le malaise physique et psychologique d'une population conduite au déracinement par des considérations économiques à courte vue²⁴. Il est d'ailleurs particulièrement significatif d'observer que le taux de la criminalité étrangère est fonction de la distance culturelle séparant la population allogène de la population d'accueil : au sein du groupe des étrangers on constate ainsi une sous-délinquance portugaise et une sur-délinquance algérienne, même si cette dernière mérite d'être interprétée à la lumière des différences intervenant dans son enregistrement par rapport à celui des autres groupes étrangers.

DE L'ANOMIE A L'ATOMISATION : LA SOCIETE COUPABLE

Etiologie de la crise

La progression générale des manifestations de désintérêt, de rejet et d'opposition violente à l'égard de la société n'est pas un effet sans cause. La compréhension du phénomène implique une appréhension correcte de ses origines.

La thèse qui consiste à établir un lien causal entre une situation économique défavorable et la montée de l'incivisme et de la délinquance acquisitive ne résiste pas à l'examen : au taux d'accroissement de la criminalité le plus élevé de ces dix dernières années (+14,3 % en 1972) correspondent un taux élevé d'expansion (5,9 %), un taux moyen d'inflation (6,2 %) et un nombre relativement faible de chômeurs (380 000)²⁵. On pourrait ajouter que la Suède, pays du bien-être matériel, de la prospérité économique et de la sécurité sociale, connaît un taux de criminalité *apparente* presque triple du taux français : 148,7 délits pour 1 000 habitants (150,6 à

²³ Bulletin d'information du ministère de l'Intérieur du 28-7-1976.

²⁴ Deux membres du Club de l'Horloge ont publié un bilan économique de l'immigration dans la revue du Corps préfectoral *Administration*, n° 91 - mars 1976.

²⁵ Bulletin d'information du ministère de l'Intérieur du 12 mai 1976.

Stockholm, contre 58 à Paris). Il convient donc de rechercher ailleurs l'origine de ce phénomène de société.

Les idéologues utopistes résolvent ce problème sans la moindre difficulté : c'est l'État qui est responsable des comportements antisociaux. Aliénant, répressif, frustrant, il rend mauvais l'homme bon : s'il n'y avait pas de policiers, il n'y aurait pas de bandits. « On a pu définir l'intellectuel de gauche comme un homme qui croit que, s'il arrivait au pouvoir, il n'aurait pas besoin de police²⁶ », note Alfred Grosser.

Cependant, il se trouve que l'histoire, l'ethnologie et la biologie modernes ont fait justice de ces théories fondées sur la référence à un idyllique « état de nature ».

Il existe néanmoins une relation étroite entre la délinquance actuelle, acquisitive, violente, urbaine, et notre société : une société marchande dont le but suprême est la course au bonheur matériel, et le moteur l'apparition incessante de sollicitations nouvelles ; une société dérégulée par l'affaiblissement des valeurs traditionnelles et l'éclatement des structures sociales ; une société déshumanisée par l'entassement urbain et les modes de vie artificiels. Mais cette responsabilité de la société ne doit pas faire perdre de vue l'existence déterminante, chez certains êtres, de tendances criminelles transmises par hérédité.

Personnalités criminelles et stimuli criminogènes

Il importe donc de réfuter les deux réductionnismes du milieu et de l'hérédité. On ne saurait parler, en règle générale, ni de criminels-nés ni de société criminelle : les tendances criminelles héréditaires prédisposent seulement certains sujets à être influencés par d'éventuels facteurs sociaux criminogènes. L'hérédité n'est qu'une potentialité que la société peut, selon les stimuli qu'elle émet, actualiser ou non.

Hormis les personnalités criminelles affirmées, heureusement rares, les criminels sont ordinairement des êtres aux tendances latentes que la société pousse à franchir brusquement le seuil de la délinquance. Le passage à l'acte délictueux résulte donc d'une convergence de l'hérédité et du milieu.

Comment la société peut-elle favoriser la transformation d'un individu en délinquant ou en criminel ? Par sa morphologie certes, mais aussi et surtout par ses valeurs. Le rôle de la démographie et de l'urbanisme dans le passage à l'acte n'est pas négligeable : la tentation criminelle ne peut qu'être plus grande là où les contacts sociaux sont plus fréquents, la promiscuité plus importante, les magasins plus nombreux, les richesses plus abondantes.

²⁶ *Le Monde*, 30 janvier 1976.

Mais c'est essentiellement l'éthique sociale lui est en cause dans le processus criminogène : l'effondrement des barrières légales, morales, culturelles, familiales, crée une situation favorable à l'actualisation des tendances les plus antisociales.

Selon le Professeur Jean Pinatel, « La criminologie a pour tâche spécifique d'expliquer comment et pourquoi certaines personnes ne sont pas retenues dans leurs actions par l'éventualité des sanctions²⁷ ». D'où l'importance des approches cliniques qui ont permis de définir la personnalité criminelle type par un certain nombre de traits invariants, de constantes déterminant le passage à l'acte : égocentrisme, imprévoyance et inconséquence, agressivité incontrôlée. La responsabilité de la société réside non seulement dans son inaptitude à juguler ces tendances mais, ce qui est plus grave, dans les encouragements qu'elle leur prodigue par certains de ses aspects : dégénérescence de la loi comme critère du comportement social, effritement de la volonté de prévoir et d'organiser l'avenir, incapacité de canaliser les instincts et l'affectivité de l'individu. C'est là qu'il faut chercher l'explication du désordre établi - qu'il se manifeste sauvagement par la délinquance ou plus sournoisement par l'incivisme.

Echec à la loi

S'il n'y a, comme on l'a vu précédemment, pas d'homme sans société, il ne saurait non plus y avoir de société sans loi. «Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses » écrit Montesquieu dans *L'Esprit des Lois*. Il n'y a pas d'exemple de vie en société sans un ensemble de normes réglant, fût-ce de manière rudimentaire, les rapports interindividuels. Et lorsque c'est à l'État, puissance publique, qu'incombe la responsabilité d'établir et de faire respecter les règles de la vie commune, à la délégation de volonté qui lui est consentie pour accomplir le dessein collectif correspond la concession, acceptée par chacun, d'une partie de ses virtualités. Fondée sur le désir de vivre ensemble en bénéficiant de la protection que l'autorité supérieure se doit d'assurer à tous, cette délégation de pouvoir est organisée et garantie par la loi.

Or on constate, dans l'évolution récente, un affaiblissement de l'adhésion générale à la loi et une tendance à considérer comme surannée la notion même de loi. Porteuse de menaces pour l'avenir de notre pays, cette dégradation trouve son

²⁷ Jean Pinatel, *La société criminogène*, Calmann-Lévy, 1971, p.101 et p.87 à 112, le passionnant chapitre « La société nouvelle est-elle criminogène ? ».

origine dans les profondes mutations du tissu social : elle est un phénomène de société.

Historiquement, le déclin de la loi est lié à un certain effacement du Parlement. La méfiance de l'exécutif à l'égard des Assemblées n'était d'ailleurs pas dénuée de fondements : toutes puissantes sous la III^e République, elles n'ont pas su éviter l'effondrement de 1940 ; composées de mandataires d'intérêts particuliers, elles se sont souvent avérées incapables de faire prévaloir l'intérêt général ; politiciennes, elles n'ont pas toujours su s'adapter aux exigences techniques d'une législation moderne. De nos jours, la confection d'une loi requiert des connaissances spécialisées que le législateur n'acquiert pas automatiquement avec la légitimité que lui confère le suffrage universel. Il en résulte que les textes législatifs sont aujourd'hui le plus souvent élaborés par des fonctionnaires d'administration centrale parfois plus préoccupés de perfection formelle que des éventuelles difficultés d'application.

C'est au lendemain de la seconde guerre mondiale que se manifeste le divorce entre la loi et son contexte humain : les causes majeures en sont la complexité et la prolifération des lois ainsi que leur inadaptation à l'évolution du corps social. Les grandes règles simples qui donnaient son sens à l'adage : « Nul n'est censé ignorer la loi » ont cédé la place à une formulation ésotérique truffée de références inconnues qui fait du texte législatif un labyrinthe dans lequel seul un technicien avisé peut se retrouver. Parallèlement, l'augmentation de l'intervention de l'État dans tous les domaines aboutit à une multiplication de règles dont l'enchevêtrement est encore aggravé par le foisonnement des exceptions de toutes sortes et des législations spécifiques. Cependant, incapable de prévoir et de maîtriser l'évolution sociale, la loi se contente de la constater et de l'entériner avec quelque retard : lorsqu'une disposition est devenue par trop contraire à la sensibilité moyenne du corps social, on l'adapte. Un décalage général se maintient ainsi entre les mœurs et les normes qui, au lieu de les encadrer, s'essouffent à les pourchasser. « Devant cet enchevêtrement de normes, écrit Jean Pinatel, l'homme en vient à penser que puisque tout est défendu, c'est en fait que tout est permis. Il en résulte un état d'anomie, une absence de normes, un vide moral²⁸ ».

La société anomique

La loi a perdu en prestige ce qu'elle avait gagné en complexité, en quantité et en mobilité : elle a perdu la majesté et l'intangibilité qui faisaient autrefois sa force. Après avoir été l'expression de la volonté nationale, elle se trouve aujourd'hui violemment

²⁸ J. Pinatel, *op. cit.*, p. 103.

contestée, et non plus seulement par quelques groupuscules révolutionnaires : des fractions toujours plus importantes du corps social éprouvent, à des degrés divers, la tentation de se substituer au législateur et à ses défaillances.

Si les partis d'opposition ont toujours voulu confronter leur conception de l'intérêt général à celle prônée par le gouvernement, cette légitime opposition cessait naguère face à une disposition législative adoptée à la majorité. Ce qui est inquiétant à présent, c'est que l'expression du sentiment majoritaire ne semble plus suffire à désarmer l'hostilité de la minorité : l'obstruction émanant des formations d'opposition tend aujourd'hui à se prolonger après le vote des textes législatifs, au mépris des règles de la démocratie.

De nombreux groupes de pression, professionnels ou autres, tendent à faire triompher leurs aspirations particulières au besoin contre l'intérêt général. C'est le cas des groupements professionnels qui réclament, pour leurs adhérents, le bénéfice de dispositions exorbitantes au regard du droit commun : ils s'efforcent de remplacer, comme source de la législation, la volonté nationale par le « privilège » au sens étymologique.

Plus ou moins structurées et légales, certaines organisations pratiquent enfin une contestation globale de notre système : la fiction rousseauiste de la démocratie directe, irréalisable dans la France actuelle, leur sert de prétexte à la remise en cause de notre légalité républicaine. Certains autres justifient le non-respect des règles par l'idée qu'elles ne seraient en réalité que des armes au service exclusif d'une classe. D'autres encore rejettent non seulement la « légalité bourgeoise » mais toute espèce de règle au nom d'une répulsion ontologique envers l'autorité.

Autant de formes de contestation qui ont en commun la prétention de faire échec au système légaliste actuel. Que l'on veuille changer la personnalité du législateur, modifier le fondement de la législation ou en supprimer le principe il s'agit en tout cas, dans la pratique, d'un refus de s'incliner devant le verdict du suffrage universel et d'une incitation ouverte à la désobéissance aux lois de la République. Le tout en vertu d'un pouvoir parallèle non issu des urnes, fondé sur la théorie de la minorité agissante.

La société sans volonté

Le phénomène général de dégénérescence de la loi est aggravé par une certaine incapacité des pouvoirs publics à faire respecter les règles qu'ils ont fixées. Face à la contestation violente et illégale, la crainte d'ajouter à la transgression de la loi, une déroute des forces de l'ordre ou de graves incidents, peut conduire à une forme de capitulation. De même n'harmonisant qu'avec retard l'évolution de la loi avec celle de

la société, l'autorité politique répugne néanmoins à réprimer les violations de dispositions devenues contraires aux mœurs ordinaires. Cette passivité peut même être volontaire : ainsi en est-il lorsque les groupements qui enfreignent la loi représentent une force politique qui soutient traditionnellement le pouvoir en place et qu'il importe donc de ne pas s'aliéner ; le gouvernement hésite alors à se livrer à une répression trop rigoureuse. De cet ensemble de manquements à la légalité subis ou tolérés par les pouvoirs publics, il résulte un effritement de l'adhésion à la loi dans la psychologie sociale.

Comment en serait-il autrement, alors que le recours à la violence, hier sévèrement réprimé, apparaît de nos jours aux niveaux national et international comme une garantie de représentativité et de sérieux ?

L'effet Arafat

Dans l'ordre international, il est désormais établi que le crime paie : les Palestiniens auraient-ils accédé à l'ONU s'ils n'avaient recouru, des années durant, au terrorisme aveugle pour attirer sur leur sort l'attention de l'opinion mondiale ? Une société internationale qui reconnaît le crime comme critère de représentativité entre dans un cycle infernal d'où elle ne pourra plus sortir. Le jeu est d'autant plus dangereux qu'il n'est pas possible d'admettre la violence subversive à l'extérieur sans favoriser son surgissement dans les institutions politiques et économiques intérieures. Ainsi, toutes les catégories socioprofessionnelles ont-elles progressivement appris à jouer au jeu du chantage et de la violence : syndicats à la recherche d'épreuves de force, cadres en état de guerre, petits patrons « poujadistes », etc.

Hier, l'incivisme violent se payait ; aujourd'hui, il paye. Il n'est pas inintéressant à cet égard, de rapprocher des affaires similaires qui se sont déroulées respectivement au début du siècle et de nos jours : entre les révoltes des vigneronns du Languedoc en 1907 et du Midi en 1976, entre les soulèvements régionalistes de Bretagne en 1903-1905 et de Corse en 1975, seules les circonstances sont comparables ; en revanche, tant les comportements des principaux intéressés (manifestants, gouvernement, opinion publique) que le bilan de ces affaires sont radicalement différents. La raison en est simple : le rôle dans la société de la violence, qu'elle soit catégorielle ou politique, s'est considérablement modifié.

Il s'agit là, estime Eibl-Eibesfeldt, d'un engrenage dangereux : « D'après Hassenstein, il ne faut pas s'attendre à ce que les provocations soient apaisées par la satisfaction des souhaits et des exigences présentées. Bien au contraire, ces capitulations ne font que provoquer de nouvelles escalades. L'agresseur veut se situer, déterminer son infériorité ou sa supériorité en mesurant les forces en

présence. Il ne faut pas compter qu'il s'imposera des bornes volontairement et sans lutte²⁹ »

A l'heure actuelle, si l'on en croit Alfred Grosser, « la violence est bel et bien rentable, à cause de son impact sur l'opinion publique et sur le pouvoir. Une motion, une pétition, une démarche pacifique, la télévision n'en parlera guère. Il lui faut, comme à la plus grande partie de la presse, du spectaculaire, du dramatique [...]. Pour attirer l'attention gouvernementale sur vos problèmes, pour obtenir des mesures, la violence est payante et, ici encore, créatrice de représentativité : molestez des percepteurs au lieu de revendiquer dans la légalité et vous serez reçu à l'Elysée³⁰ ! ».

C'est précisément ce problème de l'abaissement du pouvoir politique démocratique devant le contre-pouvoir des minorités que pose Michel Debré lorsqu'il demande, devant ses collègues du comité central de l'UDR : « A quoi bon un chef de l'État, un Parlement et un gouvernement désignés démocratiquement pour exercer l'autorité, si des minorités qui n'ont aucune base légitime peuvent agir impunément ?³¹ »

L'homme subjectif

Parmi les analyses de notre société anomique, l'une des plus pertinentes est sans doute celle, centrée sur l'homme lui-même, d'Arnold Gehlen³². A l'homme égocentrique, qu'il appelle l'« homme subjectif », l'anthropologue oppose la personnalité (*Persönlichkeit*) : Il observe que jamais les subjectivités, dans leur infinie différenciation, n'ont été aussi favorisées que dans notre société. Chaque homme pense en fonction de ses intérêts immédiats ; dominé par une subjectivité purement égoïste, centré sur le niveau de vie et les biens matériels, l'homme se laisse aller à son bon plaisir sans chercher ni à dominer sa situation ni à se dominer.

Il y aurait une grave confusion à identifier l'homme subjectif tel qu'il a été ici décrit à l'homme libre. Le développement des hommes subjectifs, ou sujets égocentriques, est contemporain de la massification des conditions de vie : tenants de l'égalitarisme, les sujets égocentriques s'accommodent fort bien d'une irresponsabilité bureaucratique. Ici apparaît le plus extraordinaire paradoxe de notre société de

²⁹ Eibl-Eibesfeldt, *op. cit.*, p. 117.

³⁰ *Le Monde*, 30 janvier 1976.

³¹ Comité central de l'UDR du 15 mai 1976.

³² Arnold Gehlen, *Die Seele in technischen Zeitalter*, Editions Rororo, 1957.

masse : jamais les lois n'ont manifesté une telle tolérance à l'égard des subjectivités les plus diverses - jamais non plus il n'y a eu si peu de personnalités.

Le conformisme social et l'absence de normes de comportement ne sont pas favorables à l'apparition de personnalités au sens où l'entend Arnold Gehlen. Une personnalité, c'est l'homme libre par excellence, capable de maîtriser son destin par une forte volonté : or cette volonté ne peut se forger qu'au sein d'une société aux normes solides. La personnalité est le produit d'une civilisation ; l'homme égocentrique est le produit d'une masse orpheline de sa civilisation. L'absence de normes le contraint à se reposer sur sa seule opinion immédiate.

L'homme labile

Définie par Jean Pinatel, « la labilité est essentiellement manque d'inhibition, légèreté et imprévoyance, abandon à l'impression du moment, absence de réflexion sur les conséquences entraînées par les actes³³ ». Le manque de volonté manifesté par la société dans la défense de ses normes collectives aggrave les tendances labiles des personnalités criminelles : dans un monde où le crime semble de plus en plus payant, l'individu s'y abandonne volontiers sans prendre la peine de réfléchir aux conséquences de ses actes. Cette tendance est encore consolidée, il faut le dire, par le caractère « instantané » des sociétés actuelles. Prospectives, assurances, sécurité sociale, retraite : tout y est prévu et organisé à tel point que l'homme n'a à s'occuper de rien et peut vivre entièrement dans l'instant présent. Il se consacre alors à l'automobile, la presse, la radio, la télévision, entièrement axées sur le passager et l'événementiel. Installé dans le fugitif, il reçoit constamment des stimuli qui le poussent à l'acte subit, irréfléchi et peut-être fatal...

L'impunité criminelle

« Tout le monde se laissait faire. On ne pouvait plus s'arrêter » telle est la seule explication que fournira aux policiers le jeune Jean-Pierre après son crime. Elle montre assez le caractère décisif de la facilité et de l'impunité dans l'escalade du vol au meurtre. Naturelle aux personnalités criminelles, la tendance à la labilité est évidemment encouragée par le fait que la société ne leur laisse pas percevoir la punition de leurs actes comme prochaine, ni comme certaine.

Directeur de l'Institut de Criminologie de Paris, Jacques Léauté explique en ces termes le processus de transformation d'un individu en assassin : « Dans notre société, l'occasion fait le larron ! Prenons le cas du crime crapuleux, le plus répandu.

³³ Jean Pinatel, *op. cit.*, p. 104 à 105

Ce crime est le produit de l'escalade d'une carrière de voleur. Au départ, il y a donc un vol, un simple vol. Souvent impuni d'ailleurs. Un second peut-être, puisque tout se passe bien. Et un troisième, voire un quatrième, avant que la société donne son premier avertissement. Il vient du commissaire de police qui dira simplement à l'apprenti criminel : « Attention » ! Car généralement, il ne donnera pas suite. Déjà pourtant un double pli est pris : celui d'obtenir de l'argent sans travailler et celui de l'impunité qui va l'amener à parier de plus en plus sur sa chance. Tout l'y entraîne : la première fois qu'il sera arrêté, le tribunal ne le condamnera qu'à une peine avec sursis. Du coup, il minimisera les risques d'une condamnation ferme. Quand elle survient, c'est un retournement total de situation dans son profil de carrière. La prison est pour lui un véritable centre de formation professionnelle. C'est là qu'il va apprendre à se recycler dans le crime³⁴ ».

La démission des autorités, la timidité des sanctions et surtout leur retard, la publicité faite à la violence et la prime attribuée au crime créent sans doute un climat propice à la contagion de la délinquance : pourquoi continuerais-je à travailler obscurément pour un salaire modeste, coincé entre mon chef du personnel et mon inspecteur des impôts, alors qu'émeutiers et preneurs d'otages, terroristes et criminels obtiennent des gouvernants du monde entier ce qu'ils veulent ?

La société antisociale

Outre l'égoïsme et la labilité, la personnalité criminelle se caractérise, selon Jean Pinatel, par une agressivité « sauvage » et l'indifférence affective qui en est la conséquence. Phénomène naturel, l'agressivité n'est pas mauvaise en tant que telle : maîtrisée et canalisée par des institutions culturelles adaptées, elle s'appelle dynamisme ou créativité et permet d'atteindre un but en triomphant des obstacles.

Mais dans notre société, cette agressivité naturelle se trouve soumise à un rude traitement : exacerbée par les frustrations nées d'un mode de vie artificiel (surdensité urbaine, rythmes de travail, besoins factices, etc.) elle est livrée à elle-même par une société sans normes ni volonté, incapable de la canaliser vers une quelconque éthique.

A rage de l'enthousiasme et de l'idéal, trop de jeunes se retrouvent sans but, sans espérance et sans effort à accomplir : c'est dans de telles conditions que l'agressivité naturelle se transforme en une sorte de fureur parfois destructrice.

³⁴ *Le Point*, 16 décembre 1974

Il serait erroné, en effet, de croire que les pulsions agressives de l'être humain disparaissent devant une tolérance absolue ou la possibilité d'accomplir tous ses désirs : l'agressivité est essentiellement un comportement d'exploration destiné à mesurer les limites de la tolérance de l'environnement social et à découvrir ainsi les normes de comportement requises par la société considérée. C'est pourquoi, faute de réaction de la part de l'environnement, l'agressivité exploratrice, loin de disparaître, s'intensifie.

Asocial et déraciné, victime de sa propre agressivité non canalisée, l'homme contemporain est trop souvent prêt à tous les laisser-aller, de l'incivisme à la délinquance et au crime. « Nous autres éthologistes, écrit Eibl-Eibesfeldt avons à maintes reprises insisté sur la nécessité d'un contrôle de l'agressivité [...]. Etres culturels par essence, nous sommes en mesure de créer les superstructures culturelles nécessaires pour contrôler aussi les comportements qui sont innés en nous³⁵. » Seule l'existence de normes sociales solides pourra rendre à l'agressivité naturelle sa fonction la plus nécessaire à l'espèce : la créativité.

³⁵ Eibl-Eibesfeldt, *op. cit.*, p. 276.

3 - LE VERTIGE ETHIQUE

*Quiconque lutte dans l'unique espoir
de biens matériels ne récolte rien qui vaille.*

Saint Exupéry

Effondrement démographique et désagrégation sociale : il ne paraît pas possible de considérer sérieusement ces symptômes de la crise des sociétés libérales européennes comme des phénomènes spontanés, des effets sans cause. Il est donc indispensable de prolonger le constat par un essai d'explication : comment ces seuils de rupture ont-ils pu être atteints ? Dans quelles perturbations trouvent-ils leur origine ?

Le malaise européen est avant tout éthique : telle est la conclusion à laquelle on parvient en remontant à ses sources. L'effondrement des normes sociales de l'Europe libre fait vaciller la civilisation dont elle était le fondement.

L'engrenage

Précipitée par le phénomène récent, déséquilibrant pour la psychologie sociale, du cloisonnement des âges, la « rupture de la tradition¹ » se manifeste notamment par le déclin des normes civiques et religieuses, qui sont les régulateurs de toute vie sociale. On assiste à une remise en cause globale de notre culture au nom d'un utopique retour à la conception rousseauiste de la nature, qui s'appuie sur le snobisme décadent du dénigrement et du renoncement.

Or « sans le squelette de soutien qui détermine son appartenance à une civilisation et son droit à en partager le patrimoine, l'homme, de par sa nature même un être de civilisation, ne pourrait purement et simplement pas exister. L'imitation de l'enfant se perpétue chez l'adulte de sorte qu'il s'oriente sur un modèle et se sent identique à ce modèle en tant que porteur - en tant que possesseur - de sa civilisation. Sans ce phénomène d'identification à un transmetteur de tradition, l'homme ne pourrait avoir de véritable sentiment de son identité. Le moindre paysan « sait qui il est » et en est fier. La recherche désespérée d'une identité qui va aujourd'hui jusqu'à faire l'objet d'articles dans la presse quotidienne, les « *identity problems* » de la jeunesse actuelle, ne sont que les symptômes d'un trouble survenu dans la transmission des traditions culturelles. Quand un être jeune a perdu l'héritage culturel de la civilisation

¹ Konrad Lorenz, *Les huit péchés capitaux de la civilisation*, Flammarion, 1973, chapitre VII : La rupture de la tradition, p. 103 à 124.

dans laquelle il a grandi et qu'il n'a pas trouvé de substitut dans une autre civilisation, il lui est impossible de s'identifier à qui que ce soit, il n'est effectivement rien ni personne et c'est ce qu'on peut voir aujourd'hui dans le vide désespérant qui se lit sur le visage de beaucoup de jeunes gens. Qui a perdu l'héritage culturel de sa civilisation est véritablement un déshérité² ».

La civilisation européenne se trouve ainsi prise dans un engrenage qui risque de la conduire tout droit à l'autodestruction. La non-transmission de toute hiérarchie des valeurs aboutit en effet à la submersion de la vie sociale par les valeurs d'argent. Les évidentes insuffisances de cette morale marchande renforcent alors le camp des adversaires de notre société de liberté, qui s'emparent progressivement du pouvoir culturel à l'aide d'utopies mobilisatrices. Cet ahurissement intellectuel ne fait que préparer et annoncer la révolution collectiviste.

LA RUPTURE DE LA TRADITION

La ségrégation des âges

Les différents âges de la vie sont de nos jours l'objet d'une dissociation théorique et pratique à la fois : considérés comme autant de conditions sociales, ils subissent dans la vie quotidienne une ségrégation (logement, etc.) qui favorise largement le processus de rupture de la tradition.

Il est vrai que l'adolescent se trouve placé, par nature, dans une situation particulière : sa personnalité ne peut se développer et s'épanouir qu'en s'affirmant face à ses parents et à ses maîtres, voire contre eux. Par une réaction naturelle, il rejette momentanément comme un carcan étouffant la tradition dans laquelle il a été élevé : normes culturelles de comportement, us et coutumes familiaux. Mais tout aussi naturellement, à l'issue de cette crise liée à la puberté, le jeune homme connaît un regain d'affection pour son environnement familial et culturel et les valeurs traditionnelles de son groupe, auquel il peut alors s'intégrer en adulte responsable.

Absolutisation de la jeunesse

De ce phénomène normal et passager de contestation, la société actuelle menace de faire un véritable mouvement de subversion mettant en péril l'intégrité future du groupe social. Dominée par une morale prosaïque et marchande, elle est en effet dans l'incapacité d'offrir à la jeunesse des valeurs dignes d'entraîner son adhésion et

² Konrad Lorenz, *L'envers du miroir : une histoire naturelle de la connaissance*, Flammarion, 1975, p. 276.

de galvaniser son ardeur. Un tel vide éthique ne manque évidemment pas d'être comblé par des groupes contestataires qui, cristallisés autour d'utopies mobilisatrices, se livrent à un véritable détournement de mineurs : ils utilisent leur idéalisme pour les orienter soit vers la marginalisation (beatniks, hippies, sectes orientalisantes) soit vers la politisation (d'où l'itinéraire écologique du vert au rouge : protection de la nature = défense du Larzac = attaques contre l'armée). Quantitative et marchande, la société actuelle est directement responsable de cette récupération : c'est parce que la jeunesse ne peut trouver dans ce désert éthique de quoi étancher sa soif d'idéal qu'elle se tourne pour le fuir vers la contestation.

Ainsi se constitue ce que Konrad Lorenz nomme une « pseudo-espèce » : cessant d'être un simple âge de la vie, la jeunesse devient une condition, une classe, presque une espèce particulière ; une « race de têtards », comme a pu l'écrire un professeur à l'Université de Vincennes³. Elle a son vêtement, son langage, ses rites et se caractérise par une aversion violente envers tout ce qui n'est pas « jeune ». Cette absolutisation de la jeunesse est encouragée concurremment, comme le note Maurice Druon, par notre société et par ses adversaires marxistes : « La publicité et la propagande se sont curieusement combinées pour faire apparaître la jeunesse comme une classe à part. L'économie capitaliste lui invente des désirs pour lui placer des produits ; le monde marxiste stimule ses insatisfactions pour lui placer des idéologies⁴ ». Ce n'est d'ailleurs pas, on le verra, le seul cas de complicité objective de la publicité et de la propagande.

Marginalisation de la vieillesse

Comment s'étonner, dans un tel contexte, que la vieillesse, « temps d'inutilité, donc de déchéance et de mépris » (*ibid*) tende à se transformer en ghetto ? En la nommant pudiquement « troisième âge », on jette un « manteau de Noé » linguistique sur ce qui semble être devenu une maladie honteuse. Dans le même temps, le principe de ségrégation est de plus en plus appliqué entre les classes d'âges : les personnes âgées vivent seules, à l'écart de la « famille » nouvelle formule, souvent dans de lointains bourgs provinciaux ou à la campagne.

Il est clair que l'absolutisation de la jeunesse comme condition sociale, état de grâce et droit imprescriptible tout à la fois, implique que le vieillissement soit perçu dans la psychologie sociale comme une déchéance aussi injuste que cruelle. Il en résulte un déséquilibre des mentalités qui se manifeste notamment dans une certaine

³ Claude Alzon, *La mort de Pygmalion*, Maspéro, Cahiers Libres, 1974, p. 274-275.

⁴ *Le Monde* du 24-12-75.

inaptitude psychologique à mûrir, à se fixer, à choisir un métier : un refus de vieillir qui est un refus de la vie même. Ainsi les « papas-à-fils » goûtent-ils aux joies du recyclage en se mettant malhabilement à l'école de leurs enfants, tandis que de jeunes vieillards défilent dans la rue à vingt ans pour exiger la retraite à soixante ans. Divorces, dépressions et suicides sont trop souvent le lot de ces adultes infantiles et de ces adolescents prolongés que le cloisonnement des âges et la marginalisation sociale de la vieillesse ont désaxés.

Fin de l'éthique républicaine

Il y a interaction entre cette nouvelle ségrégation des âges de la vie et le déclin progressif de ce qu'on peut nommer « éthique républicaine », c'est-à-dire l'ensemble des normes de comportement liées au système de valeurs civiques de notre société.

Ainsi l'instruction civique, enseignement postiche d'une demi-heure hebdomadaire, est généralement considérée comme une récréation tant par les élèves que par le corps enseignant ; à vrai dire, seuls quelques professeurs révolutionnaires la prennent encore au sérieux.

C'est par contre l'enseignement tout entier qui contribue à diffuser dans la nation les valeurs négatives de la contestation, par un mécanisme qu'a fort bien décrit Raymond Ruyer dans son ouvrage sur *Les nuisances idéologiques*⁵. Dans un message d'exaltation, par rapport à la société aliénante, d'une société nouvelle où personne ne serait plus objet, les esprits retiennent essentiellement « sortez de la société aliénante et cassez-la », bien plutôt que « participez à la construction » : tant il est vrai que, là comme ailleurs, « l'élément négatif de l'information est beaucoup plus vite efficace que l'élément positif ».

L'Église désaffectée

Le déclin de la tradition chrétienne occidentale a suivi pour sa part un processus historique auquel les phénomènes de déracinement ne sont pas étrangers. L'exode rural, tel qu'il s'est manifesté jusqu'à une époque récente, lié à une urbanisation intense, a très gravement perturbé les traditions religieuses des deux dernières générations. En effet, le déracinement géographique manifeste a entraîné un déracinement psychologique. Les grands événements d'un village sont connus de chacun. Pour les cérémonies familiales - naissance, mariage, enterrement - tous se rassemblent à l'église et au cimetière, la mairie restant un lieu plus administratif. Pour les fêtes publiques : mairie, monument aux morts, place du village. Rien de cela

⁵ Raymond Ruyer, *Les nuisances idéologiques*, Collection « Liberté de l'esprit », Calmann-Lévy, 1971.

n'existe plus dans les grandes cités et les villes modernes : l'église, neuve, n'attire plus « par tradition », le cimetière est souvent hors de la ville, à peine visité en novembre, personne ne reconnaît plus les siens sur le monument aux morts - quand il existe - et la mairie ne sait plus jouer un rôle d'animation suffisant.

Les jeunes générations manifestent de nos jours un détachement croissant à l'égard de la religion et on constate, particulièrement dans le clergé séculier, un effondrement des vocations. Comme celui de l'uniforme, le prestige du sacerdoce semble en voie de disparition même auprès des populations rurales. Quoi qu'il en soit, la situation est aujourd'hui telle que bien des prêtres doivent desservir plusieurs paroisses à la fois, tandis que les seuls jeunes gens à poursuivre encore dans celles-ci une activité quelconque le font pour des raisons essentiellement militantes et non religieuses.

Une religion intellectualisée

La crise de la religion catholique a une dimension idéologique dans la mesure où son intellectualisation actuelle se fait au détriment de l'élément rituel, nécessaire tant à l'épanouissement de la foi populaire qu'à la cohésion de la communauté humaine. Dès lors, la religion tend à devenir l'apanage de milieux éclairés disposant de la culture et de la réflexion indispensables à l'élaboration d'une conception « idéologique » de leur foi (intégrisme, progressisme, etc.), tandis que se répand dans les couches populaires, notamment urbaines, un sentiment de vide spirituel qui ne peut qu'accélérer le processus de désagrégation sociale.

Toujours plus coupé de sa base populaire, le néo-christianisme façon Taizé se présente comme un interminable discours dans lequel l'idéologie sociale l'emporte sur la tradition religieuse et la pratique d'un engagement politique ou syndical sur la morale religieuse ou le culte collectif.

Cette tentation de l'action politique est donnée comme un retour au christianisme des origines. Mais l'ouverture d'une partie de l'épiscopat aux idées à la mode aboutit dans les faits à un éclatement du clergé dont les attitudes diverses, en divisant les fidèles, précipitent le déclin de la norme religieuse dans la société : alors que les uns se consacrent au soutien aux prisonniers chiliens ou au programme commun de la gauche par référence au christianisme originel, les autres luttent contre l'avortement au nom de la tradition philosophique et morale du catholicisme. Cet état de fait est

d'ailleurs déploré aussi bien dans certaines sphères religieuses que dans certains milieux laïcs⁶.

Dans le même temps, la respectable volonté d'ouverture et d'œcuménisme manifestée par l'Église catholique se traduit dans les faits par sa dénaturation, la perte de sa spécificité : églises-bunkers, simplification du culte, réduction du cérémonial au profit des Écritures et du prône, et jusqu'à l'adoption du costume de clergyman sont autant de réformes marquées par une volonté d'abstraction et d'intellectualisation contraire à l'identité catholique traditionnelle. L'art religieux subit une évolution convergente avec la construction d'églises-hangars qui ne parlent plus à l'esthétique populaire, qu'il s'agisse de chapelles d'accueil dépourvues d'âme, semblables à des salles d'attente, ou d'architectures mondialistes « posées » ici ou là sans tenir compte du paysage ni du substrat culturel local. De Saint-Bertrand de Comminges à Notre-Dame du Haut de Le Corbusier⁷, c'est toute cette évolution qui est résumée : après avoir été le reflet des richesses de l'âme populaire locale, l'art religieux se présente aujourd'hui comme une architecture mécanique et déracinante.

Il est particulièrement inquiétant de constater que ce déclin de l'Église s'accompagne d'un bouillonnement de sectes totalement étrangères à notre héritage culturel. On peut en effet en conclure que ce n'est pas la notion même de religion qui connaît une profonde désaffection dans nos sociétés occidentales, mais précisément le caractère occidental de cette religion. De la même façon, ce n'est pas toute éthique qui est aujourd'hui contestée, mais bien l'éthique républicaine en ce qu'elle peut servir de fondement à notre société politique. La crise de civilisation que nous traversons est donc une crise de conscience : une remise en cause systématique de l'ensemble des normes culturelles, civiques ou religieuses de la société européenne.

Du relativisme au négativisme

On en arrive aujourd'hui à une situation dans laquelle, les structures de la vie communautaire éclatant les unes après les autres (famille, entreprise, village), l'individu tend à adopter face à tous les groupes sociaux un même comportement égoïste et incohérent : l'adolescent critique ses parents, l'employé conteste les directives de son supérieur, le villageois sape l'autorité du maire qu'il a élu, les états-majors de partis politiques ne contiennent plus leurs troupes, l'autorité de l'État se désagrège.

⁶ En septembre 1976, Me Richard Dupuy, grand-maître de la Grande Loge de France, a déploré la rupture de la tradition dans l'Église.

⁷ Chapelle de Ronchamp en Haute-Saône.

Pour séduisante qu'elle soit, la thèse du « seuil d'incompétence » ne suffit pas à rendre compte de cette multiplication des phénomènes de contestation. Selon ses tenants, il existe forcément, dans les activités reposant sur des bases intellectuelles de complexité croissante (phénomènes de gestion et d'organisation, etc.), un seuil au-delà duquel celui qui détient l'autorité, incapable de continuer à assurer sa tâche, n'est plus respecté, donc plus obéi par ses subordonnés. Mais on imagine difficilement un dépassement simultané de ce seuil par tous les détenteurs d'autorité... Or la contestation les atteint tous.

Il convient donc, pour éclairer cet individualisme forcené, ces refus de la hiérarchie et de l'autorité, d'ajouter à la notion objective d'incapacité de celui qui commande celle, subjective, de doute de celui qui obéit. Le développement scientifique a eu pour conséquence une vague de démythification qui a conduit les élites au relativisme et à l'« à quoi bon ? ». Une mauvaise compréhension des sciences humaines, et notamment de l'ethnologie, présente ce risque de détournement de l'esprit scientifique : l'étude d'autres cultures ne peut-elle mener l'ethnologue, en considérant sa culture comme objet d'étude parmi d'autres, à relativiser sa valeur ?

Camouflée en logique scientifique, une idéologie sous-jacente peut ainsi transformer l'ethnographie en bélier contre la société occidentale. L'étude des mœurs de telle tribu amazonienne suffit alors pour remettre en cause les nôtres : pourquoi l'autorité du père serait-elle chez nous absolutisée alors qu'elle est avantageusement remplacée, ici et là, par celle de l'oncle maternel ou de tel autre membre de la tribu ? Ainsi glisse-t-on insensiblement du relativisme scientifique à la négation des fondements de notre société.

Le snobisme du déracinement

Si l'on en croit Henri de Montherlant, « le snobisme, né de l'abaissement de l'intelligence, sans parler du manque de caractère, est social, politique, religieux, culturel, médical, économique. Il s'insinue partout, mène à tout, mène tout⁸ ». On ne saurait s'étonner, dans ces conditions, qu'il s'en prenne à la civilisation elle-même avec une inconscience suicidaire.

Par l'intermédiaire de films, de reportages télévisés ou photographiques assortis de commentaires ultra-vulgarisateurs, les études ethnographiques sus-mentionnées, axées sur la relativisation de notre civilisation, sont en effet répandues dans le public où elles donnent trop souvent lieu à des réactions de snobisme anti-occidental.

⁸ *Le treizième César.*

Modes vestimentaires excentriques et exotisme alimentaire, s'ils ne constituent pas des prises de position politiques conscientes, n'en sont pas moins révélateurs d'un certain état d'esprit : comment ne pas déceler chez ces jeunes Européens en djellaba le refus de leur civilisation et la fascination décadente pour tout ce qui lui est étranger. Comme l'écrit Jacques Ellul : « Le déguisement est la négation de soi sans se retrouver dans un autre [...]. Simple rejet sans rien changer et s'il n'y a pas suicide, il y a seulement dérision⁹ ».

Cette crise est à la fois sénile et puérile : à voir ces individus apparemment retombés en enfance tout abandonner pour « un jouet » nouveau, on serait tenté de diagnostiquer une sorte de régression infantile. Mais cette attitude n'est pas la saine curiosité de l'enfant qui s'affirme progressivement par rapport à un environnement qu'il découvre ; il s'agit au contraire d'un vertige du doute, d'une négation de soi-même par l'exaltation de l'autre. Une civilisation essoufflée, épuisée, rejette son identité et se coupe volontairement de ses racines.

Ethologues et biologistes du comportement ont mis en lumière une des raisons essentielles de cette disposition suicidaire en démontrant l'existence de liens profonds entre hiérarchie, autorité, territoire et personnalité. L'autorité sur un territoire confère à l'individu une identité et par la même le sens de l'autorité d'autrui sur d'autres territoires ainsi que de la hiérarchie nécessaire dans les territoires collectifs. Le déracinement annonce toujours la perte de ce sens social, la rupture de la tradition et l'absence de normes : l'individu sans territoire ou sans conscience suffisante de celui-ci perd son identité et sa capacité à fonder où que ce soit son autorité. Au nom de quoi reconnaîtrait-il encore l'autorité d'autrui comme légitime ? Ainsi devient-il la proie facile de ceux qui dissimulent leurs projets totalitaires sous une grossière démagogie égalitaire ou exotique.

Le déracinement se nourrit lui-même, et son aboutissement peut d'ores et déjà être envisagé : indien et africain, catholique et taoïste, homme et femme tout à la fois, le citoyen du monde sera chez lui partout - et nulle part.

L'Europe en sursis

Compte tenu des circonstances géopolitiques, le malaise que connaît l'Europe – né de la trahison de ses origines – pose directement le problème de sa survie en tant qu'entité politique indépendante et modèle de civilisation.

⁹ Jacques Ellul, *La trahison de l'Occident*, Calmann-Lévy, 1975, p.73.

Les régimes politiques libéraux se trouvent aujourd'hui isolés sur la carte politique du monde, que ce soit dans les organisations internationales ou sur la scène diplomatique. Il convient d'ajouter que ces nations : Europe occidentale et Amérique du Nord, Australie et Nouvelle-Zélande, Japon, loin d'être animées par une idéologie conquérante, sont minées de l'intérieur par la séduction qu'exercent sur leurs élites intellectuelles et une partie de leur opinion publique le vocabulaire magique des propagandes totalitaires (progressisme, décolonisation, sens de l'histoire).

Berceau de la liberté, l'Europe est aujourd'hui son foyer le plus menacé par l'impérialisme communiste. Ni l'absence de complexes qui caractérise les partis communistes occidentaux (et notamment le PCF : « Liberté, j'écris ton nom ») dans leur « combat acharné pour les libertés », ni leur habilité à distinguer les libertés authentiques des libertés « formelles », ne doivent en effet nous abuser. D'une part, pour être formelles, les libertés « bourgeoises » n'en constituent pas moins les conditions premières de toute véritable démocratie politique (droits de l'opposition, statut de la presse, conditions de l'emprisonnement politique). Il ne faut pas oublier, d'autre part, que le communisme soviétique et assimilé s'est étendu, depuis 1917, par une série d'interventions extérieures allant jusqu'à la guerre de conquête : pays de l'Est, Corée, Cuba, Vietnam, Angola.

L'Union soviétique ne fait que poursuivre, mais à un rythme accéléré, l'expansion territoriale et maritime entreprise par la Russie des tsars : elle aborde sa phase impériale au moment même où l'Europe a cessé de croire en ses propres valeurs.

Il ne faut pourtant pas s'y tromper : pour l'essentiel, la menace qui pèse actuellement sur les régimes politiques libéraux vient d'eux-mêmes, des atteintes idéologiques, culturelles et morales qui sont portées de l'intérieur aux fondements du pluralisme. Ce dernier, symbole de l'identité européenne, trouve son origine dans les qualités morales et intellectuelles des Européens : alliance de la force et de l'ouverture d'esprit, la « vertu » caractérise le Romain aussi bien que l'homme de la Renaissance.

Or il semble que les termes de cette vertu européenne soient aujourd'hui inversés : l'homme d'action est tolérant mais sans caractère, et l'homme de pensée plus agressif que tolérant. L'action y perd en force et la pensée en intelligence.

Ayant ainsi perdu les qualités personnelles et la liberté intellectuelle qui faisaient la vigueur de leur civilisation, comment les Européens ne ressentiraient-ils pas, dans la coquille vide qu'est devenue leur société, un vertige suicidaire ?

LA SOCIETE MARCHANDE

La Tradition trifonctionnelle

Les travaux des grands linguistes et historiens contemporains, et plus particulièrement ceux d'Emile Benveniste et du Professeur Georges Dumézil, ont établi que l'ensemble des anciennes sociétés européennes étaient organisées selon un même système trifonctionnel. La fonction politique et religieuse (cumulant savoir et pouvoir) et la fonction guerrière se complétaient dans l'exécution des missions de service public : religion, justice, science, souveraineté, défense, police. Ces missions d'intérêt général conféraient naturellement aux deux premières fonctions une respectabilité et des devoirs particuliers. La troisième, la fonction productive, rassemblait le reste des activités sociales (production, commerce, échanges, etc.).

A chaque âge de l'histoire européenne se retrouve l'empreinte de cette conception de l'organisation sociale : Jupiter, Mars et Quirinus¹⁰ à Rome ; *oratores, bellatores et laboratores* à l'époque médiévale ; Clergé, Noblesse, Tiers-Etat sous l'Ancien Régime. La Révolution française, si elle a supprimé les privilèges de naissance et l'hérédité des fonctions, n'a pas porté atteinte au principe trifonctionnel en lui-même. Sous la III^e République, par exemple, en raison même des tâches d'intérêt public qui leur étaient confiées, les citoyens chargés des fonctions de souveraineté et de défense avaient droit à des honneurs et étaient soumis à des obligations spécifiques : ainsi en était-il des hommes politiques élus de la nation, des juges, des enseignants, des militaires, des fonctionnaires. La conception trifonctionnelle de la société sous-tendait la clarté du droit français d'alors, qui distinguait nettement droit public et droit privé, règlements et contrats, intérêt général et intérêts particuliers.

La République a maintenu les trois fonctions sociales en les empêchant de se transformer en castes : si elle a permis l'égalité des chances d'accès à ces différentes fonctions, elle a aussi attribué aux deux premières un statut particulier (statut de l'élu, du juge, du professeur, du militaire, du fonctionnaire). Parce que les fonctions souveraine et guerrière étaient garantes des libertés, leur respectabilité et leur autorité ne pouvaient en aucun cas être mises en cause : telle était, et telle est toujours la conception républicaine de l'État.

Rompant avec une tradition séculaire, les sociétés européennes contemporaines ont bouleversé leur organisation trifonctionnelle en laissant progressivement l'argent submerger toute vie sociale. Un tel réductionnisme « unifonctionnel » n'est pas

¹⁰ . Georges Dumézil, *La religion romaine archaïque*, Payot, 1974.

seulement dangereux en soi, par le déséquilibre qu'il provoque dans l'organisation sociale et la hiérarchie des valeurs. En faisant de l'économie la mesure de toute chose, il ouvre la voie aux contestations égalitaires marxistes.

La liberté frappée

Il serait évidemment sommaire de prétendre condamner le principe même de l'argent ou de nier son éminent rôle historique dans le développement des sociétés. C'est en Lydie, au confluent des grandes routes d'Asie et du monde méditerranéen que, selon la tradition, le roi Gygès frappa les premières pièces de monnaie. Cependant, leur usage fut répandu par les cités grecques : Argos, Egine, Corinthe, Samos, Athènes. Partout et toujours, l'emploi de l'argent a multiplié les échanges commerciaux et favorisé la consommation individuelle, contribuant ainsi à l'expansion économique et politique. Athènes doit en partie son prodigieux destin à son économie monétaire - l'une des premières du monde. L'essor artisanal, commercial et financier des XIV^e et XV^e siècles précéda et prépara la Renaissance. Le développement économique de l'Europe au XVI^e siècle fut largement favorisé par l'afflux d'or et d'argent du Nouveau Monde. Fondé sur le profit, indice d'efficacité de l'entrepreneur, le système de la libre entreprise a notamment permis la révolution industrielle.

Dans l'histoire européenne, libertés économiques et politiques ont constamment été liées : dans l'Antiquité, parmi les conditions d'accès à la citoyenneté figurait l'enrichissement ; le développement urbain a entraîné au Moyen-Age celui des franchises, et le libéralisme économique du XIX^e siècle a eu pour corollaire naturel l'extension progressive des droits politiques.

« L'argent, c'est de la liberté frappée » : la maxime de Dostoïevski est amplement justifiée par l'histoire. En économie de marché, le consommateur peut affecter librement les sommes dont il dispose aux achats qu'il souhaite effectuer. Pour chacun, l'argent apparaît comme un moyen technique d'effectuer en toute indépendance les choix que le troc limite et que le rationnement supprime. Il est donc, à cet égard, légitime d'opposer l'économie de marché, comme favorisant l'exercice des libertés, au collectivisme, système primitif qui réalise l'équilibre économique par la conjonction de la planification centralisée et de la file d'attente.

L'étalon-argent

Propice au développement historique et à l'épanouissement des libertés, l'argent ne met en péril l'équilibre de la vie sociale que si, outrepassant les limites techniques de son rôle, il en vient à constituer le critère préférentiel de jugement d'un individu ou d'une société.

Athènes et Corinthe ont bénéficié d'économies monétaires ; Venise comme Gênes furent de grands ports. Cependant, parce qu'elles n'étaient pas uniquement des puissances commerciales, seules Athènes et Venise sont entrées dans l'histoire. Par excès d'esprit marchand, après avoir joué un rôle historique de premier plan, les Provinces-Unies des Pays-Bas, les villes hanséatiques, et aujourd'hui la Grande-Bretagne auront connu le déclin. Recroquevillée sur l' «étalon-argent », la nation qui fut celle de Guillaume d'Orange, déçoit ceux qui admirent son passé par son utilitarisme à courte vue.

Cette invasion de la société par les valeurs d'argent aux époques récentes a été rendue possible par la conjonction de trois conditions fort bien analysées par le Professeur François Perroux : « une philosophie individualiste régnant sous des formes banalisées dans la société [...], une morale diffuse de type égalitaire héritée des utilitaristes anglais et imprégnant les démocraties parlementaires [...], une expression mathématique qui est celle de la mécanique de l'époque¹¹ ».

L'impérialisme du vide

En un demi-siècle, parce que leur impérialisme n'était que défensif (protéger, et non étendre, le monde libre) et mercantile (imposer des produits, un mode de production et de consommation), les États-Unis sont passés de l'expansion au retrait, du flux au reflux. N'ayant pas su proposer au monde autre chose qu'une civilisation sans culture, un « impérialisme du vide » selon l'excellente expression d'André Piettre¹², ils s'effacent tout naturellement aujourd'hui devant l'Union soviétique sur la scène mondiale. Ainsi que l'explique le Professeur Piettre, « miné de l'intérieur, sans véritablement d'assises culturelles, sans autre support qu'une idéologie défensive - la sauvegarde de la liberté dans le monde - au moment même où dans les consciences la liberté perdait son sens, l'impérialisme américain s'est heurté à un autre impérialisme également armé, mais porteur d'une idéologie autrement offensive, autrement sûre de soi, autrement conquérante ! Le paradoxe des paradoxes est que cette idéologie n'est finalement qu'une sorte d'américanisme renversé. Même culte de la technique, même technocratie renforcée par l'unicité du pouvoir, même matérialisme pratique (auquel s'ajoute ici la théorie) et même visée finale vers un paradis général de la consommation de masse... Les moyens seuls diffèrent, qui n'ont plus rien de « libéra ! »... ».

¹¹ Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISEA Axiologie et science de l'homme – Tome IV, n°12, décembre 1970, Editions Droz – Genève, p. 2283.

¹² *Le Monde* du 3-5-75.

Cependant la faiblesse idéologique et la pauvreté culturelle qui caractérisent la société marchande américaine se sont progressivement imposées en Europe, sans difficulté aux nations marchandes (Grande-Bretagne, Benelux, pays scandinaves), mais aussi à un moindre degré, à la France et à l'Allemagne, pourtant héritières d'institutions qui leur permettaient une meilleure défense contre ce type de dénaturation. A l'heure actuelle, l'ensemble des pays occidentaux vivent peu ou prou dans le cadre d'une société marchande comme l'avaient prévu, dès le début du siècle, Werner Sombart et Joseph Schumpeter¹³ : pris comme critère d'efficacité en dehors du secteur productif, l'argent est devenu dans les faits l'élément le plus déterminant de la hiérarchie sociale. Or, si l'argent ne doit jamais être perdu de vue en tant que composante de la vie sociale, il importe de toujours le considérer d'en haut : pour l'avoir oublié, les sociétés occidentales ont sombré dans un mercantilisme qui est une trahison de leurs origines.

L'éclat de Mammon

Après la première et surtout la deuxième guerre mondiale, sous la puissante influence des États-Unis, la salubre distinction des domaines de l'intérêt public et privé commence à s'estomper. A la faveur d'un affaiblissement de l'esprit religieux et du déclassement des professions judiciaire, enseignante et militaire, voici que la fonction productive et ses valeurs acquièrent dans la société une position toujours plus importante jusqu'à devenir dominante : « Lorsque la nuit descend sur les dieux, seul Mammon, le dieu de l'argent, brille d'un incomparable éclat », écrit à ce sujet le Professeur François Perroux¹⁴.

La société marchande commence avec la volonté de tout réduire au domaine de l'argent. Qu'un entrepreneur recherche le profit, quoi de plus normal ? C'est sa fonction sociale. Mais un soldat vénal n'est qu'un mercenaire, et un magistrat vénal suffit à corrompre la justice ; les méthodes propres à la troisième fonction ne sauraient être utilisées telles quelles dans l'accomplissement des métiers de service public. Ainsi n'est-il pas possible de comprendre, par exemple, la crise de l'armée sans faire référence à cet expansionnisme des valeurs d'argent : loin de s'enrichir, le militaire consacre sa vie à cultiver les vertus de courage et de patriotisme afin d'être prêt à verser son sang pour la République. Comment ne se sentirait-il pas étranger à cette société marchande qu'il doit défendre ?

¹³ *L'apogée du capitalisme et Handler und Helden*, de Werner Sombart. *Capitalisme, socialisme et démocratie* de J. Schumpeter.

¹⁴ François Perroux, *Le capitalisme*, PUF, Coll. Que sais-je ?

Caractérisée par l'intrusion des valeurs d'argent dans les fonctions de souveraineté et de défense, la société marchande est la ruine de l'État républicain, tout comme le sont les tentatives d'étouffement de la fonction de production par une administration envahissante (nationalisations, interventionnisme tatillon, etc.). Economie bureaucratique et société marchande sont les deux faces d'un même mal moderne : la confusion des fonctions.

L'introduction de la politique dans l'entreprise, la fameuse autogestion sont les plus récentes manifestations de cette confusion des fonctions qui est notre mal du siècle. L'entreprise privée, travaillant pour un marché qui la contrôle, est tournée fondamentalement vers l'extérieur. Comment pourrait-elle appliquer à son fonctionnement interne les mécanismes démocratiques qui conviennent aux collectivités locales et à l'État, qui travaillent pour l'intérêt local ou général ?

L'Europe et l'argent

L'état d'esprit dominant en Europe à l'issue de la seconde guerre mondiale, qui a coïncidé avec le prodigieux essor économique de la période 1945-1973, s'est traduit par un bouleversement de l'équilibre moral et spirituel des nations européennes. Le processus de concentration urbaine et économique a donné la priorité aux problèmes de production et de consommation de biens matériels sur les relations d'hommes à hommes et de groupes à groupes.

L'argent et ses finalités, le paraître et l'avoir, comptent davantage comme critères de hiérarchisation sociale que les qualités morales de la personne et son apport à la cité. Au profit de la quête d'un bien-être toujours plus uniforme, la place des valeurs religieuses et héroïques d'affirmation de la personnalité, de dévouement et de dépassement de soi s'est réduite au point que leur seule évocation prête aujourd'hui à sourire.

Dans cette évolution des normes de référence, deux étapes doivent être distinguées. Après 1945, l'Europe vit une période de croissance et d'euphorie correspondant au temps d'activité de la génération qui, ayant connu les privations de la guerre, participe à la reconstruction et apprécie les dividendes de la croissance. Une polarisation de l'ensemble des institutions sociales est alors effectuée autour de l'impératif de production : tout ce qui ne concourt pas à la production de biens matériels apparaît comme secondaire (famille, organes de souveraineté et de défense). Puis, à partir des années 60, en dépit des efforts du gaullisme qui réalise la force de frappe et restaure l'autorité du pouvoir exécutif, le système se trouve remis en cause par la génération élevée dans l'après-guerre : blasée par une abondance qu'elle a toujours connue, cette génération rejette une société dont elle ressent le

vide spirituel. Devenue le centre de toute vie sociale, la libre entreprise se montre alors incapable, faute de supports spirituels extérieurs à elle-même, de faire face à cette contestation.

La société marchande transforme l'appareil de l'État en fonction de ses impératifs propres : aussi est-elle conduite à négliger les professions politiques, militaires et judiciaires au profit des activités productives. Les crises de la magistrature et de l'armée peuvent ainsi s'expliquer en partie par un problème de recrutement : peu considérés, mal payés et cependant lourds de sujétions particulières, ces métiers ont perdu de leur attrait. L'expédient qui consiste alors à recourir aux listes complémentaires - comme cela se pratique, par exemple, pour pourvoir Saint-Cyr en officiers - n'est pas sans inconvénient : la nation peut-elle prendre le risque de confier sa défense à des hommes insuffisamment sélectionnés ?

La perte de considération dont souffrent les fonctions de souveraineté et de défense se constate au sein même de la haute administration : à la sortie de l'École Nationale d'Administration ce sont désormais les missions d'administration économique (inspection des Finances, postes de responsabilité financière dans les administrations centrales) qui sont les plus prisées. Parce qu'ils concentrent les meilleurs et les plus nombreux fonctionnaires dans les activités de tutelle du secteur économique, ces choix ont pour conséquence logique l'aggravation de la technocratie.

Rationaliser les choix politiques ?

Faut-il que les méthodes de gestion mises au point pour l'entreprise et le domaine productif en général s'étendent aux fonctions de souveraineté et de défense ? Ces méthodes présentent, pour la bonne marche du système de production capitaliste, d'indéniables avantages : dans la mesure où coûts, demande, production et prix sont quantifiables, les critères de bonne gestion sont relativement faciles à établir et permettent à l'entreprise d'améliorer sans cesse son efficacité (critère du profit).

Pour autant, est-il possible de transposer et d'utiliser telle quelle dans l'administration cette rationalisation des choix ? En réalité, comme le montre fort bien Michel Massenet, directeur de la fonction publique, dans son récent ouvrage sur *La nouvelle gestion publique*¹⁵, les concepts ne sont pas ici les mêmes : il n'y a, au sens de l'analyse micro-économique, ni demande, ni prix de la défense nationale ou de la répression de la fraude fiscale. Propres au domaine productif, les méthodes de gestion privée ne sauraient être appliquées au domaine souverain que de manière

¹⁵ Michel Massenet, *La nouvelle gestion publique. Pour un État sans bureaucratie*, Ed. Des hommes et techniques, Paris, 1975.

résiduelle, c'est-à-dire dans la seule mesure où elles ne prétendent pas modifier ses finalités ou lui en tenir lieu.

Il serait notamment illusoire d'imaginer que ces méthodes peuvent pallier une carence morale ou psychologique des fonctions de souveraineté et de défense. En matière politique, judiciaire, diplomatique et guerrière, les facteurs psychologiques non quantifiables, insusceptibles de rationalisation, restent déterminants : face à des adversaires au nombre et à la puissance de feu pourtant déjà inférieurs, le recours du Pentagone à la « rationalisation des choix budgétaires » pour la « gestion » de la guerre du Vietnam n'a pas suffi à compenser le handicap moral et idéologique des États-Unis. On ne conduit pas une guerre comme on mène un marché.

De la même manière, le bonheur humain n'est pas une denrée quantifiable ; aussi une entreprise comme celle de ce groupe d'élèves de l'École Nationale d'Administration qui travaillaient à la mise au point d'une méthode de calcul du B.N.B. (bonheur national brut) est-elle d'avance condamnée à l'échec, sinon au ridicule.

L'équilibre perdu

Le glissement vers une société unifonctionnelle n'a pas pour seule conséquence la polarisation décrite ci-dessus des institutions sociales et de l'appareil étatique autour des impératifs marchands ; il bouleverse dans le même temps l'équilibre entre les diverses composantes de la vie sociale.

Dans la société européenne traditionnelle, les aspects privés, professionnels et civiques de la vie sociale se superposaient très largement puisque c'est en général dans le cadre d'une famille profondément intégrée à un groupe territorial que s'exerçait l'activité économique. En distendant les liens entre ces activités, l'avènement de la société industrielle a précipité la séparation entre les composantes de la vie.

« Seul ce qui a un prix a une valeur » : la diffusion d'une telle norme de comportement a bien évidemment favorisé la suprématie, dans les préoccupations individuelles, de la composante professionnelle. Qui songerait à nier que l'argent est devenu, de nos jours, le critère essentiel de différenciation de statut entre les hommes ? Si les cadres français évitent encore de se « quantifier » eux-mêmes en affirmant, à l'instar de leurs collègues américains, « je vaudrais tant », déjà les mères de famille n'exerçant pas d'activité salariée ont droit dans notre société à l'étiquette d'« improductives ». La vie privée a considérablement souffert de l'accroissement des préoccupations monétaires du couple et de la famille. Quant à la vie civique, elle semble en voie de disparition pure et simple : sous la III^e République, les notables acceptaient encore de lui consacrer une bonne part de leur temps ; de nos jours, les

cadres d'entreprises privées se désintéressent trop souvent de la vie publique, et favorisent de ce fait la monopolisation de l'appareil politique par les fonctionnaires. Ainsi la technocratie est-elle la traduction, sur le plan politique, du primat de la profession sur les autres composantes de la vie sociale.

La société marchande contre la libre entreprise

Dans *Les Héros et les Marchands*, Werner Sombart introduit deux concepts utiles à la compréhension de la crise économique contemporaine : à l'économie héroïque fondée sur l'esprit créatif de l'entrepreneur et l'innovation s'est progressivement substituée, estime-t-il, une économie marchande fondée sur la recherche du profit immédiat. Et c'est là que l'esprit marchand met en péril l'avenir du capitalisme : sur le long terme, sans les secteurs recherche et production, le secteur commercial est évidemment impuissant à entraîner la croissance.

En proposant une typologie complète des causes internes de la décomposition de l'économie capitaliste, Joseph Schumpeter rejoint et approfondit cette analyse : « l'évolution capitaliste, écrit-il, engendre une répartition du pouvoir politique et une attitude psychosociologique qui se traduisent par des mesures législatives et administratives qui sont hostiles au capitalisme et qui, on est en droit de s'y attendre, le deviendront de plus en plus jusqu'au point où elles finiront par empêcher le mécanisme capitaliste de fonctionner¹⁶ ».

L'auteur relève principalement cinq types d'évolution suicidaire du capitalisme. L'effacement de la fonction d'entrepreneur, du fait même de ses succès, aggrave l'insuffisance du profit d'innovation par rapport au profit de spéculation. La destruction de certaines structures politiques pré capitalistes (village, guilde artisanale) prive le système de toute protection : « En brisant le cadre pré capitaliste de la société, le capitalisme a donc rompu, non seulement les barrières qui gênaient ses progrès, mais encore les arcs-boutant qui l'empêchaient de s'effondrer ». L'évaporation de la substance matérielle de la propriété (murs et machines de l'usine) au profit d'un paquet d'actions implique une appropriation abstraite, dématérialisée, non « vécue » et par là plus difficilement défendable. L'esprit rationaliste du capitalisme secrète une atmosphère hostile à l'ordre social qu'il a lui-même instauré : après avoir remis en cause la légitimité des papes et des rois, il s'en prend tout naturellement à la propriété privée et aux « valeurs bourgeoises¹⁷ ».

¹⁶ Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, 1951.

¹⁷ Joseph Schumpeter, *ibid.*

Enfin la désintégration de la famille bourgeoise, en faisant perdre toute signification à la notion de dynastie industrielle, provoque un bouleversement dans la conception traditionnelle de l'économie et de l'attachement à l'entreprise : les classes intéressées ne ressentent plus l'ambition bourgeoise de fonder un empire industriel transmissible à leur descendance. Or c'est précisément cette motivation qui conditionnait la structure mentale et les comportements de l'homme d'affaires : travailler et épargner pour sa femme, pour ses enfants. Dès lors, le voilà qui « cesse d'obéir à l'éthique capitaliste qui enjoignait de travailler pour l'avenir, que l'on fût ou non destiné à engranger la récolte¹⁸ ».

Ainsi donc, loin d'être la logique de la société de libre entreprise, la mentalité marchande en est la négation : en remplaçant l'innovation par la spéculation, en bouleversant le cadre social et culturel de la société, en détruisant la famille et la propriété « bourgeoises » traditionnelles, l'esprit marchand travaille à l'effondrement de l'économie de marché.

Il serait en effet erroné d'estimer que le caractère marchand de notre société réside dans le type d'économie qu'elle a adopté. Non seulement les mécanismes qui régissent le domaine productif dans nos sociétés ne sont pas en cause, mais encore ils semblent bien être les plus adaptés. Ils ne deviennent dangereux que lorsqu'ils envahissent les autres domaines de la vie sociale. La société marchande est celle qui restreint inconsidérément le rôle social des fonctions de souveraineté et de défense jusqu'à leur nier toute identité.

Société unidimensionnelle ou société unifonctionnelle ?

Dans *L'Homme unidimensionnel*¹⁹, Herbert Marcuse développe une intéressante critique de notre société et de son analyse par le marxisme classique. Selon ce philosophe, l'histoire des sociétés s'est déroulée jusqu'à nos jours sur deux dimensions, celles de l'adaptation (intégration automatique au type de société existant) et de la contestation (tensions intérieures génératrices de sociétés nouvelles). Sur ces bases, il reproche à Marx de n'avoir pas prévu que l'évolution économique et technologique des sociétés industrielles renforcerait irrésistiblement les tendances à l'adaptation – et non celles à la contestation. La civilisation industrielle actuelle, estime Marcuse, supprime artificiellement la dimension des tensions (pulsions intérieures et contestations sociales) au profit de l'intégration :

¹⁸ Joseph Schumpeter, *ibid.*

¹⁹ *L'Homme unidimensionnel*, Editions de Minuit, « Points », 1970.

c'est la société unidimensionnelle, dans laquelle les conditions du bonheur individuel (libération des individus) sont sacrifiées à la productivité et à l'efficacité technique.

Il y a indéniablement une réductionnisme caractéristique des sociétés modernes, qui consiste à restreindre la vie sociale à une seule de ses dimensions. Mais en quels termes le problème se pose-t-il effectivement ? Il ne semble pas qu'on assiste à la disparition de la dimension de contestation, comme l'affirme le philosophe américain : les sociétés actuelles connaissent des tensions toujours plus nombreuses (manifestations, revendications sectorielles, multiplication des minorités « en lutte », etc.) et les pulsions intérieures tendent à se libérer de manière quelque peu incontrôlée (sexualité, violences, comportements asociaux).

En réalité, parce qu'il pense exclusivement en termes de modes de production et situe l'ensemble de son analyse au sein de la fonction productive, Marcuse s'interdit de comprendre globalement la crise de société dont les aspects économiques ne sont que les épiphénomènes. La société industrielle, nous dit-il en substance, digère la lutte des classes et intègre le prolétariat en l'obligeant à intérioriser les valeurs bourgeoises. Or, dépouillé du jargon marxiste, que peut signifier un tel discours ? Que sont ces « valeurs bourgeoises » dont Marcuse dénonce l'intrusion dans les « mentalités prolétariennes », sinon précisément la conception marchande de la vie imposée à la psychologie sociale par les sociétés unifonctionnelles ?

Ainsi les conflits sociaux internes découlent moins de l'existence des « classes » que du déséquilibre des fonctions.

LE TOTALITARISME METAPOLITIQUE

Politique et métapolitique

La politique est, selon la définition du professeur Julien Freund, « l'activité sociale qui se propose d'assurer par la force, généralement fondée sur le droit, la sécurité extérieure et la concorde intérieure d'une unité politique particulière en garantissant l'ordre au milieu des luttes qui naissent de la diversité et de la divergence des opinions et des intérêts²⁰ ».

Mais la société politique n'est pas une structure autonome, isolée de tout contexte : elle vit et se développe dans un environnement culturel et idéologique, c'est-à-dire

²⁰ Julien Freund, *Qu'est-ce que la politique ?*, Le Seuil 1967, p. 77.

« métapolitique ». « En vérité, écrit Thomas Molnar, politique et culture ne sont pas séparables ; ensemble elles constituent l'image qu'une société a d'elle-même²¹ ».

Aussi n'y a-t-il pas de société politique durable sans un substrat culturel correspondant : dans une atmosphère métapolitique hostile, toute société politique est condamnée, à terme, à l'asphyxie idéologique. Le combat pour le pouvoir est donc métapolitique avant d'être politique : c'est en diffusant, par l'intermédiaire de la culture, de l'information, de l'école et de l'université, des valeurs destinées à imprégner en profondeur la psychologie sociale que l'on peut préparer une véritable évolution - voire une révolution - de la société politique.

C'est ce qu'ont compris, depuis Gramsci²², les adversaires de la société pluraliste : la conquête politique de la société (partis, élections, etc.) ne peut que suivre, et non précéder sa conquête métapolitique par les médias, la culture, l'enseignement. Un exemple, infime sans doute mais significatif, de cette pratique de la subversion métapolitique se trouve dans le truquage de proverbes anciens auquel se livrent certaines grammaires latines : à la morale séculaire du « si vis pacem, para bellum » (« si veux la paix, prépare la guerre »), elles substituent le slogan pacifiste « si vis pacem, para pacem ». Cette manipulation des - jeunes - esprits n'est évidemment pas innocente...

Le dénigrement idéologique feutré, l'imprégnation culturelle subversive sont indispensables au projet politique révolutionnaire : grâce à eux, le moment venu de l'assaut révolutionnaire, il ne se trouve plus personne pour prendre la défense d'une société aux fondements sapés. Comme a pu le dire M^{gr} Elchinger, « lorsque les marxistes traités hier en hérétiques, deviennent les puissants du jour, les antimarxistes qui ont perdu le pouvoir deviennent de nouveaux hérétiques²³ ». Car les contre-pouvoirs métapolitiques antilibéraux préparent l'avènement du pouvoir politique collectiviste.

Société-croupion et analyse-croupion

Issue du déclin des fonctions de souveraineté et de défense, la société marchande ne se contente pas d'instaurer le règne des valeurs d'argent sur l'ensemble de la vie sociale. Par son indigence idéologique et son matérialisme pratique, elle précipite la conquête du pouvoir métapolitique par les épigones de l'utopie marxiste.

²¹ Thomas Molnar, *La gauche vue d'en face*, Le Seuil 1970, p. 80.

²² Antonio Gramsci, *Ecrits politiques*, NRF Gallimard 1974 et 1975.

²³ . Mgr Elchinger, Strasbourg, le 11-7-76.

Dans une société qui se désintéresse des fonctions de souveraineté et de défense, une philosophie fondée sur l'analyse de la fonction productive baptisée pour la circonstance « infrastructure », ne peut évidemment que bénéficier d'un préjugé favorable. En reconnaissant à l'économie le rôle de science et de fonction dominantes, en négligeant les autres aspects de la vie sociale, la société marchande donne raison à l'analyse réductionniste marxiste des phénomènes sociaux et se prête à une « lecture » strictement matérialiste : la société-croupion justifie l'analyse-croupion.

« Les rapports sociaux sont intimement liés aux forces productives, écrit Marx dans *Misère de la philosophie*. Le moulin à bras nous donnera la société avec le suzerain ; le moulin à vapeur la société avec le capitaliste industriel ». L'« unilatéralisme économique » qui caractérise, selon le sociologue Jules Monnerot²⁴, cette démarche explicative du marxisme n'a pas de meilleure légitimation que la désagrégation des fonctions de souveraineté et de défense dans la société marchande : au réductionnisme pratique de la société répond le réductionnisme théorique du philosophe.

Le cœur et le portefeuille

Loin de renforcer le libéralisme économique, l'élévation de l'argent au rang de critère préférentiel de hiérarchisation sociale l'a affaibli : car si l'argent peut s'acquérir par l'initiative individuelle (effort productif, création d'entreprise), il peut aussi, et plus aisément, être obtenu par la revendication collective (grèves, manifestations).

Telle est la logique interne du comportement consistant à avoir « le cœur à gauche et le portefeuille à droite » : le cœur à gauche offre une justification morale à la haine sociale et au ressentiment personnel, qui permettent d'obtenir une redistribution des revenus plus favorable aux portefeuilles des mieux organisés - qui ne sont pas toujours, il s'en faut, les plus nécessiteux. Comme le note en effet Georges Elgozy, « la puissance d'un groupe socio-professionnel dans une nation n'est plus proportionnelle au nombre de ses adhérents (démocratie) ni à leur qualification (élitisme). Elle est fonction des dommages que ledit groupe serait en mesure de causer à la collectivité²⁵ ».

²⁴ Jules Monnerot, *Sociologie de la révolution*, Fayard, 1969.

²⁵ G. Elgozy, Colloque de Nice - 27-29 septembre 1974.

Tropiques ou métro ?

Le matraquage idéologique est parfois renforcé par certaines méthodes de la publicité commerciale. Leur convergence - on serait tenté de dire : leur complicité objective - est fondée sur le recours à la même motivation psychologique : le ressentiment. Lorsqu'en plein hiver, au bas d'un cliché publicitaire représentant l'idyllique séjour d'un couple sous les tropiques, une firme de voyages interpelle l'usager du métro parisien : « Et vous, que faites-vous pendant ce temps-là ? », elle fait évidemment appel aux mêmes sentiments que la légende qui commente, dans le journal communiste *Action*, une photo de campeurs en ces termes : « Mais comment oublier qu'un Niarchos, sur son yacht, dépense en une nuit ce que gagne le campeur en un an ? ».

L'alliance de Marx et de Coca-Cola correspond à une réalité profonde : la consommation de masse, moteur de la société marchande, renforce le rôle social des phénomènes de masse et conforte par là les analyses marxistes qui privilégient ce qui est commun à tout le monde.

Le bébé et l'eau du bain

Vivier théorique du marxisme, la société marchande en est aussi, dans la pratique, la proie désignée. Société semi-égalitaire, elle laisse cependant subsister certaines inégalités surtout monétaires (différences de revenus et d'habitudes de consommation) dont elle fait le principe de hiérarchisation sociale. Or, ces inégalités, perçues de manière amplifiée par le canal des mass-media, n'apparaissent pas suffisamment justifiées par un fondement spirituel, moral ou politique : il y a évidemment là un terrain psychosociologique idéal pour la propagande marxiste.

Face à une société marchande qui semble ainsi hésiter au milieu du chemin de l'égalitarisme, et dont les défenseurs nourrissent le plus souvent un fort sentiment de mauvaise conscience, se dresse l'utopie marxiste, forte précisément de sa nature mythique et donc absolue. Elle se présente comme une volonté de mener à son terme logique un processus d'égalitarisation totale : là où la société marchande a atténué progressivement les distinctions entre fonctions, jusqu'à ne laisser subsister que des différences de revenus entre agents économiques, le marxisme propose d'abolir définitivement organisation fonctionnelle de la société et division du travail, ultimes obstacles à l'égalisation totale de la société. Tirant argument du déséquilibre actuel des fonctions dans la société marchande, il propose la destruction complète du système trifonctionnel, ultime avatar de la fameuse méthode qui consiste à jeter le bébé avec l'eau du bain.

Extirper le sacré

Dans un curieux et intéressant essai intitulé *Haro sur la démocratie*, M. Julien Cheverny, conseiller référendaire à la Cour des comptes et longtemps membre de l'état-major de François Mitterrand, écrit : « Il appartiendrait plus tard à Lénine de pousser l'expérience jusqu'à son terme et de tenter d'éliminer définitivement d'une société ce qu'elle avait de fonctionnel afin d'accomplir la règle de la transparence et de l'identification totale des exécutants et des dirigeants. Ce n'était pas encore l'onirisme de la démocratie spontanée, de l'invention libre des structures, des soviets dans la rue et de la discussion permanente au carrefour, mais c'était déjà, sous le couvert de la théorie du dépérissement de l'État, la croyance que n'importe qui était capable de faire n'importe quoi et n'importe quand, pourvu que sa doctrine fût sûre et sa bonne volonté prouvée²⁶ ».

Ainsi donc, remplaçant le critère des aptitudes particulières par celui de l'enthousiasme révolutionnaire, la suppression de toutes différences fonctionnelles préfigurait la société sans classes : « Tous les membres de la société, ou du moins l'immense majorité d'entre eux, ont appris eux-mêmes à gérer l'État », affirmait Lénine dans *l'État de la révolution*.

Cependant, cette tentative d'extirper de la société politique ce qu'elle gardait encore de sacré et de sacré par « l'éradication totale du système tripartite des fonctions » (la « démocratisation » chère à nos communistes) se solde, selon Julien Cheverny, par un échec : « L'Union soviétique ne s'est pas contentée de s'adonner au culte de la personnalité et d'adorer en Staline l'image du père vénéré ou maudit, redoutable-redouté, elle a involontairement reconstitué un système tripartite où les dignitaires du communisme tiennent la place du prêtre, les maréchaux celle du héros tandis que les économistes et les planificateurs pourvoient à l'intendance et à la croissance. Une profanation extrême aboutit alors à une nouvelle sacralisation en un pays où l'absence du sacré a été d'autant plus ressentie que l'élimination avait été plus brutale et la frustration plus cachée²⁷ ».

Le Janus communiste

Il reste, et c'est un paradoxe, que cet échec patent du marxisme comme système social, loin de discréditer le marxisme comme mythe mobilisateur, l'a consolidé : l'utopie de l'au-delà d'une société sans classes est servie, dans la pratique

²⁶ Julien Cheverny, *Haro sur la démocratie*, Mame, 1973, p. 55 et 68.

²⁷ Julien Cheverny, *ibid.*

quotidienne, par la rigoureuse hiérarchisation des sociétés communistes. Cette ambivalence de l'univers communiste, qui constitue le principal facteur de ses succès, est aisément justifiée par la dialectique marxiste.

Conservateur à l'intérieur de ses frontières - le pouvoir y est concentré dans une véritable gérontocratie trifonctionnelle - l'empire soviétique n'en conserve pas moins toute sa vigueur subversive à l'extérieur : ailleurs qu'en Union soviétique, le mythe de la société sans classes ne justifie-t-il pas la destruction préalable des institutions existantes ?

Dans ce double jeu, le parti communiste français est passé maître : subversif dans sa finalité et son action souterraine, il se présente au grand jour comme un parti d'ordre capable de reprendre à son compte, avec une équanimité digne d'éloges, les thèmes les plus réactionnaires (défense de la morale) et les slogans les plus nationalistes (« tout ce qui est national est nôtre »). Mais c'est sans doute dans le domaine militaire que le PCF tient sa plus grande réussite en matière de dédoublement de personnalité : au soldat il fait miroiter l'armée des soviets et le cuirassé Potemkine ; à l'officier il laisse entrevoir un défilé de l'Armée Rouge, un premier mai sur la place du même nom...

Face à cela, comment s'étonner que la société marchande ne séduise ni les uns, ni les autres ? Comme l'a écrit Sénèque, « il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va ».

Le prêt-à-penser

Les partisans de la société libérale ne semblent pas avoir pris conscience de la dimension métapolitique de leur combat. Depuis longtemps, ils ont déserté le champ de bataille culturel : déformés par une conception strictement marchande de la société, ils ont cru préserver l'essentiel en gardant le pouvoir économique alors qu'ils abandonnaient à leurs adversaires le pouvoir culturel.

La situation qui en résulte est aussi insatisfaisante sur le plan du pluralisme qu'inquiétante pour l'avenir de notre société : les ennemis de celle-ci ont progressivement acquis le monopole du pouvoir métapolitique. C'est-à-dire que, si notre société politique est pluraliste, si l'État libéral garantit à ses adversaires la liberté d'expression, par contre l'univers métapolitique est désormais accaparé par une minorité intellectuelle antilibérale. Quelque deux cents intellectuels font à eux seuls les modes idéologiques : véritables couturiers de l'esprit, ils fabriquent le prêt-à-penser de toute une société. Parce qu'il supprime de facto tout pluralisme idéologique, cet état de fait menace directement la survie de la société pluraliste.

Le choix de la liberté politique, fait par les pays d'Europe occidentale dans leur ensemble, n'est jamais définitif : il est un combat de tous les instants, et à tous les niveaux - politique et métapolitique. Le conseil d'Héraclite aux citoyens grecs : « Défends ta loi comme tu défends tes murailles » vaut pour toutes les sociétés libres, qui doivent pouvoir résister aux assauts idéologiques comme aux offensives militaires.

Les effets du totalitarisme métapolitique se font aujourd'hui sentir jusqu'au sein du discours gouvernemental : n'est-ce pas M. Paul Dijoud qui a cru bon de déclarer en février 1976 : « La France n'échappera pas à une réflexion socialiste » ? Avec une logique irréprochable l'électeur moyen, convaincu par certains des libéraux eux-mêmes que le socialisme est inévitable, préférera pour le mettre en pratique faire appel au parti socialiste...

Le totalitarisme métapolitique se caractérise par l'utilisation à sens unique de l'appareil culturel par l'intelligentsia antilibérale à des fins de propagande : diffusion d'un seul type de valeurs (morale égalitaire) et proposition d'un seul projet de société (société sans classes). Il prend la forme d'un terrorisme idéologique pratiqué quotidiennement par ce « parti intellectuel » justement dénoncé par Georges Suffer²⁸. Education, information et culture sont également atteintes par cette subversion métapolitique.

La meilleure illustration de ce glissement vers le totalitarisme culturel est sans doute le soi-disant « modèle suédois ». « Les Suédois, écrit Roland Huntford, ont démontré le pouvoir de cette forme de manipulation sémantique qu'Orwell appelle le « newspeak » : faire dire aux mots autre chose que ce qu'ils ont toujours voulu dire. L'on peut ainsi diriger la pensée et éliminer les concepts indésirables, car les moyens mêmes de les exprimer ont été supprimés. « Liberté » ne signifie pas encore, en suédois, « esclavage », mais sous-entend déjà « soumission » ; ainsi, un mot-clé du vocabulaire de l'opposition a été efficacement neutralisé. De même, il devient extrêmement difficile de parler de l'État en des termes autres que favorables, car dans ce domaine tous les mots ont été dotés de charges positives²⁹ ».

On sait que l'échec électoral, en 1976, des socialistes n'a pas entraîné de changement véritable dans la politique de ce pays : la métapolitique y a éliminé toute possibilité d'alternance.

²⁸ G. Suffer, *Les intellectuels en chaise longue*, Plon 1974.

²⁹ Roland Huntford, *Le nouveau totalitarisme*, Fayard 1975, p. 11.

Sans en être encore là, la France est déjà engagée dans cette voie de la « trahison des mots », qui consiste, selon Michel Droit, à « appeler révolution un chahut d'étudiants et répression le nettoyage de la chaussée³⁰ ».

L'école des flics et des patrons

On peut estimer qu'il y a, en matière d'éducation, division du travail de sape entre gauchistes et communistes. Apparemment chargés de la partie négative, les intellectuels gauchistes s'en acquittent avec l'inventivité qui les caractérise : contestation radicale de l'école bourgeoise « des flics et des patrons » et d'un enseignement orienté vers la répression et l'exploitation ; bouleversement systématique des méthodes et du contenu de l'enseignement (français, etc.) ; variations sur le thème de la pédagogie non-directive, du trop fameux Dr Spock aux *Libres enfants de Summerhill*.

Incomparablement plus constructifs, les professeurs marxistes orthodoxes dispensent un enseignement politique positif axé, sinon sur la doctrine, du moins sur la méthodologie marxiste. Protestant en effet de leur impartialité scientifique, ils vous prendront à témoin qu'il n'est pourtant pas possible de négliger l'« outil » marxiste et l'éclairage nouveau qu'il apporte sur chaque phénomène.

Cette apparente « distanciation » dissimule un parti pris idéologique dont les enseignants marxistes n'hésitent pas, sous couvert de lecture dialectique, à faire profiter leurs élèves. En fonction de quoi les auteurs classiques, par exemple, ne sont plus lus et étudiés, mais disséqués et autopsiés : quels rapports de production sous-tendent *Le Lys dans la vallée* ? Comment Virgile se « positionne »-t-il vis-à-vis du prolétariat agricole romain ?

Le sort de l'histoire n'est guère plus enviable : exaltation des séparatismes et des luttes sociales, démythification des épisodes héroïques et patriotiques, éloge systématique des contestations et des forces centrifuges de la société. Maîtres et esclaves, patriciens et plébéiens, seigneurs et serfs, bourgeois et prolétaires : miraculeux fil d'Ariane de l'histoire marxiste, la dialectique permet de distinguer, à chaque époque et dans chaque lieu, les bons des méchants en fonction de leur situation par rapport au mode de production.

Avec cet enseignement matérialiste dialectique de l'histoire, on est loin du patriotisme héroïque et naïf du célèbre *Tour de la France par deux enfants*, qui

³⁰ Michel Droit, *La coupe est pleine*, Editions France Empire, 1976.

s'appellerait sans doute aujourd'hui « Deux jeunes prolétaires au cœur des luttes de ce pays »...

Techniques de la désinformation

La logique du fonctionnement, de la diffusion et de la vente de l'information moderne de masse fait qu'elle ne livre pas au public l'événement tel quel, mais modifié par trois effets qui lui sont spécifiques : les effets de simplification, d'orchestration et de dramatisation. De nos jours, ces caractéristiques déformantes de l'information moderne sont évidemment mises à profit par les accapareurs du pouvoir métapolitique : elles sont au service de la « sinistrose » dominante, selon l'expression de Louis Pauwels³¹, cette maladie du pessimisme anti-occidental entretenue par un impérialisme idéologique.

La dialectique est encore cet instrument miraculeux qui permet de trier, parmi les nouvelles, « la paille et le grain », c'est-à-dire celles qui sont insusceptibles d'exploitation et celles, au contraire, qui méritent d'être soumises au triple effet de simplification-orchestration-dramatisation produit par les mass-media. Il est possible, grâce à la dialectique, de distinguer en effet les événements porteurs d'histoire des simples anecdotes et les crimes inexpiables des inévitables bavures, de présenter des démocraties libérales comme des fascismes banalisés et inversement des dictatures totalitaires comme de radieuses marches vers la liberté.

L'effet de simplification veut que l'information ne soit perçue par la foule que de manière grossière et n'ait d'impact sur elle qu'autant qu'elle aille dans le sens des idées reçues de l'instant. Il est utilisé pour présenter au public une version des faits schématisée, prémâchée et conforme aux dogmes de l'idéologie « progressiste » dominante.

Le maniement sélectif de l'effet d'orchestration permet d'offrir à certains événements un lancement digne de celui d'une marque de lessive, tandis que d'autres seront à peine énoncés. Ainsi en est-il de la dénonciation des répressions dans le monde : selon qu'il sera Chilien ou Soviétique, Namibien ou Cubain, le condamné à mort aura droit à une pétition ou à une simple dépêche d'agence, à un défilé ou à un entrefilet.

L'effet de dramatisation repose sur la double constatation que la bonne vente d'une information dépend moins de son exactitude que des passions qu'elle suscite, et que l'événement malheureux se vend mieux que l'heureux. Comment, dans ces

³¹ Louis Pauwels, *Lettre ouverte aux gens heureux*, Albin Michel, 1971.

conditions, les responsables des médias ne seraient-ils pas tentés de répercuter en priorité les nouvelles les plus mauvaises et les plus spectaculaires, voire de les dramatiser artificiellement ? Et lorsque certains organes d'information politisés ont la chance de pouvoir réaliser une double opération financière et politique en alarmant l'opinion sur les conséquences de telle décision étatique ou le sort de tel militant révolutionnaire tout en augmentant sensiblement leur tirage, n'auraient-ils pas tort de s'en priver ?

Il faut enfin compter avec un conformisme intellectuel marxisant qui se fait chaque jour plus oppressant. Le bon journaliste, l'intelligent et le consciencieux, se distingue désormais des autres par le fait qu'il ne se contente pas de rapporter l'événement : il lui « restitue » sa dimension dialectique grâce à un commentaire approprié dans lequel il marque nettement où se trouvent, dans le fait en question, l'avenir et le passé, le peuple et les exploités, le bien et le mal.

Grisante pour l'esprit mais aussi quelque peu encombrante, l'énorme machine du matérialisme dialectique peut avantageusement être remplacée, dans la vie quotidienne, par un manichéisme antibourgeois portatif de maniement très aisé. Il semble bien qu'en fait ce soit lui que manipulent ordinairement, non sans bonheur d'ailleurs, ces quelques dizaines d'intellectuels de gauche qui sont aujourd'hui les véritables mannequins du prêt-à-penser parisien.

Les contre-pouvoirs culturels

Si l'on en croit le dictionnaire, la culture est l'« ensemble des aspects intellectuels de la civilisation », c'est-à-dire l'expression idéologique et artistique du génie de cette civilisation. Mais cette définition vaut-elle encore pour la culture occidentale contemporaine ?

Loin d'être restée le fondement intellectuel traditionnel de notre civilisation, la culture européenne est progressivement devenue une contre-culture : une machine de guerre dressée contre la société dont elle est issue. La philosophie occidentale développe, spécialement depuis trente ans, un négativisme masochiste, dont l'ensemble des arts se fait l'écho fidèle : cinéma et théâtre, peinture et sculpture renvoient désormais à l'homme occidental une image désespérante de lui et de son œuvre qui est pratiquement une incitation au suicide.

D'essence idéologique et militante, l'art contemporain se présente trop souvent comme une entreprise de démoralisation destinée à saper les fondements d'un ordre politique abhorré. Parmi ces artistes engagés, certains, agents conscients de l'impérialisme idéologique communiste ou même de la volonté de puissance soviétique, savent parfaitement où ils vont ; mais de nombreux autres, qui ont juré la

perte de leur société, sont assez irresponsables pour ne pas imaginer à qui leur travail de termites pourra profiter.

Telle est l'ultime conséquence de l'ahurissement dans lequel est aujourd'hui plongée la société française, dénaturée par les valeurs marchandes et la métapolitique marxiste. L'avenir des institutions et de la liberté dans notre pays passe par un rééquilibrage entre les fonctions sociales : seul il permettra de dissiper ce vertige éthique qui déséquilibre notre société et menace de la faire basculer dans l'utopie égalitaire, premier cercle de l'asservissement.

LA DEPENDANCE NATIONALE

*La perte de l'indépendance entraîne pour une nation
l'impossibilité d'intervenir dans le cours du temps
et d'en déterminer à sa guise les événements.*

Fichte

Malgré sa richesse économique et la situation de paix dont elle bénéficie, la société française est rongée de l'intérieur. Caractérisé par la rupture des traditions, le règne des valeurs d'argent et la perte du pluralisme métapolitique, le mal dont elle souffre se traduit par la généralisation des attitudes individuelles inciviques, asociales, voire criminelles - mais aussi par cette entreprise de suicide collectif que constitue le déclin sans précédent de la fécondité française.

Parce qu'elle met en cause la cohésion de notre société, menacée de désagrégation, cette situation de crise rend notre pays particulièrement vulnérable vis-à-vis de l'étranger.

Les problèmes auxquels se trouve confrontée la France dans cette seconde moitié du XX^e siècle ne sont pas spécifiquement français : ils intéressent toutes les nations européennes, à cet égard solidaires. Les phénomènes de renoncement, de décomposition sociale et de perte d'identité s'y retrouvent en effet avec une même acuité à travers des manifestations différentes peut-être, mais de signification comparable. La vulnérabilité de la France sur la scène internationale n'est donc qu'un cas particulier de l'état de dépendance économique, militaire et diplomatique auquel est aujourd'hui réduit l'ensemble des nations d'Europe à l'égard des grands blocs (États-Unis et Union Soviétique) et, d'une autre manière, du Tiers-Monde.

L'Europe gouvernée de l'extérieur

La dépendance économique de l'Europe est bien connue. Il n'est pas nécessaire de rappeler le détail des mécanismes techniques par lesquels les États-Unis maintiennent leur prééminence économique (système monétaire international, sociétés multinationales, etc.), ni d'énumérer tous les domaines dans lesquels nous sommes tributaires du bon vouloir américain (informatique, aéronautique, etc.) : une brillante formule de M. Michel Jobert résume la situation : « l'Europe paie le premier impôt international depuis la mort du Minotaure ».

Faut-il même revenir sur la prise de conscience par l'Europe de sa dépendance à l'égard du Tiers-Monde, à l'occasion de l'humiliant épisode de l'embargo pétrolier consécutif à la guerre d'Octobre ? Il n'est guère de manifestation (non guerrière) plus évidente de dépendance que cette perturbation de la vie quotidienne de millions d'individus et de l'activité normale de toute une nation - provoquée par une simple décision prise au-delà des mers par quelques gouvernements étrangers... Et cette situation peut se reproduire à tout moment.

La défense de l'Europe dépend trop largement des forces et de la volonté des États-Unis. En l'absence de ceux-ci, les nations européennes à l'exception de la France ne disposent d'aucune protection nucléaire autonome, leurs forces classiques sont incapables de tenir plus de 48 h face aux armées soviétiques, et l'absence d'une véritable flotte ne leur permet pas d'assurer la sécurité de leur approvisionnement.

L'Europe se trouve ainsi placée dans une situation de dépendance qui explique bien des péripéties à priori scandaleuses. Qu'un chef de gouvernement de la République fédérale d'Allemagne déclare qu'entre les États-Unis et l'Europe, « l'Allemagne choisira toujours les USA », ou que le « marché du siècle » soit finalement conclu au profit des avions de combat américains, y a-t-il réellement lieu de s'en étonner ? Ce n'est que la conséquence logique de la perte de l'indépendance militaire européenne.

Certes, la position de la France est en partie différente de celle des autres États d'Europe : sa force de frappe nationale lui confère une relative autonomie à l'égard des États-Unis. Elle ne peut cependant, comme devrait pouvoir le faire une grande nation, se passer totalement de la protection américaine : de nombreux moyens militaires lui font défaut - comme par exemple celui de rompre un blocus maritime qui à lui seul pourrait la mettre à genoux.

De Yalta à Helsinki

La dépendance économique et militaire des États d'Europe se traduit, dans leurs relations avec l'étranger, par un déséquilibre accusé en leur défaveur : subissant des interventions qui mettent en cause leur souveraineté, ils se trouvent dans l'impossibilité de répondre sur le même terrain.

Comment, par exemple, les Soviétiques peuvent-ils se permettre d'adresser à l'Europe de violentes remontrances dès qu'il est question d'une défense européenne - au point qu'on en a fait, de crainte de mécontenter l'« ami » soviétique, un sujet tabou - alors que nul ne réagit lorsque le nouveau porte-avion Kiev, fleuron de la flotte soviétique, franchit le Bosphore en violation flagrante des accords internationaux ?

Pourquoi accepter que les Américains fassent pression sur la France au sujet de sa politique commerciale en matière de centrales nucléaires, alors qu'ils manipulent sans complexes leurs taxes à l'importation - au mépris des dispositions des accords généraux sur les droits de douane et le commerce et plus spécialement de celles de la négociation Kennedy, habituellement désignés - de manière significative - GATT et Kennedy-Round ?

Est-il même tolérable que les pays du Tiers-Monde obtiennent une condamnation de la France à propos de Mayotte, alors que tel de ces pays a pu en toute quiétude nationaliser des sociétés françaises dans des conditions de spoliation contraires au droit international ?

A Yalta, l'avenir des peuples européens a été fixé contre leur volonté et au mépris de leur intérêt propre. Depuis lors, l'histoire européenne est jalonnée d'incessantes atteintes à son indépendance et à sa souveraineté. Le plus beau symbole en est sans doute la mascarade d'Helsinki, au cours de laquelle tous les pays d'Europe vinrent docilement reconnaître et légitimer l'emprise soviétique sur l'Europe de l'Est sans obtenir aucune des contreparties auxquelles les Russes s'étaient pourtant engagés.

L'invasion culturelle américaine

Une série de phénomènes historiques ou techniques peuvent certes contribuer à expliquer la dépendance qui a affecté la souveraineté, la défense et l'économie des États d'Europe. Mais en réalité, il n'y avait aucune fatalité à ce qu'elle se maintienne jusqu'à nos jours : les nations d'Europe disposent désormais de tous les moyens pour retrouver l'indépendance et la puissance. Si ces moyens ne sont pas saisis, c'est que notre dépendance n'est pas seulement technique, économique, militaire et

diplomatique : elle est aussi culturelle. L'âme des peuples d'Europe est atteinte. Un phénomène de perte de personnalité et d'identification à des modèles étrangers y est en cours.

Notre dépendance culturelle se manifeste principalement à l'égard des deux grandes puissances sans qu'il y ait, paradoxalement, d'antagonisme de base entre ces deux influences. Comme l'écrit Jean-Marie Benoist, « image en miroir l'un de l'autre, ces deux impérialismes, par-delà leurs différences ont une approche délibérément quantitative de tous les problèmes et s'entendent assez pour laminer les éléments qualitatifs et différentiels dont les autres continents et les autres cultures sont porteurs³² ».

Les influences culturelles américaine et soviétique, si elles se retrouvent dans une réduction des valeurs au niveau matérialiste, s'épanouissent dans des sphères différentes : tandis que les États-Unis fascinent les milieux économiques et transforment notre mode de vie, l'URSS et son idéologie imprègnent le monde des idées et dominant le débat politique.

Plus que sa culture, ce sont les méthodes de gestion et le mode de vie pratiqués aux États-Unis qui se répandent en Europe. On aurait tort de s'arrêter à l'apparence anodine des symptômes les plus visibles de cette « colonisation » culturelle : l'emploi d'expressions typiquement américaines dans le langage de disciplines très diverses (marketing, brushing, sit-in), la mode du blue-jean et du tee-shirt, la pop-music sont peut-être des phénomènes superficiels et futiles ; ils n'en constituent pas moins les signes extérieurs d'un mouvement plus profond, d'une évolution importante des comportements et des mentalités.

Si le « hamburger » et le « fastfood » commencent à se répandre dans un pays de haute culture culinaire comme la France, c'est le signe que certaines traditions de goût et de raffinement sont en train de céder devant l'utilitarisme le plus vulgaire.

Juste reflet de la grandeur d'une civilisation, notre architecture offre un spectacle tout aussi consternant. Où est l'originalité du XX^e siècle européen dans ces grandes tours de verre et de béton servilement imitées du modèle d'outre-Atlantique et toutes destinées au même usage mercantile ? La Nation américaine ignore pratiquement les dépenses improductives dites « de prestige » ; obsédés comme elle par l'idée de rendement, nous avons renoncé à construire des cathédrales, des palais, des monuments.

³² J.-M. Benoist, *Pavane pour une Europe défunte*, Editions Hallier, 1976, p. 85.

C'est que le modèle américain de société a fasciné et fascine encore une partie de notre élite. Les jeunes gens ambitieux rêvent d'acquérir un diplôme de Harvard ou d'une quelconque université américaine ; les cadres dynamiques s'inquiètent volontiers du « gap » avec lequel le vieux continent suit l'évolution du « nouveau monde » ; quant aux technocrates, ils continuent à chercher les moyens de relever le « défi américain » - tant il est vrai que la compétition ne se conçoit que sur le terrain du modèle proposé par les États-Unis.

L'impérialisme idéologique soviétique

Parce qu'elle emprunte le véhicule de l'idéologie marxiste, l'influence culturelle de l'Union soviétique se fait moins visible et plus insidieuse. En dépit de ses protestations vertueuses d'« eurocommunisme », le parti communiste français persiste à puiser les sources de son inspiration dans le modèle soviétique. Par son intermédiaire, et par la puissance dont il dispose au niveau métapolitique – grâce à tous ceux qui, sans se réclamer de lui, sont imprégnés de son idéologie - la société française se trouve largement conditionnée par des schémas de pensée inspirés non seulement du marxisme, mais même de la tradition soviétique.

Il suffit de visiter les banlieues de Moscou et d'y retrouver ces cités-dortoirs faites de grands immeubles tristes et anonymes, pour comprendre d'où vient l'inspiration inconsciente de notre système de logements sociaux si étranger aux aspirations des Français. Et si l'échec patent du système soviétique tend aujourd'hui à amoindrir l'influence du modèle social, le modèle idéologique, quant à lui, est plus vivace que jamais : nationalisations et planification centralisée restent, pour ainsi dire, les deux mamelles de la gauche marxiste et les inébranlables piliers de son programme de gouvernement.

A la dépendance idéologique et culturelle vis-à-vis des deux superpuissances viennent s'ajouter les blocages psychologiques des nations européennes liés à leur mauvaise conscience à l'égard du Tiers-Monde. L'idée selon laquelle l'Europe aurait, des siècles durant, exploité le reste du monde de façon honteuse et sordide semble aujourd'hui acceptée par la majeure partie de l'opinion publique européenne. Il en résulte une sorte de complexe qui tend à inhiber les nations européennes dans leurs relations avec les pays du Tiers-Monde - même lorsque ceux-ci n'hésitent pas à recourir à des opérations violentes mettant en cause l'équilibre économique et social de l'Europe (embargo pétrolier).

L'identité européenne

La situation générale de dépendance dans laquelle se trouve aujourd'hui la France la place dans une position d'extrême vulnérabilité sur la scène mondiale. Humiliante,

indigne d'une grande nation, cette dépendance est d'autant plus inadmissible qu'elle accélère le processus de décomposition interne de notre société.

Tandis que l'influence culturelle américaine conforte le triomphe des valeurs marchandes et accentue les phénomènes de rupture de tradition, l'influence idéologique soviétique renforce le monopole métapolitique dont bénéficie l'idéologie de la gauche marxiste ; dans le même temps, la dépendance économique, militaire et diplomatique aggrave dans le corps social la perte du sentiment communautaire.

La dépendance nationale n'est que le reflet de la décomposition interne d'une société. Les nations d'Europe ne recouvreront leur indépendance que si, reprenant conscience de leur richesse et de leur spécificité, elles en tirent un modèle de société qui réponde réellement à leur identité biologique et historique.

C'est ce à quoi il faut s'attacher.

LE MODELE EUROPEEN

*Les hommes meurent parce qu'ils ne savent pas
se rattacher au commencement.*

Alcméon de Crotona

LA SOCIETE ET SES TROIS FONCTIONS

La société mutilée

« Jamais les Européens n'ont été aussi riches collectivement et jamais ils n'ont paru moins heureux. Ce n'est pas seulement faute d'indépendance. Peut-être vivent-ils selon un modèle qui n'est pas le leur ». Emis par J.-B. Pinatel et J. Grapin¹, ce jugement aide à comprendre l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui la société européenne.

Malgré sa force potentielle, l'Europe est gouvernée et protégée de l'extérieur parce qu'elle s'est abandonnée à une éthique marchande dans laquelle l'argent figure au sommet de la hiérarchie des valeurs et l'économie au centre des préoccupations politiques. Sous l'influence des puissances actuellement dominantes, pour lesquelles « l'économie, c'est le destin », elle a adopté un modèle de société profondément contraire au psychisme de ses habitants.

La mauvaise conscience des peuples européens, et particulièrement de leurs élites, s'explique par leur rejet d'une société mutilée dont les valeurs de souveraineté et de défense se sont progressivement atrophiées au profit des seules valeurs marchandes. Contraire au besoin naturel des hommes, ce déséquilibre est spécialement incompatible avec la mentalité européenne : aucune société ne peut subsister de manière satisfaisante dans de telles conditions, puisque tous les peuples éprouvent le même besoin d'être commandés, défendus, nourris ; mais les peuples européens ont été les seuls à faire de cette nécessité vitale une conception du monde. Il s'agit du modèle des trois fonctions (de souveraineté, de défense et de production) tel qu'il a été mis en évidence par le Professeur Georges Dumézil et Emile Benveniste.

¹ *La guerre civile mondiale*, Calmann-Lévy. 1975, p. 109.

« Qui niera en effet, écrit à ce sujet Georges Dumézil² que les trois fonctions ne soient dans la nature ? Le cerveau, les muscles et la bouche, avec les services instinctifs et les usages savants dont ils sont les instruments, commandent la vie des individus comme des sociétés, et non pas seulement dans l'espèce humaine. Mais c'est une chose d'assurer mécaniquement les fonctions, c'en est une autre de réfléchir sur leur agencement, de les grouper en une philosophie implicite ou explicite pénétrant toutes les provinces, tous les produits de la pensée. »

C'est le génie des peuples européens d'avoir réussi la « transposition de la pratique instinctive des trois fonctions en réflexion sur les trois fonctions ». Et c'est précisément ce qu'ils ont aujourd'hui oublié : le malaise naît de cette vie dans une société dont les principes sont contraires à leur « inconscient collectif », dans une société-monstre dotée d'une bouche énorme, de muscles atrophiés et d'un cerveau ramolli.

La civilisation amnésique

« Si les hommes d'aujourd'hui sont incapables d'imaginer leur avenir, affirme Pierre Chaunu³ c'est tout simplement parce qu'ils ont perdu la mémoire. » En perdant la mémoire, c'est son identité que l'amnésique perd. Ainsi en est-il des civilisations : pour retrouver un modèle social conforme à leur identité, les peuples européens devront retrouver la mémoire. « L'homme de l'avenir est celui qui aura la mémoire la plus longue », écrit Nietzsche.

Telle est l'explication de la crise des sociétés européennes : les traditions perdues n'ayant pas été remplacées, l'organisation sociale actuelle n'est pas conforme aux permanences de la mentalité européenne. Notre avenir réside en fait dans notre plus lointain passé : dans les quarante siècles qui ont fait l'histoire européenne et au cours desquels la vision du monde propre aux Européens s'est inscrite dans les faits.

Le renouveau européen sera donc un ressourcement : nos sociétés devront adhérer au modèle européen de civilisation, le modèle social des trois fonctions. Seul garant d'une société complète, différenciée, équilibrée, il est en effet la condition même du pluralisme.

² *Mythe et épopée*, Gallimard, Tome III, 1973, p. 341.

³ *La Peste blanche*, p. 161.

Le renouveau européen : une société complète...

Les Celtes dans leur mythologie, les Germains dans leur cosmogonie, les Romains dans l'épopée de leurs origines ont ressenti le besoin de préciser ce qui leur paraissait fonder l'ordre du monde. Chacun à leur manière, en fonction de leur génie propre, ils ont ainsi traduit une conception identique de la société complète. Le panthéon germanique n'est achevé qu'au terme d'une « guerre de fondation » où les Ases - dieux de la souveraineté et de la force - affrontent les Vanes - dieux de la fécondité et de la prospérité. Ce n'est qu'à l'issue de combats indécis que la société des dieux se constitue et que leur opposition antérieure se transforme en une indéfectible association traduisant la complémentarité et la solidarité des différentes fonctions sociales.

Selon l'histoire épique de ses origines, Rome ne devient une société complète qu'au terme d'un affrontement opposant les proto-Romains de Romulus, maîtres de la souveraineté et les Etrusques de Lucumon, spécialistes de la guerre, aux riches Sabins de Titus Tatius, détenteurs de prospérité et de fécondité. Prophète et poète de la Rome impériale, Virgile a repris en la transposant, dans *L'Enéide*, cette légende des origines.

Une société différenciée...

Il n'y a donc pas pour les Européens de société harmonieuse sans accord et union de ses différentes composantes. A chacune des fonctions correspondent, non seulement un rôle social, mais aussi des valeurs de sagesse pour la fonction souveraine, de courage pour la fonction guerrière, d'initiative et de tempérance pour la fonction productive. En diffusant dans la société son éthique propre, chaque fonction propose des types humains : ascétisme du prêtre, héroïsme du guerrier, dévouement de la mère de famille et effort du producteur.

Le modèle des trois fonctions est donc avant tout un modèle d'éthique sociale qui assure à la fois le pluralisme des valeurs et celui des types humains et, partant, la possibilité pour chacun d'un épanouissement personnel authentique. Lorsqu'au contraire l'homme politique ou le fonctionnaire devient un « manager du service public », que le « soldat sous l'uniforme reste un travailleur » et que la mère de famille elle-même est encouragée à se transformer en « travailleur à part entière », on entre dans une société unidimensionnelle d'où toute différenciation sera progressivement bannie.

Chacun doit pouvoir choisir, parmi les types humains proposés par la société, celui qui lui convient. Si certains modèles viennent à disparaître (celui du prêtre ou du militaire, du chef d'entreprise ou de la mère de famille), c'est la société dans son

ensemble qui s'affaiblit, et c'est un grand nombre d'hommes et de femmes qui risquent de ne jamais trouver leur voie.

Le salariat généralisé de la société marchande n'est pas l'avenir. L'équilibre social et l'épanouissement personnel ne peuvent se réaliser que dans une société pluraliste au niveau des valeurs et des fonctions qui permette à chaque individu d'exprimer ses potentialités au service de la communauté. La société a besoin d'organes différents, donc de qualités différentes, caractéristiques d'hommes différents.

Selon Georges Dumézil⁴, « l'idéologie tripartite ne s'accompagne pas forcément, dans la vie d'une société, de la division tripartite réelle de cette société selon le modèle indien ; elle peut au contraire, là où on la constate, n'être (ne plus être, peut-être n'avoir jamais été) qu'un idéal et, en même temps, un moyen d'analyser, d'interpréter les forces qui assurent le cours du monde et la vie des hommes ». Un idéal : voilà bien ce dont nos sociétés ont besoin.

... une société équilibrée

Chaque fonction, avec son rôle et ses valeurs propres, est indispensable à l'équilibre social ; c'est pourquoi il faut reconnaître leurs places respectives dans la société, leur complémentarité au niveau de l'organisation sociale et de la diffusion des valeurs et le droit des citoyens à la libre circulation entre les trois fonctions compte tenu des vocations et des mérites de chacun.

L'harmonie sociale passe par une double restauration de la hiérarchie des fonctions et de leur équilibre interne. Sur le premier point, cela implique une revalorisation des fonctions de souveraineté et de défense ; pour le reste, il faut garder à l'esprit le fait que, comme l'écrit Georges Dumézil, « par-delà les prêtres, les guerriers et les producteurs et plus essentielles qu'eux, s'articulent les fonctions hiérarchisées de souveraineté magique et juridique, de force physique et principalement guerrière, d'abondance tranquille et féconde⁵ ». La production comporte celle des richesses matérielles et celle des richesses humaines ; la défense a des aspects intérieurs et des aspects extérieurs ; la souveraineté comprend l'administration des choses mais aussi le gouvernement des hommes, la gestion et le sacré.

Le pluralisme suppose une compétition équitable, sans positions dominantes excessives, des idées et des idéaux qui ne pourra être assurée que par une remise

⁴ *Mythe et épopée*, Gallimard, Tome 1, 1974, p. 15.

⁵ *Mythe et épopée*, Gallimard, Tome 1, p. 16.

en place et en ordre des trois fonctions sociales. Aussi son avenir est-il étroitement lié à celui du modèle trifonctionnel européen.

4 - SOUVERAINETE : LE RESSOURCEMENT

La fermeté l'emporte en toutes choses.

Cardinal de Richelieu

L'ESSENCE DU POLITIQUE

Surréal et souveraineté

« Le cerveau humain, depuis qu'il existe et tant qu'il existera avec ses structures biologiques actuelles, a toujours fabriqué et fabriquera toujours du surréel, c'est-à-dire des idées, des images, des notions, des utopies inventées par lui [...]. Or l'homme d'aujourd'hui est en train de perdre le bénéfice de ces procédures indispensables non seulement à son bonheur mais à sa subsistance. Il existe des mécanismes de défense, écrit Robert Hershey, - rationalisation, identification, sublimation - grâce auxquels un individu se protège des agressions extérieures ou résout ses tensions internes. Mais à l'heure actuelle, ces « anticorps », les constructions surréelles utilisées dans le passé, sont affaiblis, et la mode dominante est non seulement de les combattre, de les annuler, mais de refuser toute reconstruction consolante, toute conformation¹. »

Ainsi Jean Fourastié analyse le malaise contemporain comme issu de la perte d'une dimension spirituelle, surréelle, indispensable à l'homme. Or dans la société européenne, c'est à la fonction de souveraineté qu'a toujours incombé la charge de secréter ce nécessaire « surréel ». Lieu géométrique de tout ce qui est ressenti comme « au-dessus » ou « au-delà » de nous-mêmes, la fonction souveraine est tout à la fois religieuse, intellectuelle et politique. Exigeant pour qualité essentielle la sagesse, elle est incarnée par l'ensemble de ceux qui portent la « toge » (prêtre, professeur, parlementaire, juge). On ne pourra s'empêcher à ce propos, même si chacun des « mécanismes de défense » décrits par Robert Hershey est présent dans les trois aspects de la fonction souveraine, de noter des correspondances privilégiées entre sublimation et aspect religieux de la souveraineté, rationalisation et aspect intellectuel, identification (au groupe, au chef, au territoire) et aspect politique.

Le déséquilibre entre les trois fonctions affecte en premier lieu la fonction souveraine dans ses trois aspects. Le vide spirituel qui en résulte ne pourra être

¹ « L'homme invente l'humain », in *Le Figaro*, 25 août 1976.

comblé que par un recours aux valeurs indispensables à l'épanouissement de la religion, de la liberté intellectuelle et de l'autorité politique. Si les deux premiers points sont importants, comme on va le voir, c'est principalement le troisième qu'il s'agit ici de traiter.

La religion dé-spiritualisée

Manifestée par une désaffection générale, particulièrement sensible dans les jeunes générations, à l'égard du christianisme, la crise de la religion coïncide avec un double phénomène d'intellectualisation et de politisation du « discours » religieux. Simplification du culte, de l'architecture, du costume : l'abstraction croissante de la religion, réalisée au détriment de sa dimension rituelle, la sépare de ses assises populaires ; tandis que le plus grand nombre ne parvient plus à étancher sa soif de spiritualité, la religion tend à devenir l'apanage d'une « élite » intellectuelle qui l'idéologise et la politise. Peu à peu l'Église glisse de l'action pastorale à l'action sociale, syndicale, politique, et perd de vue sa mission véritable qui est de donner à la société le sens du sacré et une dimension spirituelle. Ainsi le message ecclésial finit-il par disparaître sous un fatras intellectuel et politique dont l'accès est réservé à quelques initiés.

Fondamental pour l'avenir de notre société, le problème religieux n'est pas du ressort du présent ouvrage. Il est toutefois permis de souhaiter que l'ensemble des religions, et notamment la religion catholique, s'efforcent de demeurer fidèles à la fois à leur vocation métaphysique et morale et à leur histoire qui est, pour le catholicisme, celle d'une tradition évolutive de vingt siècles. L'Église n'accomplirait pas sa tâche essentielle si elle devait se réduire à un club de réflexion politique ou à une mutuelle de solidarité sociale. Son indispensable adaptation à notre époque ne doit, d'autre part, pas dégénérer en soumission aux modes de l'instant. Pour être dans notre société un point d'ancrage et non un facteur supplémentaire de dissolution, l'Église doit privilégier les permanences sur le changement et le spirituel sur le temporel.

L'essoufflement intellectuel

Selon Jean Fourastié (*loc. cit.*), « l'homme moyen des sociétés d'aujourd'hui, des sociétés occidentales même, et même le cadre moyen des entreprises industrielles les plus « techniquement avancées », ne comprend pas le monde où il vit [...]. Il identifie très mal les sources, les procédures, les conditions de sa puissance technique ; il n'a de l'esprit scientifique expérimental que des notions superficielles et partielles ». Cette ignorance a même des aspects militants, puisqu'elle se double d'un évident manque d'entrain pour de nouvelles aventures scientifiques - dont les conditions sont discutées, voire l'intérêt même contesté. Une censure sournoise

affecte d'ailleurs les récentes découvertes de certaines sciences comme la biologie, considérée comme tabou et à l'égard de laquelle on pratique volontiers, pour reprendre une image d'ordre éthologique, la « politique de l'autruche »...

Le marxisme, utopie réductionniste et figée, ne fait qu'aggraver cette crise de l'intelligence : parce que, pour préparer le XXI^e siècle, il continue immuablement de se référer à des dogmes, schémas de pensée et grilles de lecture issus du XIX^e siècle ; parce que son eschatologie millénariste est fondée sur l'impossible rêve d'une société qui ne connaîtrait plus ni conflits ni histoire ; parce qu'enfin il prétend, au travers de ces partis pris, réduire toujours et partout le religieux et l'intellectuel au politique et le politique à l'économique, extirpant ainsi de la société le sacré.

Libérer l'intelligence

Liberté, objectivité, vérité : ce sont les qualités les plus nécessaires au bon exercice du pouvoir intellectuel qui sont précisément les plus menacées par l'évolution actuelle.

La liberté est aussi indispensable à l'épanouissement de l'imagination (hasard) qu'à la manifestation de la vérité (nécessité). Or en matière intellectuelle, le pluralisme des inspirations est mis en danger par le marxisme qui, prétendant être la source unique de vérité, fait régner un véritable totalitarisme dans les universités, écoles et milieux culturels où il occupe une position dominante : l'aphorisme du dirigeant socialiste Pierre Mauroy selon lequel « les enseignants sont des multiplicateurs du socialisme² » est assez révélateur de cet inquiétant état d'esprit.

L'objectivité est le complément nécessaire de la liberté dans la recherche de la vérité. Répondant en janvier 1976 aux vœux de la presse, le Président de la République réaffirmait son attachement fondamental à la « règle libérale » en matière d'information et demandait en même temps aux journalistes un effort, dans le cadre d'une réflexion sur l'éthique de leur profession, pour pratiquer plus nettement « la dissociation entre la présentation du fait et celle du commentaire ».

Chez les scientifiques, la conjugaison du goût du réel et de la règle de l'objectivité devrait permettre l'éventuelle remise en cause de toute idée reçue - conformément aux recommandations et à l'exemple donnés, entre autres, par un Jacques Monod et un Konrad Lorenz³. Les cercles de pensée ont, de leur côté, un rôle de relais à jouer

² Journée des enseignants socialistes, Clichy, 18 mai 1975.

³ Voir respectivement : Jacques Monod : « Pour une éthique de la connaissance » in *Le hasard et la nécessité* et Konrad Lorenz : *L'envers du miroir*.

dans l'utilisation des découvertes scientifiques pour le progrès de notre savoir sur nous-mêmes et la conduite des sociétés développées. Les professeurs enfin doivent respecter la règle de la laïcité de l'enseignement, et les artistes celle de la liberté de création - fût-ce par rapport aux modes... Dans tous ces domaines, où le contrôle de l'État serait contraire à l'exigence de liberté, il faut favoriser le développement d'une autorégulation et d'une déontologie.

L'intelligence moderne doit retrouver la tradition de liberté de pensée et de goût du réel propre aux Européens, de saint Thomas à Poincaré.

La fin du politique

La crise de l'autorité politique a pour origine, quant à elle, une grave dévalorisation de la fonction. Faute d'avoir conservé la majesté et la distance nécessaires au plein exercice de leurs missions, les hommes politiques se sont peu à peu banalisés au point de perdre tout caractère sacré dans la psychologie sociale ; dans le même temps, un excessif souci de détente et de tolérance a abouti à un affadissement du pouvoir politique, parce que sans doute comprendre et expliquer est plus aisé que commander (c'est-à-dire vouloir, et faire réaliser par d'autres). Et pourtant, commentant le dialogue entre Socrate et Calliclès dans le *Gorgias* de Platon, le politologue Julien Freund a mis en évidence la différence de nature entre pédagogie et politique : « Ce que veut dire Calliclès, c'est que la politique se différencie de la philosophie par le fait qu'elle obéit à la loi du commandement et de l'obéissance et non pas à celle du maître et du disciple. Autrement dit la politique est un problème d'adultes. Elle ne joue pas au niveau de l'enfance et de la pédagogie⁴. » En croyant se mettre à la portée du peuple, les hommes politiques ne se rapprochent pas des citoyens : ils les abaissent.

Enfin et surtout, à force de s'occuper d'économie et de gestion administrative, les représentants politiques ont perdu de vue le caractère spécifique de leur rôle et la signification sociale qui s'y attache : ils n'ont plus de temps à consacrer à l'essentiel de leur tâche. Ainsi M^e Repiquet peut dénoncer ce « vice caractéristique de notre temps : la confusion des fonctions. Sous prétexte d'ouverture, d'une prétendue compréhension ou simplement d'intelligence, chacun, de nos jours, tente de dépasser le cadre de sa fonction. On ne saurait trop se féliciter d'un tel progrès s'il n'avait pour effet, poussé à l'extrême, d'enlever tout sens à la fonction d'origine, de la dénaturer quand cela n'a pas pour objet de masquer l'échec de ladite fonction. Le parlementaire se fait assistante sociale plus qu'il ne légifère et contrôle l'exécutif. La

⁴ *L'essence du politique*, Sirey. 1965, p. 148.

fonction essentielle qui est de voter la loi et de contrôler les dépenses de l'État est secondaire⁵ ». Sans doute y a-t-il de bonnes intentions derrière ce confusionisme généralisé ; mais la République romaine est morte des distributions de blé.

Une espérance nouvelle

Pour sortir d'une telle crise, des croyances, des normes, et des rites nouveaux seront nécessaires. « Quoi qu'il en soit, écrit à ce sujet Georges Pompidou, il faudra bien remettre en place des valeurs qui puissent servir de fondement à la société en même temps qu'assurer l'équilibre moral des individus. Il est inutile de chercher à ralentir le progrès scientifique, technique et matériel. On ne peut que s'en accommoder et chercher à préserver ou à recréer les valeurs élémentaires dont chacun a besoin pour se satisfaire de ses conditions de vie. Le progrès matériel, loin d'aider à la solution, la rend plus difficile, car il étend le champ de la réflexion et donc d'une certaine angoisse. Le paysan ou l'ouvrier qui donnait au travail tout le temps qu'il pouvait arracher au sommeil uniquement pour gagner de quoi nourrir et vêtir sa famille n'avait guère le temps de méditer sur la vie et la mort. Ou bien il acceptait sans discuter l'espérance que lui proposait l'église, ou bien il cherchait une autre espérance dans une idéologie révolutionnaire. Qu'il s'agisse de ce monde ou de l'au-delà, il y avait une espérance. N'est-ce pas là ce qui nous manque et ce qu'il faut retrouver⁶ ? »

Nature de l'activité politique

L'autorité politique est la première responsable du devenir national. Elle ne pourra sortir de la crise qu'elle traverse, et déterminer ainsi un renouveau de l'ensemble de la fonction souveraine, que si dans l'avenir elle occupe tout son domaine - et rien que lui.

La politique est une activité sociale spécifique. Son instrument d'action est l'État, défini par Hegel comme le « lieu de convergence de tous les autres aspects de la vie ». Les fins politiques sont autonomes, néanmoins, par rapport à toute autre : elles se rattachent à des idéaux et intérêts qui dépassent la simple existence pacifique, la pure économie, le seul bien-être matériel.

L'activité politique ne se ramène pas à la gestion d'une affaire prospère au moyen de bons sentiments ; elle est l'art de conduire un peuple vers un but au milieu des écueils. L'Histoire est risquée. Le problème central de la vie politique lui est

⁵ « La confusion des fonctions », in *Le Monde*.

⁶ *Le Nœud gordien*, Plon 1974, p. 179.

spécifique : c'est celui du consensus. Le but du politique selon Julien Freund est de « gérer les conflits » de telle sorte qu'aucun d'entre eux ne dégénère en conflit polémologique interne (guerre civile), et que d'autre part, la nation en tant qu'unité de destin historique d'un groupe humain indépendant soit prête à affronter tout conflit extérieur, éventuellement polémologique (guerre). Le devoir de l'État est donc avant tout d'assurer la paix civile, c'est-à-dire la sécurité des citoyens, et de préserver leur indépendance collective ; cela suppose évidemment des institutions politiques adaptées (permanence du pouvoir, exécutif solide).

Du point de vue de l'État, le déséquilibre des trois fonctions sociales doit être analysé comme une hypertrophie de ses activités économiques et sociales au détriment de ses missions traditionnelles de puissance publique. Face à ce comportement pathologique, il faut réaffirmer la vocation de l'État qui est de garantir l'indépendance et la sécurité des citoyens avec leur assentiment, et non de se substituer aux entreprises. L'État doit occuper tout son domaine, celui de la souveraineté, mais rien que son domaine.

Rôle du chef politique

Qu'il soit Président de la République (France) ou Premier Ministre (Grande-Bretagne) ou Chancelier (République Fédérale d'Allemagne), le chef politique porte seul la responsabilité de l'intérêt général et du devenir de la communauté nationale, dans le cadre de l'ensemble européen auquel elle appartient. Cette responsabilité fait sa solitude, mais aussi la grandeur de sa fonction.

Le rôle irremplaçable et solitaire du chef de l'État a été bien défini par le Général de Gaulle dans ses *Mémoires d'Espoir* où il met en opposition « le rôle suprême du chef de l'État, à qui incombe le destin, c'est-à-dire le lointain et le continu » et celui du chef du gouvernement par lui désigné « qui, au milieu des saccades de toutes les sortes et de tous les jours, mène l'action du moment et dirige les exécutants⁷ ».

Le chef politique ne pourra mener à bien sa tâche spécifique que s'il dispose seul des pouvoirs de décision et de commandement, c'est-à-dire s'il a l'autorité de déterminer ce qu'il faut faire et de mettre en œuvre ses décisions en amenant des hommes à agir en ce sens. Chez les Grecs anciens, le verbe « *krainein* » (régner) est un dénominateur dérivé du mot « tête » : « *krainein* », note Emile Benveniste, c'est « mettre la tête à quelque chose ». Les deux temps de l'acte d'autorité politique sont ainsi présents dans ce verbe, dont la traduction ordinaire est « décider par autorité

⁷ Tome II, p. 68.

suprême », mais qui parallèlement « signifie toujours la capacité de donner effectuation à une décision d'autorité⁸ ».

Une triple synthèse doit être assurée par le chef politique entre les différentes fonctions sociales, entre les nécessités intérieures et extérieures, entre les impératifs du présent et ceux de l'avenir. Il ne doit pas œuvrer pour le seul présent, parce qu'une communauté se compose non seulement des vivants, mais aussi des morts et des hommes à venir. Il doit incarner la volonté collective en arbitrant les conflits internes et en conduisant les luttes externes, car la nature du politique n'est pas seulement d'organiser des compromis entre les diverses tendances immédiates du corps social, mais de faire prévaloir au besoin contre elles l'intérêt général. Enfin, il doit opérer une synthèse nationale aussi harmonieuse que possible des trois fonctions qui composent la société.

L'autorité créatrice

En grec, en latin, en sanscrit, en germanique les groupes de mots qui signifient « autorité » appartiennent à la fois aux sphères politique et religieuse et ont un sens extrêmement fort. Selon Emile Benveniste, « le sens premier de « *augeo* » se retrouve par l'intermédiaire de « *auctor* » dans « *auctoritas* ». Toute parole prononcée avec l'autorité détermine un changement dans le monde, crée quelque chose ; cette qualité mystérieuse, c'est ce que « *augeo* » exprime, le pouvoir qui fait surgir les plantes, qui donne existence à une loi... On voit que « augmenter » est un sens secondaire et affaibli de « *augeo* ». Des valeurs obscures et puissantes demeurent dans cette « *auctoritas* », ce don réservé à peu d'hommes de faire surgir quelque chose et - à la lettre - de produire de l'existant⁹ ».

Ainsi est dissipé le contre-sens commis par les dictionnaires sur « *augeo* » et « *auctor* », dont les traductions respectives « augmenter, accroître » et « celui qui fait pousser » négligent l'idée de création, de don d'une qualité particulière. Cette confusion sur la nature réelle de l'autorité se retrouve couramment dans nos sociétés modernes : le chef politique n'est pas là, comme on le croit, pour accroître simplement ce qui existe, mais bien pour « créer de l'existant ». Ce rôle est singulièrement nécessaire aujourd'hui : dans une société où la création, l'acte d'autorité se font de plus en plus rares (dans les entreprises et les administrations, par exemple), l'impulsion indispensable au renouveau ne peut venir que d'en haut.

⁸ Le *vocabulaire des institutions indo-européennes*, Editions de Minuit, 1970, Tome II : « L'autorité du roi », p. 36 à 39.

⁹ *Op. cit.*, p. 148 à 151.

Le garant de la loi

Le chef politique doit trancher les conflits d'idées et d'intérêts conformément à la loi et à l'intérêt général. Or la tendance actuelle, au nom d'une conception subvertie du « sens politique », est au contraire de ne plus appliquer la loi - que ceux qui l'enfreignent soient des amis (de peur de s'affaiblir en coupant les branches pourries) ou des adversaires (on craindrait alors une mauvaise interprétation de cette fermeté).

Loin des mauvais coups et des combines, au-delà de la politique politicienne, le chef politique doit imposer la rigueur. « La fermeté l'emporte en toutes choses », aimait à dire Richelieu. Fondement de l'autorité de l'État, la notion de République recouvre l'idée qu'il existe un intérêt général à faire prévaloir sur tous les autres ; garant de la République, le chef de l'État se doit d'assurer le primat de l'élu sur le non-élu, la force de la loi et la priorité de l'intérêt national sur les intérêts particuliers ou partisans. Ce n'est qu'ainsi que sera respecté l'esprit de la *Res publica* romaine.

La synthèse et la décision

L'origine politique, sociale et professionnelle du chef politique se trouve nécessairement transcendée par ses responsabilités ; encore faut-il qu'il ait les moyens d'y faire face...

Dans le monde moderne, le besoin s'est fait sentir d'une adaptation des systèmes démocratiques sous la double forme d'une émancipation de l'exécutif et de son renforcement par rapport au législatif. La complexité des problèmes rend en effet indispensable l'unicité de l'échelon de synthèse, tandis que les dangers qui pèsent sur nos sociétés (nucléaire notamment) justifient celle de l'échelon de décision.

Telles sont précisément la philosophie de la V^e République et la pratique de ses présidents. Le discours de Bayeux annonçait déjà l'esprit de nos actuelles institutions : « Le chef de l'État, placé au-dessus des partis, doit pouvoir présider les conseils du gouvernement et y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas : à lui appartient l'attribution de servir d'arbitre au-dessus des contingences politiques, soit normalement par le conseil, soit, dans les moments de grave confusion, en invitant le pays à faire connaître, par des élections, sa décision souveraine ; à lui enfin incombe, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France ».

On retrouve dans l'article 5 de notre Constitution l'écho de ces préoccupations : « Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de

l'État. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de Communauté et des traités ».

« *Savoir qui gouverne* »

Il reste néanmoins, dans la pratique politique, à émanciper le détenteur de l'autorité de l'influence des contre-pouvoirs ne tirant pas leur puissance du suffrage universel (syndicats, intelligentsia, mass-media, etc.). Il faut écarter le « gouvernement d'opinion » dans lequel le chef politique, excessivement sensible aux mouvements d'humeur de l'opinion publique, gouverne au sondage. Mais surtout, il faut éviter la paralysie britannique ou danoise, où le vrai pouvoir réside dans les syndicats ; c'est en effet la négation même de la démocratie et du rôle des élus : l'omnipotence des syndicats n'a objectivement ni base légale (ils ne sont pas élus par le peuple) ni légitimité (ils ne font que défendre les intérêts particuliers et n'œuvrent pas pour l'intérêt général).

« Nous voulons savoir, demandait en août 1976 Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, si Raymond Barre considère les syndicats comme des interlocuteurs naturels et obligatoires ou bien si, à la manière gaulliste, il va tenter de passer par-dessus les organisations de travailleurs en s'adressant directement au peuple. C'est ça l'important¹⁰. » Cette conception de l'autorité politique, qui prétend interdire aux gouvernants de s'adresser au peuple et leur imposer les syndicats comme interlocuteurs « obligatoires », est proprement inadmissible.

Le même jour, on interrogeait M. Michel Debré sur les chances de succès d'un plan de lutte contre l'inflation fondé sur la modération de la croissance des revenus, face à l'opposition catégorique manifestée par certains syndicats : « Il s'agit de savoir qui gouverne », répondit simplement l'ancien Premier Ministre avant de remarquer : « Sous l'Ancien Régime, l'avis des Parlements et de la noblesse était nécessaire et toujours négatif : les réformes n'étaient pas possibles et il y eut la Révolution. Les syndicats sont les corporations, la noblesse et les Parlements d'aujourd'hui¹¹. »

L'impossible concertation

L'autorité du chef politique ne peut sans danger être tenue en échec au nom de la concertation. « L'État, estime Charles Debbasch, Président de l'Université d'Aix-Marseille, ne peut pas être composé de communautés séparées définissant, chacune pour leur compte, ce qui leur paraît être le plus opportun et l'imposant aux autres

¹⁰ Antenne 2, 27 août 1976.

¹¹ France Inter, 27 août 1976.

catégories sociales. Une telle participation conduit chaque collection d'intérêts à se comporter comme un tout alors qu'elle n'est qu'une partie du tout sans lequel elle n'est rien du tout [...]. La participation à facettes laisse croire à chacun qu'il peut satisfaire cumulativement des revendications contradictoires et en tant qu'usager, il demandera la croissance des équipements publics, en tant que contribuable, la diminution des impôts, en tant que commerçant ou salarié, l'accroissement des marges ou la distribution des bénéfices, en tant que consommateur, le développement de la qualité ou des investissements¹². »

Selon l'auteur, cette mosaïque de préférences, cette concertation éclatée est à terme lourde de menaces : « La participation constitue sans nul doute, un autre mode de pouvoir, en certains cas, un dégraissage utile de l'appareil de décision. Elle ne saurait être une couverture au déferlement des égoïsmes de chacun. Si elle servait à cacher temporairement à chacun des membres de la communauté les exigences de la vie collective, elle conduirait, sans nul doute, à un réveil brutal des réflexes d'autorité. Et ce serait un curieux paradoxe que d'avoir tué la démocratie par l'addition des participations¹³. »

Prééminence du politique

Dès que le nombre d'options possibles est supérieur à deux, il n'existe, affirme le Prix Nobel d'économie Kenneth J. Arrow, aucune méthode véritablement rationnelle de choix collectifs. Ce que l'on a appelé le « théorème d'impossibilité » d'Arrow démontre l'inanité des prétentions technocratiques à se référer, en matière de choix, à une « fonction d'utilité collective globale ». Il n'est pas possible de définir un optimum collectif strictement technique, hors d'un choix discrétionnaire de nature politique : cette constatation suffit à fonder et à justifier l'absolue prééminence du politique sur le technicien de l'économie. Elle signifie d'autre part que le choix doit être fait moins en fonction de considérations techniques que dans le but de réaliser le consensus, source de la légitimité du pouvoir, autour d'une action par laquelle le politique écrit l'histoire de son pays.

Il en résulte que les gouvernants doivent s'attacher davantage à la politique qu'à la technique et subordonner la politique (conséquences électorales de leurs actes) au politique (projet d'avenir de la société qu'ils dirigent). Les ministres doivent en toute hypothèse, et quelles que soient leur origine socioprofessionnelle ou leurs

¹² « La participation à facettes, une potion magique », in *Le Monde*.

¹³ « La participation à facettes, une potion magique », in *Le Monde*.

perspectives de « carrière », se comporter en hommes politiques à part entière et diriger leur administration au lieu de la suivre.

Le paradoxe d'Arrow

La concertation en tant que méthode de décision est également condamnée par le théorème du Prix Nobel d'économie : « Si l'on ne fait aucune hypothèse a priori sur la nature des ordres individuels, il n'existe aucune méthode de scrutin qui lève le paradoxe, ni le vote majoritaire, ni aucun système de représentation proportionnelle quelle que soit sa complexité. De même le mécanisme du marché ne peut donner un choix rationnel [...]. Si nous écartons la possibilité de comparaison interpersonnelle des utilités, les seules méthodes de passage des préférences individuelles aux préférences collectives qui soient satisfaisantes et définies pour un très grand nombre d'ensembles d'ordres individuels sont soit imposées soit dictatoriales¹⁴. »

Du paradoxe d'Arrow se dégage donc la conclusion que les choix collectifs ne peuvent dans la plupart des cas qu'être imposés (par une élite) ou dictés (par un homme). Cela ne signifie évidemment pas une condamnation de la démocratie en tant que système politique, puisque le politique/décideur reste responsable périodiquement devant ses mandants des choix opérés. Le théorème de K.-J. Arrow n'est donc rien de plus ni de moins que la démonstration mathématique rigoureuse du rôle indispensable du politique dans la détermination du consensus.

Concertation ou consultation ?

La limite de la concertation dans la conception européenne de la souveraineté a été définie dans *l'Illiade*, lorsque Nestor s'adresse à Agamemnon, responsable de la communauté en vertu de l'autorité royale, pour l'inciter à prendre en compte les avis sensés qu'on exprime devant lui : « Il te faut plus qu'à quiconque parler, prêter l'oreille, ratifier même la parole d'un autre lorsque son cœur l'aura poussé à parler pour le bien de tous. » Le départ est ici net entre la nécessaire consultation et l'impossible concertation : s'il ne doit pas chercher à tirer sa décision de la somme des opinions individuelles, le chef politique peut par contre suivre l'avis d'autrui lorsqu'il est dicté par le souci de l'intérêt général.

Le recours systématique à la concertation présente d'ailleurs l'inconvénient de compliquer à l'infini l'élaboration des textes et la prise des décisions par le jeu des négociations (manœuvres proportionnelles à la complexité des problèmes), du

¹⁴ *Choix collectifs et préférences individuelles*, Calmann-Lévy, 1974, p. 115

« toilettage » des textes (adaptations de complaisance) et des innombrables rajouts exigés par les divers groupes de pression.

« Gouverner, c'est contraindre »

La démagogie de la concertation ne doit pas faire perdre de vue au chef politique le fait que, comme l'écrivit Georges Pompidou, « gouverner, c'est contraindre. Contraindre les individus à se plier à des règles dont chacune, à tout moment, va contre l'intérêt immédiat de tel ou tel. Les contraindre à payer des impôts, à donner à l'armée un temps de leur jeunesse et parfois leur vie. Les contraindre à obéir à des autorités administratives dont le poids leur apparaît aussi lourd que les motivations incompréhensibles. Les contraindre à accepter la loi de la majorité qui veut que le citoyen puisse critiquer mais non contester la légitimité du pouvoir contre lequel il s'est personnellement prononcé. Gouverner, c'est faire prévaloir sans cesse l'intérêt général contre les intérêts particuliers, alors que l'intérêt général est toujours difficile à définir et prête à discussion, tandis que l'intérêt particulier est ressenti comme une évidence et s'impose à chacun sans qu'il y ait place pour le doute. Gouverner c'est, en somme, conduire les hommes collectivement dans des voies et vers des objectifs qui ne leur sont ni naturels, ni clairement perceptibles, ni conformes à leurs aspirations immédiates¹⁵ ».

L'autorité, une fois légitimée par le peuple, ne peut venir que d'en haut et l'exemple de la restauration de la fonction souveraine aussi : il serait illusoire d'espérer qu'une hiérarchie fasse preuve de plus de vertus que sa direction. Si celle-ci manque de courage, la hiérarchie sera lâche ; si elle verse dans l'autoritarisme, l'autocratie fleurira partout ; si elle fait preuve d'incurie, le laisser-faire s'installera à tous les niveaux ; si elle trompe ses subordonnés, ceux-ci lui mentiront.

Le chef d'État doit maintenir entre lui et les citoyens une certaine distance et avoir une vision large des problèmes qui se posent à la communauté nationale : il ne saurait se limiter à l'immédiat, au catégoriel ou à l'intendance.

LE DISCOURS ET L'ACTION

Un discours politique autonome

Le discours politique doit être inspiré par le chef de l'État en fonction des seules nécessités de la communauté nationale. En aucun cas il ne doit suivre aveuglément

¹⁵ *Le Nœud gordien*, p. 57.

les modes ni les sondages qui n'apportent jamais que des réponses superficielles et instantanées à des questions peu élaborées ou... trop élaborées ; il doit au contraire être autonome, issu du chef de l'État lui-même - d'où l'importance du travail doctrinal de celui-ci - et consacré à résoudre les problèmes essentiels de la nation.

Dans notre société imparfaitement pluraliste, le discours de l'autorité politique est trop étroitement dépendant du discours d'endoctrinement égalitaire. Cet état de dépendance se manifeste notamment par la reprise docile des thèmes les plus rebattus du « prêt-à-penser » contemporain : bien souvent l'homme politique n'est plus que l'acteur d'une pièce qu'il n'a pas écrite.

Il y a entre le discours d'endoctrinement égalitaire et le discours gouvernemental une incompatibilité fondamentale. Parce qu'il tend à faire croire à chaque citoyen qu'il doit recevoir autant que « l'autre » - c'est-à-dire plus qu'il n'a - le discours d'endoctrinement égalitaire divise les Français ; parce qu'il s'appuie sur un mobile particulier : le ressentiment, ce discours oppose les citoyens les uns aux autres. Conforme aux intérêts de l'opposition marxiste qui cherche à aviver la haine sociale, l'égalitarisme ne peut ni ne doit inspirer le discours gouvernemental, dont les missions sont au contraire de mobiliser et d'unir pour assurer l'indépendance extérieure et la concorde intérieure.

La meilleure preuve en est l'attitude des égalitaristes eux-mêmes qui, une fois au pouvoir, troquent leur discours d'endoctrinement égalitaire contre un discours fondé sur l'appel à la mobilisation des énergies nationales. Les puissances à vocation révolutionnaire - comme l'Union soviétique de Staline ou de Brejnev - se gardent bien de tenir le même langage à l'extérieur de leurs frontières et à l'intérieur.

Un pays où n'existe que le discours gouvernemental est condamné au totalitarisme politique ; mais un pays où le discours gouvernemental s'estompe ou s'aligne sur le discours d'endoctrinement égalitaire de son opposition est condamné à l'éclatement, voire à la guerre civile ou à la subordination à l'étranger. Il faut donc réaffirmer la nécessité d'un discours gouvernemental spécifique et autonome, ce qui implique évidemment de la part des partis et des hommes qui détiennent le pouvoir un effort doctrinal substantiel.

Un discours rééquilibré

Sous la double influence de l'unifonctionnalité marchande et du totalitarisme « progressiste » en métapolitique, le discours politique contemporain a inversé l'ordre réel des causalités : le social l'emporte sur l'économique, qui l'emporte sur la sécurité intérieure, qui elle-même l'emporte sur les problèmes diplomatiques et militaires.

Dans la réalité, c'est le schéma inverse qui prévaut : la paix extérieure et l'ordre civil conditionnent la prospérité économique, qui est la base du progrès social.

Le caractère conventionnel, superficiel et finalement stérile du discours strictement économique apparaît très vite. En janvier 1968, le gouvernement ayant décidé de stimuler l'activité économique par la consommation, la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste déplora qu'il ne l'ait pas fait par l'investissement ; mais quand, en septembre 1975, un gouvernement ultérieur proposa un plan de relance fondé sur le développement de l'investissement, le Parti Socialiste exprima publiquement son regret qu'il ne portât point sur la consommation...

Le discours économique et social s'avère insuffisant parce que, comme l'écrit Jacques Chirac, « c'est une évidence primordiale que la politique et non l'économie forme le fondement même de toute histoire de toutes les sociétés¹⁶ ». La preuve en est que l'essentiel, en matière économique, dépend toujours de facteurs politiques : tout ce qui touche à la souveraineté économique de la nation (monnaie, situation économique face au marché international) dépend de l'ordre intérieur et de la puissance extérieure, et non pas de tel ou tel problème de technique économique. Il convient donc de rééquilibrer le discours politique, à l'image de la réalité, en faveur des problèmes de sécurité extérieure et intérieure.

Un discours novateur

Le discours politique ne peut pas rester prisonnier des vieilles formules. Pour poser les problèmes des sociétés modernes de manière appropriée, pour en finir avec le jargon de haine et de guerre civile imposé depuis un siècle par le marxisme, il est urgent d'élaborer un vocabulaire nouveau adapté à notre temps.

Alors que le discours d'endoctrinement partisan s'obstine à se placer sur le terrain de l'égalité - solution politiquement aussi irréaliste qu'injuste – le discours gouvernemental doit lui préférer la notion d'équité, seule porteuse d'avenir. Comme le note M. Jean-Claude Colli, « assurer une situation égale à des mérites inégaux, à des efforts différents, à des apports importants ou nuls à la collectivité, c'est constituer une société totalitaire¹⁷ ». Face au souci obsessionnel d'égalité, facteur de bureaucratisation intensive et menace permanente pour les libertés, la recherche de l'équité apparaît infiniment plus féconde parce qu'elle respecte l'exercice du risque et tient compte de l'effort.

¹⁶ Revue des Deux Mondes, février 1975

¹⁷ *L'inégalité par l'argent*, Gallimard, 1975.

Aux concepts de « masses » et de « travailleurs » inlassablement invoqués par le discours marxiste, il faut opposer les notions de peuple et de personnalité. A la différence de la « masse » abstraite et moutonnière à la fois, le peuple est une réalité concrète formée d'individualités à part entière. La politique de la nation doit moins tendre à réglementer les conditions de vie de l'« homme moyen », parcelle anonyme de la société de masse, qu'à permettre à chacun d'épanouir ses potentialités personnelles dans un cadre communautaire.

La personnalité, c'est l'individu différencié des autres par l'expression de son génie propre et de ses capacités de création. Une politique de la personnalité - c'est-à-dire des talents - est le complément naturel d'une politique d'identité nationale, puisque c'est la qualité des hommes qui la composent qui fait la force d'une nation. Tout jugement sur la qualité d'un homme doit être subordonné à une approche globale de sa personnalité. Le travail n'a pas de valeur en soi : il ne vaut que par l'effort, l'intelligence, l'initiative, la créativité qui l'accompagnent et par les risques qu'il suscite. C'est donc moins le « travailleur » qu'il faut promouvoir que l'homme complet, celui qui sait donner à sa vie un équilibre entre ses composantes professionnelles, civiques et familiales et qui sait, dans chaque domaine, apporter sa marque personnelle.

Du fait du déséquilibre des valeurs sociales, un homme, de nos jours, n'est pas jugé par ce qu'il est ou fait, mais seulement par ce qu'il gagne. La vision prolétarisée de la vie que nous imposent les discours publicitaire et marxiste est historiquement dépassée. A l'origine, le prolétaire est un individu qui, parce que ses besoins physiques essentiels ne sont pas satisfaits, s'attache exclusivement à la recherche des biens matériels. Dans notre société, où les besoins physiques primordiaux sont satisfaits, il est malsain que la poursuite des satisfactions d'ordre matériel demeure prioritaire. Il est temps de déprolétariser notre conception de la vie en réhabilitant ses composantes non monétaires, civiques et familiales ainsi que les valeurs de désintéressement, de dévouement et de dépassement.

La menace que fait peser sur notre avenir la puissance militaire soviétique, de même que les conséquences économiques et sociales de la hausse des prix du pétrole doivent enfin inciter les hommes politiques à repenser le discours gouvernemental : en République sa fonction n'est pas seulement de séduire les citoyens mais aussi de les éclairer, pas seulement de les suivre mais surtout de les guider. Pour mobiliser les énergies, il faut dire aux citoyens la vérité sur les dangers de la situation internationale (risques de nouveau conflit mondial) et sur les causes réelles des difficultés intérieures (entre autres, excès des contre-pouvoirs syndicaux bloquant l'action gouvernementale).

Une politique dans l'Histoire

Ce qui fonde le pouvoir d'un chef d'État, c'est sa légalité issue du verdict électoral dans le cadre des institutions. Mais ce qui fonde son autorité, c'est sa légitimité historique au sens où de Gaulle pouvait dire en 1960 « la légitimité que j'incarne depuis vingt ans ».

La légitimité historique repose sur les principes, valeurs et idéaux au nom desquels le chef de l'État peut demander au peuple une adhésion volontaire et active à la politique engagée. Le consensus national ne doit pas être recherché seulement dans l'instant, mais aussi dans l'histoire. On peut dire qu'il y a, fondamentalement, deux types de morale politique : alors que la morale historique projette un idéal sur l'avenir en fonction d'une vision du passé, la morale de l'instant est l'attitude de ceux qui se contentent de gérer le consensus immédiat. Cette politique de la plus grande pente n'évite les conflits que pour un temps : elle les renvoie démesurément grossis dans l'avenir (IV^e République, Italie des « *combinazione* »).

Le politique a donc la double tâche de gérer la vie du groupe de manière pratique et de définir en termes positifs l'éthique et l'ambition collectives. Cette double action doit être menée en permanence et de manière distincte : c'est ce que font en France le Président de la République et le Premier ministre, respectivement chargés du consensus dans l'histoire et dans l'instant.

Choisir l'homme libre

« Toute politique implique quelque idée de l'homme », a écrit Valéry. La formation d'un consensus historique suppose, par conséquent, une conception du monde et la préférence pour certaines valeurs, pour un certain type d'homme. La place à part qu'occupe aujourd'hui la France en Europe (stratégie d'indépendance, recherche d'une voie nationale de développement) n'est pas sans rapport avec l'importance attachée par ses chefs d'État à la réflexion doctrinale : avant, pendant ou après le pouvoir, de Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing auront écrit et publié. Le fait qu'aujourd'hui, un Président en exercice se consacre à la rédaction d'un ouvrage parce qu'il estime que la politique doit se fonder sur une philosophie de l'homme et de la société, constitue une innovation importante.

Là où la gauche marxiste parle de choix de société entre libéralisme et socialisme, l'enjeu est en vérité tout autre : il s'agit de choisir entre l'homme-masse (américanisé ou soviétisé) et l'homme libre. Choisir l'homme libre c'est choisir, au-delà d'une organisation sociale, une vue du monde, une conception spécifique de la dignité de l'homme fondée sur la tradition européenne et la reconnaissance des différences

propres à chaque groupe et à chaque personne. Une authentique philosophie du pluralisme doit en effet comporter le pluralisme des fonctions et celui des valeurs.

Hors de la « classe politique » au sens strict (élus et militants), l'action politique ne peut prendre une grande ampleur que si elle correspond à des motivations profondes. Les cadres, les intellectuels et les jeunes citoyens, responsables d'aujourd'hui et de demain, ne seront mobilisés qu'au prix d'un effort profond de réflexion idéologique. Il faut proposer à la nation un grand dessein, quelque chose qui parle au cœur de tous les hommes. Du fait même qu'ils répugnent à recourir à la contrainte physique, les régimes de liberté doivent s'appuyer davantage encore sur une morale civique adoptée par leurs citoyens : aussi la formation d'un consensus historique autour d'une doctrine leur est-elle particulièrement nécessaire.

Romulus et Numa

L'antiquité européenne distingue deux aspects complémentaires de la fonction souveraine, qu'incarnent respectivement à Rome Romulus et Numa : l'un est le créateur, tumultueux et passionné, dont la tâche justifie l'utilisation des tensions, de la force et de la ruse politique ; l'autre est l'organisateur, et ses qualités sont au contraire la sérénité, la modération et la raison. « Ce diptyque des premiers rois n'a pas été fait de rien, écrit Georges Dumézil. S'il ne faut évidemment pas y chercher de l'histoire il exprime une conception double de la première fonction qui se retrouve dans la théologie ou la légende de la plupart des peuples indo-européens et qui a dû subsister à Rome, bien comprise, assez longtemps pour s'inscrire, comme tant d'autres parties de l'idéologie traditionnelle, dans le roman des annalistes¹⁸. »

« Rome donc imaginait ses débuts, les âges préétrusques, précise ailleurs Georges Dumézil, comme une formation progressive en plusieurs temps, la sollicitude des dieux suscitant chaque fois un roi d'un caractère nouveau, fondateur d'institutions nouvelles conformes au besoin d'un moment et l'on a montré que ces étapes correspondent à l'aspect varunien, puis à l'aspect mitrien de la fonction de souveraineté - puissance créatrice et terrible, droit organisateur et bienveillant ; à la fonction de force guerrière ; à certains côtés de la complexe troisième fonction. Ces rois sont en effet : 1°) Romulus, le demi-dieu aux enfances mystérieuses, créateur de la ville, roi redoutable accompagné des haches, des verges et des liens ; 2°) Numa, le sage, le religieux et tout humain fondateur des cultes, des prêtres, des lois ; 3°) Tullus Hostilius, le chef exclusivement guerrier, offensif, qui donne à Rome l'instrument militaire de la puissance ; 4°) Ancus Marcius, le roi sous qui se

¹⁸ *La religion romaine archaïque*, Payot 1974, p. 202.

développent la masse romaine et la richesse commerciale et qui ne fait la guerre que contraint, pour défendre Rome. Cette interprétation fonctionnelle des premiers rois a été généralement acceptée pour les trois premiers : l'antithèse évidemment voulue de Romulus et de Numa recouvrant les deux aspects opposés et pourtant nécessaires de la première fonction, le caractère tout guerrier de Tullus ne prêtent guère à discussion¹⁹. »

Entre les deux aspects de la fonction souveraine s'établit donc un jeu de forces plus complémentaires que contradictoires. L'un doit mobiliser, dire la vérité, axer son discours sur l'effort et la responsabilité tandis que l'autre s'emploie à apaiser et à rassurer ; l'un gère les problèmes immédiats et intérieurs dans un esprit de décrispation alors que l'autre, qui œuvre pour le lointain dans l'espace et dans le temps, doit dominer les inévitables tensions. Ce système global de forces complémentaires joue à la fois à un moment donné (deux rôles distincts) et dans le temps (alternance des périodes de tension et de décrispation).

Politique et conflit

« Etre grand, c'est soutenir une grande querelle » ; Ce n'est pas un hasard si le mot de Hamlet a été placé par Charles de Gaulle en exergue au *Fil de l'Epée*. Pour sa part, Julien Freund définit la politique comme « l'activité sociale qui se propose d'assurer par la force, généralement fondée sur le droit, la sécurité extérieure et la concorde intérieure d'une unité politique particulière et garantissant l'ordre au milieu des luttes qui naissent de la diversité et de la divergence des opinions et des intérêts²⁰ ». La politique consiste donc à maîtriser et limiter les conflits intérieurs afin de pouvoir résister aux conflits extérieurs.

Le conflit est inévitable puisqu'il y a divergence tant au niveau des fins qu'à celui des moyens. Aucune idée n'est libérale en elle-même, pas même celle de l'homme libre, étant donné que par nature toute idée affirme quelque chose et nie autre chose. Gouverner c'est choisir, et par là-même mécontenter les partisans de tout choix différent. Selon les situations, l'inévitable conflit peut être extérieur ou intérieur (« La politique, dit Clausewitz, est une guerre sans effusion de sang ») ; il peut dans ce dernier cas opposer le chef politique aux groupes partisans qui poursuivent des fins contraires aux siennes ou aux groupes catégoriels qui refusent les contraintes nécessaires au devenir national.

¹⁹ *Heur et malheur du guerrier*, PUF 1969, p. 15.

²⁰ Julien Freund, *Qu'est-ce que le politique ?*, Le Seuil, 1967, p. 177.

« A l'heure des périls, écrit Olivier Chevrillon, ce qu'on aurait envie de demander au Président de la République, ce n'est pas d'être un « père » (rôle qu'il refuse à juste titre dans un pays qui a toutes ses dents depuis belle lurette), mais simplement de gouverner avec vigueur, clarté, continuité – quitte à déplaire à tel ou tel. Pour vaincre l'inflation, il faudra bien brusquer l'ensemble des syndicats, CNPF compris. Pour compter dans le monde il faudra bien heurter les Soviétiques souvent, et les Américains parfois (sans parler de ces pays d'Afrique qui réclament le boycottage pétrolier de la France juste après la visite de Valéry Giscard d'Estaing...). Pour bâtir une Défense moderne, il faudra bien mécontenter les généraux conservateurs de l'armée de terre. Il y a de bons pouvoirs, il n'y en pas de délicieux²¹ ... »

Définir l'ennemi

Le conflit et l'amitié forment le fond de l'histoire humaine. L'ami et l'ennemi sont les présupposés de la lutte politique au même titre que les distinctions fondamentales sont dans l'ordre moral le bien et le mal, dans l'ordre esthétique le beau et le laid, dans l'économique l'utile et le nuisible. Parce que l'hostilité est inhérente au phénomène politique, la décision politique par excellence est bien le choix de l'ennemi.

Loin de s'opposer à l'éthique, le politique la prolonge : constructeur de conflits, il traduit en termes tragiques de combat ce que l'éthique désigne en termes affirmatifs de valeur. C'est en fonction des critères généraux et transcendants fournis par elle qu'il révèle l'ami et désigne l'ennemi.

Politiser le gouvernement

Le chef politique ne saurait tout faire : il a besoin de relais, au premier rang desquels le relais gouvernemental. Le gouvernement a pour mission de traduire dans la réalité la doctrine du chef de l'État ; le rôle des ministres doit donc consister à mettre en œuvre le projet politique du Président dans leur secteur en imposant leurs vues à l'administration qu'ils dirigent. Si Tocqueville jugeait néfaste la centralisation administrative, il considérerait au contraire la centralisation gouvernementale comme nécessaire.

Trop souvent, l'attitude des ministres à l'égard de leur administration (et l'attitude de celles-ci à l'égard de leur clientèle) se résume à la formule : « Je suis leur chef, donc je les suis ». Il faut au contraire que les ministres définissent la doctrine ministérielle, application de la doctrine présidentielle. Le rôle des cabinets consiste à

²¹ *Le Point*, 30 août 1976.

faire passer cette doctrine ministérielle dans les faits en l'adaptant aux circonstances locales ; mais cela n'est possible que si les membres du cabinet rencontrent fréquemment le ministre, et surtout s'ils sont choisis en fonction de leurs convictions doctrinales autant que de leur capacité administrative (essentielle au contraire pour les autres fonctionnaires). Contrairement à une opinion répandue, ce n'est pas tant d'« ingénieurs-conseils » qu'ont besoin les ministres - l'administration fourmille de techniciens - que de conseillers politiques et doctrinaux.

Recentrer l'administration

Il faut recentrer l'administration sur les tâches essentielles de l'État, à savoir les fonctions de souveraineté. La France a besoin d'un État fort, pas d'un État gras. Une priorité absolue doit être reconnue aux secteurs-clés que sont : les Affaires étrangères, instrument de la place de la nation dans le monde ; l'Armée, instrument de la défense nationale ; l'Intérieur, instrument de la paix civile et du consensus politique ; les Finances (Impôts, Budget, Trésor), clé du pouvoir régalién. Il convient de leur assurer les priorités interministérielles en moyens matériels et humains et de prévoir pour les autres ministères (techniques ou de tutelle) une administration légère chargée d'appliquer les grandes options définies par le ministre.

Pour le reste, il faut éviter la démultiplication abusive des administrations, source de bureaucratisation et de blocage ; trop de personnes en France croient que les guerres modernes sont des guerres entre administrations. La loi de Parkinson le montre : les fonctionnaires se créent du travail les uns aux autres et en fin de compte se neutralisent.

L'État, organisme vivant, a obéi à la loi de différenciation progressive : le gouvernement s'est démembré en ministères sans cesse plus nombreux. Les ministères se sont divisés en directions toujours plus structurées... Et à présent l'État souffre du mal de toutes les grandes unités : la spécialisation abusive, qui rend nécessaire la coordination, dont l'excès mène lui-même à la dilution des activités et à l'impossibilité de localiser les responsabilités. Les fonctionnaires passent de plus en plus de temps à rencontrer d'autres fonctionnaires et à s'opposer à eux.

Sans remettre en cause l'indispensable coordination interministérielle, il est souhaitable de limiter le nombre des centres de décision tant par la fusion des ministères dont la séparation est insuffisamment justifiée que par le regroupement des directions au sein de directions générales ou de secrétariats d'État subordonnés au ministre. Ainsi seraient plus clairement localisées les responsabilités.

La justice, élément de la souveraineté

Parce qu'elle permet la mise en œuvre et la sanction de la légalité, la justice apparaît comme un élément essentiel de la souveraineté. En matière de justice, le chef de l'État a dans notre pays une responsabilité générale : il dispose de la prérogative régaliennne du droit de grâce, est garant de l'indépendance judiciaire et désigne à ce titre les membres du Conseil Supérieur de la Magistrature qu'il préside lui-même.

Sous son autorité, le Garde des Sceaux est responsable de l'organisation générale de la justice : préparation des textes, répression, gestion du système pénitentiaire, statut des magistrats, affaires « signalées ». « Gardien des lois », selon l'expression de M. Olivier Guichard²², le ministre de la Justice a enfin une responsabilité plus directe à l'égard de l'action publique : « l'État exerce, sous le regard de l'opinion et sous la sanction du suffrage universel, la responsabilité de poursuivre les délinquants - et en somme de demander justice aux juges au nom de la société, au nom du peuple français ».

La déontologie des juges comprend à la fois l'impartialité et l'obligation, non de créer le droit, mais de le dire en référence à des textes de droit positif. Syndicalisation et politisation de la magistrature menacent ces deux obligations : les clients en arrivent de nos jours à interroger leurs avocats sur l'appartenance syndicale des juges et à décider de leur conduite en conséquence. Il convient de rejeter pareillement les deux formes de justice politique : celle du juge qui s'érige en politique (syndicat de la magistrature) et celle du politique qui s'érige en juge (justices d'exception).

Sur le plan de l'éthique professionnelle, un effort reste à faire dans la formation des juges afin qu'ils respectent strictement l'obligation de réserve posée par l'article 10 de la loi relative au statut de la magistrature, qui dispose : « Toute délibération politique est interdite au corps judiciaire, toute manifestation d'hostilité au principe ou à la forme du gouvernement de la République est interdite aux magistrats de même que toute démonstration de nature politique incompatible avec la réserve que leur imposent leurs fonctions ».

Le juge ne peut être un homme comme les autres : le fait de participer à la fonction souveraine lui confère des droits et des devoirs. Si son statut est nécessairement

²² Guichard, 13 octobre 1976.

particulier et contraignant, sa fonction doit en contrepartie bénéficier d'une revalorisation matérielle substantielle.

Les éléments de sacré inclus dans la justice ont besoin, pour y être maintenus, de l'apparat et de la rigueur. L'apparat implique une amélioration générale des conditions matérielles des tribunaux, et la préservation, sous des formes rénovées, des procédures solennelles (cf. Cours d'Assises) et de l'ensemble du cérémonial judiciaire. La rigueur suppose, en matière pénale, la stabilité de la peine, qui ne devrait pas pouvoir être remise en cause trop aisément par l'administration pénitentiaire ou les juges de l'application des peines. Il faut réaffirmer l'autorité de la chose jugée.

5 – ARMÉE - NATION : LA RECONCILIATION

*Ce sont les hommes et non les pierres
qui sont le rempart de la cité.*

Plutarque

LA GREFFE ET SON REJET

La crise qui frappe aujourd'hui la société militaire est d'abord celle de l'isolement croissant de l'armée par rapport à la nation. A tous points de vue, l'armée apparaît comme une institution « en marge » : le métier des armes attire de moins en moins, ses finalités sont obscures, ses valeurs font sourire. Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant que les modalités et le principe même d'une participation des jeunes Français à la défense nationale soient l'objet d'une contestation chaque jour plus virulente. Mais le fossé qui se creuse ainsi entre la nation et son armée, et qui est à l'origine du malaise actuel, ne saurait être considéré lui-même comme un phénomène spontané, exempt de causes historiques objectives. Sous peine de sombrer dans d'aimables spéculations théoriques sans prise sur le réel, ce sont ces causes qu'il convient avant tout de rechercher : c'est à elles qu'il faudra s'attaquer pour surmonter la crise.

De l'armée à la société militaire

La situation actuelle plonge ses racines dans l'histoire : elle est, plus précisément, le résultat d'une maturation historique commencée avec la naissance de la III^e République. Après la guerre de 1870, l'armée française se voit confier un rôle essentiel pour la survie et l'épanouissement de la société : surveillance de frontières fragiles et surtout exaltante perspective de la « Revanche ». Chacun s'accorde alors à considérer ces missions comme indispensables et l'armée comme l'irremplaçable instrument de leur accomplissement au service de la communauté nationale.

Forte d'une telle unanimité, l'Armée est en mesure de se constituer en un véritable corps privilégié ; malgré qu'il en ait, le jeune pouvoir républicain se voit dans l'obligation de tolérer cette évolution.

Or la composition sociale et politique de cet « Ordre » militaire, très particulière dès l'origine, le voue à une marginalisation accélérée : il est en effet le refuge d'une aristocratie que heurte l'évolution de la société civile, de la droite cléricale et monarchiste, des partisans de l'ordre. Face à une république qui leur est toujours

plus étrangère, ces groupes s'efforceront de recréer dans l'armée une société selon leur cœur. L'expression « servir le drapeau », alors en usage, montre assez quelle conception ils ont de leur devoir : c'est pour la Patrie que l'on meurt, et non pour la République.

Ainsi l'armée profite-t-elle de l'importance unanimement reconnue à fonction guerrière et du prestige qu'elle en retire, pour se développer loin du contrôle du pouvoir civil.

L'Église du patriotisme

Tolérée par le pouvoir, l'armée est soutenue par la population en tant que dépositaire privilégié du patriotisme, valeur qui bénéficie d'un consensus national sans faille. Cette « Eglise du patriotisme » a son clergé ; elle a ses rites et ses cérémoniaux, son catéchisme (les valeurs héroïques), ses saints et évangélistes (Psichari, Lyautey), ses martyrs (Dreyfus) et même son prophète en la personne de Maurras qui ne craint pas d'y voir un principe fédérateur, une conscience permanente de la Nation face aux divergences d'intérêts, d'opinions et de croyances que perpétue, selon lui, le système démocratique. Véritable microcosme vivant dans l'autarcie, elle a ses écoles, ses hôpitaux, ses cités.

Entre les guerres de 1870 et 1914, l'armée française se trouve ainsi dans une situation complexe vis-à-vis de la société : la fonction vitale qu'elle remplit lui confère le prestige tout en justifiant son « splendide isolement ». Dès lors, il est aisé de comprendre que la remise en cause de son rôle social sera aussi celle de sa position privilégiée.

Grandeur et décadence de la fonction guerrière

La guerre de 14-18 représente à la fois l'apothéose de la fonction guerrière et le début de son déclin. La nation manifeste à son armée un unanime soutien, d'août 14 (officiers portés en triomphe) à novembre 19 (défilé de la Victoire, drapeaux sur Strasbourg) et cependant les causes et les premiers signes du déclin sont déjà là. La société militaire a atteint le but qu'elle s'était fixée deux générations plus tôt : La Revanche ! La « démobilisation » psychologique qui s'ensuit laisse un grand vide : l'armée y perd sa raison d'être essentielle et le militaire le sens de sa vie.

Dans le même temps, l'apparition des moyens de destruction de masse transforme l'affrontement armé en une boucherie universellement redoutée ; on ne parle plus à partir de 1917 de « guerre de revanche », mais d'une « guerre du Droit » qui sera - veut-on croire - la « der des ders ». Cette évolution est d'ailleurs accélérée par la vogue de toute une littérature pacifiste (cf. *Le Feu* d'Henri Barbusse) dans laquelle,

de manière significative, l'instituteur patriote d'avant-guerre (« La dernière classe » d'Anatole France) cède la place au professeur pacifiste (*Les Thibault* de Roger Martin du Gard). C'est aussi l'époque où s'ouvre, dans *L'Huma*, la fameuse rubrique des « Gueules de vache »...

La guerre de 39-45, qui sera d'abord pour l'armée française celle de mai-juin 40, marque une seconde étape dans la déchéance : la perte de crédibilité. Face à l'envahisseur, l'effondrement traumatise d'autant plus l'opinion française qu'il a été précédé d'une campagne psychologique, ponctuée de slogans avantageux depuis « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts » jusqu'à « On ira pendre notre linge sur la ligne Siegfried ». Du général Gamelin à Ray Ventura, chacun paraît persuadé de l'invincibilité de nos armées - mais l'opinion le pardonnera moins facilement au premier. La débâcle, puis le caractère largement civil de la Résistance aboutissent à ce résultat : la nation n'a plus le sentiment d'être défendue par son armée.

L'inefficacité globale des guerres coloniales des années 50-60 achève de discréditer la société militaire. Dans le même temps, l'évolution politique, stratégique et technique remet en cause l'utilité même du militaire en tant que tel : élargissement de la notion de défense (diplomatique, économique, antisubversive), complexification de la définition de l'ennemi « ennemi intérieur », défense « tous azimuts », technicité croissante du métier des armes.

Crise conjoncturelle et crise structurelle

L'évolution de la notion de défense, l'apparition du phénomène nucléaire et une longue période de paix et d'enrichissement, entraînent la baisse du « besoin de sécurité » ressenti par l'opinion. Il s'agit certes là d'une crise conjoncturelle liée à des circonstances spécifiques, mais elle contribue à mettre en évidence une crise structurelle latente depuis un siècle : la contradiction qui existe entre la société militaire et la société civile. « Enseignement, mass-media, organisation sociale, comportements individuels, tout aujourd'hui est davantage antinomique des principes de la société militaire¹ », écrit à ce propos M. Alexandre Sanguinetti.

Cette opposition fondamentale entre deux types de société, ou plutôt entre la nature d'une institution et les tendances d'une société, apparaît évidemment dans une lumière plus crue lorsqu'elle tend à n'être plus justifiée dans la psychologie

¹ *Une nouvelle résistance*, Plon 1976, p. 133

collective par une nécessité vitale. Il se produit alors un phénomène de rejet de la greffe, tentée voici un siècle, d'une microsociété militaire sur la société civile.

La description clinique de ce rejet rappelle le mot de Fustel de Coulanges : « L'état politique et social d'une nation est toujours en rapport avec la nature et la composition de ses armées. » Qu'en est-il aujourd'hui ? L'analyse révèle que la crise a précisément pour origine un déséquilibre survenu entre l'évolution de la société et celle de l'armée, et qui a soulevé des contradictions en chaîne. Les mutations de la société, si elles ont influé sur la composition humaine de l'armée, n'ont eu en effet aucune prise sur la nature et le rôle de l'institution militaire, qui sont restés tels qu'ils avaient été définis au siècle dernier. Ainsi s'est accru le fossé séparant la fonction et l'éthique guerrières de la société civile au fur et à mesure que cette dernière se laissait dominer par les valeurs marchandes.

Du pouvoir militaire au pouvoir économique

Le « terrain éthique » sur lequel sont nées et se sont épanouies les valeurs militaires a subi une transformation radicale : le courage, l'honneur, le sacrifice, valeurs héritées d'un passé qui fut longtemps celui de la noblesse d'épée, ne sembleraient plus pouvoir représenter le fondement d'un mode de vie. De même, la discipline exigée par la vie guerrière (unité de commandement, obéissance sans faille, endurance) est perçue dans le cadre d'une société de plus en plus marchande comme une brimade gratuite et anachronique.

Comme pilier de la vie sociale, comme source de tout pouvoir, l'argent a aujourd'hui remplacé la force. A tel point qu'on achète généralement aujourd'hui ce qu'hier encore on conquérait. A ce titre, est tout particulièrement significatif l'emploi d'une expression telle que « guerre du pétrole » pour désigner ce qui est en réalité marchandages et chantages. Les pulsions qu'hier on orientait vers l'énergie combattante et l'agressivité guerrière sont désormais transformées en appât du gain.

Les impératifs de la morale marchande (vie, production, consommation, satisfaction des besoins) ont provoqué une double relégation de la force, traditionnellement reconnue comme le moyen ordinaire de la politique, et de la guerre considérée comme un événement habituel de la vie sociale. La pratique de la guerre a été marginalisée : encore tolérée comme ultime ratio à titre exclusivement défensif en cas d'agression caractérisée, elle n'en est pas moins considérée désormais comme une perturbation, une anomalie, une parenthèse coûteuse dans la poursuite des fins véritables de la société. Mais surtout la fonction guerrière a été contestée dans son principe même : rejetée comme irrationnelle - et elle l'est effectivement du point de vue marchand - elle a été remise en cause en tant que fonction spécifique de

la société, avec ses structures et ses privilèges. Elle suscite désormais une opposition toujours plus forte dans les milieux du système dominant, pour lesquels il est temps que le pouvoir économique s'assure la primauté et impose à la fonction guerrière son système de rationalité et de cohérence.

De la fonction guerrière à la profession militaire

L'aboutissement logique d'une telle évolution qui tend à faire de la guerre une activité exceptionnelle, subordonnée et indésirable est le déclassement de la fonction correspondante : celle-ci, n'ayant plus de raison d'être comme discipline de vie, devient une profession parmi d'autres. Le guerrier cède ainsi la place, selon les cas, au militaire de carrière ou au soldat du contingent. L'un et l'autre sont le plus souvent des « civils en uniforme » qui accomplissent simplement une période ou un métier militaires. Cette banalisation détermine la perte de prestige du métier des armes et, corollairement, une remise en cause de son statut particulièrement contraignant, désormais dépourvu de contrepartie. C'est la conséquence extrême de ce processus qu'illustre le slogan gauchiste : « Soldat, sous l'uniforme, tu restes un travailleur »...

Le ghetto éthique

La contradiction qui s'instaure progressivement entre les valeurs défendues par la société militaire traditionnelle et les finalités de la société civile contemporaine a, on l'a dit, un double effet néfaste sur l'armée : incomprise à l'extérieur, celle-ci doit en effet affronter également une contestation de l'intérieur.

Garante de l'ordre, du patriotisme, des valeurs du passé, la société militaire apparaît de plus en plus comme la gardienne d'un temple depuis longtemps désaffecté. Pilier de l'ancienne société guerrière, l'armée n'est plus dans la société marchande qu'une survivance tolérée, un mal nécessaire. Celle-ci, en effet, ne reconnaît plus ses valeurs : dominée par l'argent, animée plus que jamais par le mot d'ordre unidimensionnel « Enrichissez-vous ! », acharnée à nier l'idée même de la mort, elle secrète des valeurs absolument antinomiques d'une conception guerrière de la vie : profit, sécurité, confort, bonheur s'opposent très exactement au désintéressement qui fonde l'éthique militaire, et conduisent au refus du danger, de la souffrance et de la mort qui en sont inséparables.

Parce qu'elle découle de la même conception « économiciste » de la société que l'idéologie marchande, l'idéologie socialiste est tout aussi en contradiction avec la fonction guerrière. Tandis que son caractère humanitaire et pacifiste lui fait rejeter l'idée même de guerre, son imprégnation marxiste la pousse à ne considérer les phénomènes militaires que comme des conséquences des phénomènes économiques : l'armée est une superstructure liée à l'existence d'une situation socio-

économique conflictuelle ; dans la société sans classes, armée et guerre sont appelées à disparaître.

L'idéologie socialiste tend d'ailleurs à nier la guerre entre nations, entre peuples, au profit de la lutte des classes : la « lutte » au sens marxiste ne saurait être autre chose que la lutte des classes, le combat historique du prolétariat contre ses exploités - seule guerre juste avant la paix éternelle de la société sans classes.

Dans l'optique socialiste, l'armée est un bastion du conservatisme social plutôt que le symbole de l'indépendance nationale, et cela du fait d'une double circonstance historique : la tradition antirépublicaine puis antirévolutionnaire de l'armée, et la dissociation du patriotisme et du militarisme consacrée par la Résistance.

Schizophrénie militaire ?

Ainsi rejetée par la société actuelle qui dénigre ses valeurs, méconnaît ses missions, conteste ses structures, l'armée est naturellement portée à se replier sur elle-même et sur son code de valeurs marginal, obsolète, presque ésotérique.

La question se pose alors de savoir si une fonction particulière de la société peut prétendre conserver pour fondement de ses structures internes un système de valeurs radicalement opposé à celui qui domine cette société. Peut-être l'armée pourrait-elle assumer la contradiction qui la sépare de la société civile si celle-ci n'était pas prolongée par la contradiction interne qui déchire l'armée elle-même : car loin de pouvoir vivre en autarcie parfaite, avec son éthique particulière, elle doit accueillir et assimiler un flux annuel de trois cent mille jeunes gens issus de toutes les couches de la société, qui la maintient en communication permanente avec cet univers marchand qu'elle cherche à fuir.

L'armée contre elle-même

Les jeunes recrues du contingent pénètrent en effet dans l'armée avec un bagage - on serait tenté de dire : un « paquetage » - éthique qui les prédispose objectivement à la contestation : nées et éduquées dans une société fondée sur les valeurs marchandes, elles en sont dans l'armée les vecteurs naturels. Rebelles à la discipline que cherche à leur imposer l'encadrement, elles sont particulièrement vulnérables à la démagogie subversive.

Vouloir imposer à des jeunes Français, une année durant, une éthique et un mode de vie opposés à l'esprit de leur temps et qui leur paraissent donc arbitraires et vains, c'est prendre le risque d'étendre à la société militaire tout entière le malaise qu'ils ressentent. Il n'est que de constater, à ce propos, que la majeure partie des réformes

accomplies ces dernières années dans l'armée se sont effectuées dans le cadre du service national, c'est-à-dire sous la pression de la composante civile des armées.

Mais le contingent n'est pas seul en cause. C'est l'ensemble du recrutement actuel de la société militaire qui tend à remettre en cause le principe de sa finalité supérieure et la notion même de sa spécificité morale. La mutation de société qui a promu l'argent au rang de fin ultime et de ressort essentiel de toute vie sociale n'a pas été sans influencer l'état d'esprit de l'encadrement : au temps de sa splendeur, le métier des armes attirait en priorité des hommes en quête d'un idéal et d'un accomplissement personnel ; de nos jours au contraire, trop d'officiers et de sous-officiers ont tendance à se comporter comme des fonctionnaires - voire comme des « salariés de défense ».

Ainsi la composition de l'armée, par le jeu normal du recrutement et du contingent, menace-t-elle sa nature et son éthique : engagés et appelés ne sont pas préparés au mode de vie qui va leur être imposé. Cette contradiction s'est encore manifestée avec éclat récemment, à l'occasion de l'élaboration du statut des militaires de carrière. La contestation, par une génération nouvelle de militaires, de structures hiérarchiques jugées « étouffantes » n'est-elle pas, au fond, celle de toute une éthique de la discipline ?

L'armée, champ de bataille politique

La pénétration massive des valeurs et des mentalités de la société civile dans l'armée et la perméabilité de celle-ci aux influences civiles de toutes sortes qui en résulte ont une conséquence particulièrement grave : la reproduction progressive, au sein de la société militaire, du « dissensus » politique national. L'armée, traditionnellement investie, outre sa fonction guerrière, d'un rôle potentiel de défense de la République serait-elle aujourd'hui à même de l'exercer ? Enjeu d'une lutte politique entre deux camps rivaux, elle tend à se transformer en clientèle électorale, sinon en groupe de pression susceptible de marchander ses attitudes à coup de revendications.

Rejetée par l'évolution marchande de la société libérale, l'armée n'a donc pas même le recours de se retrancher dans son silence et ses certitudes : les mêmes valeurs qui dans un premier temps l'ont isolée et dépréciée aux yeux de l'opinion publique l'attaquent ensuite de l'intérieur pour la « civiliser », la remodeler à l'image de la société civile actuelle.

L'armée, à quoi bon ?

L'impasse dans laquelle se trouve actuellement la question militaire a une cause essentielle : sa formulation erronée. Le problème est ordinairement posé en termes d'organisation des forces armées, de statut, de condition militaire. Autant de façons de placer la charrue devant les bœufs. Il devrait pourtant être clair que la solution de ces problèmes passe par l'accomplissement préalable de certains choix de société fondamentaux : quelle place réserver à l'éthique militaire dans la société ? Quel rôle assigner à l'institution militaire ? Quelle conception de la défense privilégier ?

Comme le note M. Olivier Chevrillon dans *Le Point* du 22 décembre 1975, le malaise de l'armée est moins un problème d'organisation que de raison d'être : « A quoi sert aujourd'hui l'armée française ? Voilà naturellement le cœur du débat ». Car à l'exception de la force nucléaire, il apparaît que la nation ne sait trop que faire de son armée ; celle-ci, désorientée, se tourne vers les autorités politiques et interroge : que voulez-vous que nous soyons ? Un simple instrument de défense, ou une école de formation du citoyen ? Que devons-nous défendre : le sol de la patrie ou les valeurs de la civilisation européenne ? Voilà les questions auxquelles il s'agit de répondre en priorité absolue. Quant à la discipline générale, la représentation des appelés, le niveau de la solde et les modalités de la permission, ce sont autant de problèmes dont les solutions doivent découler logiquement des options majeures prises au préalable.

L'ensemble des propositions visant à surmonter la crise militaire doit s'articuler autour de trois priorités : réconcilier la nation avec son armée sur le plan des valeurs ; redéfinir une politique et une stratégie de défense à la mesure du rôle international de la France ; enfin, réorganiser l'institution militaire par une rénovation radicale du statut des appelés et des engagés. Autant de mesures qui ne se conçoivent que liées à un changement profond de l'état d'esprit actuel à l'égard tant de la fonction guerrière que des problèmes de défense : ce n'est que lorsqu'un consensus national se sera reformé sur leur importance primordiale pour la vie même de la société, que la France sera prête à prendre les moyens de sa politique militaire.

POUR LA SYMBIOSE ARMÉE - NATION

La crise qui a eu pour aboutissement la scission entre armée et nation est autant celle de la nation que celle de l'armée : elle trouve en effet son origine dans le repli progressif de la société libérale sur un modèle éthique unifonctionnel, exclusivement « marchand ». Redonner à la société militaire sa place dans la nation, cela signifie donc avant tout pour notre société : renoncer au matérialisme réductionniste du triple

mot d'ordre confort-profit-sécurité et accepter de s'ouvrir à nouveau aux valeurs complémentaires de type héroïque, que secrète l'institution militaire.

Pour une éthique pluraliste

Ce rééquilibrage éthique de la société par l'irradiation de valeurs militaires s'avère nécessaire pour réintroduire le pluralisme vivifiant et fécond dans un univers passablement desséché par la dictature unidimensionnelle de la mentalité marchande. « La vie est un combat » : derrière cette formule se dissimule une vérité qu'il serait dangereux de négliger : les valeurs militaires sont un élément d'équilibre moral indispensable à la vie même, car celle-ci est elle-même une lutte sur laquelle plane, dès l'origine, l'ombre de la mort. Inversement, la guerre transpose sur un autre terrain le combat que chaque individu mène à l'intérieur de lui-même contre les forces qu'il cherche à dominer, à soumettre. Ainsi l'éthique militaire est-elle moins un culte gratuit de la force ou de l'obéissance qu'une ascèse, la subordination de l'individu à un principe supérieur, une maîtrise de l'être intérieur et du comportement.

Nationaliser la défense

« Les trois quarts de la guerre sont des affaires morales », a pu dire Napoléon. Plus encore que sur la technique (acquisition et maniement de matériels modernes en quantité suffisante), une défense nationale complète et crédible repose sur l'éthique, c'est-à-dire la diffusion dans la société du patriotisme, du civisme et de l'esprit de défense. Pour se défendre, il ne suffit pas d'en avoir les moyens : encore faut-il en avoir la volonté. « La lutte met aux prises des volontés, et pas seulement des corps² », écrit le professeur Raymond Aron. C'est plus vrai encore aujourd'hui avec les caractéristiques de la guerre moderne où le partisan joue un rôle essentiel : selon toute probabilité, une agression conventionnelle directe ou indirecte contre notre pays s'appuierait sur un double travail de désorganisation économique et de subversion idéologique ; pour y faire face, un esprit de défense sans faille serait naturellement indispensable. Quant à une éventuelle menace nucléaire, la seule réponse est préventive : c'est la dissuasion, dont on sait que l'efficacité dépend entièrement de sa crédibilité, c'est-à-dire de la détermination à l'utiliser dont on est crédité par l'agresseur potentiel ; c'est dire que, là encore, le rôle joué par la volonté populaire de défense, par le moral de ce qu'on appelait au début du siècle l'« arrière », est primordial. La stratégie indirecte de l'Union Soviétique, visant à ce que l'on nomme par euphémisme la « finlandisation » de l'Europe, consiste

² Raymond Aron, *Clausewitz - Penser la guerre*, Gallimard NRF 1976, T 1, p. 196.

précisément à placer progressivement les détenteurs de l'arme nucléaire dans l'impossibilité morale et psychologique de s'en servir : la neutralisation de l'arme de dissuasion serait ainsi assurée simplement par la ruine de sa crédibilité.

Une politique de défense réaliste requiert donc, au même titre qu'une force de dissuasion adaptée à son enjeu et une force conventionnelle moderne, la réconciliation de l'opinion publique - et notamment des jeunes générations - avec la notion de défense, c'est-à-dire un effort portant sur le moral et la psychologie sociale. Car si les Français perçoivent en général la nécessité d'une économie indépendante ou encore d'une politique internationale conforme à leurs intérêts, ils ne saisissent pas de la même façon l'importance réelle d'un soutien effectif de la population à l'effort militaire en temps de paix.

Pour reconstituer dans la nation, au-delà des divergences politiques et sociales, un esprit de défense, il importe de convaincre les Français qu'une guerre déclenchée contre la France le serait contre eux-mêmes, leurs institutions, leurs libertés, leur cité, leur famille. L'ignorance et l'indifférence profonde de l'opinion à l'égard des problèmes de défense, qui en dépit des fugaces coups de projecteur de l'actualité s'aggravent depuis trente ans, ont certes des causes conjoncturelles aisément identifiables : perte de crédibilité d'une hypothèse de guerre dans notre univers apparemment régi par un nouvel équilibre mondial tant politique (Yalta) que nucléaire (dissuasion) ; absence d'ennemi clairement désigné ou déclaré ; multiples luttes civiles auxquelles l'armée a été mêlée. Mais elles s'expliquent aussi et surtout par une cause structurelle : le tragique défaut de liaison entre l'armée et la nation.

Diffuser l'esprit de défense

Il est donc urgent de combattre à tous les niveaux l'ignorance et le désintérêt à l'égard de la défense nationale, de ses réalités, de ses exigences et de ses valeurs.

Entre les trois conceptions possibles du rôle éthique de l'armée dans la nation, il s'agit aujourd'hui de choisir. L'institution militaire pourrait tout d'abord renoncer à tout rôle de diffusion de valeurs : prenant acte de l'opposition grandissante entre les valeurs dominantes et les siennes propres, elle se bornerait alors à n'être plus qu'une armée nationale « technique » dispensant un simple enseignement professionnel. Elle pourrait aussi décider de conserver son système de valeurs particulier en marge de la société - à condition toutefois de se transformer en armée de métier préservée de toute influence civile.

Mais elle peut également choisir de concourir activement à la formation du citoyen en diffusant dans la société civile l'esprit de défense et les valeurs héroïques qui l'animent : la plus large participation populaire à un service national réduit à

l'essentiel est dans ce cas nécessaire. Parce qu'elle permet d'éviter à la fois les inconvénients de l'armée de métier (aggravation de la coupure entre la nation et son armée) et ceux de l'armée « technique » (risques de contestation intérieure permanente), tout en favorisant une prise de conscience populaire des problèmes de défense, cette dernière solution semble préférable. Elle seule permettra de sauver le service militaire - s'il peut encore l'être...

La diffusion de l'éthique héroïque dans la société civile et la restauration en son sein de l'équilibre des valeurs sont de toute manière indispensables à la constitution de la société trifonctionnelle, comme l'indique le commentaire, par le professeur Georges Dumézil, de la légende romaine de l'ouverture de la terre : « Un grand gouffre s'ouvre dans le Forum et les Livres, consultés, annoncent que la terre se fermera si elle reçoit ce qui a le plus de prix pour le peuple romain, et que dès lors, pour les temps à venir, elle produira en abondance ce qu'elle aura reçu. Chacun jette dans le gouffre gâteaux sacrés, argent, rien n'y fait. Enfin l'un des principaux *iuniores*, Marcus Curtius, illustre par ses exploits guerriers et par sa sagesse, demande l'accès au Sénat. Il explique que la chose la plus nécessaire à la cité romaine est la vaillance de ses hommes et que s'il s'en trouve un pour se sacrifier volontairement à sa patrie, la terre produira en quantité des hommes courageux. Revêtu de ses armes, monté sur un cheval de guerre, il invoque les dieux et s'élanche dans le gouffre. Par-dessus lui la foule jette des victimes animales, des céréales, de l'argent, des étoffes précieuses, des objets caractéristiques de tous les métiers, et la terre se referme (Dion Fragm. 14, 11 ; Liv. 7, 6,1-6, etc.). Quelle idée soutient cette légende ? A la crise politico-religieuse qui inquiète les Romains, la terre amie de la plèbe, avec le consentement des autres dieux, apporte une solution. Les auspices, matière de la querelle, passent au second plan au profit d'une autre promesse. Au premier plan surgit le guerrier typique, engageant toute la jeunesse militaire. Tant qu'il ne s'est pas manifesté, tout ce qu'on a cru précieux, tout ce qu'on a livré au gouffre n'a servi à rien. Il s'y jette, éloquent symbole de la fonction guerrière. Après lui, sur lui, comme sur un fondement, les offrandes religieuses et économiques de tout le peuple romain prennent sens et utilité. Et sur cette hiérarchie reformée où la deuxième fonction prend la tête et fraie la voie aussi bien à la première qu'à la troisième, la terre satisfaite d'avoir été comprise met fin au prodige devinette qui n'était menaçant qu'en apparence³. »

³ Georges Dumézil, *La religion romaine archaïque*, Payot 1974, p. 202, 203.

POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE DE DEFENSE

A la volonté, à la stratégie et aux moyens offensifs déployés par l'agresseur éventuel, il faut que la France soit en mesure d'opposer une volonté, une stratégie et des moyens de défense de nature à décourager ses velléités belliqueuses. Il convient donc de connaître précisément le profil de l'adversaire éventuel, son visage, ses buts, ses méthodes et le seuil jusqu'auquel il est décidé à aller : ainsi sera-t-il possible de définir en réponse une politique de défense à la fois adaptée à l'enjeu et en harmonie avec les grands axes de notre politique étrangère.

Vouloir se défendre

Une analyse géopolitique simple suffit à mettre en évidence les deux menaces principales qu'encourent la France et l'Europe occidentale : celle d'un conflit Est-Ouest et celle d'un conflit Nord-Sud. Ce dernier, lié à la persistance de multiples « fronts d'agressivité » et surtout aux hautes pressions démographiques du Tiers-Monde, pourrait constituer la menace essentielle à moyen et long terme. C'est par contre à court terme que l'agressivité du bloc de l'Est pourrait constituer, comme nous le soufflent aimablement les Chinois, le danger principal en Europe : si en effet les Soviétiques et leurs « alliés » du Pacte de Varsovie nourrissent des intentions impérialistes à l'égard de l'Europe, comme semble l'indiquer l'effort militaire sans précédent qu'ils fournissent, ils ont naturellement tout intérêt à les réaliser avant que la menace chinoise ne se concrétise - ce qui, selon les experts soviétiques, sera chose faite dans vingt ans.

Face à cette situation, l'appel au réalisme nous vient de Pékin : écoutons M. Chi Teng-Kuei, Vice-premier ministre recevant le Premier ministre belge Leo Tindemans : « Il est naturel et entièrement compréhensible que les peuples européens, qui ont connu deux guerres mondiales, s'intéressent à la paix et à la sécurité en Europe. Mais la bonne volonté est une chose et la réalité objective de l'heure en est une autre... La dispute si acharnée entre les superpuissances aboutira un jour ou l'autre à la guerre, c'est indépendant de la volonté de l'homme et les peuples du monde, y compris les peuples européens, doivent y être préparés. Mieux vaut être préparés que de ne pas l'être ». Il serait léger de moquer ce solide bon sens : il fait écho au fameux « *Si vis pacem, para bellum* » qui devrait résonner d'une manière toute particulière aux oreilles de ceux des Français qui ont connu l'euphorie de septembre 1938 et la débâcle de juin 1940.

Contre le syndrome de Munich

La comparaison historique s'impose en effet : à une volonté impérialiste dénoncée sans relâche par les Cassandre chinois (« L'Union soviétique n'a qu'une fin, la même sinistre fin : dominer l'Europe et le monde entier », affirmait le *Quotidien du Peuple* en janvier 1975), l'Europe ne trouve à opposer qu'un esprit néo-munichois qui s'est encore manifesté récemment à l'occasion des accords d'Helsinki. Il s'agissait tout bonnement pour les Européens d'administrer aux Soviétiques une nouvelle preuve de leur faiblesse, en leur faisant des concessions unilatérales sans pour autant obtenir la moindre amélioration réelle de leur politique extérieurement menaçante et intérieurement répressive. Une telle attitude ne peut évidemment être que du plus désastreux effet face aux héritiers spirituels et matériels de celui qui interrogeait ironiquement : « Le Pape, combien de divisions ? » Tel Hitler, tel Staline, tel hier encore Khrouchtchev face à Kennedy, les dirigeants actuels de l'Union Soviétique n'ont de respect que pour la force.

Jointe à cette évidence, la certitude que l'immense effort militaire soviétique n'est pas uniquement destiné à juguler une imminente agression de l'OTAN devrait dicter aux Européens une politique de défense énergique et réaliste. Au lieu de quoi l'esprit munichois est aujourd'hui si répandu que la plupart des observateurs s'accordent à estimer qu'en cas d'agression surprise de la part des Soviétiques, la résistance serait pratiquement nulle et le succès assuré (cf. *Die Welt*, 6 mars 1976, propos du général Steinhoff ; Livre Blanc de Défense publié en Allemagne Fédérale, etc.). N'y a-t-il pas la une sorte d'invitation déguisée ? « Nous devenons lâches devant la mort des autres comme devant notre propre mort⁴ », écrivent M. Jean-Bernard Pinatel et Mme Jacqueline Grapin.

Dans notre civilisation essoufflée, bourrelée de doutes et de mauvaise conscience, rongée par le défaitisme, la mentalité munichoise s'est à tel point installée que Soljenitsyne a pu annoncer, au sujet du conflit à venir, qu'il n'opposerait pas l'Occident à l'Union soviétique, mais bien à lui-même, à sa propre faiblesse et à son instinct suicidaire. Car en ce domaine comme en d'autres, c'est en fin de compte la volonté seule qui juge : l'histoire récente montre que le Kremlin a reculé chaque fois que les Occidentaux ont manifesté leur détermination de ne pas céder à la pression soviétique.

⁴ Jean-Bernard Pinatel et Jacqueline Grapin, *La guerre civile mondiale*, Calmann-Lévy, 1976, p. 20.

Ce « grand peuple pacifique » qui prépare l'invasion de Paris

Il est un autre état d'esprit directement responsable des tentations de démission nationale en matière de défense : la troublante complaisance dont font preuve certains hommes politiques envers l'Union soviétique. Un homme de l'envergure de François Mitterrand en a donné un bon exemple en déclarant : « Pour nous, l'Union soviétique est un facteur de paix. Le rôle historique de Leonid Brejnev dans la paix apparaîtra comme un rôle immense, et les dernières justifications qu'il vient d'obtenir des dirigeants soviétiques me paraissent un événement considérable. L'effort si admirable d'un peuple qui, depuis cinquante ans, peu à peu, reconstruit sa façon de vivre nous intéresse, nous passionne. Surtout que la révolution s'est faite à partir d'analyses qui sont proches des nôtres. Je voudrais vous faire ressentir à quel point ce grand peuple pacifique, constructeur, si proche de nous et si nécessaire à l'équilibre du monde (en particulier à l'équilibre de l'Europe), nous avons envie de le connaître et de le voir⁵. » Précisément nous avons de bonnes chances de le voir de près, de très près, si notre politique de défense venait à se régler sur ce discours irréaliste et lénifiant. Car en somme, si on le comprend bien, François Mitterrand prétend soutenir ce paradoxe énorme que l'Union soviétique, armée jusqu'aux dents, continuant à préférer au beurre les canons et qui fait manœuvrer ses troupes sur le thème « L'invasion de Paris », serait garante de la paix en Europe - et qu'en fin de compte, si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer...

Face à cet aveuglement, comment ne pas se remémorer l'avertissement de Clausewitz, rappelé par le Professeur Raymond Aron ? : « Une attaque par surprise (Überfall) dans la stratégie a bien souvent terminé une guerre entière d'un seul coup, mais il faut de nouveau remarquer que l'emploi de ce moyen suppose de la part de l'adversaire des fautes graves, décisives, rares⁶. »

Prise de conscience et bonne conscience

Pour faire face aux menaces actuelles, une politique de défense efficace doit avant tout faire preuve d'un pragmatisme absolu dans la recherche et la désignation des dangers principaux de l'heure et partant, des alliés éventuels. La prise de conscience des menaces qui pèsent effectivement sur notre société, de leur nature, de leur origine et de leur gravité conditionne totalement la politique et la stratégie de défense à suivre.

⁵ « Journal inattendu », RTL, 19 avril 1975.

⁶ Raymond Aron, *op. cit.*, p. 248.

Il s'agit de susciter dans l'opinion une volonté de défense énergique appuyée sur un moral de vainqueur. Cette volonté ne peut être motivée en profondeur que par l'idée de défense simultanée de l'indépendance nationale et du modèle européen pluraliste de société. Pourquoi les nations européennes seraient-elles les seules à avoir trop mauvaise conscience pour entreprendre leur propre défense, alors que les régimes les plus totalitaires et les plus inhumains ont assez bonne conscience pour vouloir exporter, au besoin par la force, leur modèle de société ?

La volonté offensive du Pacte de Varsovie prend sa source dans une motivation idéologique profonde : afin de conforter les officiers dans l'idée de la justesse de leur cause (présentée comme défensive ou préventive face à l'expansionnisme de l'OTAN), ils sont soumis à de multiples séances de « perfectionnement » idéologique à l'issue desquelles ils savent pourquoi ils se battent. L'instruction stratégique peut alors être entreprise dans un sens défini : l'hypothèse d'offensive vers l'Europe occidentale.

Il est donc essentiel pour la défense de notre pays et de notre société que la claire conscience des menaces qui pèsent sur eux et la bonne conscience nécessaire à leur défense soient constamment réunies tant dans l'armée que dans l'opinion nationale.

Savoir se défendre

La crise actuelle de la réflexion politique et stratégique se caractérise par la méconnaissance des formes nouvelles d'agression qui menacent notre société ; elle a pour conséquence l'inadaptation croissante de notre politique de défense. Celle-ci reste en effet fondée sur une conception étroitement territoriale de l'agression éventuelle : il n'y aurait lieu de réagir, selon cette théorie du « sanctuaire », qu'au cas où la frontière serait franchie et le sol de la patrie foulé par des soldats étrangers. Une telle conception de la défense⁷ ne permet de répondre à aucune des agressions indirectes qui caractérisent les conflits modernes, qu'il s'agisse d'attaques sur les flancs (Angola), intérieures (subversion) ou encore économiques (pétrole). Or dans la situation géopolitique où se trouve notre pays, une stratégie indirecte de ce type peut suffire à le neutraliser, puis à provoquer son effondrement : encerclement idéologique, blocus économique, subversion idéologique intérieure.

⁷ Dans *Une nouvelle résistance*, op. cit. p. 185, M. Alexandre Sanguinetti note à ce propos : « L'arme nucléaire a une caractéristique : elle change la nature de la guerre. Elle n'interdit pas la guerre, contrairement à ce que l'on dit. Elle fige la stratégie directe et crée, par là même, toutes les occasions de la stratégie indirecte, parce que l'homme ne renoncera malheureusement pas à combattre ».

Il est indispensable pour l'avenir de notre défense de prendre acte de cette évolution et d'en tirer toutes les conclusions : la notion géographique de défense du territoire, trop restrictive pour offrir des réponses aux types nouveaux d'agression, doit céder la place à celle, politique, de défense de société. Cette adaptation aux réalités exige une prise de conscience nationale de la fragilité de nos sociétés pluralistes occidentales et des menaces qui pèsent sur elles.

La neutralité et ses limites

Trop souvent perçue comme un dogme intangible et immuable, la thèse de la neutralité de l'armée est en réalité fondée sur une analyse historique. Les armées du XVI^e siècle n'étaient pas neutres, mais catholiques ou protestantes selon l'État, le prince ou la faction qu'elles servaient. Les armées du XVIII^e siècle, par contre, engagées dans des « guerres de cabinet » (*Kabinettkrieg*) où les États se disputaient des avantages territoriaux, pouvaient l'être et l'étaient : dans les armées de Prusse, d'Angleterre, de France et d'Autriche on trouvait, côte à côte aussi bien que face à face, des officiers catholiques, protestants ou franc-maçons sans que cela nuise à leur efficacité militaire.

Avec la Révolution et l'Empire, les armées européennes redeviennent politiques. Mais le premier conflit mondial reste - au moins jusqu'en 1917 - une guerre classique opposant des armées neutres qui se disputent des avantages territoriaux. En 1939, la France entre à nouveau dans l'ère des guerres idéologiques : les communistes désertent et, en mai 40, le ministre de l'Intérieur Georges Mandel fait arrêter les personnalités soupçonnées de sympathie envers les régimes fascistes - y compris celles qui se trouvent sous l'uniforme. L'armée des démocraties n'est pas une armée neutre.

Il apparaît donc que la neutralité de l'armée est une réalité contingente, dont la fonction souveraine fixe les limites selon l'ennemi qu'elle a désigné, qu'elle affronte ou risque d'avoir à affronter. En 1939, l'armée française aurait pu être neutre dans une guerre contre l'Angleterre, mais elle ne pouvait pas l'être contre l'Allemagne. En 1977, l'armée française pourrait être neutre dans une guerre contre la République Fédérale Allemande, mais non contre l'Union soviétique. L'armée ne peut pas être neutre vis-à-vis du modèle collectiviste.

Pour faire face au caractère politique et subversif que tendent à prendre les guerres, le soldat doit lui aussi être politique. Il doit être franchement, consciemment, comme il l'est déjà en face et à côté, le soldat de défense d'un modèle de civilisation : le modèle européen pluraliste qui, face à la montée des totalitarismes de tous ordres, doit pouvoir maintenir, affirmer, proposer au monde son éthique, sa conception de

l'organisation sociale et son respect de la personne humaine. Ce qui ne signifie évidemment pas que l'Armée ait à s'immiscer dans les querelles politiques : son engagement se situe au niveau du modèle de société.

Contre la stratégie Maginot

En matière de stratégie, de volonté de défense et de définition de l'agression, l'attitude réaliste consiste à modeler notre politique sur celle de l'ennemi principal afin d'opposer à ses manœuvres une réponse stratégique exactement adaptée.

A l'égard de l'Europe occidentale, l'URSS développe une stratégie offensive qu'illustre à merveille l'anecdote racontée par l'écrivain russe émigré Siniavski : se promenant dans l'île Saint-Louis à Paris, il confiait à son interlocuteur ne pouvoir s'empêcher de voir, au pied de chaque immeuble, un char soviétique. En tant que réserviste dans l'Armée rouge, il avait en effet accompli tous ses exercices d'entraînement sur le thème général : « la prise de Paris »...

L'esprit conquérant qui anime l'Empire soviétique se traduit ainsi par des plans offensifs extrêmement précis et qui nous concernent de près. Pour les contrer, il n'est qu'une solution : renoncer à la conception statique de la défense qui s'est incarnée de manière probante avec la ligne Maginot, au profit d'une stratégie de contre-offensive. Notre armée doit cesser de se conduire comme si la défaite était inéluctable : pourquoi les thèmes de manœuvre de l'armée de terre sont-ils toujours des opérations de guérilla et jamais des offensives ? N'est-ce pas là le comportement d'une armée qui prépare la défaite, et non la victoire ? Comme l'écrit Raymond Aron, reprenant Clausewitz, « l'attaque et la défense visent la même fin, à savoir la victoire. Cette proposition se déduit de la notion même de lutte⁸ ».

Cet abandon de l'« esprit Maginot » se justifie d'abord psychologiquement : il est plus aisé de motiver des troupes et de maintenir leur moral en vue d'une avancée, d'une marche en avant, d'une conquête que pour attendre l'agresseur sur place, résister pied à pied à sa progression et faire finalement retraite - fût-ce sur des positions préparées à l'avance. Mais c'est surtout un impératif géopolitique qui doit nous faire adopter la stratégie de contre-offensive : avec un recul de moins de deux mille kilomètres, l'Europe occidentale ne peut s'offrir le luxe d'une politique strictement défensive - et ce, d'autant moins que, selon les plus récents rapports de l'OTAN, dans l'état actuel des forces, en cas d'offensive, les Soviétiques seraient au Rhin en 48 heures. Dans de telles conditions le seul comportement possible est,

⁸ Raymond Aron, *op. cit.*, p. 271.

comme pour le renard acculé, la contre-offensive. Ainsi le simple réalisme nous condamne-t-il à concevoir et à mener une politique de défense ambitieuse et dynamique.

Pouvoir se défendre

Notre volonté de défense et notre stratégie doivent se traduire dans les faits par l'acquisition des moyens militaires adaptés à la menace, à l'enjeu et à la politique générale précédemment définis.

L'étude comparative des forces en présence en Europe est en effet significative de la manière dont Moscou entend mener sa « politique de paix ». La supériorité militaire du Pacte de Varsovie a un triple fondement : elle est numérique d'abord ; idéologique ensuite, du fait de la motivation politique fournie au soldat du bloc de l'Est ; technique enfin, parce qu'une intégration complète des forces est réalisée au profit des Soviétiques qui détiennent la totalité des postes de commandement et décident ainsi seuls des matériels, moyens logistiques et stratégies à mettre en œuvre.

La politique et ses moyens

Face à cette impressionnante suprématie soviétique, il est urgent de renverser la tendance consistant à faire la politique de nos moyens : il faut prendre les moyens d'une authentique politique de défense. Or qu'apprend-on dans le n° 7 de la revue officielle *Armées d'aujourd'hui* ? Qu'en 1975, faute de crédits, l'armée de l'air a dû réduire de 7,7 % le nombre de ses heures de vol. Passé de 492 000 à 454 000 heures, commente la revue, « l'entraînement opérationnel des équipages a été un peu inférieur au minimum souhaitable en croisière, ce qui est préoccupant tant pour la valeur opérationnelle de l'armée de l'air que pour la sécurité des vols et la production des écoles de pilotage ». Il ne s'agit certes là que d'un exemple ; il n'en est pas moins représentatif d'un certain état d'esprit actuel à l'égard des problèmes de défense, qui se manifeste notamment sur le plan budgétaire : le débat actuel consiste à s'interroger sur le seuil minimum incompressible des dépenses militaires. La France ne pourra disposer d'une politique de défense à la mesure de son rôle international que lorsque la classe politique se sera décidée à inverser les termes de ce débat, c'est-à-dire à se demander jusqu'à quel niveau il est possible d'augmenter le budget militaire utilement (problèmes d'adaptation technique) et sans rompre l'équilibre économique général.

A cet égard, il convient de refuser pareillement un triomphalisme déplacé et les alibis techniques. Le triomphalisme déplacé consisterait à se féliciter du fait que la part du budget militaire dans celui de la nation a cessé de décliner en 76 et repris sa progression en 77 - alors que le surplus dégagé suffira à peine à financer les

avantages catégoriels accordés aux officiers, sous-officiers et hommes de troupe, sans permettre le moins du monde la modernisation du matériel ou l'augmentation des fournitures.

Quant à l'alibi technique selon lequel les états-majors seraient incapables de maîtriser et d'utiliser une croissance trop rapide des crédits disponibles, il n'est pas plus recevable. Qu'il suffise de rappeler qu'au moment de la guerre de Corée, la part du Produit National Brut affectée à l'effort militaire passa de 5 % en 1950 à 13 % en 1952 aux États-Unis, de 3 % en 1950 à 8 % en 1952 au Canada et de 5,8 % en 1950 à 7,8 % en 1953 en France⁹. Comment admettre que la V^e République soit incapable d'accomplir de manière indépendante ce que la IV^e a su faire sous la pression des événements... et de l'Amérique ?

Possible, cet effort est aussi nécessaire : « Que n'en déplaise aux évêques et à tous les pacifistes de la terre, dit Georges Suffert, il faut définir la menace, l'exprimer aux Français et s'armer en liaison avec nos alliés. Donc relever le budget de la défense nationale. Il est de 3 % du PNB. Il faut qu'il passe à 4. Je suis sans illusions. Personne en France n'est prêt à cela, mais c'est le seul type de décision qui soit de nature à intéresser les Soviétiques. Ils tiennent énormément compte du degré de résolution des autres¹⁰. » Ce ne sont donc pas des excuses qu'il faut chercher, mais des raisons d'agir : et celles-ci ne manquent pas.

Une telle mutation des mentalités se justifie aussi bien en pratique qu'en théorie : il est certain que les menaces qui planent actuellement sur l'avenir de notre société font de la défense nationale une priorité conjoncturelle. Mais aussi, et plus profondément, il importe de rétablir dans le discours politique la primauté des problèmes de politique étrangère et de défense - qui n'a jamais cessé de s'inscrire dans les faits - sur les questions de politique intérieure et d'économie : à quoi sert-il en effet de choisir un type de gouvernement et d'accumuler des biens si la sécurité extérieure n'est pas assurée ? Ici encore la République romaine nous apporte la leçon de ses légendes et de ses rites. Le 15 octobre de chaque année, à l'issue de la saison de la guerre, les Romains sacrifiaient un cheval de guerre dont ils couronnaient la tête de pain pour remercier le Dieu Mars d'avoir permis à leur armée de protéger leurs champs et leurs moissons des razzias ennemies¹¹. Les problèmes

⁹ D'après J.-B. Pinatel et J. Grapin, *op. cit.*, p. 50.

¹⁰ Georges Suffert et Pierre Chaunu, *La Peste blanche*, p. 220.

¹¹ D'après Georges Dumézil, *op. cit.*, page 230.

de ravitaillement continuent de se poser aujourd'hui - même si c'est désormais à l'échelon d'empires et de continents.

Dépasser l'atlantisme

Une augmentation conséquente de son effort budgétaire en matière de défense devrait permettre à la France d'inciter plus efficacement l'ensemble des pays d'Europe occidentale à se dégager d'un schéma atlantique insatisfaisant et insuffisant. Aucune grande puissance, aucun peuple qui a compté dans l'histoire n'a jamais confié sa défense à d'autres. Le faire c'est abdiquer, renoncer à l'indépendance et à la dignité : ce ne peut être le fait que de peuple faibles, sans ambitions, déclinants. « L'histoire, qui est sans indulgence, écrivent M. J.-B. Pinatel et M^{me}. Grapin, se demandera pourquoi 350 millions d'Européens héritiers d'une grande civilisation et constituant la seconde puissance économique et la première puissance commerciale du monde s'en sont remis pour leur sécurité à 200 millions d'Américains face à 300 millions de Soviétiques qui ont 800 millions de Chinois à leurs portes¹². »

Persister à s'en remettre aux États-Unis pour notre défense serait d'ailleurs une illusion stratégique : le retour de l'opinion américaine à une certaine forme d'isolationnisme doit logiquement aboutir au retrait progressif des forces américaines encore stationnées en Europe. Mais ce serait aussi, et plus encore, une erreur politique dans la mesure où cela aggraverait dans chaque pays européen - comme on le constate déjà aux Pays-Bas - le désintérêt, la démobilisation et pour finir la démission nationale en matière de défense.

La France en ce domaine a montré la voie : l'Europe doit prendre en main sa propre défense sur les bases d'une politique étrangère commune orientée vers son unification. Pour jouer dans ce processus le rôle moteur auquel elle peut légitimement aspirer, la France doit s'efforcer de doter les différentes forces qui composent son armée des moyens nécessaires aux missions qu'elle leur assigne : contribuer à la défense de l'Europe, assurer l'indépendance nationale et sauvegarder les intérêts français outre-mer.

Vocation européenne de la force nucléaire française

Pour assurer par elle-même sa défense, l'Europe doit en premier lieu disposer d'un « parapluie » nucléaire dont la crédibilité soit suffisante pour remplacer la force américaine ; or, compte tenu de la dépendance technologique dans laquelle se trouve la Grande-Bretagne, seule la force nucléaire stratégique française paraît en mesure

¹² *Op.cit.*, p. 108

de jouer ce rôle essentiel. Il se pose ici un problème de moyens : pour que notre force atomique soit réellement proportionnée au simple enjeu français, le nombre de ses sous-marins nucléaires devrait déjà doubler ; l'adapter à l'enjeu européen, c'est-à-dire sanctuariser l'ensemble de l'Europe occidentale, suppose donc un effort financier trop important pour être supporté par la seule France. Dans de telles conditions, il semble que la solution doive être recherchée dans le sens d'une force nucléaire à vocation européenne mais à direction française : détenue par notre pays, elle serait conçue pour défendre l'Europe dans son ensemble et financée solidairement par tous les États européens désireux d'en bénéficier.

Une telle formule, qui présente le double avantage de permettre à la force nucléaire stratégique française d'acquérir une dimension européenne tout en évitant l'intégration - contraire à la nature de l'arme nucléaire - est d'ores et déjà préconisée par des hommes politiques comme M. Alfred Dregger, responsable démocrate-chrétien allemand : « Il faut, affirme-t-il, créer une communauté européenne de défense fondée sur la puissance atomique française sans que la France abandonne quoi que ce soit de sa souveraineté sur ses armes nucléaires ». Mais la meilleure confirmation de la justesse de cette analyse nous est donnée a contrario par l'inquiétude qu'elle suscite dans le camp soviétique : les diplomates russes n'ont-ils pas fait savoir à leurs interlocuteurs, au cours des conversations SALT, qu'ils envisageaient avec beaucoup plus d'appréhension le développement de la Force Nucléaire Stratégique française que le maintien des forces tactiques américaines en Allemagne ?

Au risque de peiner les Soviétiques, il convient donc de donner, en accord avec nos partenaires, une véritable dimension européenne à notre force nucléaire stratégique. C'est là l'unique moyen de préserver à terme notre indépendance, même strictement nationale : imagine-t-on que la France survivrait longtemps, seule à l'extrémité d'un continent rouge ?

Quant à la crédibilité de cette dissuasion franco-européenne, elle sera directement conditionnée par le degré de détermination reconnu par l'agresseur éventuel aux gouvernants auxquels pourrait incomber la responsabilité de son emploi : « Pour que joue la dissuasion, écrit le Professeur Raoul Girardet, il faut que le parti opposé soit convaincu que toute attaque de sa part déclencherait immédiatement l'action de représailles de l'État menacé. [...] Les armes nucléaires n'ayant, sur le plan de la dissuasion, de valeur réelle que par la crainte qu'elles inspirent, il convient, pour

éviter d'avoir l'occasion de s'en servir, d'imposer à l'adversaire la conviction que l'on ne reculera pas devant leur utilisation¹³. »

Forces de manœuvre : cohérence et dynamisme

La mission des forces de manœuvre consiste à garantir l'intégrité du territoire en assurant, notamment, la couverture des frontières nord-est du pays. Appuyées sur des réserves nombreuses et entraînées, les unités légères installées en Allemagne et dans les départements frontaliers devraient bénéficier d'un effort budgétaire important : l'accroissement constant des forces conventionnelles du Pacte de Varsovie montre assez que la menace de l'Est n'est pas uniquement nucléaire. Pour ne pas se limiter à une seule alternative : riposte nucléaire ou aucune riposte, il faut équiper le corps de bataille et renforcer son soutien tactique (Jaguar, fusées Pluton). Le but devrait être pour la France de parvenir rapidement à un niveau équivalent à celui de la Bundeswehr, et pour l'ensemble des pays européens de rassembler des forces de manœuvres au moins équivalentes à celles du Pacte de Varsovie.

La supériorité de celles-ci réside aussi dans l'intégration complète du commandement et des matériels. Or, en face, l'Europe occidentale aligne aujourd'hui sept types d'avions de combat, six modèles de canons sans recul et trente-et-un types d'armes antichars. La nécessité d'une homogénéité plus grande des équipements, se fait donc sentir : un renforcement de la coordination entre états-majors européens s'impose. Enfin, la situation géopolitique des pays européens rend illusoire toute stratégie strictement défensive ; au lieu d'attendre sur place l'agresseur, il est impératif que les forces de manœuvre puissent se porter à sa rencontre. Des plans offensifs détaillés prévoyant la prise de villes ennemies, tels qu'ils existent dans le bloc de l'Est, doivent être mis au point et tenus prêts pour une éventuelle contre-offensive à la suite d'une agression.

Forces de sûreté : une dissuasion populaire

La Défense Opérationnelle du Territoire est censée intervenir dans deux hypothèses : en cas d'agression conventionnelle elle doit, si les forces de manœuvre n'ont pu contenir l'agresseur, organiser sur place une défense de nature à rendre pour ce dernier l'invasion du territoire à la fois coûteuse et aléatoire ; en cas d'actions subversives déclenchées par des nationaux insurgés au profit d'un agresseur extérieur, elle a en outre pour but de résister à l'infiltration et aux menées subversives. A une époque marquée par la montée du terrorisme et de la subversion,

¹³ Raoul Girardet, *Problèmes contemporains de défense nationale*.

et compte tenu de la multiplication des points sensibles à ce type d'action (dépôts industriels, centrales nucléaires, etc.), cet élément de la défense nationale est plus nécessaire que jamais : aussi ne doit-il plus être considéré comme une simple force d'appoint aux forces de manœuvre, mais bien comme jouant un rôle spécifique et indispensable de couverture du territoire et de résistance militaire.

Pour consolider les forces de sûreté, plusieurs propositions simples peuvent être formulées : la quantité et la qualité des armes et matériels doivent être améliorées, dans le sens général d'un équipement léger, solide, polyvalent, de maniement aisé. Les effectifs doivent pouvoir être augmentés par la mobilisation immédiate de réservistes en cas de nécessité ; il est d'ailleurs possible d'envisager, sur le modèle suisse, un système de périodes régulières permettant de maintenir le niveau d'instruction des réservistes. La réduction du nombre des exemptions et des affectations à l'administration centrale ou aux états-majors fournirait encore d'autres effectifs susceptibles d'être affectés à la Défense Opérationnelle du Territoire.

Aux termes de la Directive générale du Premier ministre pour la conduite des efforts de défense, la Défense civile consiste en un « élargissement des notions classiques de l'ordre public et de la protection civile jusqu'à recouvrir l'ensemble des responsabilités et activités susceptibles, hors du domaine propre aux opérations militaires, de réduire la vulnérabilité de la nation aux agressions et de mettre en œuvre les moyens susceptibles de parer aux actions ennemies et d'en limiter les effets ». Cette Défense civile qui existe déjà dans les textes (cf. article 17 de l'ordonnance fondamentale sur la défense du 7 janvier 1939), il convient de la mettre en pratique sans plus tarder ; favorisée par le système de périodes militaires évoqué plus haut, elle pourrait également être introduite de manière systématique au sein des administrations et des entreprises. C'est grâce à elle que l'esprit de défense, si nécessaire à la France, sera diffusé jour après jour dans toutes les couches de la population.

Les forces d'intervention extérieure : une condition de l'indépendance

Assurer la protection effective de la vie et des biens des ressortissants français d'outre-mer, préserver les positions stratégiques et économiques de notre pays dans le monde, contribuer au maintien de la paix et au rayonnement de la France dans le bassin méditerranéen et en Afrique : tels sont, ou plutôt tels devraient être les buts de nos forces d'intervention extérieure - unités interarmes disposant de l'autonomie et d'un vaste rayon d'action.

Est-il normal que la France n'ait pas les moyens d'intervenir, le cas échéant, au Liban, quand un petit pays en voie de développement comme Cuba trouve ceux de

débarquer en Angola ? Est-il concevable que toute action française à Djibouti soit à la merci de la bonne volonté de tel ou tel pays ? Les facilités d'escale ou de garnison consenties par des pays amis sont de plus en plus aléatoires ou vulnérables ; nos bases outre-mer, généralement tenues par moins de deux mille hommes, sont à la merci d'éventuelles évolutions politiques locales défavorables à la France (Djibouti, Guyane, Fort-de-France, la Réunion, Tahiti, Nouméa).

Pour préserver, dans ces circonstances, la capacité d'intervention de nos forces armées, il n'est qu'une politique à suivre : se donner les moyens de pouvoir, en cas de nécessité, agir sans les facilités et sans les bases dont nous disposons actuellement. Il faut donner à nos moyens maritimes une plus grande rapidité et une plus grande autonomie ; il faut surtout assurer à nos forces une importante dotation en avions de transport à long rayon d'action (type Airbus militaire). L'efficacité de notre force d'intervention passe en premier lieu, et passera de plus en plus, par son indépendance.

POUR LA REVALORISATION DU STATUT MILITAIRE

A la lumière des options prises en matière d'éthique et de politique militaires, il doit être possible d'esquisser ce que pourrait être l'institution militaire de demain : le statut des membres d'une armée, qu'ils soient engagés ou appelés, dépend en effet étroitement des valeurs et du rôle que la société veut bien reconnaître à cette armée.

Sauver le service ?

En ce qui concerne les appelés, la question se pose actuellement en ces termes : faut-il - et peut-on - maintenir le service militaire obligatoire, et si oui, comment ? La défense nationale a en ce domaine deux exigences apparemment contradictoires : une exigence d'efficacité technique, que seule peut satisfaire une armée de professionnels ayant l'expérience et une solide connaissance des matériels ; et une exigence de diffusion des valeurs qui commande au contraire une armée nationale où les jeunes citoyens seraient formés à l'esprit de défense et aux rudiments de l'éthique militaire.

Dans les anciennes sociétés européennes, le citoyen et l'homme porteur d'armes se confondaient ; pour accéder à ses divers droits civiques (vote, éligibilité), l'homme de la cité devait accomplir son service militaire. Chez les Grecs comme chez les Romains et les Germains, celui qui ne combat pas n'a aucun droit : seul peut participer à la vie de la cité celui qui assume en même temps la charge de se battre pour sa survie.

Une solution semble pouvoir satisfaire simultanément ces deux exigences : la mise en place d'un service militaire « différencié ». Celui-ci comprendrait un service national réduit à six mois pour l'ensemble des jeunes Français leur assurant une formation militaire de base morale et technique et un service volontaire oscillant entre dix-huit mois et trois ans qui fournirait à ceux des jeunes qui le veulent et en sont reconnus aptes, une éducation civique et militaire complète et, le cas échéant, un métier. Une telle solution, tout en allégeant considérablement le service militaire, lui redonnerait ses justifications essentielles aujourd'hui oubliées : réintroduire dans une société hédoniste et permissive les valeurs de désintéressement et de sacrifice qui permettent à l'être de ne pas être submergé par l'avoir, et faire prendre conscience aux citoyens du rôle qu'ils peuvent être appelés à jouer dans la défense de leur pays.

Conscription : pour un service authentiquement militaire

Dérision, contestation, défaitisme : tels sont les maux qui rongent actuellement le service national et l'empêchent de parvenir aux buts qui lui sont fixés. Ils ne seront pas combattus par la seule modification de la durée du service et moins encore par une action sur les soldes et les permissions. Là encore, il s'agit avant tout des raisons d'être, des finalités du service militaire : elles sont, comme le nom l'indique, militaires. C'est ce que néglige par trop l'organisation actuelle du service, dans laquelle le contingent tend à être considéré comme une main-d'œuvre à bon marché, utilisée pour toutes sortes de tâches civiles mineures : comment, dans de telles conditions, les appelés ne ressentiraient-ils pas l'obligation militaire comme une contrainte injustifiée, et ne seraient-ils pas sensibles à cette démagogie subversive qui repose précisément sur leur assimilation à des travailleurs civils exploités ? Comme l'écrit Olivier Chevrillon : « Ce n'est pas le métier des armes qui écœure les appelés, mais le quasi-néant de son apprentissage, mais le demi-chômage des petits jobs civils en uniforme. La déprime des casernes frappe en effet la foule des plantons, scribouillards, serveurs, barmen, magasiniers et autres garde-mites qui forment le gros du contingent. Au fond, les jeunes Français souffrent bien moins d'être intégrés dans l'armée que d'en être exclus tout en y étant soumis¹⁴... »

La réduction de la durée du service national doit avoir pour corollaire une série de mesures visant à redonner corps à sa finalité strictement militaire : intensification de l'entraînement, généralisation des méthodes de formation employées avec succès dans les troupes aéroportées, l'infanterie de marine et les chasseurs alpins - dont la cohésion et la solidité laissent peu de place aux entreprises subversives et

¹⁴ *Le Point*, 22 décembre 1975.

« démoralisatrices »... Il s'agit de former des soldats-citoyens à la fois motivés et capables, grâce à une instruction axée sur le développement des aptitudes physiques, des qualités offensives et de l'esprit de corps ; parmi les meilleurs d'entre eux pourront être sélectionnés les futurs cadres de réserve.

Pour parvenir à ce but, la mise en œuvre de l'orientation définie en juin 1972 par le ministre d'État chargé de la Défense nationale serait un important premier pas : ce texte préconisait en effet un accroissement de la participation des appelés aux responsabilités (postes de sous-officiers de réserve) ; une sensible augmentation des crédits de fonctionnement des unités pour la mécanisation des moyens d'entretien et l'éventuel recours à une main-d'œuvre civile ; le développement de la formation commando et, enfin, l'amélioration de la qualité de l'encadrement. Cette mise en œuvre implique, est-il nécessaire de le dire, une ferme volonté politique qui se traduise dans les faits par un effort budgétaire approprié, c'est-à-dire important.

Démilitariser l'armée ?

La notion de statut militaire spécifiquement contraignant par rapport à un univers civil « contractuel » est aujourd'hui remise en question et ouvertement contestée : en toute logique, la déviation marchande de la société libérale, qui ne reconnaît plus le pluralisme des fonctions sociales et des valeurs conduit à aligner le statut, notion propre aux fonctions souveraine et guerrière, sur le contrat civil, qui ne concernait traditionnellement que la fonction productive. Un tel nivellement menace directement la spécificité de la fonction militaire : il s'agit pour certains d'une volonté délibérée - qu'affirme par exemple, et sans détours, le ministre hollandais de la Défense Hans Vredeling : « Il fallait que l'armée cesse d'être particulière et qu'elle s'émacie. La différence entre la vie militaire et la vie civile a de tous temps été trop importante. Mon but est de la rendre sans réalité ». Le « de tous temps » lâché par le ministre montre assez le caractère antitraditionnel, antinaturel et déséquilibrant pour la société de cette entreprise de démilitarisation de l'armée. Et le mot d'irresponsables n'est pas trop fort pour qualifier les tenants de cette entreprise, si l'on songe à l'invraisemblable pathos militariste et patriotique du « serment du soldat soviétique¹⁵. »

¹⁵ Serment du soldat soviétique : « Moi, citoyen de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, en entrant dans les rangs des forces armées, je jure d'être un soldat d'honneur, brave, discipliné, vigilant, d'observer scrupuleusement le secret militaire et le secret d'État. D'exécuter sans murmurer tous les règlements et ordres émanant de mes supérieurs. Je jure d'étudier consciencieusement les questions militaires, d'entretenir avec soin le matériel de guerre et celui appartenant au peuple et d'être jusqu'à mon dernier souffle dévoué à mon peuple, à ma Patrie et au gouvernement soviétique. Je serai toujours prêt à défendre, sur l'ordre du gouvernement soviétique, ma Patrie, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, et je jure de la défendre avec courage, art, dignité et honneur, n'épargnant ni mon sang ni ma vie pour obtenir la victoire totale. Si je venais à transgresser ce serment solennel, que le châtiment sévère de la loi soviétique s'abatte alors sur moi, que je sois en butte à la haine et au mépris des travailleurs. »

La banalisation du statut militaire s'accompagne tout naturellement de la perte du prestige qui lui était attaché, sans pour autant favoriser un quelconque rapprochement entre l'armée et la nation.

En témoignent la limitation progressive du port de l'uniforme à l'extérieur des casernes et la revendication, désormais fréquente, de revêtir les habits civils avant même de quitter le quartier. Dans cette armée « démoralisée » où les officiers sont autant de « crevures » et où les soldats n'osent plus sortir en tenue, que peut-il bien rester de la fierté du métier des armes ?

La dégradation du statut militaire n'est pas seulement juridique et psychologique : elle est aussi matérielle. Une étude comparée de l'évolution des traitements de fonctionnaires civils et militaires en cours de carrière suffit à mettre en évidence la faible considération de notre société à l'égard de la fonction militaire : la rémunération du civil augmente bien plus rapidement que celle du militaire, dont la sujétion professionnelle reste cependant nettement plus grande.

Carrière : pour un statut spécifiquement militaire

Les premières mesures adoptées par le gouvernement pour la revalorisation du statut militaire doivent être prolongées par un effort général pour redonner aux cadres de l'armée le sentiment d'occuper au sein de la communauté nationale une place proportionnée à l'importance de leur fonction sociale. L'institution militaire est en effet appelée à jouer, dans la société de demain, un rôle éminent tant en matière éthique que pour la défense du pays. Cette double mission donne à ses membres le droit d'obtenir une condition matérielle et un prestige social supérieurs à ceux qu'ils connaissent actuellement. Mais les conditions indispensables aussi bien à l'exercice de ces fonctions qu'à cette revalorisation ne seront recréées que par une rénovation du statut militaire allant dans le sens d'une affirmation de la spécificité de la fonction militaire.

Une telle affirmation doit se manifester par le maintien d'une discipline particulière mais aussi par l'attribution aux officiers de carrière de responsabilités proprement et exclusivement militaires : commandement d'unités, réflexion sur les problèmes de définition de l'ennemi, de stratégie et de tactique. Cela suppose bien entendu qu'ils soient progressivement déchargés sur les corps de fonctionnaires civils de la défense nationale de toutes les tâches de nature administrative : gestion des matériels, approvisionnements, patrimoine immobilier, etc.

Pour rendre à l'institution militaire la considération sociale qu'elle n'aurait jamais dû perdre, il convient de s'opposer avec fermeté aux campagnes de dénigrement systématique dont elle est l'objet et de favoriser, par diverses mesures de formation

et d'information déjà esquissées, une meilleure connaissance par l'opinion publique des problèmes de défense nationale.

Mais quel que soit le relèvement des conditions matérielles et morales de l'Armée, cet effort doit être complété par la diffusion d'un véritable esprit de défense dans la population tout entière. Comme l'écrit en effet Raymond Aron : « Le peuple, en tant qu'opinion, constitue une des cibles de l'action ennemie en même temps qu'une condition de la résistance ou de la victoire. Puisque la guerre aux prises des États et des armées, les éléments moraux que la théorie doit inclure englobent à chaque instant les chefs et leurs instruments ; comme il s'agit d'instruments humains, d'instruments qui doivent leur efficacité à l'action collective des hommes, le rapport entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent, entre ceux qui décident et ceux qui exécutent devient dialectique : le dernier mot appartient à la politique qui le prononce en fonction de l'arme, autrement dit de l'armée qu'elle manie. Le chef militaire donne les ordres ; l'adhésion, la confiance des troupes conditionnent la décision qu'il prend et les résultats qu'il obtient. En bref, l'insistance de Clausewitz sur les forces morales résulte de son interprétation de la guerre en tant qu'activité sociale dans laquelle les hommes s'engagent tout entiers, peuple, armée, chefs militaires, et chef d'État, tous solidaires les uns des autres, l'union morale du peuple et du souverain constituant le fondement ultime de l'État¹⁶. »

¹⁶ Raymond Aron, *op. cit.*, p. 199.

6 - ECONOMIE : LA DYNAMIQUE DE LA LIBERTE

*Dès que les politiques commencent
à s'occuper du bonheur des hommes,
ils sortent de leurs limites et entrent
dans des politiques totales
qui sont trop facilement totalitaires.*

Michel Rocard

23 juin 1976

L'équilibre trifonctionnel

Il ne saurait y avoir de modèle trifonctionnel sans reconnaissance de la spécificité de chaque fonction et établissement, entre elles, de liens hiérarchiques permettant de former une société complète et équilibrée - une société dans laquelle le cerveau commande aux muscles et à l'appareil digestif. Aussi faut-il éviter tant l'absence de liens entre les fonctions, leur isolement respectif que la confusion entre elles par perte de leur particularité.

Le libéralisme classique, celui du « laisser-faire, laisser-passer », a bien souvent buté contre le premier de ces écueils : la fonction de souveraineté était cantonnée dans un rôle restreint, l'Armée coupée de la société, les fonctions productives abandonnées au libre jeu des agents économiques. En livrant à elles-mêmes les fonctions productives sans incitation ni contrôle de la fonction souveraine, le libéralisme classique a débouché sur les crises chroniques de l'entre-deux-guerres qui ont sonné son glas. Il devenait nécessaire de rétablir les liens entre les différentes fonctions.

Issu des corps francs et des groupements d'anciens combattants, dirigé par des hommes que l'expérience des tranchées avait irrémédiablement marqués, le fascisme représentait une tentative de reconstruction de la société à partir de la fonction guerrière : c'est pourquoi sa logique l'a conduit à tout militariser, le politique comme l'économique. A l'absence de liens entre les fonctions succéda ainsi leur commune réduction à l'une d'entre elles, la fonction guerrière. Issu de la guerre, le fascisme a péri par la guerre.

Dans les pays qui échappèrent au fascisme, la conjonction du chômage et du courant des idées sociales - voire socialistes - déboucha sur l'interventionnisme étatique. Puissamment favorisés par les politiques de réarmement, le New Deal et le keynesianisme apportèrent à la grande dépression une solution partielle fondée sur

l'idée, d'ailleurs juste, de régulation générale de l'économie par l'autorité politique. Cependant, le keynesianisme ne permet pas de faire face à des situations nouvelles ; sous-tendu davantage par une vision empirique du rôle de l'État dans l'économie que par une appréhension globale des rapports entre fonction de souveraineté et fonction de production, il a tendance à dégénérer en étatisme. Né de la crise, le keynesianisme pourrait périr par la crise.

Si, en effet, l'indifférence de la fonction de souveraineté à l'égard des fonctions productives peut conduire à de graves déséquilibres susceptibles de menacer l'avenir de la communauté, la confusion des fonctions s'avère tout aussi lourde de menaces. Elle conduit à une société marchande et bureaucratique à la fois : une société dominée par les préoccupations économiques et les valeurs marchandes, dans laquelle l'économie est mise en régie directe et l'État se substitue aux particuliers.

Une double confusion

La société française actuelle se caractérise précisément par une crise des fonctions de souveraineté et de défense qui entraîne l'émergence au premier rang de la fonction de production : dans l'esprit du plus grand nombre, l'économie tend désormais à devenir la substance même de notre société ; elle est en tout cas dès à présent le sujet prioritaire du discours politique. Le rôle et l'action de l'État se sont peu à peu orientés de manière privilégiée vers le domaine économique : pour conserver son rôle prééminent dans la société, mais aussi pour répondre à ce que les citoyens attendaient d'elle - satisfaire les besoins jugés essentiels, c'est-à-dire les besoins matériels - l'autorité politique s'est consacrée chaque jour davantage à l'action économique et sociale au détriment des missions de souveraineté et de défense.

Cette hypertrophie progressive de l'action économique et sociale de l'État s'inscrit dans le cadre de l'idéologie égalitaire, qui place sur le même plan les différents organes de la société et poursuit l'homogénéisation des conditions de vie. La disparition graduelle d'une conception hiérarchique et différenciée de l'organisation sociale ne pouvait qu'aboutir à la négation du rôle et des moyens propres à ses divers organes.

De nos jours, le statut moyen spécifique de la fonction de souveraineté - réservé traditionnellement au fonctionnaire et au militaire, instruments de la puissance publique - s'est étendu au personnel des entreprises nationalisées et aux assurés sociaux... Le contrat, moyen spécifique de la fonction productive, a été adopté par l'« État Patron » qui s'est mis -a négocier avec ses employés. Il en résulte une double confusion : l'État, qui s'est substitué aux particuliers dans la fonction de production,

s'est laissé imposer les moyens et méthodes propres à la sphère privée. Aussi, au lieu de maîtriser l'évolution économique et sociale, s'est-il laissé dominer par les préoccupations économiques et sociales.

Favorisée en France par une tradition multiséculaire, l'intervention de l'État dans l'économie l'a parfois conduit à se substituer aux entreprises privées (nationalisations), aux services publics (rôle prééminent des administrations centrales) ou aux particuliers (contrôle des prix), plus qu'à diriger et harmoniser le développement national. Censé assurer la régulation générale de la production et de la consommation, l'État a en fait tenté d'en accaparer la gestion. Cette doctrine de l'interventionnisme - qui se résume trop souvent à une série d'interventions sans doctrine - aboutit à la négation de la liberté économique individuelle en même temps qu'à celle du dirigisme - qui suppose une action polarisée, et non pas diluée.

Là où les individus perdent leur liberté, l'État perd son autorité.

Le système actuel abaisse à la fois la fonction de production, qui perd son autonomie d'action, et la fonction souveraine, qui s'enlise dans des tâches de gestion pour lesquelles son autorité est contestée. L'État doit diriger - et non pas gérer - la vie économique et sociale.

LIBERTE CONTRE COLLECTIVISME

Les trois logiques de l'économie

L'économie serait, si l'on en croit les théories les plus modernes, un ensemble de luttes-concours (ou de conflits-coopérations) par lesquels les individus et les groupes tirent partie des ressources rares¹. Assez naturellement, dans une sphère que dominent les intérêts privés, ces luttes-concours concernent en premier lieu la production et la consommation de biens « marchands » : ces derniers sont les biens « divisibles » dont la consommation par un individu A est exclusive de la consommation par un individu B ; un morceau de pain, un verre de vin sont des biens « marchands ».

Officiellement dans les pays d'Europe occidentale, plus ou moins officieusement dans les pays communistes, l'équilibre entre l'offre et la demande de ces biens divisibles s'établit sur un marché, type d'organisation le mieux adapté à cette fin. Mais

¹Le professeur François Perroux, dont cette définition est inspirée, préfère la notion de « ressources comptabilisables » à celle de ressources rares ».

quels que soient ses mérites, l'économie de marché ne saurait suffire : il existe des biens rares (eau de qualité, air pur) dont la demande et l'offre peuvent difficilement s'exprimer sur un marché puisque leur consommation par un individu A n'est pas exclusive de leur consommation par un individu B ; la production des biens publics, qui obéit aux principes mis en évidence par le « paradoxe d'Arrow », ne dépend pas de la volonté des particuliers, mais de la décision de l'autorité politique².

Il y a donc, pourrait-on dire en schématisant, deux logiques économiques distinctes : une logique de l'économie privée (pour les biens marchands) et une logique de l'économie publique (pour les biens non-marchands). Bien entendu, ces deux domaines ne sont pas rigoureusement séparés : il est des biens dont la production et la consommation peuvent obéir à l'une ou l'autre logique. Mais il serait absurde de prétendre tout ramener à l'économie privée (comme le capitalisme sauvage, qui déséquilibre le territoire et détruit la nature par les pollutions et les nuisances) ou à l'inverse à l'économie publique (comme le collectivisme, capable de produire des canons, mais non du beurre).

Il faut renoncer à ces comportements réductionnistes, qui nient la réalité en la réduisant à un seul de ses aspects, et développer, aux différents niveaux hiérarchiques, la liberté et la responsabilité dans le cadre des jeux stratégiques des différents agents. La cohérence globale du système doit être assurée dans une optique d'économie nationale qui, englobant et dépassant les principes de l'économie privée et de l'économie publique, se fonde sur les principes défendus par l'autorité politique. La logique de l'économie nationale est une logique de la régulation.

Un exemple simple, celui de la circulation automobile, permettra de préciser comment doivent s'articuler ces différentes logiques. La circulation automobile nécessite l'intervention d'une logique d'économie privée pour la production et la distribution des voitures, le service après-vente, l'essence, etc. ; d'une logique de l'économie publique pour la construction des routes et autoroutes et enfin d'une logique de la régulation, notamment en zone urbaine où les plans de circulation s'avèrent indispensables à la décongestion des centres : si pour chaque conducteur pris isolément, ces plans constituent une gêne (réglementation du stationnement,

² Imaginons une Assemblée qui doit avant de commencer ses travaux définir ses besoins prioritaires de confort : chaleur adéquate, insonorisation correcte, air pur. En raison d'une contrainte budgétaire, un seul de ces éléments de confort pourra être satisfait. Un simple exemple montre qu'il n'existe pas de méthode rationnelle d'harmonisation des choix particuliers : supposons que la répartition des membres de l'assemblée selon leur ordre de préférence soit la suivante : chaleur, insonorisation, air 30 % ; chaleur, air, insonorisation 10 % ; air, chaleur, insonorisation 20 % ; air, insonorisation, chaleur 10 % ; insonorisation, air, chaleur 25 % ; insonorisation, chaleur, air 5 %. Si la procédure met d'abord aux voix le choix entre l'insonorisation et la purification de l'air, on vérifie sans peine que 60 % des personnes présentes préfèrent le silence à l'air pur ; si ensuite on met aux voix le choix entre l'insonorisation et la climatisation, cette dernière recueille une majorité de 60 %. C'est donc la climatisation qui sera choisie. Mais si l'on avait commencé par mettre aux voix la purification de l'air et la climatisation on aurait vérifié tout aussi aisément que la qualité de l'air aurait été préférée. Cette propriété mathématique curieuse est connue sous le nom d'effet Condorcet. Son application a été généralisée et systématisée par J.K. Arrow.

sens interdits, etc.), il est clair que globalement, en améliorant la fluidité du trafic, ils rendent service à l'ensemble des conducteurs.

Le mécanisme du marché

L'économie privée est le domaine de la production et de la consommation des biens divisibles, pour lesquels le système de marché présente sur les systèmes planifiés, bureaucratiques ou centralisés une supériorité intrinsèque : tout en assumant sa mission avec une efficacité plus grande, il réserve aux agents économiques un rôle plus riche parce qu'il fait davantage appel à la liberté et à la responsabilité individuelles. L'économie privée de marché repose sur deux principes : la décentralisation des décisions et la liberté d'entreprendre.

Le premier de ces deux principes permet l'ajustement de l'offre et de la demande dans le respect de la liberté de choix des acteurs économiques. Les prix jouent le rôle essentiel de « signaux » pour guider le comportement de ces acteurs : c'est le moyen le plus efficace pour la gestion d'un système complexe car, par opposition à la planification centralisée, il fait appel à des mécanismes automatiques de régulation. Comme l'a noté le Président Valéry Giscard d'Estaing³, la comparaison avec le corps humain s'impose : là comme ici, les actions élémentaires (respirer et marcher, produire tel bien ou fixer tel prix) sont déclenchées par des mécanismes automatiques et non par une décision venue d'en haut (cerveau, État) ; loin de faciliter la maîtrise de l'activité d'ensemble, un système centralisé entraînerait inévitablement gaspillage et « dysfonctionnement ». Le système décentralisé repose au contraire sur un mécanisme d'une puissance et d'une finesse étonnantes, dont on ne mesure pas aujourd'hui l'efficacité tant il paraît naturel.

L'économie de marché est, au fond, d'une grande modernité : à une époque où les excès de la centralisation sont partout dénoncés et où chacun, qu'il soit théoricien, politique, fonctionnaire ou entrepreneur reconnaît la nécessité d'une véritable décentralisation, il serait paradoxal de condamner le seul principe qui en autorise la mise en œuvre. Serions-nous dans un système à économie planifiée, en l'absence de toute lutte idéologique, que chacun admettrait la nécessité de décentraliser et de s'engager, par la même, vers un système proche de l'économie de marché. C'est d'ailleurs dans ce sens que vont toutes les réformes entreprises dans les pays de l'Est.

³ *Démocratie française*, Fayard 1976, pp. 116-117

Efficace, l'économie décentralisée est aussi respectueuse de la liberté individuelle : dans la limite de son revenu, chaque consommateur est libre d'acquérir les biens qu'il souhaite. Pour élémentaire qu'elle soit, cette liberté n'est pas assurée dans un système planifié, où le rationnement s'avère souvent nécessaire : les choix y sont réalisés de manière centralisée soit en essayant de prévoir les décisions effectives des consommateurs, soit par référence à un ensemble de normes abstraites censées définir les « besoins objectifs des masses ». Dans un cas comme dans l'autre, erreurs de prévisions et mesures autoritaires aboutissent inéluctablement au rationnement.

Le second principe est celui de la liberté d'entreprendre : l'État n'a pas le monopole de la création des unités de production, et chacun est libre de fonder sa propre entreprise, dont il assume alors le risque. Joseph Schumpeter⁴ et Werner Sombart⁵ ont mis en lumière le rôle dynamique de l'entrepreneur, qui ne se contente pas de s'adapter au milieu extérieur mais peut aussi le transformer par la mise en œuvre de nouveaux modes de production, l'élaboration de nouveaux produits, l'ouverture de nouveaux marchés. Cela est vrai de la grande entreprise comme de la plus petite : l'entrepreneur peut prendre le visage de la « technostructure » définie par Galbraith dans *Le Nouvel État industriel* (et l'on voit surgir des industries de pointe comme l'informatique et le nucléaire) ou celui de l'homme seul comme Jean-Claude Decaux qui, d'abribus en signalisations lumineuses, a créé le mobilier urbain de la France.

Là encore, à l'avantage de décentraliser l'initiative et l'innovation s'ajoute celui d'augmenter l'efficacité : s'il apparaît une demande potentielle pour un produit nouveau, point n'est besoin pour créer une nouvelle unité de production d'attendre que les responsables du Plan s'en aperçoivent et déclenchent une procédure administrative longue et complexe. Un homme dynamique suffit, qui accepte d'assumer seul le risque d'un échec. Pour le renouvellement du tissu industriel, l'initiative et la responsabilité individuelles remplacent avantageusement les procédures bureaucratiques.

C'est dire qu'il importe d'encourager l'entreprise et les entrepreneurs - c'est-à-dire ceux qui créent quelque chose en prenant des risques. Il s'agit là d'un choix fondamental de société, comme l'explique M^e Richard Dupuy, grand maître de la Grande Loge de France : « Il faut choisir et choisir clairement entre la liberté, dont le corollaire est la répression, et la sécurité, dont le corollaire est l'irresponsabilité [...]».

⁴ *Capitalisme, socialisme et démocratie.*

⁵ *L'apogée du capitalisme.*

La liberté comprend le droit de choisir et le droit d'agir. Or, lorsqu'on dispose de ces deux droits, on risque de se tromper et lorsqu'on se trompe, on subit la sanction de son erreur. C'est la théorie du risque inséparable de la notion de liberté⁶. »

Réhabiliter le profit

Dans cette optique, le profit apparaît comme l'irremplaçable contrepartie perçue par ceux qui mettent en forme des projets et lancent des innovations. Guide de l'activité économique, moyen de financement de la croissance, indicateur d'efficacité, le profit comporte comme l'indique Schumpeter, une « fricassée d'éléments tels que : gains de direction de toutes les catégories imaginables, y compris ceux rémunérant une direction de qualité supérieure à la moyenne ; gains du risque encouru avec succès, de l'incertitude supportée, gains dus aux avantages résultant du contrôle d'un secteur ; gains dus à la chance ; gains qui échoient à la firme du fait de sa croissance, etc.⁷ ».

Il convient donc que la recherche du profit cesse d'être considérée comme une activité honteuse - même s'il importe de distinguer les « profits conquis » des « profits reçus ». Récompense économique d'un comportement stratégique efficace, le profit conquis dépend du dynamisme des entrepreneurs : sa source est interne à la firme. Le profit reçu est prélevé par l'entreprise sur un environnement favorable : sa source est externe à l'entreprise ; il s'analyse en une rente de situation. Il en va ainsi lorsqu'un producteur se trouve en situation de monopole ; lorsqu'il ne supporte pas lui-même les « déséconomies externes » qu'il fait supporter à autrui, ou bénéficie au contraire d'efforts que d'autres ont fait et dont les effets lui sont gratuitement transmis comme « économies externes » ; ou encore lorsque des réglementations anachroniques ou abusives permettent la constitution de profits privilégiés - véritables rentes de situation, dénoncées sans succès d'ailleurs en 1960 par le rapport Rueff-Armand.

L'existence de profits reçus à côté des profits conquis ne doit cependant pas conduire à remettre en cause la notion même de profit ; on ne cesse pas de se nourrir sous prétexte que certains aliments sont nuisibles à la santé.

Entreprises qui transforment leur environnement autant qu'elles le subissent, conflits d'actions tendant toutes vers des intérêts privés plutôt que vers l'intérêt général, persistance de profits reçus à côté des profits conquis : le monde de

⁶ Convent du 13 septembre 1976.

⁷ Cité par Roland Morin, *Théorie des grands problèmes économiques contemporains*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 179.

l'économie de marché n'est pas celui, statique, de la concurrence pure et parfaite. C'est un monde de combat, qui ne va pas sans gaspillage ni bavures. Mais il a une qualité majeure : il laisse une large place à l'initiative, donc à la liberté.

La régulation de l'initiative doit être assurée à la fois par une meilleure prise en compte des économies et déséconomies externes (problème de l'économie publique) et par une intensification de la concurrence et la simplification des règlements et contrôles (problème de l'économie nationale).

Qu'est-ce qu'un bien public ?

L'économie publique est le domaine privilégié de la production et de la consommation des biens nécessaires à la qualité du cadre de vie, pour lesquels la satisfaction des préférences individuelles dépend de l'environnement collectif.

Traditionnellement, la science économique propose de la notion de bien public deux définitions. La première est une définition d'ordre technologique selon laquelle les biens publics sont les biens consommables collectivement, c'est-à-dire mis naturellement à la disposition de l'ensemble des utilisateurs dès lors qu'ils sont mis à la disposition d'un seul. Leur coût marginal d'utilisation est nul : l'air que nous respirons, les paysages que nous contemplons, le silence, certains moyens de communication comme la route sont des biens publics selon cette définition.

Cette dernière n'est pourtant pas absolue : au-delà d'un certain seuil d'encombrement, le coût marginal d'utilisation cesse d'être nul et la jouissance du bien devient difficile. L'accès aux biens publics peut en outre être limité par des droits d'entrée ou de péage qui rétablissent un moyen d'exclusion individuelle voisin des mécanismes de marché. Ces insuffisances ont conduit les économistes à formuler une seconde définition, institutionnelle celle-là, des biens publics : sont biens publics les biens que l'État a décidé de produire ou de faire produire sous sa direction. Très vaste, cette conception nominaliste peut couvrir tous les biens « gratuits » ou « subventionnés ». Les équipements culturels, sportifs, éducatifs peuvent en faire partie dans la mesure où ils créent un environnement humain meilleur ; de même pour les équipements sanitaires et sociaux, moyens concrets d'une politique de démographie quantitative et qualitative.

Sans nier l'intérêt de cette théorie, il convient de se garder d'une excessive extension du concept de bien public, qui amènerait à ne considérer le citoyen qu'au regard de ses rapports avec la collectivité en négligeant l'impératif du développement

autonome de personnalités différenciées. Il faut éviter le « nouveau totalitarisme⁸ » propre à certain « modèle » social-démocrate où la télévision, par exemple, est utilisée comme moyen constitutionnel pour « former le peuple », et où « l'art est chargé de transformer la société ».

Définir des priorités

Il importe donc de définir des priorités. Tous les biens publics ne peuvent être simultanément réalisés et des choix doivent être effectués entre biens d'utilité inégale. Les impératifs de l'économie et de la technologie justifient, comme l'a démontré l'économiste J.-K. Arrow, l'intervention de l'autorité politique seule susceptible de définir l'optimum collectif. Cette intervention doit s'exercer dans un cadre politique fondé sur la souveraineté de l'autorité politique et le respect des préférences personnelles.

Le choix économique doit donc découler en premier lieu des principes politiques sur lesquels l'autorité souveraine recueille le consensus des citoyens : grande politique nationale, plans généraux de développement, actions prioritaires, préférence pour le futur. Mais le choix économique doit également tenir compte du comportement de consommation des particuliers tel qu'il s'exprime par l'achat de biens privés (nécessitant pour certains d'entre eux la réalisation de biens publics complémentaires, par exemple les routes nécessaires aux voitures) autant que par le désir manifesté d'accéder à la disposition de certains biens publics.

Enfin, si la définition des priorités en matière de biens publics relève nécessairement de l'autorité politique, cela ne signifie pas que l'État doive tout faire : il peut aussi faire faire. Il est possible d'introduire, dans un domaine qui est d'abord celui de la contrainte et de l'arbitraire, des mécanismes décentralisés faisant appel à l'initiative des agents économiques.

Le premier principe de décentralisation susceptible d'être introduit dans l'économie publique est celui du péage : il contraint les citoyens à révéler leurs préférences pour les autoroutes ou les parcs publics (Versailles ou Saint-Cloud). Contestable en son principe dans le cadre d'une analyse à court terme de l'allocation optimale des ressources rares, tant que l'autoroute ou le parc n'est pas saturé, le péage a le mérite de permettre le dégagement de ressources de financement susceptibles d'être reconverties dans la constitution de nouveaux biens publics.

⁸ Cf. Roland Huntford, *Le nouveau totalitarisme*, Fayard 1975.

L'usage par le public de l'autoroute Paris-Nice ne révèle pas seulement sa préférence actuelle pour ce moyen de communication : il indique aussi et dans une certaine mesure permet de satisfaire sa préférence future pour une autoroute Orléans-Bourges, Lyon-Genève ou Toulouse-Bordeaux. En toute hypothèse, en faisant supporter le coût d'un investissement à son utilisateur immédiat - l'usager - et non au contribuable par l'intermédiaire de la collectivité nationale, le péage contribue de façon concrète à faire mesurer par l'opinion le coût des services publics. De la même manière, il apparaît préférable, là où l'individualisation du coût se révèle difficile pour des raisons techniques ou psychologiques - comme dans le cas des autoroutes urbaines ou suburbaines - de faire peser la charge fiscale sur les collectivités territoriales intéressées plutôt que sur l'État, afin que les demandeurs soient aussi les payeurs.

Le même principe peut être appliqué aux pollueurs : le slogan « les pollueurs sont les payeurs » ne fait que traduire en langage courant ce que les économistes appellent la « facturation des déséconomies externes ». C'est ainsi que les agences de bassin ont été conduites à imposer aux entreprises utilisatrices d'eau des redevances proportionnelles à la dégradation qu'elles lui font subir. Dans son principe, le mécanisme des agences de bassin est doublement satisfaisant, puisqu'il associe une organisation décentralisée à l'initiative privée laissée aux industriels : moderniser leur équipement ou payer une taxe dont le niveau est fixé par application de la méthode du surplus⁹. Dans ce domaine qui reste par nature celui de la contrainte, il faut s'efforcer d'introduire autant de liberté et de responsabilité que possible.

L'étatisme rampant

Par opposition aux logiques de l'échange (économie privée) et de la contrainte (économie publique), la logique de l'économie nationale est une logique de la régulation. Celle-ci doit être à la fois conjoncturelle - c'est-à-dire viser la croissance équilibrée, en évitant l'inflation et le chômage - et structurelle, c'est-à-dire tendre à rendre compatibles les évolutions politique et économique de la nation afin d'assurer l'ordre intérieur et l'indépendance extérieure ; mais elle doit aussi être une régulation sociale en s'affirmant comme le moyen de la solidarité nationale.

Or, sous la double influence d'un étatisme rampant conforme à la tradition colbertiste et de l'activisme keynésien propre aux démocraties occidentales de

⁹ La méthode du surplus consiste à évaluer les avantages et coûts d'une décision pour l'ensemble des agents économiques concernés (et non plus seulement pour celui qui la prend).

l'après-guerre, la régulation conjoncturelle a dégénéré en contrôle et la régulation structurelle en inflation administrative.

La panoplie des armes de politique économique conjoncturelle est extrêmement variée : les moyens monétaires, budgétaires et fiscaux conjuguent actions mécaniques et actions psychologiques. Mais il faut éviter de les utiliser à l'excès et à contretemps ; les politiques de « *stop and go* » menées en Grande-Bretagne depuis trente ans ont eu des effets contraires à ceux escomptés : les mesures de refroidissement ont davantage accru le chômage que limité l'inflation, tandis que les actions de relance ont plus aggravé la hausse des prix qu'elles n'ont amélioré l'emploi.

Il faut également se garder d'abuser des moyens d'action directe à base de contrôle et de blocage, qui peuvent devenir sources de mauvais fonctionnement de l'économie. Avec la généralisation de telles méthodes de régulation, il se forme un tissu de règles et de contraintes toujours plus complexes qui pour finir, non seulement n'atteignent pas l'objectif recherché mais produisent toute une série d'effets secondaires négatifs. Trop nombreuses, les obligations sont systématiquement tournées tandis que chaque règlement destiné à orienter tel phénomène dans un sens jugé souhaitable engendre des effets pervers qui devront à leur tour être corrigés par d'autres règlements...

Tout se passe comme si la conjonction des contrôles maxima de l'emploi et des prix aboutissait en fin de compte à la « stagflation ». Alors même qu'ils en ont besoin, les industriels ne veulent plus embaucher en période de reprise, de peur de ne pouvoir débaucher en cas de retournement de conjoncture... il ne reste plus dès lors qu'à élaborer un dispositif administratif nouveau pour les inciter à engager du personnel. En matière de prix, le contrôle n'a pas non plus les conséquences souhaitées : effectivement respecté, il conduit les entreprises concernées à réduire les investissements et la recherche ; mais bien souvent il est tourné par deux méthodes fort répandues. Les fausses innovations, en donnant aux produits une identité nouvelle, les font sortir de la réglementation de blocage. Quant aux anticipations de hausses de prix, elles sont pratiquées par exemple pour les péages des autoroutes nouvelles : les sociétés constructrices - pour se couvrir contre un éventuel blocage - et le ministère des Finances - pour limiter temporairement les hausses... et minimiser pour les années suivantes la part du prix de la nouvelle autoroute parmi les composantes de l'indice des prix - s'accordent pour fixer les péages à un niveau très élevé. Paradoxal résultat du contrôle des prix : en 1977 les autoroutes nouvelles coûtent 17 centimes au km, alors que les anciennes sont à 11 centimes...

L'inflation administrative

Parallèlement, pour harmoniser intérêt privé et intérêt général et parce que prévaut trop souvent une conception parcellaire de ce dernier - l'État a laissé se développer un réseau administratif toujours plus dense. C'est cette « tentation bureaucratique » que décrit Charles Debbasch, président de l'Université d'Aix-Marseille : « L'administration tend à s'emparer des secteurs de pointe. Ses entreprises publiques échappent progressivement à leur spécialité première, par la diversification de leurs activités et un réseau de filiales. L'État transforme ses incitations en aides, ses aides en prises de participation. Et, pour peu que l'esprit d'entreprise s'émousse, les vocations pour le salariat étouffent progressivement les aptitudes à la création ou à la direction d'entreprises privées. [...] L'expérience démontre que ce système d'inflation administrative détruit progressivement les champs de l'initiative privée et ce faisant érode les libertés¹⁰. »

L'inflation administrative n'est pas seulement nuisible à l'initiative privée ; elle est aussi coûteuse à la collectivité publique. Les nationalisations, forme primitive de l'intervention de l'État dans l'économie, sont très onéreuses : en 1977 les entreprises nationalisées grèvent le budget de l'État de 23 milliards... ce qui représente près de la moitié des dépenses de l'ensemble des communes de France.

Il n'est pas rare que l'État demande à un outil législatif ou réglementaire de viser toute une série d'objectifs distincts : ainsi réclame-t-on successivement de la fiscalité qu'elle procure à l'État des ressources, qu'elle modifie la répartition du revenu disponible en faveur des plus défavorisés et des familles nombreuses, et aussi - pourquoi pas - qu'elle secrète des incitations à l'épargne, à l'investissement, voire à l'isolation des logements individuels contre les pertes de chaleur... Ainsi se construit une pyramide de textes d'une extraordinaire complexité dont on ne distingue plus parfaitement les effets et qui ne touchent généralement pas tous ceux qu'ils visent – tant il est vrai que leur obscurité ne permet pas à chacun d'être informé et de comprendre. Il faut revenir à plus de clarté et n'assigner à chaque instrument d'intervention que quelques objectifs précis.

Il y a un paradoxe de l'interventionnisme étatique : si chaque intervention prise isolément se justifie souvent fort bien, un ensemble d'interventions parfois contradictoires aboutit à la paralysie administrative. C'est ce qui conduisait en juillet 1976 M. Raymond Barre, alors ministre du Commerce extérieur, à préconiser pour l'avenir « qu'aux réglementations perfectionnées et aux contrôles par lesquels s'est

¹⁰ *Le Monde*, 25 février 1975.

manifestée jusqu'ici trop souvent, en France, l'action économique, se substitue une régulation souple qui permet, comme dans beaucoup d'autres pays, des adaptations efficaces de l'économie et qui laisse place aux initiatives et aux responsabilités des agents économiques, à l'échelon national comme au niveau local. De toutes les réformes, cette réforme-là qui assurerait en quelque sorte l'émancipation d'activités économiques à la fois contrôlées et assistées me paraît être décisive pour l'économie française, au niveau élevé de développement qu'elle a aujourd'hui atteint¹¹ ».

En retard d'une crise

La crise économique qui affecte les pays industrialisés a surpris par la soudaineté de son déclenchement. Cependant, à côté du renchérissement du prix des matières premières qui a précipité - au sens chimique comme au sens physique - l'événement, elle s'explique par une pluralité de causes : épuisement des effets du « baby-boom » de l'après-guerre ; essoufflement de l'innovation à l'issue d'une période particulièrement féconde qui vit la mise en œuvre industrielle des découvertes des décennies 50 et 60, - mais aussi de celles des décennies 20, 30 et 40, dont l'application avait été retardée par la grande dépression de 1929 et la seconde guerre mondiale - scepticisme des citoyens quant à l'avenir de leur société et anticipations pessimistes des entrepreneurs.

La crise a aussi révélé le désarroi des praticiens de la politique économique, encore prisonniers bien souvent des recettes d'un keynesianisme vieux de quarante ans : nos économistes semblent être aujourd'hui en retard d'une crise comme jadis nos généraux l'étaient d'une guerre... Ainsi que le note le professeur François Perroux, en effet, « dans les croissances longues qui appellent la collaboration d'économies développées, accablées par les interventionnismes sans doctrine, et d'économies sous-développées où les mécanismes monétaires ne jouent pas ou jouent imparfaitement, les deux propensions décisives sont précisément celles qui ne figurent pas dans la doctrine de J. Keynes : la propension à travailler et la propension à innover. La première se mesure par l'effort ou produit additionnel fourni par un salaire réel additionnel déterminé - la seconde se mesure par le surcroît de produit réel dû à un changement dans les techniques, les procédés et les organisations, et induit par un gain réel additionnel (profit, salaire ou traitement¹²) ». Or dans nos sociétés, la propension à travailler et la propension à innover sont progressivement découragées.

¹¹ *L'Express*, 26 juillet 1976.

¹² François Perroux, *L'économie du XX^e siècle*, PUF, 1964, p. 543.

La première est peu à peu supplantée par une « propension à revendiquer » : placés dans une position de subordination par la croissance des grandes organisations bureaucratiques et la complexité des règles administratives, les citoyens tendent à disparaître en tant que tels en se fondant au sein de contre-organisations. Membres d'une catégorie sociale avant d'être eux-mêmes, ils discernent moins leur avenir à travers les fruits de leur effort personnel, qu'en fonction du succès des revendications collectives menées par leur syndicat. A la promotion individuelle fondée sur le mérite se substituent ainsi les avantages collectifs obtenus en fonction de la position stratégique de la catégorie considérée dans la société. Tel groupe très peu nombreux mais susceptible de paralyser une activité économique (aiguilleurs du ciel, etc.) n'hésitera pas à le faire pour obtenir quelques satisfactions catégorielles.

Le virtuel et le rationnel

La « propension à innover » suppose quant à elle, selon la classification d'Ernst Wagemann¹³ un équilibre entre le « principe rationnel » et le « principe virtuel ». Le « principe rationnel » conduit à rechercher un résultat comptable (prix de revient - coût) positif pour des productions existantes ; c'est lui qui pousse une firme en difficulté à réduire ses coûts – voire à abandonner certaines de ses productions. Le « principe virtuel » au contraire conduit à risquer le gain aléatoire par la création d'activités nouvelles ou l'ouverture de nouveaux débouchés ; c'est lui qui pousse un entrepreneur à se reconverter, un ouvrier qualifié à se « mettre à son compte ». L'excès du principe virtuel peut déboucher sur des déséquilibres financiers importants ; mais l'excès de principe rationnel débouche sur l'esprit d'épargne plus que sur l'esprit d'investissement et secrète le chômage : c'est ce qui caractérise la situation française, où le taux de natalité des entreprises est inférieur à leur taux de mortalité¹⁴.

Le rôle de l'État n'est pas de supprimer les jeux stratégiques des agents économiques en figeant les situations par des mesures de blocage destinées à conserver des situations existantes. Il doit au contraire consister à développer le principe virtuel. En économie publique bien sûr, où l'État doit préparer l'avenir en aménageant la cité, en protégeant la nature, en enrichissant le patrimoine culturel, dans le domaine des transports comme dans celui de la lutte contre la pollution - qui pourrait utilement se voir affecter 1 % du produit national brut – il y a sans nul doute place pour des innovations. Mais aussi en économie privée, par l'encouragement à la

¹³ *Berühmte Denkfeller der National-ökonomie*, Munich, Lehnen éd., 1961.

¹⁴ En 1975, il s'est créé en France 11 460 sociétés industrielles nouvelles, tandis que 14 875 ont disparu.

recherche et à la création d'entreprises... quoiqu'il s'agisse là d'un problème de mentalités plus que de législation.

Agir sur les mentalités

L'ensemble des études consacrées à la question reconnaissent de manière convergente l'importance de ce problème des mentalités. « La croissance économique et le progrès économique s'enracinent, écrit François Perroux, dans les profondeurs du psychisme des individus et des groupes sociaux. Dès lors que l'économie est considérée comme une activité d'hommes concrets, et non comme un ajustement mécanique de quantités, elle s'offre à nous travaillée par le dynamisme de la vitalité et le dynamisme de la personnalité¹⁵ ». « Créer son entreprise, affirme comme en écho Philippe Goure, président d'une société de conseil et auteur du *Guide du créateur d'entreprise*, c'est plus facile qu'on ne croit. Il suffit d'avoir quelques connaissances, un peu d'inconscience et beaucoup de courage ». « C'est l'in vraisemblable qui est productif, note pour sa part Arnold Gehlen [...]. La productivité est tout d'abord la capacité d'exprimer par son action davantage de motivation qu'il n'est nécessaire, qu'il n'est attendu d'ordinaire de la part des autres¹⁶. »

C'est donc un certain type d'homme qui s'avère nécessaire à la croissance économique : un homme qui croie en sa société et en qui sa société puisse croire. Un homme actif et créatif, agissant dans un monde en expansion et croyant en ses valeurs - ce qui suppose une réaffirmation de la fonction souveraine dans la plénitude de ses attributions : un grand dessein national stimule la confiance et favorise les anticipations optimistes. Pas plus que les autres activités humaines, la vie économique ne se passe d'une direction supérieure.

Un homme aussi qui accepte le risque pour peu qu'il soit récompensé à sa juste valeur - ce qui implique une rénovation profonde des conceptions présidant à notre système de régulation sociale : il ne faut pas laisser l'objectif de sécurité tuer l'initiative, ni celui de solidarité dégénérer en égalitarisme. Préserver la personnalité et la responsabilité tout en garantissant l'entraide et l'équité : tels doivent être les axes de l'action étatique en matière sociale.

¹⁵ François Perroux, *op. cit.*, p. 470.

¹⁶ Arnold Gehlen, *Die Seele in technische Zeitalter*, chapitre sur la personnalité.

RESPONSABILITE CONTRE BUREAUCRATIE

La Providence bureaucratique

Avec l'avènement du monde industriel et ses conséquences - concentration urbaine et rétrécissement de la famille - les traditionnels problèmes de la sécurité et de la vie collective se posent en termes nouveaux. Jadis résolus dans le cadre d'une communauté restreinte - clan ou village - ces problèmes ont été depuis le XIX^e siècle pris en charge par les collectivités publiques. L'intervention de celles-ci a fortement contribué à transformer la société en modifiant les rapports entre l'État et les citoyens, mais aussi les relations des citoyens entre eux. Dans le même temps, les progrès de l'idéologie de l'État-providence dénaturaient dans un sens totalitaire le rôle social des collectivités publiques.

Cette idée d'un État-Providence, puissance immanente censément responsable de tout et de tous, conduit trop souvent à transformer le citoyen en un mineur assisté et, par la même, contrôlé. Dans la pratique administrative, sa traduction est l'État bureaucratique. Très vite, l'action de ce dernier se fait tentaculaire : il mène une politique centralisée et contraignante qui, par la multiplicité des mécanismes d'intervention, la complexité des réglementations et l'importance des masses financières concernées, tend à rigidifier les structures sociales et à provoquer un certain gaspillage des ressources nationales.

Un peu plus marquée chaque année, cette évolution est d'ores et déjà considérée par beaucoup comme inéluctable et indispensable. Et sans doute est-ce vrai dans une conception collectiviste de la société, où l'État est amené à régler les moindres détails de la vie sociale et où les individus attendent de lui la solution à tous leurs problèmes. Or la tendance actuelle est précisément, semble-t-il, à la réalisation de ce « collectivisme rampant » qui ronge les sociétés libérales. Il s'agit là, selon Pierre Viansson-Ponté, de l'enjeu principal des prochaines années : « Champion du libéralisme avancé, élu pour l'essentiel par les éléments conservateurs éclairés ou non, M. Giscard d'Estaing va se trouver inévitablement poussé, qu'il le veuille ou non, à appesantir la contrainte, l'encadrement, la collectivisation de la vie des Français. Toutes les réformes envisagées ou en préparation vont dans ce sens [...]. La collectivisation du pays et de la vie quotidienne de ses habitants n'est pas un moindre accident historique que la décolonisation qui a provoqué, dix années durant, tant de soubresauts¹⁷. »

¹⁷ « Le grand risque », in *Le Monde*, 3 mars 1976.

S'opposer au collectivisme

Cette évolution ne va pas dans le sens d'un réel progrès pour l'homme et la société ; elle aggrave les aspects les plus néfastes de la société de masse : irresponsabilité individuelle et incivisme, anonymat et carcan bureaucratique. La prétention de l'État-providence à garantir le bonheur aux citoyens relève d'une supercherie : en aucun cas le rôle de l'État ne réside dans une semblable distribution de promesses de bonheur individuel. La recherche du bonheur ne peut qu'être l'objet d'un choix personnel parmi d'autres : joie, dépassement, sacrifice, puissance, richesse sont autant d'autres valeurs également offertes par la vie. Le choix du bonheur n'est rien d'autre que l'option purement subjective d'une personnalité autonome. Les utopies technocratiques des indicateurs sociaux et du « bonheur national brut », qui se fondent sur des prémisses égalitaires dont la nature n'a cure, contiennent en germe le pire des totalitarismes : celui qui interdira le droit à la différence.

Dans ses réalisations actuelles, l'idéologie de l'État-providence est déjà dangereuse dans la mesure où elle ne cesse de réduire la sphère d'action individuelle et dépossède ainsi chacun des responsabilités qui lui incombent. Au citoyen libre, maître de son destin et prêt à servir la cité se substitue alors le client geignard et avide d'un État bureaucratique en proie à la pression des intérêts particuliers.

Si les progrès du collectivisme se poursuivent, la France pourra rester prospère quelques années encore, en vivant du produit du remarquable effort d'investissement effectué de 1945 à 1973. Mais à terme, faute de renouveler son capital et de maintenir son effort productif, elle entrera dans une ère de déclin économique.

Redéployer l'intervention publique

Le déclin n'est pas inévitable parce que le collectivisme n'est pas la seule conception imaginable pour l'avenir de notre société. Il existe une alternative : une autre politique peut être élaborée qui, tout en ayant la même ambition de bien-être social, soit fondée sur des principes permettant à l'individu de sauvegarder sa dignité et sa liberté et à la communauté de réduire globalement le gaspillage et les tensions sociales.

Cette politique nouvelle de l'intervention publique ne consistera pas à réduire l'effort financier global, mais à modifier les mécanismes de prélèvement et de distribution afin de réduire le rôle direct de l'État au profit de celui des individus. Elle se fixera quatre objectifs principaux : préférer l'aménagement des revenus primaires aux systèmes de redistribution par prélèvement centralisé autoritaire ; substituer au système du tiers payant des mécanismes faisant jouer la responsabilité et la liberté

individuelles ; développer l'utilisation des biens publics ; enfin, rendre aux citoyens la gestion de leur vie quotidienne en renonçant à une conception étriquée et tatillonne du rôle de la collectivité publique. Tel est d'ailleurs le vœu que formulait Georges Pompidou lorsqu'il préconisait, dans *Le nœud gordien*, la création d'institutions assurant le maximum de souplesse et de liberté dans tous les domaines de la vie personnelle « afin, écrivait-il, de limiter les pouvoirs de l'État, de ne lui laisser que ce qui est sa responsabilité propre et qui est de nos jours déjà immense, de laisser aux citoyens la gestion de leurs propres affaires, de leur vie personnelle, l'organisation de leur bonheur tel qu'ils le conçoivent, afin d'échapper à ce funeste penchant qui, sous prétexte de solidarité, conduit tout droit au troupeau ».

Soutenir la famille

L'objectif de soutien de la famille relève aujourd'hui d'une nécessité sociale autant que d'un souci de justice : à une époque où l'effondrement démographique prend des proportions alarmantes au point de devenir presque irréversible, il est indispensable de prendre les mesures appropriées pour éviter, au moins, que le refus de donner la vie soit motivé par une insuffisance de ressources financières ; il est par ailleurs normal qu'un ménage ayant à élever plusieurs enfants dispose pour ce faire d'une source supplémentaire de revenus.

Or, seul l'État ou une quelconque collectivité publique agissant en son nom peut organiser la solidarité nationale en faveur de ceux qui assurent la pérennité de la société. Ce rôle doit donc être maintenu et développé : il est fâcheux de constater qu'en dépit de la chute brutale de la natalité, les prestations familiales sont justement celles qui ont le moins progressé depuis la guerre.

La lutte contre la dénatalité et pour l'équité entre les familles impose, entre autres, un important effort financier. Il faut rééquilibrer le partage entre allocations familiales et autres dépenses sociales. A court terme, une telle politique aura pour résultat de freiner certaines évolutions, comme l'abaissement de l'âge de la retraite ; mais à plus long terme, c'est le financement de ces mêmes retraites qu'elle permettra. Il faut savoir, en effet, que si la natalité française ne se redresse pas, le rapport actifs/inactifs commencera à diminuer dès 1985/90 avec l'arrivée sur le marché du travail des classes d'âge peu nombreuses nées après 1965/70. Après 2005, il déclinera fortement avec l'arrivée à l'âge de la retraite des actifs nés entre 1945 et 1965. Si donc le taux de natalité de notre pays n'est pas redressé d'ici à 1985, le financement des retraites s'avèrera de plus en plus difficile et bientôt impossible...

Vers l'allocation maternelle unique

La solidarité en faveur des familles doit prendre la forme d'une aide globale s'adressant à des individus majeurs et responsables ; il est aussi illusoire qu'humiliant de vouloir la décomposer en sommes affectées. Aussi est-il logique de remplacer l'allocation de salaire unique, la majoration de celle-ci et l'allocation pour frais de garde par une allocation maternelle unique intégrée aux allocations familiales. Cette simplification, qui relève d'une conception plus saine de l'aide sociale, permet de faciliter aux familles l'obtention de prestations et allège les charges de gestion des organismes responsables. Enfin, simplifiées et globalisées, les prestations familiales doivent aussi être augmentées et indexées sur le coût de la vie de manière à neutraliser efficacement les réticences financières à la natalité. Il s'agit là, estime M. Pierre Chaunu, de mettre un terme à « la plus grave de toutes les inégalités, l'inégalité diagonale qui pénalise, au profit des égoïstes, les enfants des familles qui portent le poids de la retransmission de la vie¹⁸ ».

Assouplir la Sécurité sociale

L'effort financier résultant de cette nouvelle politique familiale pourrait être compensé par un freinage de la croissance des dépenses liées à l'objectif de sécurité. Cette composante de la politique sociale, qui consomme les trois quarts de l'énorme masse du budget social de la nation et se développe à un rythme spécialement rapide, permet en effet par sa nature – contrairement à la politique familiale une certaine limitation du rôle de l'État.

La mise en œuvre d'un dispositif d'assurance n'exige pas a priori l'intervention centralisée et contraignante de l'État ; à la limite, un système totalement décentralisé comme celui des assurances automobiles pourrait même remplir ce rôle. Néanmoins, en raison de la charge globale du système, il ne serait possible de faire supporter aux assurés l'intégralité des cotisations qu'à la condition d'imposer aux employeurs le versement en salaire des cotisations dont ils supportent aujourd'hui le poids.

Sans même aller jusque là, il paraît possible de concevoir un système bien plus souple et décentralisé que l'actuel. Pourquoi ne pas assurer une réelle autonomie aux diverses branches de la sécurité sociale, et notamment à l'assurance-vieillesse et à l'assurance-maladie ? Dans un souci de transparence et de bonne gestion, la compensation financière entre les régimes serait supprimée. Considérablement

¹⁸ Pierre Chaunu et Georges Suffert, *La peste blanche*, Gallimard 1976, p. 65

réduit, le rôle de l'État pourrait se limiter à garantir le système et à établir une réglementation générale, notamment sur l'obligation d'une assurance maladie.

Vers l'autonomie des organismes

Une véritable autonomie de conception et de gestion pourrait alors être conférée aux organismes de sécurité sociale, incluant la possibilité de proposer aux assurés différentes prestations plus ou moins avantageuses, à charge pour ceux-ci de payer des cotisations correspondantes. On pourrait ainsi imaginer que chacun ait le droit de choisir, dans la limite de 65 ans, l'âge auquel il souhaite partir en retraite et paye ses cotisations en conséquence. Dans le domaine de l'assurance maladie, où les charges se développent à un rythme excessif, il serait possible de fixer le seuil de l'assurance obligatoire à un niveau qui ne couvre ni les petits risques ni les frais courants de santé ; ceux qui souhaiteraient être couverts complètement paieraient une cotisation supplémentaire correspondant à la charge effective qui en résulte pour la collectivité.

Outre qu'il est propice à l'épanouissement de la liberté individuelle, un tel dispositif permet de limiter le gaspillage et les tensions sociales auxquels donne lieu l'actuel système. En payant intégralement les cotisations supplémentaires liées aux prestations non fournies par l'assurance minimum obligatoire, les assurés sont à même de maîtriser et d'isoler parfaitement les augmentations de coûts au regard des services correspondants : une trop forte disparité ferait naître chez eux une pression collective vers la limitation des gaspillages.

De manière générale, le gaspillage résulte de la double irresponsabilité qui caractérise le système actuel : celui qui consomme ne paye pas et celui qui produit ne décide rien.

Quant aux tensions sociales, elles ne pourraient que se trouver atténuées par la réforme ainsi envisagée ; que l'on songe seulement à ce qu'il adviendrait du débat sur l'abaissement de l'âge de la retraite dans un système où chaque individu aurait le droit de la prendre quand il le souhaite à condition d'avoir cotisé en conséquence. L'esprit de cette politique nouvelle consisterait essentiellement à substituer des décisions individuelles libres et responsables à des revendications collectives et démagogiques ; elle gommerait ainsi, par le fait même, bien des risques de conflits sociaux.

Satisfaire les besoins essentiels de chacun

La satisfaction des besoins essentiels de chacun, en tant qu'objectif social, n'implique pas une croissance des interventions de l'État sous forme de prélèvements obligatoires centralisés. Or on assiste présentement à une accélération

de ce phénomène : si l'évolution des impôts a suivi celle de la production intérieure brute, il n'en va pas de même des cotisations sociales, dont la progression semble échapper à tout contrôle. Les projections pour 1980 du compte « noir » du VII^e Plan - le plus probable - sont particulièrement inquiétantes : elles prévoient qu'à cette date, près de 20 % de l'effort productif sera consacré aux cotisations et près de la moitié du revenu national redistribué, directement ou indirectement.

Il y a là un double risque de blocage de l'effort de production et des mécanismes de redistribution : la part excessive des prélèvements obligatoires pénalise les individus et les entreprises les plus dynamiques et freine la croissance ; en matière de redistribution elle détermine, dans le cadre d'une économie à faible croissance, une aggravation de la rigidité des transferts sociaux rendant plus difficile encore la satisfaction des revendications particulières.

Prisonnière de telles contradictions, l'économie française risque de s'engager dans le processus récession/inflation que connaît depuis trente ans la Grande-Bretagne.

Vers la création d'un SMIC Spécifique aux travailleurs manuels

Le principe même de la redistribution signifie la diminution de la part des revenus primaires dans le revenu des ménages. Celle-ci se fait, il faut en être conscient, au détriment de leur souveraineté personnelle : si le citoyen exerce une maîtrise totale sur l'affectation de ses revenus primaires (salaires, intérêts, dividendes), il n'en va pas de même pour les revenus secondaires, prélevés à la source sur les revenus primaires (cotisations sociales, impôts) ; ceux-ci sont restitués sous forme de prestations versées dans un cadre réglementaire préétabli.

Chaque fois que possible, il convient donc de préférer à la redistribution l'action sur les revenus primaires. L'objectif de cet aspect de la politique sociale, qui consiste à rendre solvables des demandes qui ne le sont pas, peut et doit être atteint par un relèvement des bas revenus à un niveau tel que chacun puisse satisfaire ses besoins essentiels sans l'aide de personne.

Dans une société où les diplômés de l'Université trouvent difficilement un emploi tandis que chacun méprise et évite le travail manuel, il est bon de s'interroger sur les mérites comparés des différentes catégories socioprofessionnelles. Sans verser dans un saint-simonisme approximatif, on peut fournir un élément de réponse en imaginant parallèlement ce qui se passerait si l'on supprimait le dixième des effectifs de cadres et de professions libérales (surcharge de travail pour chacun d'eux), et si l'on réalisait la même ponction sur les effectifs d'ouvriers (perturbation importante du secteur productif avec apparition de goulots d'étranglement menaçant de freiner la croissance).

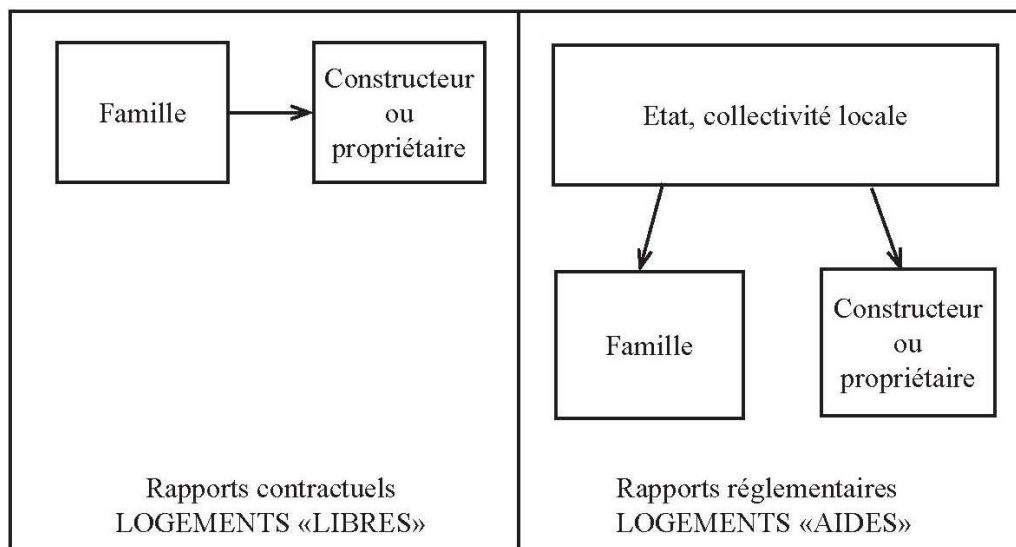
Pour améliorer les bas revenus, il faudra donc changer d'abord l'appréciation collective portée sur le rôle social et l'utilité relative des diverses catégories socioprofessionnelles. Jusqu'à présent cette prise de conscience a été considérablement ralentie par le laxisme de notre politique d'immigration : l'arrivée sur le marché du travail d'une main-d'œuvre abondante et prête à occuper n'importe quel emploi n'a pas permis d'enclencher le mécanisme qui se serait développé en son absence : forte hausse des salaires des « manuels » et progrès de productivité permettant de réduire la « pénibilité » du travail. Pour redresser cette situation, la mise en place d'un SMIC spécifique aux travailleurs manuels, croissant plus rapidement que le SMIC général, pourrait jouer le rôle d'un puissant levier de rééquilibrage social.

Libéraliser les mécanismes d'aide

Il reste que, même en présence d'une politique énergique, l'évolution en ce domaine ne manquera pas d'être lente. C'est pourquoi il n'est pas concevable de renoncer aux mécanismes d'aide en vigueur ; ils devront seulement être amendés dans un sens qui donne une plus grande liberté de choix à l'individu et davantage de souplesse aux secteurs économiques touchés.

La sécurité collective est naturellement portée à substituer un contrôle réglementaire au rapport contractuel. Dans l'assurance maladie, le système du tiers payant a pour conséquence la rupture de l'équilibre de la relation médecin/malade, fondée sur le contrôle réciproque et l'autorégulation. Privés de toute responsabilité financière, médecin et malade deviennent ordonnateurs de dépenses publiques. Pour éviter les excès d'un gaspillage dès lors inévitable, la sécurité sociale élabore progressivement son propre mécanisme de surveillance et maille le pays d'un réseau de médecins-fonctionnaires. Il en résulte la substitution, à l'art médical et au colloque singulier médecin/malade, d'une distribution de soins dépersonnalisée dans un cadre tracassier.

Le même mécanisme triangulaire consommateur/collectivité publique/fournisseur fonctionne en matière d'aide sociale. La forme actuelle de l'aide au logement (HLM, prêts spéciaux, allocation-logement) constitue un excellent exemple de dessaisissement du pouvoir social des familles au profit de la collectivité publique.



Les flèches indiquent comment les rapports s'établissent entre les différentes parties prenantes.

Dans la mesure où il s'agit de faire respecter les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, les Plans d'Occupation des Sols et même l'architecture régionale ou locale, l'intervention des collectivités publiques en matière d'urbanisme se justifie pleinement puisqu'il y va de l'intérêt général. La politique d'aide au logement est fondée sur un principe différent mais tout aussi légitime, celui de l'aide aux familles. Mais si elle apparaît comme une nécessité nationale, ses modalités d'application n'en prêtent pas moins à contestation. L'obtention d'une aide à la construction ou à l'occupation d'un logement est, aujourd'hui encore, subordonnée à des règlements précis portant aussi bien sur le nombre de pièces par rapport au nombre d'habitants que sur la disposition relative de ces pièces et leur aménagement. Le plan intérieur du logement est imposé par les collectivités publiques à la fois au constructeur et aux familles.

Rien ne justifie ces réglementations tatillonnes ; il faut remplacer en matière de logement, comme le demandait le rapport Barre, l'aide à la pierre par l'aide à la personne. Pourquoi ne pas réduire le système bureaucratique des logements HLM et reporter l'effort financier de l'État sur un système de versement d'une aide financière permettant aux plus défavorisés de supporter la charge d'un loyer libre ? Mise en place voici vingt ans, cette politique aurait permis d'éviter la prolifération des grands ensembles HLM dont chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître l'inhumanité.

Les actions de la puissance publique en faveur des plus défavorisés n'auraient pas de raison d'être si ceux-ci touchaient un revenu suffisant pour couvrir par eux-mêmes leurs besoins essentiels. L'ensemble des allocations et aides offertes -a ce titre - et dont la plus significative est sans conteste l'aide au logement - n'est donc qu'un palliatif destiné à corriger l'insuffisance de certains revenus. Or ces allocations prennent également la forme d'aides en nature : on ne verse pas aux gens une somme d'argent pour les aider à payer le loyer d'un logement librement choisi, on leur en affecte un autoritairement en préalable à toute aide financière. Contraire aussi bien au bon fonctionnement de la société qu'à la dignité des individus, cette suppression de la liberté de choix ne se justifie plus dans un pays qui ne connaît plus les pénuries de l'après-guerre. En règle générale, l'État doit libéraliser les mécanismes d'aide sociale et surtout leur préférer une action directe sur la formation des revenus primaires.

En conséquence, la nécessaire intervention de l'État dans le cadre de vie doit porter de manière prioritaire sur l'environnement physique des citoyens : lutte contre les pollutions, aménagement de la cité, développement de l'espace rural, désenclavement régional. Les équipements publics constituent un moyen privilégié pour améliorer le cadre de vie des citoyens sans porter atteinte à leur liberté individuelle.

Biens publics ou redistribution monétaire ?

S'ils bénéficient tous deux également aux particuliers, biens publics et redistribution monétaire n'en sont pas moins, on s'en doute, concurrents en matière d'affectation du revenu national : la part croissante prise dans ce dernier par les prélèvements obligatoires affectés aux mécanismes de redistribution a limité de plus en plus le rôle d'investisseur de la collectivité publique. En l'espèce il est clair que ce qui va à l'un ne peut qu'être pris à l'autre : d'où la nécessité d'établir un juste équilibre entre ces deux formes de répartition dont les effets économiques, psychologiques et sociaux sont si profondément différents.

Les équipements publics présentent sur la redistribution monétaire l'avantage de mettre en jeu, dans les conditions d'acquisition de la ressource comme dans les modalités de son affectation, la liberté personnelle et l'énergie individuelle. Leur utilité est à la fois individuelle, sociale et future : tout en améliorant l'environnement physique de chaque citoyen, qui les utilise dans un cadre communautaire favorable aux relations mutuelles, ils contribuent à enrichir pour l'avenir le patrimoine national.

Vers un nouveau système social

« C'est surtout dans le détail, écrivait Tocqueville, qu'il est dangereux d'asservir les hommes ». Qu'il s'agisse de la politique familiale, des assurances sociales ou de la couverture des besoins essentiels de chacun, la complexité croissante des mécanismes d'intervention de l'État n'est pas une fatalité, non plus que l'extension du système des prélèvements autoritaires et centralisés portant sur des masses toujours plus importantes du revenu national. L'objectif à atteindre n'est pas de développer et de raffiner le dispositif social actuel, mais au contraire de le limiter en agissant directement sur les revenus primaires et en intégrant graduellement les mécanismes d'assurance aux autres dépenses individuelles dont chacun a la maîtrise.

A la voie dans laquelle s'engage aujourd'hui notre système social sous la pression de l'idéologie dominante, il existe donc bien une solution de rechange qui, si elle ne débouche pas immédiatement sur un système cohérent doté de sa logique propre, peut créer dès maintenant une dynamique nouvelle allant dans le sens du progrès. Il suffit pour s'en convaincre d'effectuer un petit calcul élémentaire : si on limitait de 10 % l'ensemble des dépenses afférentes au budget social de la nation - et les seules dépenses de l'assurance maladie ont progressé de 135 % en 5 ans - et si parallèlement on exemptait du montant correspondant l'ensemble des cotisations patronales, à charge pour les employeurs de reverser l'économie ainsi réalisée à leurs employés du bas de l'échelle, on pourrait verser mille francs supplémentaires par mois à deux millions de salariés : qui niera qu'un tel transfert irait dans le sens de la justice et du progrès ?

EQUITE CONTRE EGALITE

La psychose égalitaire

Le thème de la « réduction des inégalités » semble avoir acquis, dans le discours politique contemporain, un caractère obsessionnel, rituel, magique. Il est certes naturel que la gauche marxiste en fasse l'élément de base de son programme, la fin ultime de son action, voire l'essence même du socialisme. Mais l'engouement qu'il suscite est désormais unanime : de peur d'être en reste, voici que toutes les autres forces politiques le font également figurer à leur programme et qu'il se trouve, suprême consécration, élevé à la dignité de « grand objectif » du VII^e Plan. Soucieuse d'accélérer le mouvement, une intelligentsia zélée se charge d'analyser chaque élément de l'édifice social pour y déceler, à coups d'arithmétique et de statistiques, toutes les formes d'inégalité et les dénoncer à la vindicte publique.

Or, de quoi s'agit-il ? Quelle sorcière pourchasse-t-on vigoureusement ? Dans le vaste courant égalitaire apparemment porteur d'un assentiment national, il ne se trouve personne qui soit en mesure de définir précisément ce dont il est question.

L'inégalité à la carte

Aucun économiste, aucun sociologue n'a jusqu'à présent tenté de cerner cette notion par des indicateurs qui soient de véritables outils scientifiques à l'abri de toute polémique. Faute d'être précisé, le concept est évidemment utilisé en tous sens par chacun selon l'inspiration du moment. La confusion est telle que l'économiste S.C. Kolm prétendait pouvoir définir, pour chaque couple de situations économiques et sociales (deux époques d'un même pays ou deux pays différents) un ensemble de deux indicateurs dont chacun paraisse à priori une représentation fort acceptable du concept d'égalité, et tel que l'un d'eux classe comme plus égalitaire le pays ou l'époque justement classé par l'autre comme plus inégalitaire¹⁹.

A cet égard, l'expression de « réduction des inégalités » est tout à fait caractéristique : négative et imprécise, la formule laisse entier le problème central. Réduction signifie-t-elle suppression ? A l'issue du processus envisagé, certaines inégalités seront-elles encore admises, et lesquelles ? A partir de quel niveau l'inégalité est-elle illégale ?

Essentielle, la question n'est jamais abordée. Aucune réflexion théorique ne vient étayer le discours sur l'inégalité. Aucun système explicite et cohérent, fondé sur une conception de l'homme et de la société, ne sous-tend la définition de cette inégalité. Celle-ci est l'objet d'une condamnation de principe, sans considération de ses origines ni de sa nature.

Mais l'utopie égalitaire n'est pas seulement inconsistante ; elle est aussi contraire aux aspirations profondes des citoyens. Chacun s'accorde à reconnaître que notre société a dès à présent atteint un niveau d'égalité sans précédent, et les Français n'accordent plus, selon un récent sondage du CERC²⁰, qu'une attention très relative aux questions d'égalité : à la question « Certaines personnes ou certaines catégories de personnes gagnent plus que d'autres. Vous, personnellement, trouvez-vous cela normal ou pas normal ? » 77 % des personnes interrogées ont répondu qu'elles jugeaient normale l'existence de telles inégalités.

¹⁹ *Le Monde*, 8 juillet 1975.

²⁰ Centre d'Etude des Revenus et des Coûts.

La conspiration des Egaux

Trois traits caractérisent donc le mouvement égalitariste : puissant et omniprésent dans la vie politique et sociale française, il se révèle flou et imprécis au plan théorique et ne correspond en pratique ni à la réalité contemporaine ni aux préoccupations quotidiennes des Français.

Comment cette idée vague et déconnectée du réel peut-elle exercer un pouvoir fascinateur et devenir, aux mains de la gauche marxiste, une redoutable arme politique ? Elle fait tout simplement appel, chez l'homme, à un sentiment auquel il résiste difficilement : pour peu que quelque autorité intellectuelle ou politique l'y pousse, et quelles que soient par ailleurs ses opinions sur le caractère inéluctable des inégalités, il ne refusera pas de s'indigner d'une inégalité jouant en sa défaveur. Plutôt que de la condamner, il est évidemment plus difficile d'admettre qu'elle se justifie par les mérites propres d'autrui.

L'utopie égalitaire constitue en soi un puissant et universel levier de contestation sociale : toute société présente des inégalités, et il n'est guère de problème économique ou social qui ne puisse être appréhendé sous cet angle. Ainsi donc, faire admettre comme valeur sociale dominante l'aspiration à l'égalité, c'est se doter de l'arme absolue contre la société.

Egalité contre nature

Parce qu'il repose sur des fondements théoriques erronés, l'égalitarisme ne peut déboucher que sur des pratiques sociales nuisibles.

L'égalitarisme ne tient aucun compte des données naturelles et biologiques. A supposer même que l'on parvienne à supprimer toute différence liée à l'environnement de l'enfance, certains individus n'en resteraient pas moins naturellement mieux doués que d'autres. Or s'il est vrai qu'une société a pour rôle d'élever l'homme au-dessus des contingences de la nature, elle ne doit ni ne peut par contre tenter de l'abstraire des réalités fondamentales sans lesquelles il n'est pas de vie.

Hormis le cas de communautés restreintes, homogènes et animées d'un idéal commun (kibboutz, etc.), une réelle égalité n'existe - et n'a jamais existé - dans aucune société libre. Une société socialiste comme l'URSS, dont l'objectif essentiel consiste précisément à supprimer inégalités et classes sociales, ne détruit une hiérarchie que pour en faire apparaître d'autres, plus rigides. Le cas de la Chine populaire est plus probant encore : dix ans après une « révolution culturelle » dont le but déclaré était d'extirper de la société chinoise mandarinat et stratifications

sociales, elle apparaît comme un pays parfaitement inégalitaire et hiérarchisé : « la bureaucratie maoïste compte aujourd'hui trente classes hiérarchiques, pourvues chacune de ses privilèges et prérogatives spécifiques », note le sinologue Simon Leys. « Le modèle, la couleur et les dimensions du véhicule varient en fonction de la position hiérarchique de l'utilisateur » précise-t-il avant de remarquer que l'éventail des salaires des cadres gouvernementaux s'étend de 20 à... 728 yens²¹. »

Egalité contre initiative

Pour une société pluraliste aussi complexe et évoluée que la société française, l'objectif égalitariste est une chimère dont la poursuite ne saurait avoir que des résultats nocifs. Vouloir supprimer toutes les inégalités de situation quelles qu'en soient les origines revient à pratiquer une politique systématique d'étouffement des initiatives individuelles. Dans une société où chacun est assuré de conserver la même position quoi qu'il fasse, comment le désir d'entreprendre et l'esprit d'initiative ne tendraient-ils pas à disparaître ? C'est, par voie de conséquence, la société tout entière qui risque de se scléroser et de se figer, avec la fin de l'innovation et du progrès et l'exode des éléments les plus doués vers les sociétés où le mérite est reconnu et récompensé (émigration des cerveaux anglais vers les États-Unis).

Le système social se trouve ainsi condamné à la fois à l'inefficacité et à l'injustice envers ceux qui, malgré tous leurs efforts personnels, ne peuvent obtenir aucune amélioration sensible de leur position.

En outre, dans la mesure où il tend à imposer coûte que coûte l'indifférenciation, le préjugé égalitaire est un obstacle à la décentralisation. En matière d'éducation ou d'aide sociale par exemple, les différences de comportement d'institutions autonomes créeraient nécessairement des inégalités locales et régionales, intolérables aux yeux des idéologues du nivellement.

Egalité contre liberté

L'égalitarisme menace directement la liberté individuelle : il est illusoire de prétendre supprimer toutes les inégalités si l'on ne se donne pas parallèlement les moyens de maîtriser la tendance naturelle des individus les plus doués à améliorer leur situation relative. Une société authentiquement égalitaire ne se conçoit pas sans une lourde bureaucratie chargée de réglementer soigneusement les activités des individus. L'absence de stimulant à l'effort peut par ailleurs rendre nécessaire l'utilisation de la contrainte pour maintenir à un niveau satisfaisant l'activité sociale.

²¹ Simon Leys, *Ombres chinoises*, UGE, coll. 10-18, 1974, p. 169 sq.

Sclérose de la société, injustice, restriction des libertés : tel est le bilan de l'utopie égalitaire. Il convient donc de la rejeter avec vigueur, sans refuser pour autant de prendre en considération le problème général de la comparaison des situations individuelles.

La vraie justice : l'équité

A l'égalitarisme, utopie nocive et sans substance, il faut opposer une conception réaliste et positive de la justice : l'équité, qui se définit par la conjonction de l'égalité des chances, de l'égalité devant la loi et de la récompense selon le mérite : « l'égalitarisme n'est pas la justice, écrit la CGC ; l'équité consiste à supprimer les privilèges, le parasitisme social ou les rentes de situation, mais aussi à préserver une hiérarchie fondée sur les services rendus, la responsabilité et l'effort personnel²² ».

Ce n'est que lorsqu'elles paraissent indépendantes du mérite personnel que les inégalités peuvent légitimement provoquer un sentiment d'injustice, comme dans le cas du « fils-à-papa » bénéficiant d'avantages qu'il n'a en rien gagnés. Il arrive cependant que le mérite ou le service rendu, réel, ne soit pas apparent : dans le cas des dirigeants salariés de grandes entreprises, par exemple, l'opinion ne perçoit pas directement le lien existant entre leur position ou privilèges et leur mérite ; l'acceptation des inégalités est alors limitée par l'anonymat des responsabilités et le caractère bureaucratique de la société.

L'équité ne se conçoit évidemment pas hors de la liberté et de la responsabilité individuelles : sans elles le talent, l'effort, l'initiative ne peuvent plus s'exprimer, et l'existence d'inégalités perd de ce fait même toute justification.

Agir pour l'équité

Il faut, pour améliorer l'égalité des chances, faire en sorte que le système éducatif assure à chacun des possibilités comparables d'épanouissement, en fonction de ses aptitudes et goûts personnels. Il ne s'agit pas, bien entendu, de s'employer à gommer l'influence familiale en vertu d'un quelconque mot d'ordre de nivellement : une telle logique aboutirait vite à confier totalement l'éducation des enfants dès leur naissance à une institution spécialisée de l'État, voire à élever le fœtus « in vitro » afin de supprimer les inégalités dues au développement en milieu intra-utérin. L'égalité des chances devra être maintenue tout au long de la vie professionnelle grâce à la mobilité socioprofessionnelle et à la flexibilité correspondante des revenus : formation permanente, passage du statut de salarié à celui d'entrepreneur.

²² Résolution générale du Congrès, 3 juin 1971.

Dans le même temps, il convient de parfaire l'égalité devant la loi, particulièrement en ce qui concerne le code pénal et la loi fiscale. D'ores et déjà, pour un délit donné, tout citoyen quel qu'il soit est traité de la même façon, mais l'esprit de l'égalité devant la loi pénale n'est pas encore parfaitement respecté : est-il certain que l'escroquerie financière soit aussi sévèrement réprimée que les petits larcins ? Dans la mesure où certains délits également répréhensibles sont plus caractéristiques d'une catégorie sociale que d'une autre, il est injuste que ceux commis par les couches aisées de la population subissent une répression moins dure. De même la loi fiscale établit, entre salariés et non salariés, une discrimination de fait puisqu'il apparaît qu'à revenus réels donnés la pression fiscale n'est pas identique d'un groupe à l'autre. Cette injustice peut et doit être réparée.

Il est enfin souhaitable de généraliser l'application du principe de la récompense selon le mérite. Certaines sources de revenus, comme celles qui résultent de la spéculation, doivent être rigoureusement limitées : dans la mesure où le mérite social lié à ce type d'activités est particulièrement réduit, la rétribution qui en découle apparaît comme illégitime au regard de l'exigence d'équité. A l'inverse doivent être réévaluées les rétributions de certains groupes ou activités, comme les femmes et les travailleurs manuels : elles ne sont pas actuellement proportionnelles à leurs mérites sociaux.

L'HOMME ET SES DIMENSIONS

Nous cherchons l'identité comme nous cherchons le soleil.

Robert Ardrey

LE CITOYEN ET SA TRIPLE IDENTITE

La foule solitaire

Le titre de l'ouvrage publié en 1948 par le sociologue américain David Riesman¹ illustre bien la situation paradoxale des individus dans les sociétés urbaines et industrialisées, où le grégarisme va de pair avec l'individualisme, où le fantastique développement des moyens de communication est compatible avec le pire des isolements, où l'excès de sociabilité et la conformité toujours plus précise aux modèles de consommation n'excluent pas la ségrégation accrue des générations et des classes. Faut-il s'étonner, d'ailleurs, si l'indifférenciation engendre l'indifférence à l'égard d'autrui ?

Rejoignant le sociologue Maslow, auteur d'un classement des aspirations humaines, l'éthologue Robert Ardrey estime que l'identité personnelle figure au sommet de la hiérarchie des instincts : « Savoir qui l'on est, affirmer son existence aux yeux de ses partenaires sociaux, éprouver le sentiment de son caractère unique » est essentiel à l'animal humain « qui cherche l'identité comme il cherche le soleil ; qui craint l'anonymat comme il craint l'obscurité ». Or la société de masse tend précisément à réduire la spécificité des personnes, leur irremplaçable diversité au plus petit commun multiple : l'individu, étranger et semblable aux autres à la fois, déraciné, désorienté, produit normalisé et copie conforme. L'humanité à venir, avait annoncé Nietzsche, sera formée d'individus semblables aux grains de sable d'une plage : très égaux, très ronds, très conciliants, très ennuyeux.

Ce qui nous rassemble ne peut nous paraître précieux que si nous jugeons notre diversité comme une richesse, comme un facteur d'harmonie ; au contraire, l'extension monotone du même ne peut donner à la différence qu'une valeur négative, une tonalité agressive.

¹ *La Foule solitaire*, Arthaud, 1964.

La société d'indifférence

L'homme de la modernité est apparu, si l'on en croit Norbert Elias² en même temps que la fourchette : c'est au XVI^e siècle, affirme l'historien des mœurs, que, venant d'Italie, l'usage de la fourchette s'est répandu en France d'abord, puis en Angleterre et en Allemagne ; de ce même moment date, selon l'auteur, le début du processus historique de la modernité. Manifestation de l'individualisme naissant, l'apparition de la fourchette est ainsi interprétée comme le signe d'un retrait : du plat commun, c'est-à-dire des autres ; de la nourriture, c'est-à-dire du monde. Entre soi et les autres, entre soi et le monde, l'individu interpose désormais la médiation d'un objet, signe tangible de la muraille invisible qui s'élève et s'épaissit entre les corps...

S'il peut paraître audacieux de prétendre faire de la fourchette l'emblème de la civilisation moderne, force est bien de reconnaître néanmoins cette évidence historique : alors qu'au Moyen-Age on faisait volontiers entre étrangers plat commun, voire lit commun, dès le XVI^e siècle la distance s'accroît entre les corps, la spontanéité fait place à la règle, la sphère privée s'étend au détriment de la vie communautaire.

Cette évolution s'est poursuivie depuis lors : la maîtrise de la nature s'est accompagnée d'une prolifération d'objets qui tendent à isoler l'individu d'autrui, et la médiation de ces objets se fait sans cesse plus pesante. En même temps qu'elle domestique la nourriture, la fourchette isole le mangeur des autres convives. Le rôle des objets de communication s'avère lui-même ambigu : moyen de communication par nature, l'automobile n'en est pas moins le lieu d'un isolement quasiment absolu, que ce soit dans la résignation de l'embouteillage, dans la hargne du dépassement ou dans la griserie de la vitesse. Quant à la télévision, instrument spécifique de communication, son monologue monotone abolit en réalité toute conversation familiale et tout échange social ; elle illustre ce paradoxe qui veut que ce qui a pour objet d'uniformiser sépare en même temps. Dans 1984, Georges Orwell a magnifiquement décrit l'usage pervers de la télévision en incarnant celle-ci dans le personnage de Big Brother : il surveille, conseille et console les citoyens en ne laissant subsister que cette relation duelle et en interdisant toute circulation du discours entre les hommes : à l'instar de Mc Luhan, Orwell démontre ainsi que le message s'identifie au médium.

² *La Civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, 1973.

L'existence inauthentique

L'aboutissement de ce processus, c'est l'homme entouré d'objets sécurisants et individualisants, replié sur lui-même, saisi d'une fringale narcissique de consommation. Si l'on considère la courbe démographique, on constate d'ailleurs que cet isolement n'est pas seulement une image. L'espace idéal de la consommation, c'est une île de Robinson où la télévision aurait remplacé Vendredi. Objet parmi les objets, l'homme-masse vit ce que Heidegger appelle l'« existence inauthentique ».

Karl Jaspers l'avait bien vu : la schizophrénie, rupture du moi avec le monde extérieur, est la psychose signifiante de notre temps. « Une société dont la psychose ethnique est la schizophrénie fonctionne nécessairement bien au-dessous de son potentiel optimum. Dans certains cas, elle peut même perdre totalement sa capacité de survie... Notre société doit cesser de favoriser par tous les moyens le développement de la schizophrénie de masse, ou elle cessera d'être », écrit à ce propos Georges Devereux³.

Consommer de la différence

Constatant la régression générale de la variété des sentiments et des valeurs, Arnold Gehlen a pu parler d'un « nouveau primitivisme ». La société de consommation, dira-t-on, accuse et multiplie au contraire les différences. En fonction de leur nombre et de leur qualité, les objets réintroduisent de la différence dans le cycle de la consommation. La différence entre les individus se mesure à la puissance de leur voiture, à la surface et à la localisation de leur logement, à la coupe de leurs vêtements, au choix de leurs loisirs : les signes de la différence sont légion et en perpétuelle métamorphose. Mais il s'agit précisément de signes qui ne renvoient à rien : c'est le masque de la différence, une différence en trompe-l'œil.

La supériorité en matière de « standing » ne répond à aucune supériorité réelle, de caractère ou de fonction ; elle ne peut être légitimée par aucun système cohérent de valeurs. La différence au niveau des signes ou des objets consommés - ce que David Riesman nomme une « différenciation marginale » - renvoie à une identité pauvre intérieure. La course à la différence (ou à la consommation, ce qui revient ici au même) aboutit ainsi à uniformiser, à réduire la personne à l'individu et l'*homo sapiens* à l'*homo consumans*.

La personnalité est sans doute l'un des produits les plus constamment vantés par la publicité, qu'il s'agisse de personnaliser votre appartement, votre voiture ou votre

³ *Essai d'ethnopsychiatrie générale*, Gallimard, 1970.

corps (c'est le rôle des parfums). Or c'est justement parce que la personnalité est en voie de disparition qu'elle est intégrée au cycle de la consommation : « C'est quand la chose manque qu'il faut mettre le mot », dit Ferrante dans *La Reine morte*.

Un processus identique de mort et de résurrection peut être observé, par exemple, à propos de la nature ou de la région : elles ne deviennent objets de consommation ou de contestation (qui n'est qu'une forme de consommation intellectuelle) que lorsqu'elles sont frappées de mort. Le militantisme écologique, comme le « retour à la vie naturelle » vendu par le Club Méditerranée, sont deux symptômes d'un même mal ; la nature est consommée avant d'être consommée. On ne vend que ce qui devient rare.

Le culte commercial de la différence s'instaure sur la mort de la différence, le culte de la personnalité sur la mort de la personne. La personne n'est plus qu'une individualité de synthèse, la somme des objets consommés.

Produire de la relation

L'indifférence à l'autre est, elle aussi, induite et simultanément masquée par le système de la consommation. Les services ne sont plus rendus, ils sont vendus. La vénalité s'empare des relations humaines. Le nombre croissant de « public-relations », de publicitaires et de techniciens de la communication, le rôle accru des producteurs de relations en tous genres - depuis le psychologue d'entreprise jusqu'à l'agent matrimonial - sont autant de signes qui ne trompent pas. Le système de la consommation intègre la communication au moment où elle ne va plus de soi, où elle devient un bien rare, donc digne d'intérêt au sens commercial du terme. Récemment annexée par le système de consommation, la sexualité subit un processus semblable.

Sur un marché africain, dans un souk arabe, un morceau de tissu ou quelques légumes peuvent faire l'objet d'une interminable négociation au mépris de toute rentabilité, alors même que chacun connaît à peu près la valeur de la marchandise. L'achat n'est ici qu'un élément du rituel de la communication, et l'échange commercial est prétexte à l'échange social.

Dans une société marchande, la communication est réduite à l'échange commercial, à la stricte relation utilitaire. Ne subsistent que les signes de la sollicitude de la relation : sourire commercial du vendeur, sourire stéréotypé de la présentatrice ou de l'hôtesse, sourire-masque qui ne reflète aucune sollicitude réelle, mais renvoie chacun à sa solitude. En supprimant le vendeur, le système du libre-service abolit jusqu'aux derniers vestiges de la relation à l'autre dans l'acte d'achat.

L'homme extro-déterminé

On assiste ainsi à l'avènement de l'« homme extro-déterminé » décrit par David Riesman. Ecrivant en 1948, ce dernier songeait surtout à l'Amérique. Mais il est probable que la France est à son tour entrée dans l'ère de l'extro-détermination, contemporaine de la croissance du secteur tertiaire, du développement des techniques et des communications de masse, et du début du déclin démographique. Elle est le fait d'une société progressivement centralisée et bureaucratisée où, la consommation prenant le pas sur la production, l'esprit d'initiative et l'endurance semblent moins nécessaires. L'individu extro-déterminé est caractérisé par une stricte conformité de comportement, par sa sensibilité aux actes d'autrui et surtout par sa quête anxieuse, éperdue, d'approbation. Alors qu'il refuse bien souvent d'adopter une voiture d'occasion, il accepte de vivre une existence de seconde main.

Cette conformité, cette compatibilité maximale aux autres, demeure étrangère à la communication fondée sur des relations diversifiées et personnalisées, notamment lorsque cette conformité est dictée par les communications de masse. Toute différence intrinsèque est jugée obscène, considérée comme agressive. L'individu n'est plus déterminé par un principe intérieur, par des valeurs intériorisées, consciemment et librement assumées. Il est indexé sur un code extérieur, perpétuellement changeant : l'angoisse de ne plus être à la mode, « dans le coup » ou « dans le vent », la hantise du recyclage sont caractéristiques de cette extro-détermination, de cette aspiration à l'homogénéisation sociale qui annonce la mort de la personne.

La multiplication des sectes et des contre-sociétés, bien loin d'être une réaction contre cette extro-détermination, en est la traduction directe : on y retrouve, à l'intérieur d'un groupe restreint, la même conformité à un canon, la même quête de l'approbation quel que soit le modèle d'identification (gourou, chanteur, leader charismatique).

La relation entre les êtres, multipolaire, gratuite, infiniment diversifiée est remplacée par une relation unidimensionnelle, celle de l'archétype auquel on s'identifie collectivement en même temps qu'on le consomme : telle est la triste communion de la consommation. Le reflet parodique de la société de consommation, c'est encore le Club Méditerranée, où la consommation collective du loisir introduit une fausse et éphémère solidarité entre les « G.M. » (le Club !) et une identification euphorique au modèle consommé (plus ou moins incarné par les « G.O. »). Face à cette caricature de relation humaine, le véritable langage de la fraternité est à réapprendre.

« Je vois une foule innombrable... »

La « foule solitaire » est, avant tout, une masse déracinée. Ce n'est pas un hasard si David Riesman a vu dans l'Américain le prototype de l'homme extro-déterminé : les États-Unis sont nés de l'émigration, du déracinement de l'homme européen. L'Américain est fondamentalement un homme sans passé et sans racines ; un homme sans mémoire, donc sans identité.

Plus d'un siècle avant Riesman, dans les dernières pages de *La Démocratie en Amérique*, Tocqueville avait prévu les possibles perversions de la démocratie égalitaire : l'emprise progressive de l'Etat-Providence et l'hétéronomie croissante de l'individu : « Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche et ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul et, s'il lui reste une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie. Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche au contraire qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance [...]. C'est ainsi que tous les jours il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre ; qu'il renferme l'action de la volonté dans un plus petit espace et dérobe peu à peu à chaque citoyen jusqu'à l'usage de lui-même. L'égalité a préparé les hommes à toutes ces choses : elle les a disposés à les souffrir et même à les regarder comme un bienfait ».

C'est là l'exacte préfiguration du « nouveau totalitarisme » défini par Roland Huntford à propos de la Suède contemporaine.

Le triple enracinement

Le courant qui tend à accroître les compétences de l'État et le rôle des techniciens dans tous les domaines doit être aujourd'hui inversé, afin de redonner aux citoyens une conscience plus aiguë de leurs responsabilités et un pouvoir accru dans la gestion de leur vie quotidienne. Il s'agit de donner à la liberté un contenu moins juridique que concret, immédiatement perceptible, immédiatement vécu. C'est dans le détail qu'il faut concilier l'homme et la société, dans leur imbrication quotidienne et multiforme, dans toutes les dimensions de la réalité.

Contre les tendances mécanistes de la société de masse, il faut aider le citoyen à retrouver sa triple identité personnelle, spatiale et temporelle. Dans ce but, il convient de créer les conditions du triple enracinement de la personne en elle-même (différenciation), sur un territoire (espace affectivement valorisé) et dans l'Histoire (destin franco-européen). Loin de constituer un retour en arrière, ce projet a pour but de pallier les carences de la société marchande par le développement d'institutions adaptées à la fois à notre mentalité et à notre temps : un cadre éducatif, des communautés territoriales, un modèle de société.

L'épanouissement individuel suppose une véritable politique de la personnalité fondée sur la reconnaissance du rôle social primordial de la famille et sur l'organisation d'une éducation « sur mesures », c'est-à-dire susceptible d'être adaptée aux virtualités de chacun.

La liberté ne reprendra une valeur concrète que si l'on permet la résurrection de « sociétés proches », de collectivités à dimension humaines dotées d'une suffisante autonomie : quartiers, communes, régions... Ainsi à l'individu anonyme à responsabilité limitée pourra succéder l'homme pluridimensionnel.

Enraciné dans l'espace, le citoyen doit l'être aussi dans le temps. L'homme-masse est un « voyageur sans bagages », un homme sans passé et sans avenir. Il nous faut prendre conscience de ce que, comme le disait François Mauriac⁴, « à la source de nous-mêmes, il n'y a pas nous-mêmes mais le fourmillement d'une race ». Nous sommes héritiers, en tant qu'individus, d'un patrimoine biologique dont la famille est la forme concrète et, en tant que collectivité, d'un patrimoine spirituel dont la culture est la manifestation tangible. La culture doit être le signe qui nous rassemble, le bien collectif de tous les Français, la dimension concrète de notre enracinement historique. Les éducateurs ont ici un rôle irremplaçable à jouer et les mass-media peuvent retrouver leur vocation de communication en réconciliant la collectivité française avec son passé historique.

De cet enracinement dans l'espace et le temps pourra naître une communauté de destin. La définition d'un projet collectif doit enrayer les effets pervers d'un enracinement qui pourrait favoriser l'éclosion d'une multitude d'égoïsmes locaux ou régionaux. Certaines manifestations actuelles du régionalisme illustrent les dangers d'un enracinement sans ouverture, d'un sentiment d'identité refermé sur un espace restreint, sur le culte exclusif du passé. La définition d'un destin commun, qui est de la compétence souveraine de l'État, la conquête collective d'une « nouvelle

⁴ *Mémoires intérieurs*, Flammarion, 1959.

frontière » économique, sociale, scientifique voire géographique (comme la construction européenne), pourra, seule, sublimer les égoïsmes et les particularismes, dans le respect des différences et des autonomies. C'est ainsi que l'inertie de la masse pourra être convertie en la dynamique d'un peuple.

7 - LA DIFFERENCIATION INDIVIDUELLE

Développer dans l'individu toute la perfection dont il est capable.

Kant

Le groupe et la personne

Dans son analyse de la réalité sociologique française, le Président Giscard d'Estaing a discerné la montée d'un « groupe central » formé des catégories sociales moyennes et qui, déjà majoritaire sur le plan numérique, tend à intégrer peu à peu l'ensemble de la société française. L'extension de ce groupe central s'explique par le développement économique et culturel de la France : « La diffusion massive de l'audiovisuel conduit la totalité de la population à recevoir chaque jour la même information, et à assister chaque soir au même spectacle, c'est-à-dire à partager les mêmes biens culturels. Bons ou moins bons, c'est une autre affaire, [...] mais en tout cas pour la première fois les mêmes¹. »

Pour que cette homogénéisation des conditions facilite réellement l'unification nationale sans dissoudre l'individu dans la masse anonyme, il faut que les préoccupations qualitatives d'affirmation personnelle l'emportent sur les préoccupations quantitatives de satisfaction matérielle. Deux hommes peuvent avoir des conditions matérielles de vie semblables ; ils ne peuvent avoir une conception identique de la qualité de *leur* vie. Aucune société ne pourra jamais garantir la qualité de *la* vie : c'est à chacun, en fonction de sa personnalité, de définir et de conquérir la sienne.

L'inné et l'acquis

La personnalité, c'est l'individu différencié par l'expression de son génie propre, par la traduction vitale des potentialités qu'il a reçues à la naissance. Lors de la conception, l'homme hérite d'un certain patrimoine génétique, d'un ensemble de virtualités physiques, intellectuelles et affectives qui déjà orientent son avenir sans le déterminer absolument. Le milieu interviendra dans l'épanouissement de ces potentialités qu'il pourra, selon les cas, favoriser ou interdire. L'acquis complète ainsi l'inné et la culture la nature.

¹ *Démocratie française*, Fayard, 1976, p. 31, p. 56.

Par rapport aux grands anthropoïdes, l'homme apparaît comme un être immature présentant des caractéristiques fœtales ; doté d'une faible puissance musculaire, il dispose par contre d'un cerveau anormalement développé. Son hérédité non spécialisée en fait un être « ouvert au monde », capable d'acquérir des habitudes qui peuvent faire fructifier son patrimoine héréditaire (habitudes positives facilitant l'adaptation) ou au contraire le faire entrer en décadence (habitudes désadaptatives). Susceptible de progresser ou de régresser plus qu'aucun autre animal, l'homme est un être risqué.

Dans le cadre de ses prédispositions héréditaires, c'est donc par ses actes que l'homme forge sa personnalité : il est un être d'action. Mais chez lui, les instincts spécialisés sont remplacés, comme guide de l'action, par les normes sociales.

L'homme est unique

La société doit éviter à tout prix et l'effritement de ces normes, indispensables à l'épanouissement individuel, et l'apparition d'un moule normatif unique inadapté par définition aux différences de potentialités. Or aujourd'hui, de la crèche collective à la pédagogie libertaire, on cherche précisément à imposer aux jeunes Français la même coquille vide.

Négateur des différences individuelles et de la hiérarchie, l'égalitarisme prétend réduire l'homme à une abstraction. Il faut rejeter cette aberration. « En quoi consiste ta grandeur ? écrit Max Stirner². Précisément en ce que tu es plus que d'autres hommes (que la masse), plus que ne sont les « hommes ordinaires », ce qui te fait grand, c'est ton élévation au-dessus des hommes. Si tu te distingues au milieu d'eux, ce n'est nullement parce que tu es un homme mais parce que tu es un homme unique. »

La personnalité est la qualité de l'homme doté d'une volonté assez forte pour maîtriser son propre destin. La liberté n'est pas l'absence de disciplines, c'est au contraire par la discipline qu'elle s'acquiert. « En général, écrit l'éthologue Eibl-Eibesfeldt, les partisans d'une éducation permissive oublient que l'homme est, par nature, un être culturel. Alors que chez l'animal une programmation innée, rigide, commande la vie instinctive, l'homme doit pour l'essentiel attendre qu'on lui transmette ces contrôles. Ainsi l'enfant attend qu'on lui donne des directives. Si on ne le fait pas, il en éprouvera un sentiment d'insécurité et, l'expérience l'a prouvé, entre-temps, il deviendra agressif, car il n'aura pas d'autre moyen pour explorer son

² *L'Unique et sa propriété.*

environnement social [...]. En liaison avec l'éducation permissive, les attaques continuelles contre la famille donnent à réfléchir. C'est en effet dans la famille, comme je l'ai exposé ailleurs, que se développe la faculté d'aimer les autres³. » Une civilisation peut se définir comme un ensemble de disciplines (bonnes manières, grammaire, sciences, arts, etc.). L'homme est un être de discipline.

La liberté est une volonté

Biologiquement, la liberté correspond à la force de la volonté. Or la volonté s'exerce : autant et plus que sur la culture de l'intelligence, une pédagogie d'hommes libres doit être axée sur la culture de la volonté. Ne dit-on pas d'un toxicomane à la volonté ruinée qu'il est « esclave » ? La liberté est le produit d'une lutte, d'un effort pour se discipliner. Sans ordre et sans hiérarchie, il n'y a ni volonté ni, par conséquent, liberté.

Loin de « libérer » les hommes, le relâchement des disciplines les rend esclaves. Ainsi que le note Claude Alzon, professeur à l'Université de Vincennes, si « certains, comme Marcuse, commencent à se rendre compte enfin que le culte sans discernement du plaisir et de la liberté ne fait que renforcer la passivité, d'autres n'ont pas encore compris que la jeunesse suit aveuglément, non parce qu'ils ont raison mais parce qu'ils leur donnent raison dans ce qu'ils ont de pire : le laisser-aller. Le bonheur de l'homme est bien comme ils le pensent, et comme le pensait Freud, dans la non-répression de ses instincts. Mais ils se trompent grandement sur leur nature. Il n'est pas d'homme heureux sans satisfaction de soi et pas de satisfaction de soi sans réalisation du moi, ce qui suppose non un comportement se réclamant d'un hédonisme bon marché, mais au contraire un effort d'accomplissement et de dépassement permanent impliquant effort, travail et souffrance⁴ ».

Famille et école sont les deux environnements complémentaires dans lesquels l'enfant va faire, peu à peu, l'apprentissage de sa personnalité et de sa liberté.

³ *Guerre ou Paix dans l'homme*, Stock, 1976, pp. 304-305.

⁴ *La Mort de Pygmalion*, Maspero, 1974, p. 199.

VALORISER LA FAMILLE

L'animal matricole

Si l'on en croit Wolfgang Wickler⁵, l'observation des jeunes des différentes espèces animales permet de distinguer trois types de comportement qu'on peut appeler respectivement nidifuge (éloignement du nid), nidicole (dépendance par rapport au nid) et matricole (attachement physique et psychologique à la mère et au milieu où elle se trouve).

Comme très peu d'autres espèces animales, le jeune humain est matricole. C'est dire l'importance qu'occupent, dans le développement du nourrisson, les rapports qu'il entretient avec sa mère. Le patrimoine génétique reçu par l'individu à la naissance n'est, on l'a vu, qu'un ensemble de potentialités dont l'épanouissement est influencé par l'environnement : l'hérédité propose, mais le milieu dispose. L'essentiel, en ce domaine, se décide au cours de la vie fœtale et de la petite enfance.

Pédopsychiatres et psychanalystes ont mis en évidence le fait que l'un des besoins premiers de l'enfant, autour duquel va se structurer l'ensemble de son développement et de sa personnalité adulte, est de posséder des racines affectives que sa famille - ses père et mère - sont les plus naturellement fondés à lui garantir. Fondamentalement, l'enfant a besoin dans ses premières années d'une relation privilégiée avec un adulte - privilégiée par sa constance, son caractère inconditionnel, sa qualité affective.

Or, les travaux de Jenny Aubry⁶ l'ont démontré : par les séparations prolongées et répétées d'avec la mère qu'elle entraîne, la substitution systématique de la collectivité à la famille peut avoir des effets destructeurs sur la personnalité de l'enfant.

Pour sa part le docteur Michel Soulé, psychiatre, a établi qu'il y avait danger à s'en remettre à des modes de garde collectifs aussi longtemps que les bases psychiques du tout-petit ne sont pas constituées, et constaté « une recrudescence des troubles fonctionnels au cours de la petite enfance (manque de sommeil, anorexie, vomissements) qui est le signal de quelque chose qui ne marche pas dans la relation mère-enfant⁷ ».

⁵ *Les Lois naturelles du mariage*, Flammarion, 1971.

⁶ *La Carence des soins maternels*.

⁷ Conférence de l'École des parents et des éducateurs, Paris, décembre 1975.

La mère et l'enfant

Il y a de nos jours contradiction entre les besoins du tout-petit et les intérêts extra-maternels de la mère. Les premières étapes du développement de l'enfant sont essentielles pour lui : au cours de ces quelques mois, il s'imprègne d'une foule de sentiments et de sensations qui auront, sur la formation de son caractère, une influence déterminante. Pour toute l'existence, son système nerveux restera marqué par les circonstances des premiers mois de sa vie, et son organisme par son mode d'alimentation au cours de cette période.

Chacune des étapes du développement de l'enfant (sourire, préhension, station debout, etc.) doit être franchie à un moment défini, sous peine de provoquer des troubles durables. Le professeur Robert Debré se souvient d'avoir provoqué l'étonnement d'un auditoire de jeunes intellectuelles membres d'un parti totalitaire, en évoquant devant elles l'importance de ce processus, des échanges affectifs entre la mère et son petit et en particulier de la reconnaissance du visage de celle-ci avant l'âge de six mois.

« Qu'on ne me prête pas, précise cependant Robert Debré, l'idée ridicule de vouloir maintenir, contre sa volonté, "la femme au foyer" ou d'aller jusqu'à recommander l'imitation de la jeune mère africaine ! Mais je suis bien obligé de constater la contradiction entre la force irrésistible du nouveau mouvement social et la satisfaction d'instincts puissants, l'exécution d'une tâche qu'exige la physiologie⁸. »

Le foyer contre la crèche

A l'opposé de la crèche, organisation de masse, l'idéal pour chaque enfant est de vivre en intimité avec sa mère au cours des deux premières années de son existence ; seule la mère est à même de veiller jour après jour à la régularité de son développement.

« Dans notre société moderne, écrit Robert Debré, si les crèches sont absolument indispensables pour la mère ouvrière des villes, elles ne représentent qu'un pis-aller, une solution qui doit rester transitoire. Tout notre effort de progrès doit être dirigé autrement », c'est-à-dire vers l'établissement de l'indispensable relation privilégiée mère-enfant. « Mais qui en ce débat viendra plaider en faveur de la satisfaction nécessaire des besoins de la nature humaine ? Qui viendra plaider en faveur de l'enfant, toujours oublié dans ces discussions et ces querelles ? On entend beaucoup parler de la protection de la nature contre l'envahissement d'une civilisation

⁸ *Ce que je crois*, Grasset, 1976, pp. 45-57.

artificielle. Comme tous nous croyons que la protection des sites, des arbres et des plantes, des paysages s'impose ; peut-être acceptera-t-on que s'impose tout d'abord la protection de la nature de l'homme⁹. »

L'irremplaçable relation familiale

Dans une société de plus en plus dépersonnalisée, la famille demeure un îlot privilégié de relations chaleureuses et authentiques. En outre, la richesse affective offerte par la famille à l'enfant présente l'avantage, rare dans notre société mécanique, de n'être pas distribuée en fonction de considérations marchandes ou bureaucratiques. Enfin, dans une société de masse où chacun entretient avec les autres les mêmes relations interpersonnelles banalisées et utilise les mêmes objets, la famille reste le lieu privilégié où chaque enfant peut recevoir des valeurs et des modèles uniques.

Pour toutes ces raisons, les relations familiales apparaissent plus que jamais indispensables au développement équilibré de l'enfant. Comme l'a reconnu le sociologue Bronislaw Malinowski, le rôle essentiel dans l'éducation des enfants revient à la famille : l'empreinte mentale qu'elle laisse en chaque individu réagit sur son comportement social en le prédisposant à contracter certains liens, en imprimant à ses dispositions réceptives et à ses facultés créatrices une certaine orientation dans les domaines de la tradition, de l'art, de la pensée et de la religion.

Entre l'enseignant et l'enseigné, la communauté ne peut subsister que si elle repose sur l'amour et sur une solide affection. C'est pourquoi la transmission de la culture sous tous ses aspects est étroitement associée aux rapports biologiques entre parents et enfants et s'effectue toujours au sein de la famille.

« Il importe, écrit Malinowski, d'insister sur le fait que parmi les fonctions dévolues à la famille le maintien de la continuité de la tradition est aussi important que la propagation de la race. C'est que l'homme privé de culture ne peut pas plus survivre que ne peut survivre une culture sans une race humaine capable d'en assurer le maintien et la continuité. La psychologie moderne nous enseigne en outre que les premiers essais de dressage humain, ceux qui s'effectuent dans la famille, présentent, au point de vue de l'éducation, une importance qui avait échappé aux psychologues plus anciens¹⁰. »

⁹ *Ce que je crois*, Grasset, 1976, pp. 45-57.

¹⁰ *La Sexualité et sa répression dans les sociétés primitives*.

La femme niée

Couple et famille sont les lieux privilégiés de la résistance au collectivisme : on comprend mieux dans ces conditions pourquoi se répand le discours d'endoctrinement qui prétend faire de la femme « un travailleur à part entière » (Evelyne Sullerot) en généralisant l'activité extérieure rétribuée - c'est-à-dire le plus souvent le salariat - et en culpabilisant la mère de famille qui élève ses enfants elle-même.

Ce discours repose sur un double préjugé : celui de l'activité rétribuée, procurant monnaie, comme seule activité réelle et celui de l'argent comme unique facteur de liberté. Le premier de ces a priori ressortit à l'idéologie « progressiste » ; le second au capitalisme « consumériste », mais tous deux s'inscrivent résolument dans une même ligne de réductionnisme marchand. Si seule est reconnue comme « travail » l'activité rétribuée, mesurable en durée, efficacité, productivité, rentabilité et si la personne qui ne reçoit pas salaire n'est pas considérée comme fournissant un « travail », il est de simple logique que la mère de famille soit étiquetée, dans le procès économique du capitalo-marxisme, « sans profession ». Ni monnayables, ni commercialisables, ni consommables sur un marché, les valeurs affectives et éthiques de la famille sont, dans une optique marchande, un pur non-sens.

Les campagnes lancées en faveur d'un salariat féminin généralisé sont le produit bâtard d'une idéologie réductionniste marxisante et d'un discours publicitaire mercantile. Avec le développement de l'utopie égalitaire, au lieu de permettre à la femme de rechercher l'épanouissement de potentialités différentes, on s'efforce de lui imposer un comportement et des activités aussi proches que possible de ceux de l'homme. Insensiblement d'abord, puis ouvertement, la femme est amenée, pour se conformer à ce type, à se masculiniser : la féminité finit par être ressentie comme un manque, une carence. Ainsi la « libération » de la femme aboutit-elle à sa négation.

Quant au discours mercantile, son plus beau fleuron est sans doute le « rapport Sullerot » : commandé au Conseil Economique et Social, il n'envisage la « condition féminine » que sous le seul aspect de l'activité économique - salaires, revenus, chômage - et prône la collectivisation comme unique moyen de concilier travail féminin extérieur et maternité.

Les droits de la mère

Il est temps de rendre à la famille et à la fonction maternelle leur juste place dans l'organisation sociale. Unité culturelle irremplaçable pour l'apprentissage de la vie en société et du langage, la famille reste aussi une véritable école de caractère -

exemple des adultes et des anciens, prise en charge communautaire des difficultés - et le lieu d'une relation unique.

Le travail de la mère de famille est-il conciliable, et dans quelles conditions, avec l'éducation des jeunes enfants ? Il n'est pas, en tout cas, un phénomène propre aux sociétés industrielles : dans les sociétés traditionnelles les femmes assumaient les tâches domestiques et participaient aux travaux agricoles. Malgré tout, il y avait unité de lieu entre vie professionnelle et vie familiale, et le tout se déroulait dans le cadre de la grande famille traditionnelle, où la charge de travail pouvait être adaptée aux situations particulières - sans toutefois qu'il faille idéaliser cette dernière possibilité : les moissons fauchaient bien des vies de nouveaux-nés et de jeunes femmes... Quoi qu'il en soit, ce n'est donc pas le travail féminin qui est spécifique à la société industrielle, puisqu'il a toujours existé : c'est, plus précisément, le salariat féminin.

En règle générale, s'il est souhaitable que les jeunes femmes célibataires de même que les mères qui ont déjà assuré l'éducation de leurs enfants, puissent exercer, si elles le désirent, une activité extérieure à leur foyer, par contre le travail salarié de la jeune mère de famille apparaît préjudiciable à elle-même et à ses enfants - ne serait-ce que du point de vue de la santé.

Le salariat féminin ne doit donc pas tendre à devenir une sorte d'obligation sociale ou morale, mais se présenter comme un choix largement ouvert aux femmes en dehors de leur période de « maternage ».

La différenciation individuelle

Dans les conditions de prospérité qui sont les nôtres, le travail salarié d'une femme enceinte révèle une insuffisance notoire de la législation du travail : en plus d'une activité professionnelle fatigante, cette femme sera soumise, dans les grandes villes, à plusieurs heures de transport et à une station debout prolongée. Aussi la poursuite de son travail, sans possibilité d'aménagement horaire permettant de suivre un rythme personnel plus naturel, a-t-elle des conséquences qui peuvent être désastreuses sur sa santé et celle de son enfant : statistiquement, avortements naturels et naissances prématurées sont plus fréquents chez la femme salariée que chez celle qui se consacre au « maternage ». Il est d'ailleurs proprement stupéfiant qu'une telle mesure n'ait pas encore été prise : d'un strict point de vue quantitatif, si dans une société de pénurie il pouvait paraître plus grave de perdre une vache ou du blé qu'un enfant, c'est à coup sûr l'inverse qui est vrai dans les sociétés d'abondance : les richesses humaines y devenant plus rares, grossesse et maternité doivent être l'objet d'une protection toute particulière.

Tout aussi critiquable est la reprise prématurée du travail au cours des mois qui suivent la naissance : les huit semaines légales suffisent à peine au rétablissement et au repos de la jeune mère, et la reprise du travail crée une rupture déplorable entre elle et son enfant notamment en interdisant matériellement l'allaitement maternel. Or c'est justement la phase allant de cinq mois à un an qui est la plus importante pour le développement de l'enfant. Pour cette période des premiers âges, le mi-temps n'est pas une solution : ballotté d'une femme et d'un endroit à l'autre, l'enfant peut être gravement perturbé, comme l'a montré le professeur Debray-Ritzen¹¹. Il est essentiel que l'enfant puisse entretenir une relation privilégiée avec une femme (et une seule), afin qu'il reconnaisse sa mère aux alentours du sixième mois et éprouve le besoin de sa présence permanente au cours des mois suivants, décisifs pour son évolution ultérieure.

Quant à la crèche, dont on a voulu faire une panacée, elle n'est au mieux qu'un ersatz. La multiplicité des intervenants qu'elle met en jeu ne saurait remplacer l'unicité de la relation mère-enfant ; sa structure collectiviste présente, par ailleurs, des inconvénients qu'on aurait tort de sous-estimer : séparation de l'enfant d'avec sa mère et difficultés d'établissement de liens affectifs durables, isolement de l'enfant dans un décor plus hospitalier que familial.

Il faudra, pour mettre un terme à cette situation, reconnaître, sur le plan légal, les droits de la mère : elle doit pouvoir bénéficier, non seulement d'un congé élargi pour mener à bien sa grossesse, mais encore d'un autre congé d'un an au moins - et pourquoi pas de deux ou trois - pour assurer l'éducation de son enfant. Enfin et surtout doit lui être garanti, à l'expiration de ce délai, un emploi de niveau équivalent à celui qu'elle occupait précédemment et la possibilité d'un mi-temps - formule nuisible avant que l'enfant ait atteint l'âge scolaire, mais qui peut être positive par la suite. Telle serait une véritable politique sociale.

L'impératif salarial

Dans la morale capitalo-marxiste dominante, le salariat féminin est en passe de devenir une obligation, une sorte d'impératif catégorique. Les partisans de sa systématisation justifient leur position par des considérations d'ordre économique et psychologique.

Ce qui choque les tenants de la société marchande dans la situation de la femme qui élève ses enfants, c'est qu'elle leur paraît insuffisamment productive, donc

¹¹ *La Psychologie de l'enfant de A à Z*, Editions Retz, 1975.

irrationnelle : n'y a-t-il pas quelque gaspillage, interrogent-ils, à se consacrer pleinement à un, deux ou trois enfants alors qu'il serait possible de les concentrer dans des lieux de garde collective où le taux d'encadrement des enfants par les adultes est de 8 à 1, voire de 15 à 1 ? Or, sur le strict plan économique, ce raisonnement est discutable. Le travail salarié de la femme engendre pour la société des coûts importants qu'il faut prendre en compte : frais de transports, frais de construction des bâtiments de garde, frais de fonctionnement des crèches et des écoles maternelles. En 1973, un « usager » de crèche collective coûtait en moyenne 8 500 francs par an, dont plus des deux tiers à la charge des contribuables nationaux et communaux ; en 1976, d'après le docteur Michel Soulé, il n'existait pas de crèche collective convenable à moins de 1 200 francs par mois et par enfant. La rentabilité économique pour la nation du travail féminin, en cas de recours à un mode de garde collective, se trouve ainsi singulièrement limitée.

« Le travail rend libre »

Du point de vue de la femme elle-même, on présente volontiers le salariat comme un triple facteur d'indépendance, d'amélioration des conditions de vie et d'épanouissement individuel. On a vu les limites de l'indépendance théoriquement acquise par le salariat. En ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie, s'il est clair que le salaire féminin accroît les revenus monétaires d'une famille, il n'est pas pour autant un gain net : il suscite des coûts induits (impôts, frais de transport, frais de garde, etc.) et diminue l'autoproduction familiale (bricolage, décoration, confections diverses). Quant à l'épanouissement individuel, les inconditionnels du salariat féminin s'en font apparemment une bien étrange idée : pour eux, l'institutrice qui place son enfant à la crèche, la puéricultrice qui met les siens à l'école maternelle, toutes deux pour s'occuper des enfants des autres, seraient moins aliénées qu'une mère de famille qui éduque chez elle ses propres enfants. De même les travaux de bureau ou d'usine, en dépit de leur monotonie, seraient plus « libérateurs » que la tenue d'une maison, l'éducation des enfants ou le petit artisanat familial. Il ne faut pourtant pas oublier que la mère de famille, qui a la possibilité de créer ce que la salariée est contrainte d'acheter, exerce le plus souvent une activité infiniment plus variée et plus personnalisée.

Le travail extérieur de la mère de famille ne trouve guère de justification que dans deux cas extrêmes : celui de la femme susceptible d'occuper un emploi rémunérateur particulièrement intéressant (direction d'entreprise, profession libérale, métier artistique), et, à l'inverse, celui de la femme dont le salaire s'avère indispensable pour compléter les modiques revenus de son mari - encore cette dernière situation ne fait-

elle que traduire la scandaleuse insuffisance des prestations familiales, dont le taux n'a cessé de décliner depuis 1945.

Mais quelle que soit la valeur de ces arguments ou contre-arguments économiques, ils laissent de côté les considérations affectives, qui ne se mesurent pas. Contrainte de sacrifier la personnalisation de l'éducation de ses enfants, la femme salariée est aussi conduite à négliger l'entretien des liens organiques de sa famille avec la génération qui l'a précédée et avec le voisinage. Dans cette société de moins en moins « conviviale¹² », tout se passe comme si, l'activité de la femme se développant et les liens de voisinage et de générations se relâchant, la collectivité publique était obligée de recruter des fonctionnaires chargés, sous couvert d'animation culturelle ou d'aide sociale, d'une impossible mission : recréer des liens affectifs.

Les conditions du choix

L'exercice d'un véritable choix entre salariat et maternage suppose qu'en soient créées les conditions économiques et psychologiques. Sur le plan économique, la mère est aujourd'hui pénalisée. L'instauration d'un « salaire maternel » ne paraît pas pour autant justifiée : le salaire correspond à un louage de services, au renoncement à définir librement son emploi du temps ; telle n'est pas la situation de la femme qui se consacre par choix à ses propres enfants. Mais il faut mettre en œuvre une politique familiale fondée sur l'équité. Equité entre les familles, que la mère travaille ou non : est-il juste que, comme on le constate actuellement, les couples percevant deux salaires soient plus aidés par la collectivité publique (avantages fiscaux, notamment sous forme de possibilité de déduction des frais de garde, et subventions accordées aux crèches) que ceux qui n'ont qu'un seul salaire ? Equité aussi entre familles de tailles différentes : pour leur assurer, quel que soit le nombre des enfants, un niveau de vie stable, il faut réévaluer les prestations familiales et améliorer le quotient familial. La nation doit prendre en compte l'exact apport social de chacun et encourager la production de richesse humaine autant que de richesse matérielle.

Plus que matérielle, la motivation principale du salariat féminin est sans doute psychologique : elle réside dans l'humiliation permanente que notre société fait subir aux mères de famille non salariées et dans le sentiment d'isolement qu'elles ressentent souvent. Pénalisée, la mère est aussi culpabilisée. Ancienne rédactrice en chef du magazine *Elle*, Mme Claude Le Roux réclame « le libre choix, impossible actuellement à cause de l'image si peu attirante qu'on donne des femmes au foyer »,

¹² Ivan Illich, *La Convivialité*, Le Seuil, 1973.

avant d'avouer de manière significative : « Quand j'ai dû remplir les fiches d'inscription de mes enfants à l'école en septembre dernier, je n'ai pas osé écrire "sans profession", j'ai marqué "chômeur"¹³ ». « Nous ne sommes pas hostiles aux femmes qui travaillent, déclare pour sa part Mme Valentine Loth, présidente de l'Association pour le soutien et la promotion de la femme au foyer ; seulement nous sommes lasses de lire que "la libération de la femme passe par l'unique voie du travail salarié" et d'entendre dire que "la seule manière dont une femme peut rendre service à sa famille, c'est de rapporter de l'argent" (Evelyne Sullerot) ».

C'est cet état d'esprit qu'il s'agit de changer. Il faut renoncer à la conception marchande de la vie qui privilégie ses aspects matériels sur toute autre considération. Les composantes non-matérielles de l'existence - qualité de la vie, épanouissement des enfants, etc. doivent prendre le pas sur les valeurs marchandes de productivité et de rentabilité économique.

Le salariat féminin ne pose pas de problème particulier pour les femmes qui n'ont pas encore eu d'enfants ; il pourrait même convenir parfaitement à celles qui ont cessé d'élever les leurs – si elles n'étaient pas systématiquement exclues du marché du travail à l'issue d'une interruption d'activité professionnelle supérieure à dix ans. Mais il reste à trouver et à développer, pour tous les cas où l'on ne peut pas recourir à cette solution, des formules d'activité extérieure plus souples : il peut s'agir d'activités rétribuées, comme le salariat à mi-temps qui, permettant l'ouverture sur l'extérieur sans entraîner la fermeture sur le foyer, convient aux mères d'enfants d'âge scolaire, ou comme les activités de type artisanal. Mais il peut aussi s'agir d'activités bénévoles telles que la participation à la vie associative ou l'engagement dans la vie municipale, où les femmes ont incontestablement des places à prendre dans l'intérêt de la société.

Il reste que, dans une société équilibrée, le rôle spécifique de la femme - non pas le seul qu'elle puisse tenir, mais celui qu'elle est seule à pouvoir tenir - est d'incarner le principe de vie, de continuité humaine ; il en résulte pour elle la roche primordiale de donner à ses enfants éducation, soin et affection.

¹³ TF1, 11 mars 1976.

PERSONNALISER L'ÉDUCATION

Un présent dépassé

Avec un budget de 46,3 milliards de francs en 1976, le ministère de l'Éducation apparaît comme le premier ministère dépensier de France. Il faut dire que, sans même tenir compte de l'enseignement supérieur, quelque douze millions trois cent mille élèves reçoivent dans notre pays chaque année l'enseignement dispensé par sept cent mille maîtres. Or cette énorme machine est aujourd'hui menacée d'un double blocage.

L'accroissement exponentiel des charges ne saurait se prolonger sans danger : il n'est pas concevable que les coûts afférents à l'éducation augmentent indéfiniment à un rythme supérieur à celui des autres dépenses de l'État, voire du produit national. Mais surtout le service public de l'éducation ne semble plus répondre aux objectifs qui devraient être les siens puisque, par exemple, on constate que plus de deux cent mille élèves quittent chaque année les établissements d'enseignement sans véritable formation générale et moins encore professionnelle.

Ce qui est ici en cause, ce contre quoi il faut lutter, c'est un système d'enseignement inadapté et dépassé parce que fondé sur l'alliance d'une tradition sclérosée et d'un snobisme idéologique. L'application chaotique du plan Langevin-Wallon par les multiples ministres de l'Éducation nationale sous la pression des contre-pouvoirs syndicaux a eu, entre autres, une désastreuse conséquence : la réduction de l'écart naturel entre les peu doués et les doués par abaissement des seconds.

A la fin du siècle dernier, Paul Bourget, auteur d'odes aux boursiers, vantait les étapes de la mobilité sociale qui, par le bac et l'agrégation, conduisait le fils d'agriculteur au métier d'instituteur et le fils d'instituteur à celui de professeur. Ce système rendait possible la circulation des élites - qu'étudiait au même moment le sociologue Vilfredo Pareto.

De nos jours Levi-Strauss a remplacé Pareto dans la formation des bons esprits et le nouveau roman a succédé au roman bourgeois, mais la désacralisation du diplôme, clé de cette mobilité sociale, a rendu antipopulaire notre système éducatif. Générateur de pertes de temps et de gaspillages humains, d'injustices et d'échecs, ce système s'avère coûteux à tous points de vue.

Une éducation d'hommes libres

Claude Alzon condamne sans ambages la pédagogie libertaire et égalitaire : pour lui, qui se déclare pourtant gauchiste, l'éducation infantilisante actuelle, fondée sur le culte de l'inachèvement juvénile, prépare pour demain une « race de têtards » ; quant à l'égalitarisme forcené, une formule lui suffit pour l'épingler : « Croyez-vous que, dans un socialisme authentique, les culs-de-jatte seraient aptes à la course à pied » ? Il y a indéniablement, dans ce « gauchisme »-là, aussi éloigné des pseudo-audaces de la mode intellectuelle que des entêtements réactionnaires, une perspicacité et un anticonformisme qui pourraient servir de modèles.

Contre tous les préjugés, l'autoritarisme d'hier comme le laxisme d'aujourd'hui, il convient de redéfinir rationnellement les objectifs essentiels de l'éducation. A ce niveau, ce n'est pas de politique de l'enseignement qu'il s'agit, mais de philosophie de l'éducation : la France n'a pas besoin d'une énième réforme de l'enseignement, mais d'une transformation pédagogique véritable qui permette de préparer, pour l'avenir, une authentique éducation d'hommes libres. Une éducation de l'intelligence et du caractère qui, en favorisant l'épanouissement des potentialités de chacun, forme des hommes de connaissance et d'action.

Maximiser les chances de chacun

Longtemps l'enseignement, secondaire et supérieur notamment, a été préférentiellement réservé aux enfants des couches sociales favorisées. Choquante sur le plan de la justice, une telle situation était aussi contraire à la philosophie libérale d'épanouissement de l'individu et anti-économique puisqu'elle aboutissait à laisser inexploitées nombre de capacités latentes. Ce temps est heureusement révolu. Certes, tout n'est pas encore parfait : mais l'évolution, pour être lente, n'en est pas moins constante. Durant l'année universitaire 1973- 74, 12,5 % des étudiants étaient fils ou filles d'ouvriers contre 11,1 % en 1967-68 (les ouvriers représentant 28 % de la population active).

Il faut donner à chacun les moyens, financiers en particulier, de poursuivre des études selon ses aptitudes et les besoins de la société. Mais la poursuite d'études toujours plus longues est-elle une fin en soi ? On pourrait le croire à entendre certains, pour lesquels l'allongement de la scolarité obligatoire constitue, en lui-même, un facteur de démocratisation et d'égalisation des chances. Telle est, par exemple, la thèse sous-jacente au plan Langevin-Wallon, reprise depuis par la gauche marxiste et surtout par le Parti Communiste. Elle est pourtant fort contestable : est-on bien sûr que le petit collégien du temps de Jaurès, qui entrait dans la vie active dès l'âge de 11 ans avec en poche son seul certificat d'études

primaires, n'aurait pas pu en remonter à son collègue actuel, qui ne sort du lycée qu'à 16 ans ?

Pour une société méritocratique

Inaliénable, le droit aux études ne doit cependant pas servir de prétexte à un gaspillage de temps ou de potentialités. Il ne s'agit pas d'allonger coûte que coûte le temps d'études de tous, mais de permettre à celui qui en a les capacités intellectuelles, quels que soient ses origines sociales et les moyens matériels de ses parents, d'accéder aux études les plus difficiles. L'égalité des chances ne sera assurée, estime le psychologue américain Herrnstein, que par une société véritablement « méritocratique », c'est-à-dire « une société où le statut social et le rôle dans l'existence sont uniquement déterminés par les aptitudes au lieu de l'être selon des critères aussi arbitraires que la religion, les titres, la richesse, etc.¹⁴ ».

A cet égard, comme l'a montré le doyen Vedel, toute dévalorisation des diplômes est contraire à l'égalité des chances : l'important au regard de celle-ci n'est pas que tous les lycéens aient le baccalauréat, mais que les meilleurs d'entre eux, fussent-ils fils d'ouvriers ou de petits employés, l'obtiennent. Il est clair en effet que si tout le monde est titulaire du baccalauréat l'accès à la profession ne se fera plus en fonction du diplôme mais, comme jadis, d'après les relations familiales... C'est ainsi que l'on recrée les inégalités que l'on croyait combattre.

En bonne démagogie, il est certes plus rentable de revendiquer haut et fort un allongement uniforme de la scolarité : cela entretient l'illusion, naturelle chez de nombreux parents, que tous leurs enfants sont des génies en puissance dont seul un système d'enseignement inique empêche l'éclosion. Mais de même que tous les coureurs cyclistes ne sont pas Eddy Merckx ou Jacques Anquetil, tous les enfants ne sont pas Einstein. Soumis au même entraînement, certains sportifs deviennent des champions tandis que d'autres restent leurs « *gregari* », comme disent les Italiens ; si, baignant dans la même atmosphère, les élèves obtiennent des résultats différents, c'est que leurs aptitudes intellectuelles ne sont pas les mêmes.

Hérédité et héritage familial exercent sur le niveau intellectuel des enfants une incontestable influence ; alcoolisme et tabagisme peuvent entraver le programme de développement du cerveau du fœtus. Dans nos démocraties occidentales, les hommes naissent libres et égaux en droits ; mais la nature ne les fait pas égaux en fait.

¹⁴ Eibl-Eibesfeldt, *op. cit.*

Aux différences biologiques initiales s'ajoutent celles inhérentes au milieu. Deux enfants ayant des potentialités intellectuelles équivalentes ne se développeront pas de la même manière si l'un baigne dans un milieu intellectuel évolué tandis que l'autre grandit dans un environnement dont sont exclues les préoccupations culturelles. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue une évidence statistique que rappelle fort à propos Rémy Chauvin : « Parce qu'elles comptent le plus grand nombre d'individus, ce sont les classes laborieuses qui fournissent le plus grand nombre d'enfants remarquablement doués¹⁵. »

Il serait illusoire de prétendre supprimer les différences biologiques entre individus. Par contre il est possible et souhaitable de réduire, par une action sur le milieu et un enseignement adapté, les handicaps sociaux. L'éducation doit être dispensée à chacun de manière à favoriser son épanouissement personnel. Seul un enseignement différencié rendra possible la mise en valeur des capacités spécifiques de chaque enfant (physiques, manuelles, d'intelligence abstraite ou concrète). L'orientation doit donc consister à discerner les aptitudes des élèves et à leur donner la possibilité de les utiliser dès que possible : étant donné la plasticité, la capacité d'apprendre des enfants dans leur jeune âge, il est criminel de leur faire prendre un retard qu'ils risquent de ne jamais rattraper. Pourquoi faire attendre un an l'enfant qui peut apprendre à lire dès l'âge de cinq ans ? Pourquoi différer jusqu'en 4^e l'enseignement du latin ? Pourquoi ne pas tenir compte des talents sportifs, artistiques, intellectuels qui cherchent à s'épanouir ? Si Mozart naissait dans la France d'aujourd'hui, quelles chances notre système éducatif lui laisserait-il de développer ses dons ?

Eduquer l'intelligence et le caractère

L'éducation a pour but de donner à l'individu les moyens d'affirmer sa personnalité et de faire face aux aléas de la vie. L'acquisition de la culture - au sens de culture générale - est à ce titre essentielle : elle est cette synthèse de connaissances objectivement définies et d'un mode particulier de fonctionnement de l'esprit que caractérisent la primauté du jugement et la maîtrise du langage. Instrument de perpétuelle remise en question, la culture est aussi la garantie de la liberté de l'esprit, sans laquelle il n'y a pas d'épanouissement des individus.

Apprendre à apprendre, apprendre à penser : tels sont les objectifs premiers de l'éducation. Il ne s'agit pas seulement d'acquérir des connaissances certes indispensables - mais aussi et surtout d'être en mesure, lorsqu'on quittera les bancs

¹⁵ *Les Surdoués*, Stock, 1975, p. 10.

des établissements d'enseignement, d'apprendre des choses nouvelles et éventuellement de réussir une conversion professionnelle ou de s'adapter à un nouveau mode de vie. La spéculation intellectuelle pure ne suffit pas à préparer à la vie : la formation culturelle doit être accompagnée d'une formation professionnelle et d'une instruction civique pratique, portant sur les devoirs et droits quotidiens du citoyen (vote, sécurité sociale, fiscalité).

Eduquer c'est former l'intelligence, mais aussi le caractère. Il faut s'écarter de l'utopie vieillie de l'enfant-roi et rendre à l'éducation son indispensable aspect de « dressage social ». Sans entraînement de la volonté, il n'y a pas d'exercice de la responsabilité individuelle du citoyen.

La volonté s'aiguisé au contact des difficultés : les « sociétés tièdes » dont parle Konrad Lorenz, celles dont les contraintes naturelles ont quasiment disparu, sont amollissantes. Pour forger des citoyens conscients et volontaires, l'école doit confronter les enfants aux réalités technologiques, physiologiques, intellectuelles de leur vie future.

Il faut poursuivre au niveau scolaire la politique de revalorisation du travail manuel ; c'est par lui que l'enfant ou l'adolescent mesure le mieux le lien unissant l'effort aux résultats obtenus. L'enseignement de la technologie doit donc être à la fois renforcé et rapproché de la pratique industrielle ou artisanale.

Parce qu'elle donne le goût de l'effort et du risque, la pratique du sport mérite d'être développée : il faut mettre un terme au décalage entre les horaires officiels (cinq heures hebdomadaires d'éducation physique durant tout le secondaire) et les horaires réels (une moyenne nationale hebdomadaire de deux heures vingt...) en augmentant en conséquence le nombre des professeurs et en ouvrant largement la porte de l'école aux associations sportives.

Il convient d'accoutumer l'enfant à la rigueur intellectuelle par la pratique des exercices écrits et des travaux faisant appel à la réflexion individuelle, et à l'effort personnel. Sous le prétexte de démocratisation, certaines pratiques pédagogiques actuelles aboutissent à négliger la formation du caractère et de la pensée : ainsi en est-il de l'absolutisation de la spontanéité, qui conduit à s'émerveiller devant des pâtés ; de l'abandon de l'orthographe et de l'effacement général de l'écrit au profit de l'oral ; du culte de l'instant, qui transforme l'histoire en journalisme.

Il est enfin nécessaire de préserver, dans chaque matière, l'existence de sanctions positives ou négatives afin de faire comprendre aux élèves le sens et le prix de leurs actes. Le classement correspond à l'instinct de compétition profondément ancré dans

le psychisme humain et contribue à mettre en évidence une hiérarchie des talents et des énergies en rendant possible une pondération entre les matières.

Faciliter l'insertion professionnelle

Toutefois, il y aurait quelque danger à se contenter d'apprendre pour apprendre et à faire de la prolongation des études ou de l'emménagement des connaissances la priorité absolue. Cette volonté cache le plus souvent des préoccupations d'ordre corporatif ou politique, voire, chez les étudiants, le souci de retarder le plus possible ce saut dans l'inconnu qu'est l'entrée dans la vie active. L'éducation doit aussi préparer et favoriser l'insertion professionnelle comme son aboutissement naturel.

Nombreux sont aussi ceux qui condamnent l'enseignement à finalité professionnelle pour des raisons idéologiques : ils condamnent un enseignement uniquement orienté vers la fourniture de main-d'œuvre aux entreprises capitalistes - mais sans renoncer pour autant à dénoncer le chômage des jeunes, diplômés notamment, et l'insuffisante formation de ceux qui quittent l'école.

Entre l'enseignement strictement professionnel et une culture abstraite touchant à l'érudition, un moyen terme peut être trouvé. Si, comme on l'a dit, la culture est indispensable aux jeunes gens et aux jeunes filles, c'est bien la recherche d'un métier qui les oriente essentiellement : ils pardonneront plus facilement à l'enseignement l'acquisition d'une culture lacunaire qu'une insertion difficile dans la vie professionnelle. L'enseignement technique ne doit pas, malgré tout, être spécialisé à l'excès : la révolution permanente qui caractérise nos sociétés en matière scientifique et technologique rend de plus en plus improbable la conservation d'un même emploi tout au long d'une vie active.

Primaire : l'acquisition des bases

En dépit des options prétendument « avancées » de maints de ses membres, l'institution Education est sans doute l'une des plus conservatrices que la France connaisse. Si le niveau de l'enseignement s'est constamment dégradé, son contenu en revanche n'a guère subi de modification jusqu'à une date récente. Les matières enseignées se sont simplement alourdies, au fur et à mesure des nouvelles découvertes (mathématiques, sciences physiques, chimiques et naturelles) ou en raison de l'écoulement du temps (l'histoire) ou encore de modes nouvelles (commentaire des événements). Il en résulte une situation où, contraints par la masse des connaissances à rester à un niveau superficiel, les jeunes élèves ne tardent pas à tout oublier, y compris les notions de base que sont le vocabulaire, le calcul et l'orthographe - s'ils les ont un jour possédées.

L'enseignement primaire dispensé sous la III^e République était parfaitement adapté au monde rural de l'époque : doté d'une instruction à la fois pratique (calcul, orthographe, sciences naturelles) et civique (histoire), l'enfant de 11 ans était prêt à affronter la vie quotidienne de son temps.

Mais il n'est pas possible de conserver indéfiniment, dans une société en pleine mutation, une école primaire de type III^e République : un enseignement primaire moderne doit tout à la fois assurer à l'enfant l'acquisition des bases indispensables (maîtrise de la langue orale et écrite, numération et opérations arithmétiques) et le préparer à l'entrée dans la vie active, au sein d'une société industrielle et urbaine.

Ces deux axes de l'enseignement primaire doivent être suivis simultanément. Peut-être faut-il même privilégier le premier : il est inadmissible qu'au sortir de l'école primaire, tant d'enfants « jargonent » et truffent de myriades de fautes des textes que le défaut de construction rend d'ailleurs généralement incompréhensibles. Pour éviter la dilapidation des talents et des potentiels, il faut mettre un terme à la fuite en avant qui consiste à reculer indéfiniment l'âge auquel est acquise la maîtrise de la langue.

Secondaire : l'école personnalisée

Autant la pratique du « tronc commun » dans l'enseignement primaire se justifie, puisque l'enfant n'a pas encore atteint le stade d'évolution qui permet de discerner ses vraies aptitudes, autant elle devient antipédagogique à l'âge où se dessinent ces aptitudes : dégoûtant les moins doués du système scolaire, elle entrave le développement personnel des plus doués en bridant leurs virtualités. L'échec patent des systèmes de « tronc commun » commence d'ailleurs à être ouvertement reconnu : selon M. Bruno Frappat, journaliste au *Monde*, les « Collèges d'enseignement secondaire ont échoué dans l'ambition d'égaliser les chances. C'est ce que montre l'enquête du *Monde de l'Education* de janvier 1977. Réunir sous le même toit tous les enfants de France à l'issue de l'école primaire était un objectif noble et généreux [...]. On peut rêver d'une pédagogie unifiée, de programmes réduits et d'horaires adaptés à la vie moderne : rien n'empêcherait les élèves qui débarquent en sixième d'être différents les uns des autres. Sait-on, par exemple, que de 5 à 20 % des élèves admis en sixième, selon les établissements, sont proches de l'analphabétisme, c'est-à-dire qu'ils lisent sans comprendre le sens de ce qui est écrit ? » Aussi, pour l'avenir, « il peut paraître risqué - pour les plus faibles comme

pour les meilleurs - de les mêler indistinctement. L'égalité au collège est la quadrature du cercle¹⁶ ».

C'est dès la sixième que le tronc commun s'avère inadapté à l'enseignement de la langue française - rebaptisé il est vrai « enseignement du langage et de la communication ». Tandis que les élèves les moins doués ont besoin d'une répétition des notions élémentaires, les plus doués en sont déjà au stade d'approfondissement de la connaissance de leur langue. Il y a la contradiction entre deux impératifs pédagogiques : or voici comment un manuel scolaire courant¹⁷ résout cette contradiction en ce qui concerne l'enseignement de la structure de la phrase.

L'élève apprend d'abord que la « phrase déclarative à trois éléments » comprend un « groupe nominal » (GN 1) et un « prédicat », le prédicat se divisant lui-même en un verbe (V) et un « groupe nominal complément » (GN 2). On attire ensuite son attention sur la position respective des trois éléments et on lui demande de combiner les mots « Ingrid », « le slalom » et « attaque », ce qui donne le résultat suivant (pp. 62-63)

Ingrid le slalom attaque : phrase inacceptable

Le slalom Ingrid attaque : phrase inacceptable

Attaque Ingrid le slalom : phrase inacceptable

Attaque le slalom Ingrid : phrase inacceptable

Le slalom attaque Ingrid...

et, enfin :

Ingrid attaque le slalom.

Que penser d'un tel enseignement ? Qu'il est trop simple et représente une primarisation du secondaire, ou bien qu'il est trop abstrait et constitue une version pédante de l'enseignement primaire ? Cet « itinéraire grammatical » conforme au tronc commun a-t-il pour but, au nom de la démocratisation, de faire de chaque jeune Français un Bourgeois gentilhomme ou traduit-il, plus simplement, l'inadaptation fondamentale d'un enseignement indifférencié ?

¹⁶ *Le Monde*, janvier 1977.

¹⁷ J. Grunenwald et H. Mitterand, *Itinéraire grammatical*, Nathan, 1973, p. 63.

Le livre noir publié en Grande-Bretagne par Szamueli (1970) montre que les systèmes de tronc commun à prétention universelle engendrent au bout du compte bien plus d'injustices que les systèmes différenciés. Seuls ces derniers suppriment les handicaps dont peuvent souffrir les élèves doués en raison de leur origine sociale et leur permettent de « développer toute la perfection dont ils sont capables », selon l'expression de Kant.

Il faut donc, dès le premier cycle secondaire, diversifier le plus possible les établissements, les objectifs, les programmes et les méthodes. Et organiser une série d'enseignements aux buts différents mais de qualité équivalente, et non l'inverse, comme on le constate trop souvent aujourd'hui.

Les travaux effectués par le psychologue et statisticien Arthur R. Jensen lui ont permis de distinguer les deux fonctions solidairement mesurées par les tests de quotient intellectuel (Q.I.) qui sont les deux aspects de l'intelligence : la capacité d'association (mémoire immédiate, rapidité de réaction) et la capacité cognitive (faculté d'abstraction, d'élaboration des concepts). Compte tenu des différences d'aptitude des enfants dans ces deux domaines, la même éducation ne peut plus, à partir d'un certain âge, convenir uniformément à tous. Une éducation indifférenciée est contraire à la véritable égalité des chances, qui est la maximisation de celles-ci pour chacun par l'optimisation de son environnement individuel. Un enseignement uniformément fondé sur la capacité d'abstraction des enfants (comme les mathématiques modernes, par exemple) décourage et frustre les sujets plus doués pour l'autre modalité de l'intelligence. Or, il est possible d'acquérir les mêmes connaissances par différentes méthodes mettant en jeu à des degrés divers les deux aspects de l'intelligence. Dans ces conditions, pourquoi ne pas constituer des groupes scolaires plus homogènes auxquels pourrait être dispensé un enseignement adapté qui maximise les chances de succès de chacun ?

Filières et examens

Dans la pratique, il convient de distinguer l'apprentissage et l'enseignement technique court de l'enseignement long (général ou technique) : les premiers débouchent sur l'exercice d'un métier alors que le second doit conduire au baccalauréat et, le cas échéant, à l'enseignement supérieur. La finalité du baccalauréat doit être définie clairement : il tend aujourd'hui à jouer le rôle que tenait jadis le certificat d'études primaires ; cette évolution est d'ailleurs justifiée par le glissement du niveau moyen des bacheliers qui, alors que leur âge moyen augmente, n'est guère plus élevé de nos jours que celui des certifiés de naguère. Mais comme le baccalauréat conserve néanmoins un reste de son aura traditionnelle, ses titulaires actuels ont tendance à afficher des prétentions que n'avaient pas les lauréats du

certificat d'études : d'où les désenchantements et les récriminations chaque jour constatés.

Le baccalauréat doit redevenir le diplôme qui ouvre les enseignements supérieurs, longs ou courts, lesquels préparent aux fonctions de cadre supérieur et moyen, d'ingénieur et de technicien, etc.

Supérieur : contre l'université-parking

Dans les secteurs autres que techniques, on observe actuellement un décalage croissant entre le nombre des diplômés et celui des emplois d'un niveau correspondant. N'y a-t-il pas, en France, entre 30 et 35 % d'emplois exigeant peu de qualification, c'est-à-dire susceptibles d'être occupés par des travailleurs sans autre formation que celle donnée par la scolarité obligatoire accompagnée d'un très bref apprentissage ?

Il y a là un problème d'orientation. Certes on ne saurait prévoir, même à court terme, une adaptation parfaite compte tenu de l'évolution économique, scientifique et technique. Il est donc logique d'attribuer davantage de diplômes qu'il n'y a de postes paraissant correspondre à leur niveau. De surcroît, l'adaptation permanente aux emplois, lot du citoyen actif de demain, nécessite sans doute une bonne culture de base sans laquelle la formation permanente serait un leurre. Mais est-il nécessaire d'étendre cette éducation de base sur douze ans ? Trop souvent les bancs des lycées et facultés sont occupés par des gens qui n'y ont que faire et se contentent d'y stationner dans l'attente d'une entrée dans la vie active sans cesse repoussée. Or en aucun cas l'école ni l'Université ne doivent se transformer en parkings : il faut dès la fin de l'enseignement primaire développer l'orientation des élèves.

Rejeter la voie constructive de l'orientation reviendrait à favoriser une sélection par l'échec au niveau de l'entrée dans la vie active, suscitant ainsi l'amertume et parfois les réactions violentes de ceux qui ne parviennent pas à monnayer un diplôme acquis moins souvent à l'arrachée qu'à l'usure. Sans doute les partisans d'un tel système ont-ils d'excellentes raisons de souhaiter le développement du ressentiment et de la contestation ; mais leurs intérêts sont tout à fait étrangers à ceux des adolescents qu'ils prétendent défendre.

Il faut orienter aussi rapidement que possible vers tel métier ceux ou celles dont on sait pertinemment qu'ils seront un jour conduits à l'exercer, même s'ils sont munis d'un diplôme d'un niveau supérieur à celui exigé (baccalauréat, notamment) et moins bien formés que s'ils avaient suivi le cycle adapté (technique court par exemple).

En se fondant sur les méthodes de recrutement en vigueur dans les universités des pays socialistes, Alfred Kastler n'hésite pas à qualifier la « non-sélection » de

« mesure antisocialiste ». Plus simplement on peut dire que, générateur de pertes de temps et d'énergie, d'erreurs et d'échecs, le refus de l'orientation est antisocial.

Avant tout, décentraliser

La machinerie de l'éducation - aucun ministre ne nous démentira - est devenue ingouvernable. L'organisation du ministère lui-même confine à la démence : certaines directions comportent, ou comportaient avant les plus récentes réorganisations, plusieurs dizaines de bureaux regroupant chacun plusieurs dizaines d'agents. A cela une raison : la gestion de nombreux corps de fonctionnaires (du secondaire et du supérieur par exemple) est assurée par Paris d'une manière absolument impersonnelle - phénomène encore accru par la religion de l'ordinateur.

En matière pédagogique, les programmes restent de la compétence quasi exclusive du ministère. Napoléon se vantait de ce qu'à la même heure, tous les lycéens de France apprenaient l'histoire, faisaient une dictée ou peinaient sur un problème mathématique, le tout rythmé au son du tambour. On a abandonné le tambour, symbole d'une discipline passée de mode ; on ne fait plus ou peu de dictées, de crainte de traumatiser l'enfant faible en orthographe ; mais on a conservé des programmes nationaux. De la même manière, on conserve des matières dépassées pour ne pas heurter les professeurs qui les enseignent - ce qui n'empêche pas ceux-ci de prétendre révolutionner la société existante, à condition qu'on ne touche pas à leur propre sanctuaire. Les mêmes qui prennent bruyamment position pour le développement des langues, des cultures régionales ou locales ne tolèrent pas la moindre amputation de leur horaire lorsqu'il s'agit de faire place à ces enseignements nouveaux.

La gestion de l'enseignement doit être rapprochée de l'enseignant, de l'enseigné, voire du citoyen de base ; au niveau régional et local les programmes doivent être adaptés aux réalités ambiantes. L'institution par Joseph Fontanet, alors ministre de l'Éducation, des 10 % d'horaire hebdomadaire libre au niveau de chaque établissement était un premier pas. Il faut aller plus loin. Jusqu'à présent, l'État s'est efforcé de lutter contre le corporatisme dans l'enseignement par la centralisation ; il faut au contraire vaincre ce même corporatisme par la déconcentration et la décentralisation.

Responsabilité des instances locales

Il faut confier à chaque niveau d'administration locale la responsabilité de la construction et du fonctionnement d'un type correspondant d'établissement d'enseignement, ainsi que le suggère Charles Debbasch : « L'autonomie des établissements dans le cadre communal, départemental ou régional s'impose, elle

peut permettre de retrouver à la base le cadre d'information et de participation qui permettra de redonner une légitimité au système scolaire. Rendre ou donner aux différentes collectivités territoriales des attributions dont elles n'auraient jamais dû être privées : à la commune l'enseignement primaire, au département l'enseignement secondaire, à la région l'enseignement supérieur. Autonomie, cela veut dire supprimer toute fonction de gestion directe des établissements aux ministères parisiens, les transformer en cellules d'études, de propositions, d'innovations, d'assistance. Autonomie, cela ne signifie pas pour autant démission de l'État : il appartiendrait au Parlement de voter une charte des libertés scolaires, et d'en prévoir les conditions de sauvegarde. Cette loi garantirait les maîtres, les élèves, les familles contre une utilisation de cette liberté contraire aux principes fondamentaux de la République. Il n'est pas, en effet, de liberté sans responsabilité, et le système universitaire pâtit assez d'avoir voulu disposer à la fois de l'autonomie et du label de garantie étatique pour que l'on ne réédite pas cette bévue au niveau des autres degrés de l'enseignement¹⁸ »

La décision de construire tel établissement serait ainsi prise par la collectivité locale correspondante ; en matière pédagogique, l'adaptation des programmes nationaux pourrait être faite au niveau du recteur, voire du directeur départemental assisté d'un conseil représentatif.

Pouvoir des chefs d'établissement

Ce n'est que récemment qu'on a véritablement pris conscience de l'insuffisance des moyens dont disposent les chefs d'établissement, particulièrement dans le secondaire, au regard des roches qu'ils sont supposés remplir. Trop longtemps, le chef d'établissement n'a été qu'un super intendant dépourvu de tout rôle en ce qui concerne la pédagogie ou les conseils aux enseignants sur lesquels son autorité était au demeurant - à moins qu'il ne disposât d'une exceptionnelle aura personnelle - pratiquement nulle. Si d'ailleurs le chef d'établissement est appelé à mettre aux enseignants une note administrative (dont la valeur n'est pas reconnue dans les faits), il ne leur attribue pas de note pédagogique, ce pouvoir revenant aux seuls inspecteurs généraux auxquels il peut seulement donner un avis dont il n'est que peu tenu compte.

A l'avenir, le chef d'établissement devrait avoir pleine autorité sur l'ensemble des personnels de l'établissement y compris les enseignants et, à l'égard de ces derniers, pouvoir de notation portant sur tous les aspects de leur service. Le cas échéant, les

¹⁸ « L'autre réforme de l'enseignement », in *Le Monde*, 11 avril 1975

inspections permettraient une révision a posteriori de la note, l'arbitrage étant assuré en cas de besoin par le recteur.

Rôle des parents

La responsabilité du citoyen suppose la possibilité de choisir entre plusieurs voies également offertes. L'Education nationale, quant à elle, recourt trop souvent à un système rigide d'obligations dans des domaines où cela a cessé d'être justifié ; les pénuries d'équipements et d'encadrement ont longtemps rendu nécessaire la délimitation autoritaire d'une zone de recrutement pour chaque unité d'enseignement : limités, les moyens du service public d'éducation devaient être utilisés à plein. Mais il n'y a plus aujourd'hui de raisons de ne pas laisser cette décision aux principaux intéressés. Il faut rendre aux parents le droit de choisir l'établissement dans lequel ils enverront leurs enfants, afin que la liberté de choix ne joue plus seulement entre établissements privés ou publics et pour les seuls parents qui ont les moyens financiers d'opter pour les premiers, mais aussi entre établissements publics voisins.

La concurrence qui, inévitablement, s'instaurera alors entre établissements d'enseignement public conduira chefs d'établissement et professeurs à tenir plus grand compte du point de vue des parents, dont le rôle dans l'éducation de leurs enfants sera ainsi conforté.

Rallumer la guerre scolaire ?

Apaisée depuis le vote de la loi de 1959, la querelle de l'enseignement privé reste sous-jacente : une victoire électorale de la gauche ne manquerait pas de la rouvrir. Pour elle en effet, comme le rappelait la proposition de loi portant déclaration des libertés déposée fin 1975 par le groupe parlementaire communiste de l'Assemblée nationale, l'Education nationale et elle seule est le service public chargé de réaliser le droit à l'éducation.

Or, pour diverses raisons qui peuvent être d'ordre idéologique, éthique ou simplement pragmatique, nombreux sont les Français qui demeurent au contraire attachés à la persistance parallèle de deux types d'enseignement. Un regain de faveur pour les établissements privés a pu ainsi être constaté depuis qu'un certain laisser-aller a gagné nombre d'établissements de l'enseignement public. Il est d'ailleurs excellent que persiste, entre les deux ordres d'enseignement, une saine concurrence : aiguillon propice à l'élévation générale du niveau des résultats, cette émulation permet aussi et surtout d'accroître le rôle de supervision de la famille dans l'éducation des enfants.

Quant à penser qu'en cas d'unification de l'enseignement, d'un jour à l'autre tous les maîtres laisseraient à la porte de l'université, du lycée, du collège ou de l'école leurs idées philosophiques et politiques afin que règne la laïcité au sens plein du terme, il y aurait là une bien grande naïveté. Aussi apparaît-il infiniment préférable de maintenir la concurrence entre les deux ordres d'enseignement.

Car les jeunes Français n'ont que faire d'une organisation bureaucratique de l'éducation, qui les conduirait du parcage dans les crèches au parking dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Ce dont ils ont besoin, c'est d'authentiques institutions d'éducation - famille, école, université - fondées sur la mise en valeur optimale de la personnalité de chacun. Ainsi l'éducation participera à ce processus de différenciation individuelle qui s'annonce indispensable à l'évolution des sociétés modernes.

8 - LE REPAYEMENT

*L'enracinement est peut-être le besoin le plus important
et le plus méconnu de l'âme humaine.*

Simone Weil

L'instinct territorial

Même si elle s'accorde mal avec les idéologies égalitaires en vogue, la nature humaine est une réalité dont il faut tirer toutes les conséquences. Parmi elles se trouve notamment le fait, établi par les éthologues, biologistes du comportement, que l'homme possède au même titre que les animaux un instinct territorial « Si nous défendons nos foyers et nos patries, note Robert Ardrey, c'est pour des raisons biologiques, non parce que nous choisissons de le faire, mais parce que nous devons le faire¹. » Ce n'est pas un hasard si les guerres dites de « libération nationale » remportent auprès des populations indigènes un tel succès - au point que l'impérialisme communiste lui-même, malgré son extrême répugnance idéologique, choisit fréquemment pour progresser le masque du patriotisme. Quoique les prolétaires soient en théorie dépourvus de patrie, l'hymne du Viêt-Cong s'intitulait, sans complexes, « l'appel du pays natal » ; et déjà Staline galvanisait l'Armée rouge en invoquant la défense du sol sacré et non celle d'une quelconque idéologie. C'est l'époque où, renonçant pour un temps à l'exaltation du communisme, le cinéaste Eisenstein se faisait, avec *Alexandre Newski*, le chantre du sang et du sol russes.

Le même instinct se retrouve dans l'attachement naturel de l'homme à son territoire privé, quel qu'il soit : en France, dès qu'il possède le moindre lopin de terre, le propriétaire l'entoure de clôtures protectrices et de pancartes dissuasives : « propriété privée, défense d'entrer, chien méchant », etc. ; dans un pays collectiviste comme l'Union soviétique, le kolkhozien consacre l'essentiel de sa force productive et de ses soins à sa petite concession individuelle.

La domination de l'individu sur un territoire qui soit son chez-soi est un sentiment nécessaire à sa sécurité ; installé en terre inconnue, ignorant de ce que l'avenir lui réserve, le campeur sauvage ne connaît pas la sécurité de l'homme qui vit sur ses terres. Aussi bien, comme le note le zoologiste W.-H. Burt, de l'Université du Michigan, « l'homme estime que la possession d'une propriété individuelle ou

¹ Robert Ardrey, *La Loi naturelle*, Stock, 1971, p.35.

collective constitue un droit absolu ; il est prêt à défendre son bien contre tout agresseur, souvent même au péril de sa vie. Cette forme de comportements n'est pas particulière à l'espèce humaine. C'est une des caractéristiques fondamentales du comportement des animaux en général² ».

Le besoin d'appartenance

« Nous cherchons l'identité comme nous cherchons le soleil ; nous craignons l'anonymat comme nous craignons l'obscurité. » Cette formule de Robert Ardrey illustre l'idée que l'être humain ne saurait supporter d'être totalement interchangeable avec un nombre infini d'autres êtres. C'est la raison pour laquelle il a besoin d'être lié à un territoire et d'appartenir à un groupe : il lui faut, pour exister, avoir la possibilité de se caractériser et de se différencier. Par l'appartenance au groupe, l'individu accède à l'« identification » dans les deux acceptions du terme : il s'identifie aux autres membres parce qu'il s'en sait proche, et il est identifié, reconnu par les autres parce qu'il appartient à une cellule suffisamment restreinte.

Le groupe est indispensable à l'homme parce qu'il répond à ses trois besoins innés : identité (formée par le groupe et face à lui), sécurité (habitudes acquises en son sein), stimulation (créateur d'antagonismes et de hiérarchies, le groupe pose les hommes en les opposant). Assurer à chacun de ses membres des chances égales de satisfaire ces besoins essentiels, telle doit être la fonction psychologique de la société.

Dans la vie quotidienne, le sentiment d'appartenance se manifeste couramment, selon Robert Ardrey, par une « réaction de suite », aux impulsions données par le chef : « C'est la un autre ingrédient puissant de l'identité, un autre moyen de répondre à l'éternelle question "Qui suis-je ? " : avoir le privilège de montrer avec orgueil un homme du doigt en disant "Voilà mon mari" ou "Voilà mon patron", ou encore de faire partie d'un groupe, peut-être armé de couteaux, en disant "Voilà ma bande"³ ».

L'homme doit occuper, dans le groupe, une place hiérarchique qui lui soit reconnue et qu'il accepte. Ainsi en est-il, par exemple, du maître d'école ou du commerçant qui ont dans le village leur identité propre et se sentent intégrés dans la communauté à leur juste place.

² Cité par Robert Ardrey, *Le Territoire*, Stock, 1967, p. 91.

³ Robert Ardrey, *La Loi naturelle*, Stock, 1971, p. 199.

L'INDIVIDU DERACINE

La crise du groupe

Appartenance à un territoire et intégration dans un groupe sont les deux aspects d'un enracinement nécessaire à l'équilibre de l'homme en société, mais gravement perturbé par la société de masse. La concentration urbaine et sociale a entraîné une mutation du besoin de domination sur l'espace en besoin de domination sur les hommes : l'avènement de la civilisation urbaine a fait perdre, dans la notion d'enracinement, sa primauté à la composante « appartenance à un territoire » sur la composante « intégration à la hiérarchie dans une situation favorable ».

L'ultime conséquence de la concentration des groupes est la diminution, voire la disparition des « alphas⁴ » : « A mesure que croît la concentration urbaine et que la compétition n'a plus pour objet la domination d'un morceau d'espace mais celle de notre semblable, nous assistons non seulement à l'apparition d'une hiérarchie du despotisme, contre laquelle l'homme territorial était en grande partie protégé, mais aussi la disparition des alphas. Il y a de plus en plus d'organisations de masse, corporations, syndicats, groupes politiques, rassemblements de contribuables mécontents - et plus ces organisations prennent de l'importance, plus rares deviennent les alphas ». Aussi, estime Robert Ardrey, « la jeunesse humaine a conscience que quelques-uns accèdent à l'identité, mais c'est une minorité de plus en plus restreinte, alors que la jeunesse augmente en nombre. Et c'est pourquoi, parmi les jeunes, il y en a quelques-uns aujourd'hui, davantage demain - qui professent que, si cela ne change pas, ils démoliront une maison où la vie ne mérite pas d'être vécue⁵ ».

A la base de l'équilibre social de la société de l'Ancien Régime se trouvait notamment le fait que l'individu n'y connaissait qu'un seul univers : paroissien d'une commune, il avait du groupe et de sa situation en son sein une appréhension unique. De nos jours, tiraillé entre plusieurs groupes, à la fois père de famille, employé de banque, catholique, syndiqué, il peut être le premier dans un groupe et le dernier dans l'autre. (Le chef du personnel tyran de ses employés qui se transforme en mouton chez lui n'est pas une pure invention des dessinateurs humoristiques). Cet éclatement de la personnalité, qui l'empêche de trouver une place sociale et un équilibre personnel stables, peut à l'extrême le conduire à la schizophrénie. Les

⁴ Robert Ardrey, *op. cit.*, p.283.

⁵ Robert Ardrey, *op. cit.*, p. 200.

tendances déracinantes de l'actuelle société se manifestent d'ailleurs jusque dans son architecture et son urbanisme : le tissu social a disparu des agglomérations qui ne sont plus - comme l'étymologie l'indique - que des suites d'éléments juxtaposés sans aucune unité entre eux (cités marchande, d'habitation, de travail, de loisirs).

Gigantisme et déracinement

Sous l'influence du radicalisme, la III^e République s'était prononcée pour la petite entreprise, le petit commerce, la petite ville, la petite commune. Après 1945, les élites politiques et intellectuelles au pouvoir ont voulu, pour dynamiser la France et l'ouvrir au monde et au progrès, rompre avec ce passé : elles ont opté pour la croissance - et d'abord celle de la taille des villes et des entreprises.

Il n'est pas douteux que cette politique a été choisie sous l'influence du gigantisme de certains modèles étrangers : monopoles publics et logements collectifs du modèle soviétique, oligopoles privés et mégalo-poles du modèle américain. Or, si elle a eu de nombreux aspects positifs, les conséquences néfastes de cette mise de la France au diapason des puissances dominantes apparaissent aujourd'hui en pleine lumière.

Il existe une corrélation étroite entre le rétrécissement de la surface disponible par habitant et l'augmentation des cas pathologiques et sociaux, c'est-à-dire entre surpeuplement d'une part, maladie et criminalité de l'autre. Telle est la conclusion à laquelle a abouti M. Chombart de Lauwe⁶ à l'issue des recherches qu'il a entreprises sur ce sujet. Or, inspirée concurremment par les rêves d'une architecture plus mégalomane que futuriste et le collectivisme diffus des offices d'HLM et des services de la construction, la France a construit plus de logements en immeubles collectifs qu'en maisons individuelles. Contrairement aux Anglais et aux Allemands - qui vivent dans un pays pourtant beaucoup moins étendu - nombreux sont les Français qui ne peuvent ni choisir la maison individuelle avec jardin, ni même éviter les cités-dortoirs et les tours.

Le rapport présenté en 1976 au Conseil Economique et Social sur la qualité de l'habitat constitue précisément une condamnation sans appel de la politique du logement menée en France depuis la fin de la guerre : deux millions deux cent mille des logements construits au cours des trente dernières années sont appelés à être prochainement détruits parce que leur conception, qui négligeait la fonction psychologique de l'habitat, avait engendré des frustrations menaçant de dégénérer en tensions sociales : habitats exigus où l'on connaît la promiscuité, habitats

⁶ P.-H. Chombart de Lauwe, *Des hommes et des villes*, Petite Bibliothèque Payot, 1970.

ségrégatifs qui séparent les familles et les activités, habitats « bon marché » qui se révèlent fort coûteux à l'usage, habitats anonymes, uniformes, collectifs qui font de l'habitant un étranger dans la ville.

Le cancer suburbain

« Les hommes, disait déjà Mirabeau, sont comme les pommes : quand on les entasse, ils pourrissent ». Cet entassement n'est pas seulement le fait d'une politique aberrante de la construction, propre à la France : conséquence de l'extension générale des banlieues ruineuses et sans âme, il atteint également les États voisins. Comme l'écrit, en songeant à son propre pays, le prix Nobel Konrad Lorenz : « Comparons, d'un œil critique, le centre ancien de n'importe quelle ville d'Allemagne, avec sa banlieue moderne qui prolifère honteusement à travers la campagne alentour, ou bien avec des localités encore épargnées. Comparons ensuite la coupe histologique d'un tissu organique sain, avec celle d'une tumeur maligne. On trouvera d'étonnantes analogies !⁷ »

La cellule cancéreuse, poursuit Lorenz, « manque de structures appropriées et se divise, de façon immodérée, se multipliant sans retenue, si bien que le tissu de la tumeur s'infiltré et envahit les tissus encore sains, pour finalement les détruire. L'analogie est frappante entre l'image de la banlieue et celle de la tumeur. En effet, dans l'un et l'autre cas, l'espace encore sain comportait la réalisation d'une multitude de structures architecturales très diverses mais finement différenciées, qui se complétaient réciproquement et devaient leurs proportions, sages et harmonieuses, à une information recueillie au cours d'une longue évolution historique. Au contraire, dans les zones dévastées par la tumeur ou par la technologie moderne, seules quelques rares constructions, extrêmement sommaires, dominent le tableau. La coupe histologique des cellules cancéreuses, uniformes et de structures rudimentaires, ressemble désespérément à la vue aérienne d'une banlieue moderne⁸ ».

Du collectif au collectivisme

Le traumatisme infligé aux hommes par leur entassement systématique dans un univers standardisé, déterritorialisé, verticaliste crée les conditions optimales de perméabilité psychologique à l'action des partis de masses, aux techniques et aux propagandes subversives. La « déterritorialisation » prépare la soumission, parce que

⁷ K. Lorenz, *Les huit péchés capitaux de notre civilisation*, Flammarion, 1973, p. 41-42.

⁸ K. Lorenz, *op. cit.*

le collectif crée l'esprit collectiviste. Le déracinement transforme la personne humaine en individu anonyme, le peuple en masse, la complémentarité des métiers en lutte des classes. Massifié, égalisé, dépersonnalisé, l'individu est prêt à subir le collectivisme totalitaire.

Ce nouvel urbanisme entraîne la perte de contact avec les petits groupes ; il s'ensuit fréquemment la disparition du sentiment de différenciation individuelle et d'appartenance à un groupe, qui ne peut manquer de provoquer des troubles de comportement (passivité, laisser-aller, délinquance). Fausse ville sans vie ni chaleur où s'entasse une « foule solitaire », la banlieue est au niveau urbain la maquette du collectivisme qu'elle annonce.

De par sa phylogénèse, l'homme « n'est pas fait, comme le termite ou la fourmi, pour pouvoir supporter d'être réduit à un élément anonyme et parfaitement interchangeable, parmi des millions d'individus rigoureusement identiques. Si l'on veut bien ouvrir les yeux pour regarder un ensemble de petits jardins ouvriers, on y verra les résultats du besoin impérieux qu'ont les hommes d'exprimer leur individualité : celui qui habite une cage à bon marché dans un bloc d'habitat pour bêtes de somme humaines n'a plus qu'un moyen de préserver son amour-propre, c'est d'ignorer délibérément l'existence de ses multiples compagnons de misère et de s'isoler totalement de son prochain⁹ ».

Les voies de la coopération intercommunale

Inspirée par des vues essentiellement technocratiques, la réforme des collectivités locales a trop souvent consisté à fusionner des communes et à créer de toutes pièces des structures supracommunales¹⁰. En réduisant un problème politique et administratif à ses seuls aspects techniques, cette politique réductionniste avait un objectif sous-jacent : modeler l'administration territoriale de la France selon les normes de la société de masse. A l'ère des grandes unités, les regroupements communaux devaient être le pendant des concentrations d'entreprises...

Le développement d'intérêts communs entre les communes d'une même agglomération, l'interpénétration des milieux urbain et rural, la nécessité de réaliser des équipements que de nombreuses collectivités ne pourraient assurer isolément

⁹ K. Lorenz, *op. cit.*, p. 43.

¹⁰ Au 1^{er} janvier 1975, il existait 9 982 syndicats de communes à vocation unique, 1 729 syndicats à vocation multiple, 148 districts, 9 communautés urbaines et 263 syndicats mixtes (d'après René Maurice, *Le syndicat de communes*, Masson – Vie Publique 1976, p. 32).

sont certes autant de raisons qui conduisent à envisager la formule de la coopération intercommunale.

Il faut toutefois se garder de deux écueils. Le premier consiste à fusionner des communes, anéantissant ainsi l'autonomie de communautés vivantes sans pour autant donner naissance à une nouvelle entité viable et dotée d'une conscience. Fusionner, par exemple, trois communes dont la population totale n'atteint que soixante-treize habitants ne présente pas d'autre intérêt que statistique ; de même est-il absurde, au sein d'une agglomération, de fusionner deux communes ayant respectivement 37 000 et 400 habitants sans regrouper avec elles les autres collectivités composant l'agglomération.

Le second écueil consisterait à créer de nouvelles entités trop vastes, semblables à la communauté urbaine de Lille. Une telle solution ne fait qu'aggraver le caractère déracinant de la politique de « sarcellisation » urbaine, qui éloigne les citoyens de toute vie locale en amoindrissant leur participation à la gestion des affaires de leur commune. Ainsi, alors même qu'au niveau de l'entreprise, des tentatives d'association et d'intéressement sont engagées, un processus inverse risque d'être déclenché au niveau des institutions locales.

C'est pourquoi la mise en place d'une administration locale diversifiée qui s'avère le plus souvent nécessaire, ne doit pas entraîner la dilution des responsabilités et la superposition de mesures génératrices de doubles emplois en matière de personnel et d'insupportables ponctions fiscales.

L'exemple de la communauté urbaine de Lyon est à cet égard inquiétant : après avoir transféré leurs dettes et une partie de leurs charges de personnel à la communauté urbaine, les communes membres se sont à nouveau endettées pour obtenir des équipements d'utilité secondaire et ont recréé en trois ans plus de 50 % des emplois précédemment transférés. Il en est résulté un doublement de la pression fiscale subie par les habitants.

Il faut par ailleurs éviter que la multiplication et l'enchevêtrement des structures - et par conséquent des services - rendent incompréhensible l'administration locale pour le simple citoyen, alors incapable de déterminer qui peut bien être responsable des services qu'il reçoit et de l'utilisation des impôts qu'il verse. Quant au choix au suffrage indirect des édiles supra-communaux, il prive le citoyen d'une partie de ses droits : celle qui consiste à choisir ses responsables.

On est ainsi conduit à s'interroger sur la validité des formules de communautés urbaines, de syndicats de communes ou de districts, voire sur ces « communautés des communes » proposés par le rapport Guichard. Pour faire face aux besoins

supra-communales, il reste à inventer une formule réellement nouvelle qui tranche sur les innombrables replâtrages entrepris ou proposés jusqu'ici.

Enracinement et participation

En milieu urbain, la participation des citoyens à la vie locale, telle qu'elle est actuellement organisée, s'avère à la fois insuffisante et dangereuse : sans servir l'enracinement, elle permet la manipulation.

Elle se limite bien souvent, de nos jours, à l'élection des conseillers municipaux et généraux - elle-même boudée par bon nombre de citoyens. Les autres modes de participation sont essentiellement : l'information du public en matière de Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.) et de plans d'occupation des sols (P.O.S.), la gestion par des associations de certains services (salles de sports, théâtres), les procédures mises en place spontanément par les municipalités (commissions mixtes, assises d'information) et surtout la constitution de groupes de pression qui viennent combler le vide existant. Ainsi foisonnent aujourd'hui, dans bien des municipalités, comités, associations, unions de quartier et groupements ad hoc.

L'insuffisance du mode de participation instauré par ces associations s'explique par leur caractère limité et temporaire : créé pour répondre à un besoin précis et ponctuel, chaque comité ne saurait s'intéresser à l'organisation globale du quartier, et moins encore au développement général de la ville ou de l'agglomération. Par nature, il est plus porté à réclamer ou à contester qu'à élaborer des propositions constructives, et il disparaît avec son objet comme il s'était créé.

Des contre-pouvoirs autoproclamés

Mais ce mode de participation n'est pas non plus exempt de dangers : il est fréquent que des minorités agissantes prennent le contrôle d'associations de défense, dont les revendications souvent légitimes font alors place à des préoccupations plus politiques. Tel est le cas de la Confédération Nationale du Logement, organisme prétendument « apolitique » mais notoirement dominé par les communistes.

C'est par référence à la notion abstraite d'« association idéale » que le rapport Delmon a pu conclure à la nécessité d'accroître le pouvoir des associations de défense dans la gestion municipale. La commission chargée de l'élaborer - et qui ne comprenait d'ailleurs aucun élu n'a pas suffisamment pris en compte la nature ouvertement contestataire, sinon totalitaire, d'un bon nombre de ces comités Théodule dans lesquels un noyau dirigeant manipule une majorité au profit exclusif d'intérêts partisans.

Citoyens et usagers ont certes des droits, et au premier chef celui de se regrouper afin de les faire valoir avec plus de vigueur et de clarté. Mais la démocratie locale n'a rien à gagner à ce que la représentativité du conseil municipal élu soit niée, son autorité contestée et son action combattue un peu partout par des contre-pouvoirs locaux sans légitimité démocratique. S'il est souhaitable d'associer de plus en plus la population à la vie locale, ce ne peut être que par la décentralisation des responsabilités, et non par la sacralisation des revendications.

Découverte du territoire

Le préjugé centralisateur qui est celui de l'administration actuelle semble fondé sur un principe : rapprocher toujours plus les fonctionnaires de terrain des états-majors - ce qui conduit, littéralement, à « découvrir » le territoire et à éloigner l'administration de l'administré. Comment expliquer autrement la tendance à la fermeture des bureaux de poste ruraux et des écoles primaires, qui constituent souvent le foyer d'animation des villages, à la suppression des échelons judiciaires inférieurs, au regroupement aux niveaux supérieurs (arrondissement) ou département) des services cantonaux du ministère de l'Équipement ?

Une chose est sûre : les économies théoriquement réalisées grâce à cette concentration, et qui constitueraient sa seule justification, restent virtuelles. Compte tenu de la loi de Parkinson, aucune diminution de personnel n'intervient, cependant que des dépenses considérables sont engagées pour l'aménagement de locaux nouveaux, que se multiplient réunions, déplacements et pertes de temps et que le sens de la responsabilité, si fort chez les fonctionnaires en poste territorial, s'émousse dans les états-majors. Force est de constater que la centralisation départementale et régionale est venue compléter l'action du jacobinisme parisien.

Diverses circonstances concourent à favoriser ce phénomène coûteux et nuisible de centralisation systématique : bureaucraties de grande dimension, les administrations développent une tendance naturelle à privilégier leurs relations avec les organismes équivalents (grandes entreprises, grandes communes, syndicats confédérés). C'est la raison pour laquelle phénomènes locaux et unités humaines de petite dimension sont fréquemment négligés par l'administration, notamment dans l'élaboration de la politique contractuelle. Parallèlement les syndicats, conscients des facilités de pénétration et de contrôle d'une masse concentrée par rapport à des individus dispersés dans un milieu réfractaire à l'encadrement, encouragent volontiers le processus de centralisation tandis que les idéologues marxistes embusqués ça et là dans les services de planification des administrations centrales favorisent un phénomène globalement propice à la politisation des services publics (alors qu'un contrôle précis et concret peut être exercé aux différents échelons d'un

pouvoir décentralisé ou d'une administration déconcentrée, la lourdeur d'un appareil centralisé et bureaucratisé le rend incontrôlable par l'autorité politique).

Centralisation, défaut de participation à la vie locale, regroupements communaux, concentration urbaine, tout contribue à faire perdre à l'être humain le sens du territoire, si nécessaire pourtant à son épanouissement.

La prolifération des banlieues difformes, la dilution de communautés vivantes dans des ensembles anarchiques, l'insuffisance des structures locales de responsabilité, la centralisation organisée de nos administrations ne sont pas sans conséquences pour l'homme. Cela signifie pour lui la fin de l'harmonie avec son environnement, l'impossibilité de disposer d'un territoire, la perte de ses attaches profondes avec un groupe et sa culture.

DES TERRITOIRES POUR L'HOMME

Il convient d'élaborer une politique nouvelle de la décentralisation et de l'administration du territoire qui soit susceptible de répondre aux aspirations humaines essentielles. Elle devra poser en principe la priorité des critères psychologiques et historiques sur les critères économiques et techniques, et privilégier systématiquement dans la répartition des pouvoirs, le niveau d'autorité le plus proche de l'administré.

Nécessaire compte tenu de la complexité grandissante des techniques, la décentralisation administrative est aussi, et surtout, souhaitable pour réinsérer l'individu dans son territoire, pour le « repayer ».

La décentralisation ou la mort

« Si le général de Gaulle a réussi à arracher l'État à la paralysie des partis, seule la décentralisation le fera échapper à son asphyxie progressive sous la masse de l'administration. L'État ne sera vraiment « juste et fort » qu'allégé, désempêtré de roches secondaires. Quant à notre société, elle deviendra vite folle de sa liberté si elle n'est pas lestée de responsabilités [...]. Un libéralisme authentique doit aujourd'hui moins se préoccuper d'étendre des droits que de donner matière à des pouvoirs [...]. La décentralisation n'est pas une entreprise de démantèlement de l'État. Mais de reconstruction sociale¹¹. »

¹¹ Olivier Guichard, in *Le Monde*, 1976.

Ce plaidoyer de M. Olivier Guichard pour la décentralisation mérite d'être médité. La France est aujourd'hui une nation caractérisée par l'omnipotence de son État. Cette domination s'est forgée au détriment des particularismes et de l'enracinement. Pour permettre un essor nouveau des différenciations locales, il ne suffira pas de déconcentrer l'administration et de transférer des ressources aux collectivités locales ; encore faudra-t-il rénover profondément les institutions locales.

D'abord, déparisieniser...

Pour que les mesures de déconcentration et de régionalisation puissent être suivies d'effet, il convient de compléter le transfert des compétences juridiques par une modification de la localisation des implantations administratives : l'affectation en province de fonctionnaires jusqu'à présent en poste à Paris.

Prisonnière de son origine parisienne, l'administration française n'est pas toujours adaptée à la compréhension des problèmes des unités humaines de dimension petite et moyenne. Or actuellement, l'appareil administratif parisien tend à se renforcer encore. A titre d'exemple, il est entré à l'École Nationale d'Administration 100 élèves en 1970 et 150 en 1975 : sur ces 150 élèves, sortis en 1977, une vingtaine seulement se destinent au corps préfectoral ou aux tribunaux administratifs, tandis que tous les autres sont affectés aux ministères parisiens.

Pour faire face à la multiplicité et à la complexité croissante des procédures, la tendance actuelle consiste à recruter de nouveaux fonctionnaires, eux-mêmes créateurs de procédures nouvelles. Si l'on veut briser cet engrenage, il convient de prendre pour axe d'une éventuelle refonte du système administratif l'allégement de l'appareil administratif parisien au profit des services extérieurs de l'État, et surtout des collectivités locales.

Il n'y a pas d'initiatives locales sans moyens financiers correspondants. Il ne saurait donc y avoir de décentralisation sérieuse sans une déconcentration simultanée des ressources. S'il est normal que l'essentiel du prélèvement fiscal soit opéré par une administration d'État, afin de limiter les disparités géographiques, il faut par contre qu'une partie de ces ressources soit mise à la disposition des collectivités (en leur affectant, par exemple, une partie des impôts sur le revenu ou sur la valeur ajoutée).

La réforme territoriale

Les collectivités locales actuelles portent la marque indélébile de l'uniformité révolutionnaire : où qu'il réside, à la ville ou à la campagne, en Alsace ou au Pays Basque, chaque citoyen appartient à une commune, un canton, un département et depuis peu à une région. Héritée pour l'essentiel de 1789, cette pyramide immuable

est néanmoins contestée chaque jour un peu plus : l'uniformité des statuts et des compétences est-elle encore de mise lorsqu'on considère une commune rurale de quelques centaines d'âmes et, à l'opposé, des agglomérations comme Lille, Marseille, Lyon ? Notre régime des collectivités locales date d'avant la révolution industrielle et urbaine. Aujourd'hui, la concentration d'une grande partie de la population dans les villes impose l'élaboration d'un système plus différencié.

Les vingt dernières années ont vu la multiplication de structures nouvelles qui, sans former des collectivités au sens traditionnel du terme, s'efforçaient de répondre au coup par coup aux problèmes posés par la différenciation croissante des territoires et le surgissement de nouveaux besoins : communautés et districts urbains, syndicats de tout acabit ont abouti à créer un enchevêtrement digne de l'Ancien Régime, propice à la dilution des responsabilités et à la désorientation du citoyen, qui éprouve toujours plus de mal à s'y sentir enraciné.

Placé au centre de cette organisation territoriale désormais confuse (communes, syndicats de communes, cantons, communautés urbaines, arrondissements, départements, régions), le département apparaît comme sa colonne vertébrale, et a effectivement bénéficié du redéploiement des services déconcentrés de l'État. Et pourtant, en tant que collectivité locale, le département n'a-t-il pas échoué ? Son rôle technique et administratif se limite généralement à la voirie (routes départementales) et à la péréquation financière (rôle de caissier redistribuant l'argent entre l'État et les communes). Sur le plan psychologique, le bilan n'est guère plus positif : le patriotisme départemental se réduit bien souvent à l'attachement à une plaque minéralogique, ou dans les meilleurs cas à un chef-lieu. L'intérêt profond du Savoyard ne va ni à la « région » Rhône-Alpes ni au département 73 ou 74, mais bien à la province de Savoie et aux pays mauriennais ou chamoniard. C'est en fonction de telles constatations que doit se réorganiser l'administration locale.

Rendue nécessaire par deux siècles de mutations, une véritable réforme territoriale devra s'inspirer de quelques orientations fondamentales déjà évoquées : réenraciner l'individu dans de véritables communautés ; simplifier les structures locales en luttant contre la prolifération des groupements ad hoc et la multiplication des niveaux d'administration ; accepter que les statuts des collectivités se diversifient en fonction des spécificités urbaine et rurale ; développer les responsabilités en rapprochant le citoyen de ses représentants.

A partir de ces principes, il est possible de proposer, à moyen et à long terme, une nouvelle organisation du territoire français autour de trois niveaux : la commune ou le quartier, le « pays » ou la ville (incluant ses faubourgs), la région.

Commune, pays, région

« La commune, écrit Philippe Ariès, est le lieu autour duquel la communauté vit avec ses morts ». Constituant ainsi la cellule de base de notre République, elle est appelée, en tant que telle, à jouer dans l'organisation territoriale un rôle essentiel : en milieu rural, sous sa forme traditionnelle pour éviter l'extension du désert français ; en milieu urbain, sous une forme nouvelle, celle des quartiers, pour constituer des communautés vivantes dans lesquelles la personne humaine cesse d'être un observateur passif pour devenir pleinement acteur.

Forts de leurs traditions historiques, le pays rural et la ville doivent devenir les poutres maîtresses de notre organisation territoriale : c'est à leur échelon - suffisamment vaste pour que soient embrassés l'ensemble des problèmes d'une collectivité territoriale, mais suffisamment proche des citoyens pour que leurs besoins soient compris - que doivent se régler les problèmes d'équipement et d'aménagement.

Les diverses étapes du peuplement de la France et la dichotomie persistante entre Nord et Sud contribuent à faire de ce pays une entité très hétérogène. Ce sont ces disparités qu'une application excessive de l'uniformisation départementale a méconnues : ainsi de la Bretagne, réalité particulièrement vivace dont le nom a pourtant été rayé de la carte administrative jusqu'à ces dernières années (création de la région Bretagne). Point de jonction de traditions culturelles toujours vivaces et d'un devenir économique commun, la région s'impose aujourd'hui comme échelon de coordination de l'aménagement de l'espace.

Communes-paroisses et communes de quartier, pays rural et pays urbain, région : chacune de ces institutions nouvelles – à créer ou à rénover - doit être tout à la fois facteur d'enracinement territorial et centre, d'action administrative au service des citoyens.

La commune comme communauté

« Le territoire national se compose de trente-six mille communes » : c'est par erreur que l'on enseigne ordinairement cette statistique. La France est faite de trente-cinq mille paroisses rurales et de quelques centaines de villes. Historiquement fondée, cette distinction est fort loin d'avoir perdu sa valeur de nos jours.

Dans les campagnes, la commune est l'héritière directe des anciennes paroisses-communautés : cinq cents habitants environ qui se connaissaient tous, possédaient en commun un territoire et des droits, pratiquaient l'entraide, géraient les biens paroissiaux (église, école), s'exprimaient par une assemblée et désignaient des

représentants (syndics, marguilliers). Riche d'un passé lointain, profondément imprégnée dans les mentalités collectives, la commune rurale est aujourd'hui encore le lieu privilégié des relations humaines, des liens de voisinage et d'interconnaissance.

Dès l'origine, les villes se sont distinguées des paroisses : une taille plus grande, davantage d'autonomie, des fonctions particulières. Aux XIX^e et XX^e, siècles ces différences se sont formidablement accrues avec le changement de dimension des villes et l'apparition du phénomène de l'agglomération. Échelle nouvelle et structure nouvelle ont eu pour conséquences d'éloigner l'habitant de ses représentants et de distendre les liens organiques existants au sein de la population urbaine. La commune urbaine, morceau de la ville, n'était plus dès lors, le cadre efficace de la participation des citoyens.

Qu'il soit héritier des anciennes paroisses urbaines ou construction ultérieure, le quartier apparaît comme le véritable équivalent de la commune rurale. Or, s'il est souvent une réalité vécue, il ne possède jusqu'à présent aucune expression institutionnelle : telle est la raison essentielle de la prolifération de ces institutions-ersatz que sont les comités de quartier et autres associations de défense.

L'institution « commune » recouvre ainsi deux types de réalités sans rapport entre elles, deux types d'organismes dont les fonctions sont différentes. Faut-il pour autant s'attacher à supprimer cette différence, c'est-à-dire à regrouper les communes rurales jusqu'à ce qu'elles atteignent la taille de petites communes urbaines ? Bien au contraire, c'est à la cellule de base, la mieux perçue comme territoire et comme unité d'interconnaissance, que doit être accordée la priorité dans la réorganisation des collectivités locales.

Le fonctionnaire-médiateur

En milieu rural, l'idée de fusionner autoritairement les communes devra, hormis les cas extrêmes, être abandonnée : contestable théoriquement, ainsi qu'on l'a vu, elle est surtout mal acceptée par les intéressés. Il faudra en contrepartie donner aux communautés de base les moyens de survivre, par un effort accru de la politique d'aménagement du territoire (industrialisation du monde rural, développement touristique).

L'attitude de l'État à l'égard de ses services locaux devra faire l'objet d'une révision : sans maître d'école, sans facteur, sans recette des impôts, la petite commune finit par perdre l'essentiel de sa substance. Déjà en 1975, un coup d'arrêt a été donné au processus de regroupement des services de l'État. On peut s'en

féliciter, mais non pas s'en contenter : les véritables solutions restent à mettre en œuvre.

Pour éviter que le coût économique du maintien des services publics locaux soit exorbitant, l'instauration d'une certaine polyvalence administrative apparaît désormais inévitable. C'est ainsi que les agents ruraux des PTT pourraient se voir chargés d'attributions non seulement du ministère des Finances (statut de correspondant local des impôts, certaines missions de comptable public), mais aussi du ministère de l'Intérieur, voire des Affaires sociales. Plus généralement, enracinés dans leur territoire, ils pourraient jouer entre la population et la puissance publique un rôle d'intermédiaires. Ces fonctionnaires-médiateurs d'un type nouveau recevraient une formation spéciale adaptée à leurs nouvelles missions et à la pratique des relations humaines.

Une redéfinition des compétences s'avère aussi nécessaire : si la commune rurale est un excellent niveau pour toutes les fonctions de participation collective et certaines roches très localisées, elle n'a pas en revanche les moyens de définir et de mettre en œuvre par elle-même une politique globale d'équipement. La commune rurale doit donc concentrer ses efforts sur les attributions qui concernent le plus directement le citoyen : état civil, aide sociale, école primaire, salle des fêtes et animation de la vie collective, police, gestion du domaine communal, petits espaces verts et jardins, petits équipements sportifs et touristiques. Sur les autres matières doit lui être reconnu un large pouvoir de proposition et d'avis ainsi que, pour la gestion d'équipements, la possibilité de recevoir des compétences déléguées.

Institutionnaliser le quartier

En milieu urbain, le premier niveau d'administration est à recréer totalement, en particulier dans les grandes agglomérations qui doivent devenir ou redevenir des « villes ». Il s'agit d'instituer une entité administrative nouvelle dans laquelle le citoyen se sente intégré à la vie communautaire autant que dans une commune rurale. Un seuil optimum de population pour l'organisation de la participation des habitants sera déterminé en fonction des dimensions de l'agglomération : quartiers peuplés de quelques centaines ou de quelques milliers d'habitants, et qu'on ne bornera pas au rôle de simples comités consultatifs pratiquant une démagogie à laquelle leur irresponsabilité les autorise.

La vie urbaine peut donner lieu à des frustrations graves : elle provoque une diminution du sentiment de différenciation individuelle et d'appartenance à un groupe qui risque de conduire à des troubles du comportement. Dans le même temps, imposé de l'extérieur et insusceptible de transformation, l'environnement proche de

l'appartement ou du pavillon n'est pas toujours perçu par le groupe humain qui y habite comme un territoire susceptible de servir de cadre à son enracinement.

Pour combler ces insuffisances du cadre de vie urbain, pour permettre aux habitants de se connaître entre eux, de participer à leurs propres affaires, de percevoir leur identité territoriale et d'exprimer leurs aspirations vers l'extérieur, la solution la mieux adaptée paraît être la création de communes de quartier.

Elles auront pour but d'adapter la ville et ses institutions aux besoins psychologiques des citoyens par la mise en place, à l'intérieur des frontières des actuelles communes urbaines, de tout un maillage d'unités de voisinage, c'est-à-dire de collectivités locales autonomes chargées de la gestion des affaires propres à un quartier ou à un groupe d'immeubles.

Deux critères doivent présider à la délimitation de ces communes de quartier : un espace assez vaste pour que la communauté puisse, en l'aménageant à sa convenance et en y imprimant sa marque personnelle, exprimer son existence territoriale ; un nombre d'habitants assez faible pour permettre une large interconnaissance des membres de la communauté et briser ainsi l'anonymat de la société de masse.

On obtiendra ainsi, selon la densité des zones considérées, des quartiers très variables : de cent à quatre cents personnes dans les zones à faible densité de peuplement (constructions pavillonnaires ou résidentielles), et de plusieurs milliers dans les zones très denses (grands ensembles).

Commerce, école, centre de soins et de secours de première urgence, vie locale et loisirs doivent être organisés à ce niveau et le quartier doit être personnalisé par la participation des citoyens aux responsabilités dans les domaines qui les concernent. Les attributions de la commune de quartier seront comparables à celles de la commune rurale : voirie de desserte et parking, espaces verts et de jeux, éclairage, état civil, animation socioculturelle et organisation de fêtes, gestion de certaines œuvres sociales (garderie, aide familiale, aide aux personnes âgées) pourraient notamment être de son ressort. Elle serait, en outre, nécessairement consultée par la ville pour tous les projets la concernant.

Constitué en échelon de gestion avec des attributions comparables à celles des communes rurales, le quartier sera administré par des instances représentatives : maires de quartier désignés au suffrage universel et responsables devant un conseil de communauté d'une dizaine de membres élus simultanément. Ainsi deviendra-t-il une alternative crédible à des associations de défense généralement aussi bruyantes que peu représentatives.

Très vite, les effets bénéfiques pour la vie locale d'une telle réforme se feraient sentir à tous les niveaux : interconnaissance accrue (et par conséquent meilleur contrôle social et diminution de la délinquance), amélioration de la participation des citoyens à la gestion des affaires locales, apprentissage à un niveau très concret de la responsabilité sociale par la population.

Le pays, territoire de l'homme

Le second niveau d'administration est celui de la coopération intercommunale pour les roches de programmation (plans d'aménagement rural, schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme) et pour la réalisation et le fonctionnement d'un grand nombre d'équipements collectifs. Actuellement, cette coopération n'est pas organisée de manière satisfaisante : dans les campagnes, on assiste à un enchevêtrement inextricable de syndicats intercommunaux et dans les grandes villes se pose le problème de la répartition des charges et des ressources entre la commune-centre et les communes de banlieue (inégalités excessives de potentiel fiscal, insuffisance de la participation des communes périphériques aux charges d'équipements profitant à toute l'agglomération, tels que collèges, bibliothèques, théâtres, musées, écoles d'art ou de musique).

Ces difficultés de fonctionnement de la coopération intercommunale ont une cause simple : l'absence d'un cadre territorial unifié, fondé soit sur la communauté des problèmes des grandes agglomérations, soit sur la complémentarité des petites villes et des campagnes. Ce cadre, c'est le pays ; de trente à cinquante mille habitants environ, un cercle de l'ordre d'une dizaine de kilomètres de rayon, une unité historique, géographique, économique. Le Tricastin, élargissement de la plaine alluviale du Rhône entre le défilé de Donzère et Mondragon, petite région unie économiquement viable grâce à son agriculture, à son électricité et à son industrie nucléaire (Pierrelatte et Eurodif), constitue un bon exemple de ce que pourrait être le pays - qui ne recoupe pas forcément le département.

Les considérations historiques et économiques concourent à faire du pays le meilleur cadre possible pour le deuxième niveau de l'administration locale. Sous l'Ancien Régime déjà le petit pays est, au-delà du groupe de quelques paroisses, le « deuxième cercle de communication » (Pierre Chaunu) : une ville-marché et son aire d'influence où se réalisent la quasi-totalité des échanges. Moins lointaine que le chef-lieu de département, moins exigüe que le chef-lieu de canton, la « capitale » du pays est un traditionnel pôle d'attraction. Plus encore, l'unité historique et culturelle du pays est souvent ressentie comme telle par la population, ainsi que l'attestent enquêtes et sondages d'opinion. Né de différences de paysages et de caractères, puis de l'instauration de baronnies et de comtés, le pays a été reconnu par ses

habitants comme un authentique territoire au long de l'histoire. Si la création des départements n'a en rien modifié cet état d'esprit, c'est qu'elle ne pouvait remodeler le paysage, les traditions et les hommes. Dans de très nombreux cas, l'entité incarnée par le pays est donc restée profondément ancrée dans les mentalités : façonné par son habitant et perçu par lui dans sa totalité, le pays est par excellence un territoire à la dimension de l'homme.

Sur le plan économique, la notion de pays coïncide bien souvent avec celle de bassin de main-d'œuvre (homogénéité du marché du travail) et constitue un bon échelon de programmation et de gestion pour de nombreux types d'équipements (chemins départementaux, collèges d'enseignement secondaire).

Une série de transferts et de bouleversements sont nécessaires pour faire du pays le deuxième niveau d'organisation territoriale : suppression du canton et de l'arrondissement qui n'auront plus de raison d'être ; remodelage des cartes de la coopération intercommunale (possibilité de regrouper certaines attributions des communes dans le cadre du pays) ; établissement au niveau du pays des plans d'urbanisme et des plans d'aménagement rural ; apport d'attributions en provenance des niveaux communal et surtout départemental (adduction d'eau et assainissement, enseignement du second degré, transports et voirie d'intérêt intercommunal, grands équipements sportifs et culturels). Il conviendra enfin de conférer directement au pays certaines attributions de l'État. Comme l'a exprimé M. Maurice Ligot, secrétaire d'État à la fonction publique, « le pays est un moyen de reconquête du territoire¹² ». Elu au suffrage direct, un président du conseil du pays symbolisera l'unité de la circonscription. L'appel au référendum ne sera pas exclu.

En ce qui concerne la détermination des limites du pays, une procédure à deux temps pourra être envisagée : confection par une commission des sages d'un découpage en collaboration avec les élus ; possibilité pour une commune située aux frontières de changer de pays si une majorité qualifiée en exprime le vœu.

La ville et l'histoire

En milieu urbain, un effort tout particulier de « repayement » est nécessaire : l'état des villes conditionne toute notre civilisation, et il n'est pas possible de réaliser un retour massif à la campagne. Comme l'écrivait un grand philosophe du phénomène

¹² Dîner-débat du Club de l'Horloge, 16-11-1976.

urbain, Oswald Spengler, « toutes les grandes cultures sont des cultures citadines¹³ ». Encore faut-il que la ville ait une âme...

« La naissance de *l'âme* d'une ville est proprement le prodige, écrit Spengler. Ame collective d'espèce entièrement nouvelle, dont les raisons dernières resteront toujours pour nous une éternelle énigme, elle surgit tout à coup et se sépare du psychisme général de sa culture. Dès son éveil, elle se constitue un organisme visible, *un tout* né de l'agrégat des fermes rurales dont chacune a son histoire. Et ce *tout* vit, grandit, respire, acquiert un visage, une forme et une histoire intérieures. Outre la maison particulière, le temple, la cathédrale, le palais, l'image unitaire désormais donne aussi à la ville un langage formel et une histoire du style, qui accompagnent le cours entier de la vie d'une culture. Il est évident que ce n'est pas le volume, mais l'existence d'une âme qui distingue la ville du village ». Et Spengler de préciser : « Chaque jeunesse d'une culture est aussi la jeunesse d'un nouveau régime citadin ».

Il importe au XX^e siècle de recréer cette « ville » avec ses monuments, ses espaces verts et l'ensemble des équipements culturels qui témoignent de l'existence chez ses habitants d'une civilisation commune. Le modèle historique en est la « *Kulturstadt* » d'Oswald Spengler, dont les plus brillants exemples furent Florence, Venise, Dresde, Prague, Nuremberg... et notre vieux Paris. C'est la ville organique, marquée par les monuments historiques d'un art authentiquement « populaire » puisqu'il exprime l'histoire de ce peuple (Notre-Dame, Arc de Triomphe, colonne de la Bastille, Louvre, Halles, etc.). Il faut éviter que ne s'y substitue l'agglomération, purement fonctionnelle et désincarnée sur le plan historique¹⁴ donc dépourvue de racines populaires. L'agglomération est à la ville ce que le contreplaqué est à l'acajou.

A cette ville de culture où il peut faire bon vivre, Spengler oppose justement la « *Weltstadt* », la ville « universelle » ou mondiale. Selon le philosophe, « la ville mondiale est *tout* esprit. Ses maisons ne remontent plus, comme les édifices ioniques et baroques, à la vieille maison paysanne où la culture prit naissance un jour. Elles ne sont mêmes plus du tout des maisons ayant un refuge pour Vesta, Janus, les Pénates, les Lares, mais de simples abris ayant pour créateurs non le sang, mais l'opportunité, non le sentiment, mais l'esprit d'entreprise économique. Tant que le foyer resta, au sens pieux, le centre réel significatif d'une famille, le dernier lien avec

¹³ Oswald Spengler, *Le Déclin de l'Occident*, NRF Gallimard 1948, Tome II, p. 85.

¹⁴ Il est évident que l'Histoire n'est pas entendue ici en son sens purement chronologique mais dans sa dimension humaine (conscience de la postérité).

la campagne n'a pas non plus disparu. Mais dès que ce lien est rompu, dès que la masse des locataires et des hôtes de passage commence à errer de toit en toit dans cette mer domestique, comme le chasseur et le pasteur de la préhistoire, l'éducation intellectuelle du nomade est aussi achevée. Il voit dans sa ville un monde, *le monde*. *Seule la ville dans son ensemble* garde encore la signification d'habitation humaine. Les maisons qui la composent sont des atomes¹⁵ ».

Le pouvoir urbain

Pour faire de nos villes des « villes de culture » et non des « agglomérations mondiales » sans âme, il convient de favoriser la création d'un « pouvoir urbain » : regroupant les actuelles communes-centres et les communes périphériques, la ville disposera alors de compétences analogues à celles des pays, plus étendues même dans certains domaines (enseignement supérieur, grands équipements culturels).

La ville avec son centre et sa périphérie doit pouvoir être régie par un pouvoir unique, élu au suffrage universel, maître de l'urbanisme comme de la politique des grands équipements - et par la même responsable du devenir urbain. Il serait évidemment naïf de croire que la substitution d'une seule autorité aux multiples intervenants actuels (maire de la ville-centre, maires des communes périphériques, président du district ou de la communauté urbaine, conseillers généraux, sous-préfet, administrations locales, services techniques de l'État, administration centrale) suffira pour concevoir et imposer une organisation de l'espace qui réponde aux impératifs de l'âme humaine. Mais si le pouvoir urbain n'est pas une condition suffisante, il est une condition nécessaire : sans un échelon de synthèse, de décision et de responsabilité au niveau de l'ensemble de la ville, il est vain d'espérer une quelconque harmonisation de la situation urbaine.

L'institutionnalisation d'un pouvoir urbain ne garantira pas la réussite : elle évitera simplement l'échec généralisé. Là où le pouvoir urbain sera aux mains d'hommes de caractère disposant de vastes pouvoirs et conscients de la nécessité d'un urbanisme conforme à la nature humaine, lié au peuple, à ses aspirations, à ses besoins et à ses traditions, la renaissance urbaine sera possible. Les institutions ne suffisent pas ; le succès dépend aussi de l'esprit de ceux qui les animent.

La région, échelon du développement économique et culturel

Privé d'une bonne partie de ses compétences au profit du pays, le département verrait alors son rôle s'amenuiser - non pas brutalement, mais de façon organique par

¹⁵ Oswald Spengler, *op. cit.*, p. 93.

substitution progressive du pays et de la région. Demeurent en revanche les raisons qui ont milité en faveur du développement des régions : prise de conscience d'une réalité parfois profondément enracinée dans une histoire et dans des particularismes ; nécessaire décentralisation des missions de planification et d'aménagement du territoire ; collaboration entre des unités de plus petite dimension pour la réalisation de grands projets d'équipement. Avec l'effacement du département, ces considérations se trouvent encore renforcées : la région doit devenir une collectivité locale à part entière, et couronner ainsi la nouvelle organisation territoriale du pays.

Reste la question du découpage géographique de la région. Bien souvent, la petite région (de un à trois départements) permettrait de mieux tenir compte du legs de l'histoire ou de certains particularismes affirmés, et de résoudre des conflits d'influence : c'est ainsi que l'éclatement de la région actuellement existante paraît être la meilleure solution pour Rhône-Alpes, qui réunit assez artificiellement le Lyonnais, la Savoie et le Dauphiné, pour le Centre écartelé entre Tours et Orléans, pour Provence-Alpes-Côte d'Azur dont le nom indique clairement le caractère artificiel. Il est clair, par contre, que la mise en œuvre de cette notion de petite région briserait l'unité d'un ensemble tel que la Bretagne, dont la réalité psycho-historique n'est pas contestable. Les comparaisons avec les autres régions européennes, de même que les considérations d'ordre technique et économique, font d'ailleurs pencher la balance, d'une manière générale, en faveur de circonscriptions plus vastes. Pour l'essentiel il apparaît en fin de compte que les délimitations actuelles pourraient être conservées, sauf pour quelques cas particuliers (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre et Rhône-Alpes notamment).

L'idée décentralisatrice

Uniforme et centralisée, notre structure communale n'est pas surgie du hasard. Elle renvoie à une certaine « vue du monde » qui, assimilant la société à une machine, débouche sur une volonté mathématique de tout égaliser.

La vieille centralisation du XIX^e siècle correspond à la prédominance sur les esprits des mathématiques et de la physique, tandis que la décentralisation s'inspire de l'histoire et des sciences de la vie. Aussi faut-il rejeter l'illusion selon laquelle la centralisation n'aurait de causes que techniques : il n'y aura pas de décentralisation sans mutation idéologique, sans qu'un libéralisme organique fondé sur l'histoire et les sciences de la vie se substitue, en particulier, au libéralisme mécanique du XIX^e siècle qui nous inspire encore.

9 - LA FRANCE ET L'ELAN EUROPEEN

L'Europe se fera au bord du cercueil

F. Nietzsche

La France est-elle sortie irrémédiablement de l'histoire ? Oui ou non, notre pays peut-il encore espérer jouer dans les affaires du monde un rôle effectif ? Voilà en quels termes se pose aujourd'hui la question de notre avenir. Il s'agit moins d'un problème de moyens que de volonté : pour mettre un terme à la colonisation par les Super-grands, non seulement de la France, mais encore de toute l'Europe, nous disposons avec nos partenaires de ressources technologiques, économiques et militaires suffisantes ; pour accéder à nouveau au rang de puissance mondiale, il ne nous manque que la « masse critique », l'unité dynamique indispensable.

Notre faiblesse n'est pas matérielle, mais spirituelle et politique : elle est cette apparente incapacité des peuples européens à s'unir même si la perspective d'un vote simultané de tous les Européens pour élire un Parlement doit contribuer à donner aux opinions publiques une conscience concrète de leur solidarité, elle ne suffira pas à réaliser une unité effective - qui dépend de conditions de fond.

Il faut aux peuples, pour les décider à agir ensemble, trois ferments d'unité : un ennemi qui les menace pareillement et contre qui défendre solidairement leur existence, un mythe définissant l'identité qui leur est commune, une force motrice enfin capable de faire progresser l'union. Qu'en est-il aujourd'hui pour les peuples européens ? La menace commune existe : c'est l'ours soviétique. Quant aux autres éléments, il revient à la France de les apporter : elle qui a déjà montré la voie de l'indépendance politique doit à présent montrer celle de l'indépendance idéologique et culturelle en remettant en vigueur chez elle, et en proposant aux autres nations, le modèle européen de civilisation – différent à la fois des modèles américain et soviétique.

Au XVI^e siècle, l'Italie a apporté à l'Europe la Renaissance. L'ambition française, aujourd'hui, doit être de devenir le levain du renouveau européen.

UN PERIL COMMUN : L'UNION SOVIETIQUE

Il faut pour que l'union soit possible qu'elle soit une nécessité vitale, c'est-à-dire qu'un danger commun menace l'existence même des pays européens et les rende ainsi objectivement solidaires pour leur survie. Pour l'Europe cette menace existe en

effet, et avec assez de force pour justifier l'union : elle a le visage de l'Union soviétique, dont les intenses préparatifs militaires mettent en danger l'existence de l'Europe occidentale en tant qu'entité politique et que modèle de société.

L'Europe, objet de l'histoire

Après avoir longtemps fait la grande politique mondiale, l'Europe aujourd'hui la subit : sortie de l'histoire après la seconde guerre mondiale, elle a cédé la place aux États-Unis et à l'Union Soviétique, puissances planétaires qui s'efforcent concurremment d'imposer au monde leurs modèles sociopolitiques que rapproche un commun matérialisme. Ainsi pensée et société européennes sont-elles désormais placées dans la double dépendance d'univers idéologiques qui réduisent, l'un comme l'autre, l'idéal humain au bonheur matériel et les causes de l'évolution sociale à de simples facteurs économiques et techniques.

Cette planétarisation du monde autour des pôles américain et soviétique s'accomplit sans résistance de la part de l'Europe, incapable de formuler et de conduire une grande politique qui assure aux nations européennes plus qu'un avenir : un destin.

Telle est en effet l'alternative : être objet de l'histoire des autres ou sujet de la sienne propre. L'inaptitude de l'Europe à choisir cette dernière solution s'explique par l'absence d'une vision européenne du devenir humain. Les mentalités européennes restent encore imprégnées d'une conception attardée du monde : une vision régionaliste dans laquelle les petites querelles et les rapports d'équilibre entre nations européennes continuent d'occuper le premier plan - comme si l'Europe était encore maîtresse du monde. A une époque où, face aux superpuissances et aux détenteurs de matières premières, l'Europe est devenue un tout fondamentalement solidaire, il est temps qu'elle prenne conscience de cette mutation afin de s'y adapter et de retrouver, dans le nouveau jeu mondial, une place à sa mesure.

L'Europe, peau de chagrin

L'Europe se trouve actuellement partagée entre deux inféodations : à l'Est, elle est soumise à l'empire soviétique enfermé dans le totalitarisme (monolithisme politique, bureaucratie « omni-impotente ») ; à l'Ouest, elle est placée sous la tutelle américaine, caractérisée par l'unidimensionnalité éthique (primat des valeurs d'argent, homogénéisation des modes de vie) et par une scission entre les élites politiques et les élites intellectuelles - largement acquises à l'adversaire.

Sous ce condominium américano-soviétique, l'Europe est une peau de chagrin qui court, à moyen terme, le risque de disparaître tout à fait. Depuis trois siècles, l'empire

russe a progressé de deux mille kilomètres vers l'Ouest en s'assurant successivement la maîtrise des Pays Baltes, de la Pologne, de la Prusse, de la Saxe. Les idéologies peuvent modifier le parcours de conquêtes, mais non pas leur axe général : la menace soviétique pèse aujourd'hui directement sur l'Europe occidentale. Elle peut prendre la forme soit d'une invasion soit - et plus vraisemblablement - d'un processus de neutralisation, consistant à faire perdre aux Européens le moral et la force nécessaires pour mener leur propre politique étrangère et défensive, au point qu'ils en viennent à s'aligner sur celle de l'URSS. En réussissant là où les tsars ont toujours échoué - vers les détroits des Dardanelles et vers l'Océan Arctique -, la marine soviétique a rendu crédible une stratégie indirecte d'encerclement. Cette stratégie indirecte pourrait aboutir à la mise en place de régimes « collaborateurs » mettant les pays européens et leurs ressources au service de la puissance tutélaire.

Les limites de la « détente »

Dans l'opinion publique européenne, ces visées impérialistes de l'Union soviétique ont été passablement occultées par l'euphorie de détente qui a marqué les années 60 et le début des années 70, et dont le couronnement a été Helsinki : les Européens y ont solennellement reconnu le droit de conquête de l'Union soviétique sur les pays de l'Est en échange d'une promesse platonique (la « troisième corbeille ») de libre circulation des hommes et des idées... dont le premier résultat en URSS même aura été, selon Vladimir Boukovski, un durcissement du régime des prisonniers politiques. « Pour Moscou, explique à ce propos le contestataire soviétique¹, les accords d'Helsinki ne sont que le moyen d'obtenir de l'Occident un désarmement unilatéral et de faire obstacle en Union soviétique à la lutte en faveur des droits de l'homme. »

Pour que les Européens reprennent progressivement conscience de leur situation géopolitique réelle, il n'aura pas fallu moins que le déclin de la politique mondiale des Etats- Unis (Indochine, Angola, etc.), les mises en garde de Soljenitsyne, les avertissements des Chinois et les propos de Leonid Brejnev lui-même sur les limites de la notion de détente.

Dès 1969, de retour d'un voyage à Pékin, le Président Pompidou résumait en ces termes les appréhensions chinoises : « L'Union Soviétique est en route vers la domination mondiale. Avant de s'attaquer à la Chine, elle réglera le cas de l'Europe, pour deux motifs : pour ne pas courir le danger d'une guerre sur deux fronts, pour mettre à son service un potentiel industriel et technologique qui lui manque. »

¹ Vladimir Boukovski, 19-12-76.

Pour l'Europe occidentale, et notamment pour la France, située à l'extrémité occidentale du continent et pourtant à une « étape du Tour de France » de ce qu'on appelait naguère le « Rideau de fer », la menace s'incarne dans l'impressionnant déploiement de forces du Pacte de Varsovie. Malgré la tension sino-soviétique, l'essentiel des forces conventionnelles soviétiques reste en effet massé sur le front européen, et à lui seul le Groupement des forces soviétiques en Allemagne orientale, troupe d'élite suréquipée en matériels ultramodernes, équivaut à peu près à l'ensemble des forces alliées en Allemagne Fédérale.

En matière nucléaire, seules les forces américaines peuvent supporter la comparaison avec les forces soviétiques qui ont l'avantage d'être situées, elles, en Europe même. Sur le plan naval, en cas de crise ou même de simple tension internationale, la puissance soviétique pourrait isoler totalement l'Europe en coupant les voies de communication maritimes nécessaires à son approvisionnement, aux échanges économiques et à l'éventuel soutien logistique des États-Unis. Désormais supérieures à celles des États-Unis², les forces navales soviétiques sont présentes sur toutes les mers du globe : une opération aéronavale du type de celle lancée par Kennedy au cours de la crise de Cuba ne pourrait donc plus se dérouler aussi aisément aujourd'hui.

Le déséquilibre, manifeste sur le théâtre européen, des puissances militaires en faveur du bloc de l'Est est d'autant plus préoccupant que l'affrontement qui menace n'est pas seulement celui de forces et d'intérêts divergents mais aussi et surtout de deux systèmes idéologiques et politiques incompatibles. La volonté expansionniste qui sous-tend l'effort militaire de l'URSS est à la fois territoriale, dans la grande tradition russe, et idéologique avec le messianisme propre au marxisme-léninisme soviétique.

Ainsi donc, comme le note Albin Chalandon, « la menace est politique. Elle traduit la conjonction d'une volonté, d'un pouvoir et d'une idéologie. Elle s'exprime par la diplomatie et s'appuie sur les armes³ ».

La solidarité européenne

Contre ce danger, les pays européens se trouvent avoir en commun un certain nombre d'intérêts économiques, militaires et politiques à défendre ; ce sont entre eux autant de liens de solidarité objective.

² Deux porte-aéronefs contre 14, mais aussi 36 croiseurs contre 28, 111 destroyers contre 73, 147 frégates contre 65, 408 sous-marins contre 110 d'après l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*.

³ « Pour une défense européenne », *Le Monde*, 15-1-76.

Complémentaires, largement interdépendantes, les économies européennes sont aussi confrontées aux mêmes problèmes : ainsi en est-il de l'approvisionnement énergétique, dont les pays européens sont particulièrement dépendants, alors que les États-Unis, par exemple, figurent parmi les premiers producteurs mondiaux de pétrole - et peuvent en outre disposer d'autres ressources énergétiques.

Face à la commune menace militaire, la coordination des politiques de défense paraît chaque jour plus nécessaire : le retrait progressif des forces américaines pourrait prochainement laisser sans protection extérieure une Europe qui risque, par contre, d'être un jour le champ de bataille d'un conflit nucléaire Est-Ouest ; ce dernier, de niveau tactique entre l'Union Soviétique et les États-Unis, prendrait au contraire pour l'Europe une dimension stratégique. Pour éviter une telle évolution, les pays européens doivent prendre en mains leur propre défense ; une conception purement hexagonale de la défense ne correspond plus aux réalités de notre temps : pour des raisons tant géographiques et économiques que politiques, une seule nation libre ne saurait survivre au cœur d'une Europe occupée. Quant à l'illusion symétrique d'une défense atlantique reposant entièrement sur l'allié américain, elle a fait long feu : depuis les dernières manifestations de la politique américaine dans le monde, et les « appels au meurtre⁴ » lancés lors de la campagne électorale américaine de 1976 par le Président sortant Ford (« les pays de l'Est sont indépendants ») et le nouveau Président Carter (« en cas d'attaque soviétique en Yougoslavie, les États-Unis n'interviendraient pas militairement »), il n'est plus personne pour s'en recommander publiquement. Le vide laissé par ces évolutions parallèles doit être comblé par la défense européenne ; elle doit être un recours dans toutes les hypothèses de plus en plus nombreuses - où la défense nationale s'avère insuffisante et où la défense atlantique ne joue pas.

Une Europe dispersée politiquement et moralement démissionnaire courrait le risque d'être définitivement repoussée hors de l'histoire et sacrifiée par le condominium américano-soviétique sur l'autel de l'équilibre mondial ; on l'a déjà constaté au cours des conférences sur la réduction mutuelle des forces en Europe ou de la Conférence sur la sécurité en Europe où les possibilités de neutralisation d'une partie de l'Europe ont été envisagées indirectement. Inversement, une Europe unie et dynamique peut encore espérer être actrice dans le jeu politique mondial et répandre le message de pondération et de liberté que son histoire lui a permis d'acquérir.

⁴ Jean d'Ormesson, Dîner-débat du Club de l'Horloge, 26-10-76.

Un fauteuil sur le Titanic

La conception régionaliste des problèmes internationaux, qui privilégie l'affrontement entre nations européennes sur des points de détail et les vaines rivalités, provoque de ce fait une perte d'énergie et d'influence pour l'Europe au moment même où elle devrait rassembler ses forces pour affronter le danger. Que doit-on craindre davantage ? Que l'Europe soit militairement coupée de ses sources d'approvisionnement en matières premières, ou bien que l'Allemagne supporte moins mal que la France une hausse du prix du pétrole décidée par les nations productrices ? De telles querelles, en regard de la gravité de la menace qui pèse sur tous les Européens, ne peuvent paraître que dérisoires. A bord du Titanic, se dispute-t-on pour un fauteuil ?

L'Europe est aujourd'hui un tout organique, c'est-à-dire un ensemble de parties qui ne peuvent survivre qu'en liaison les unes avec les autres - comme l'était l'Hellade face à la menace perse. Elle est un tout politique, militaire et économique et doit être défendue comme telle. Mais surtout elle doit être défendue par elle-même : si l'alliance avec les États-Unis reste actuellement indispensable, la garantie de protection qu'elle offre n'en est pas moins incertaine. L'armée conventionnelle américaine peut à tout moment être retirée d'Europe ; quant à la force nucléaire, son sanctuaire paraît devoir se restreindre désormais au continent américain. Qu'on le justifie par la doctrine Monroe, par l'importance de l'Océan Atlantique, ou par la faiblesse des exportations américaines vers l'Europe, ce repli possible doit conduire les peuples européens à appliquer à leur défense le sage précepte maoïste : « Compter sur ses propres forces. » La France a déjà ouvert la voie.

UN MYTHE SPECIFIQUE : L'IDENTITE EUROPEENNE

Il ne peut y avoir de défense réaliste de l'Europe sans unité. Encore celle-ci doit-elle avoir une justification idéologique profonde, qui plonge ses racines dans l'histoire et s'appuie sur la science : la défense commune de l'existence de l'Europe *contre* un ennemi désigné suppose une mobilisation positive *pour* ce qui est l'essence même des peuples européens, ce qui fait leur authenticité et partant leur unité. L'idée-maîtresse du passé de l'Europe est appelée à devenir le mythe mobilisateur de son avenir.

Le droit européen à la différence

Avec la décolonisation, l'Europe a renoncé à un rêve universaliste vieux de plusieurs siècles. Elle doit désormais se préoccuper de trouver dans son identité (en

tant que modèle social et politique) les fondements de son unité (en tant qu'entité géographique et politique). Si l'usage universel de certains types de production et de communication a rendu la planétarisation du monde irréversible sur le plan technique, il n'implique pas en effet son prolongement culturel au profit d'un modèle unique de société. L'histoire n'est pas fatalisme, mais réalisation de volontés : comme le Monde arabe, comme l'Afrique, comme la Chine, l'Europe doit affirmer sa volonté d'indépendance et son droit à la différence.

Mais sur quelles bases peut-elle le faire ? Il n'existe certes pas, entre elle et ses « tuteurs » américains et soviétiques, de différences raciales aussi notables que celles qui ont pu, dans le passé, favoriser les processus de décolonisation. Aussi est-ce sur le plan historique, au-delà du biologique, que doit s'affirmer l'identité européenne : au cours de ses métamorphoses politiques, l'Union Soviétique, héritière de l'Empire des steppes, ne s'est en effet jamais départie du totalitarisme. Quant aux États-Unis, assemblage de peuples déracinés, imprégnés par l'utilitarisme des États de la côte Est, ils n'intègrent que de façon partielle l'héritage européen. C'est pourquoi il y a aujourd'hui opposition fondamentale entre d'une part les réductionnismes bureaucratique et marchand qui régissent les puissances dominantes et d'autre part l'humanisme européen traditionnel, celui de l'« idéal de la Renaissance » : l'homme complet et multidimensionnel, la personnalité créatrice, l'enracinement culturel. C'est donc dans un retour à ses propres sources intellectuelles et morales, loin des errements matérialistes, que les peuples européens doivent rechercher les voies de leur avenir.

Politique de l'instant et politique de l'Histoire

Dans leur situation actuelle, les nations européennes illustrent très exactement le concept de « politique de l'instant » : sans la moindre référence à un passé ou à un avenir particuliers, leurs gouvernements se contentent de gérer le consensus du groupe social dans le moment présent. Tel n'a pas toujours été le cas : en France par exemple, la III^e République jusqu'en 1914 pratiquait encore une « politique de l'Histoire ». Plus faible sur le plan institutionnel que le régime actuel, elle recueillait cependant un consensus social plus large et plus profond, puisqu'il s'étendait au-delà des problèmes immédiats à une certaine vision du passé (image commune de la France et de son histoire) et de l'avenir (lutte contre l'Allemagne, conquêtes coloniales : objectifs patriotiques ambitieux fixés par référence au passé). L'Europe actuelle, faute d'un tel consensus sur un projet historique à moyen et long terme, se voit réduite à pratiquer une petite politique au jour le jour : il lui manque un mythe, c'est-à-dire une vision dynamique du futur, définie par référence à un passé historique.

Si l'Union soviétique n'est pas sortie de l'histoire, c'est parce qu'elle reste animée par un double mythe, à la fois russe et marxiste, l'entraînant vers le même projet politique expansionniste - qu'il soit strictement territorial ou repeint aux couleurs de l'idéologie. La reconstruction universelle de la société sans classes, censée être à l'origine de toute société humaine, et la poursuite de la glorieuse histoire de la grande Russie sont ainsi étroitement imbriquées dans les motivations mentales du patriote soviétique. Staline lui-même n'a-t-il pas sciemment entretenu cette confusion des deux mythes mobilisateurs en appelant, au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'Armée rouge et les citoyens à la défense du sol sacré de la patrie russe ?

En Europe occidentale au contraire, faute d'un tel mythe, les gouvernants connaissent les affres du doute, de la mauvaise conscience, du malaise doctrinal ; nos sociétés s'avèrent incapables de concevoir et de pratiquer une politique à long terme, seule susceptible pourtant d'affronter les menaces qui pèsent sur elles. Or, face au mythe marxiste, le modèle américain de société, caractérisé par le libéralisme marchand, n'offre pas aux Européens d'alternative crédible : faute d'une référence à un passé (qu'ils n'ont pas) et de projet d'avenir clair (comme celui d'une reconquête progressive des pays marxistes au libéralisme), il ne véhicule aucun mythe et se retrouve de ce fait face à l'Union Soviétique comme Chautemps face à Hitler.

A la recherche du mythe perdu

De leur passé historique, les peuples européens doivent donc dégager un mythe susceptible d'animer leur projet d'unité. Tout en étant cohérent avec les données scientifiques les plus récentes - comme a pu l'être le mythe marxiste avec Ricardo, Adam Smith - il devra fournir au groupe humain concerné une réponse efficace aux menaces qu'il encourt. C'est sur ce point que le mythe d'une nation française isolée révèle son insuffisance : les problèmes posés par la montée des grandes puissances et la nouvelle configuration mondiale qu'elle engendre ne peuvent être résolus au seul niveau national. La politique d'indépendance nationale doit prendre acte des nouvelles réalités géopolitiques du monde et s'y adapter : la France ne saurait mener une politique d'autarcie contraire à sa tradition diplomatique ; pour continuer à être sujet de l'histoire, elle doit jouer la carte européenne. Le nationalisme bien compris y trouvera d'autant mieux son compte que notre pays est bien placé, tant pour jouer dans la construction européenne un rôle dirigeant que pour y occuper, par la suite, une position privilégiée.

Les apports de la science moderne doivent être pris en considération, a-t-on dit, pour l'élaboration d'un mythe européen. Si par exemple, comme l'enseigne la biologie, l'hérédité s'affirme comme plus déterminante que le milieu, les lois et constantes de l'histoire des peuples de l'antiquité européenne, dont nous sommes

génétiqnement issus, doivent être également valables pour nous, leurs lointains descendants. L'histoire et l'archéologie révèlent que cet héritage commun aux peuples grecs, romains, germains et celtes n'est pas seulement celui de leurs ancêtres, mais aussi celui de leur culture : les sociétés européennes sont traditionnellement construites en fonction d'une commune conception du monde ; elles sont organisées en trois grandes fonctions hiérarchisées auxquelles correspondent généralement des divinités et des activités sociales définies : les fonctions souveraine, guerrière et productive.

Décadence de la société trifonctionnelle

Pour que cette organisation spécifique de la société se retrouve à toutes les périodes de l'histoire européenne, il faut évidemment qu'elle réponde aux aspirations profondes de ces peuples dont nous sommes les héritiers. Or la société contemporaine se caractérise précisément par un éclatement de ce cadre traditionnel : les progrès de la mentalité marchande ont abouti à déposséder la fonction souveraine de sa mission, qui consistait à fixer de manière claire les valeurs pour l'ensemble de la société. Il s'agit là d'une crise morale qui n'atteint pas seulement le Gouvernement, cantonné dans la politique de l'instant, mais aussi l'Église en décomposition, l'Université chaotique, l'Armée désorientée, la Justice accaparée, le Parlement réduit.

Ici se situe le nœud de la crise actuelle, qui se traduit par la perte de l'identité européenne : la prétention des valeurs marchandes à dominer l'ensemble de la société ne manque pas de provoquer des « dysfonctions » et des déséquilibres dans l'organisation sociale menacée de déstructuration. Il apparaît alors que les sociétés européennes ne peuvent espérer retrouver leur force existentielle qu'en réinstaurant l'ordre qui leur est essentiel : cette hiérarchie trifonctionnelle qui reconnaît aux fonctions souveraine (union du sacré et du droit) et guerrière la primauté sur la fonction productive - indispensable mais subalterne.

Fondé sur un authentique pluralisme, le mythe de l'identité européenne rendra aux peuples européens, avec la conscience de leur commun héritage, la force de ressurgir ensemble dans l'Histoire. Mais aussi, il proposera à l'humanité entière un modèle original de société qui pourrait, notamment par rapport aux sociétés américaine et soviétique, représenter un espoir : l'organisation trifonctionnelle, en renversant la dictature de l'argent, rétablit la véritable hiérarchie des valeurs et par conséquent les liens organiques de complémentarité entre peuple et élites - que la société marchande a artificiellement rompus.

Le retour aux sources

« Le patrimoine spirituel d'une civilisation vécue collectivement répond au patrimoine génétique d'une descendance biologique⁵ », déclarait le Président Valéry Giscard d'Estaing en septembre 1974. L'histoire commune des peuples d'Europe est faite d'affrontements physiques, mais aussi et surtout d'unité spirituelle : « J'ai toujours considéré l'Europe chrétienne comme une grande république dont toutes les parties se correspondent, lors même qu'elles cherchent mutuellement à se détruire », écrivait déjà Voltaire⁶.

A travers les siècles est apparu et s'est développé un œcumène européen qui fut celtique à l'époque de La Tène, gréco-romain sous l'Empire, germanique avec les Carolingiens et s'enrichit tout au long du Moyen-Age avant de connaître sous la première Renaissance son plein épanouissement.

Par delà les déchirements politiques et les diversités culturelles, l'unité s'est faite, comme l'ont notamment montré les travaux des Professeurs Benveniste et Dumézil, autour d'une vision spécifique du monde. Issue d'un génie ancestral, particulièrement adaptée à la mentalité européenne, cette idéologie est axée, on l'a vu, sur la tripartition des fonctions sociales et l'autonomie de la personne humaine. L'Européen d'aujourd'hui doit repenser et assumer sur des bases nouvelles ces deux éléments essentiels de l'idéologie européenne traditionnelle ; ainsi pourra-t-il les constituer en mythe fondateur de l'unification européenne et leur donner, dans ce cadre, une nouvelle réalité historique.

La société et ses fonctions

Le désordre fonctionnel que connaissent nos sociétés se caractérise par un bouleversement des rapports organiques, tant de hiérarchie entre les fonctions que d'harmonie intérieure dans chacune d'elles. A la racine du mal se trouve le primat progressivement reconnu aux valeurs d'argent dans la vie sociale : il a provoqué à la fois un déclasserement des fonctions souveraine et guerrière et une réduction de la fonction productive à son aspect marchand. Pour rendre à l'articulation des fonctions son ordre traditionnel et à chacune d'entre elles son équilibre interne, il est indispensable de s'affranchir définitivement du modèle marchand, qui aboutit infailliblement à remettre en cause la primauté des fonctions de souveraineté et de défense de la communauté politique.

⁵ Colloque « Biologie et devenir de l'homme

⁶ Voltaire, *Histoire de la guerre de 1741*.

Les aspects administratifs et politiques de la fonction souveraine doivent être subordonnés à ses aspects mythiques et artistiques : le mythe de l'identité européenne doit tendre à devenir un authentique principe fédérateur comme ceux de l'Hellade ou de la Romanité, ou mieux encore comme le mythe de la Chrétienté au Moyen-Age. Cela implique que le gouvernement des hommes reprenne le pas sur l'administration des choses - n'en déplaise à Saint-Simon.

Un équilibre nouveau doit être recherché entre les composantes matérielles et morales de la fonction guerrière : si une arme ne vaut que par les qualités de son utilisateur, notre armée ne pourra mener à bien sa mission de défense de l'intégrité territoriale et de la souveraineté politique que si elle secrète les valeurs appropriées : service, discipline, sacrifice. On ne fait pas une armée avec des « consommateurs ». Nécessaires au pluralisme éthique et donc à l'équilibre moral de la nation, ces valeurs spécifiquement militaires devraient, d'autre part, pouvoir rayonner dans l'ensemble de la société.

Quant à la fonction productive, si son hypertrophie actuelle doit cesser, il importe aussi qu'elle retrouve sa plénitude interne par un rééquilibrage entre abondance et tempérance, prospérité et fécondité, consommation et production. La tendance actuelle à privilégier possession et jouissance matérielle hypothèque lourdement l'avenir de nos sociétés : économiquement, elle porte à négliger l'effort de production et d'épargne investie, et à favoriser ainsi successivement l'inflation et la récession ; sur le plan démographique, elle s'incarne dans le refus hédoniste de donner la vie, qui mène une société droit au suicide.

Homme libre ou « homme masse » ?

L'Homme libre : tel est l'idéal unique qu'exalte traditionnellement l'art européen dans le théâtre grec, les épopées romaines, les poèmes celtes et les légendes germaniques. Autonome dans ses choix, responsable de ses actes, l'homme libre est le symbole des plus grandes vertus européennes.

Or c'est lui, précisément, qui est aujourd'hui menacé. Par l'avancée des despotismes d'abord, qui déjà n'épargne plus que l'Europe occidentale et ses anciennes colonies de peuplement. Mais aussi, à l'intérieur même de l'Europe, par ce que Konrad Lorenz nomme la « contagion de l'endoctrinement ». Uniformisation des modes de vie, propagande intensive, bureaucratisation accélérée sont autant d'obstacles à l'épanouissement individuel et de pas vers la transformation de l'homme libre européen en « homme masse ».

Les peuples européens, situés au cap extrême d'un continent totalitaire, ne sauveront leur indépendance qu'en replaçant le citoyen autonome mais responsable,

au centre du système politique et judiciaire, et en renforçant dans son éducation la formation du caractère : ainsi la personne humaine pourra-t-elle recouvrer son indépendance, sa liberté créatrice et la maîtrise de son destin.

L'Europe, sujet de l'histoire

Un tel retour aux sources n'a d'autre but que de permettre à l'Europe de reprendre conscience d'elle-même, et par la confiance en elle-même. En redécouvrant leur originalité profonde quant à la conception du monde et des rapports sociaux, les peuples européens ne font que retrouver leur âme.

Dotés d'un modèle de société propre, les peuples européens définiront librement leur ennemi principal et contracteront en conséquence des alliances équilibrées avec d'autres masses géopolitiques : ils seront redevenus sujets de l'histoire.

UNE FORCE MOTRICE : LA FRANCE

L'unité des peuples européens a besoin d'un moteur pour déboucher sur le réel. Cette exigence est celle du simple réalisme géopolitique : l'Europe ne se présente pas comme un club de nations d'une égale force, animées d'un égal élan européen. Pour prendre un bon départ, l'unité des peuples européens doit commencer par un regroupement des forces réelles qui se dessinent en sa faveur, et non par un informe agrégat de faiblesses et de réticences. Il faut, là encore, partir de ce qui existe : l'axe franco-allemand, né des accords de coopération conclus entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer. Il ne s'agit pas de détacher la France et l'Allemagne des autres pays européens, mais au contraire de les constituer en avant-garde de l'Europe. Fondée sur une politique d'amitié dépassant les rapports dominant/dominé, la constitution d'un directoire franco-allemand devrait aboutir à terme, par l'adhésion progressive des autres nations, à la formation d'une authentique puissance européenne capable de s'opposer victorieusement aux pulsions hégémoniques des États-Unis et de l'URSS.

Surmonter les obstacles

L'idée de directoire bicéphale présente des avantages pratiques : à deux, les possibilités de coopération en matière d'armement et la rapidité de réponse à l'agression éventuelle sont évidemment meilleures qu'à plusieurs. La complémentarité militaire entre la France et l'Allemagne, telle que l'a décrite Albin Chalandon, renforce l'intérêt de leur union : « Ainsi la France reste faible devant la puissance soviétique, parce que le développement de sa force nucléaire, encore

insuffisamment diversifiée, l'oblige à sacrifier ses forces conventionnelles. Elle ne peut échapper à l'alternative de moins en moins crédible : soumission ou suicide. Ainsi l'Allemagne, qui dispose d'une bonne armée conventionnelle, mais ne peut avoir de force nucléaire, ne peut survivre qu'avec un protecteur ou un associé⁷. » N'y a-t-il pas là de quoi justifier un mariage de raison, quand bien même les sentiments en seraient au début absents ?

Parmi les obstacles qui se dressent sur le chemin de l'union franco-allemande, ceux d'origine psychologique ne sont pas en effet des moindres : l'idée simpliste d'une incompatibilité entre les formes latine et germanique d'esprit, de part et d'autre du Rhin, tend à se survivre même si les visions caricaturales, grâce à l'accroissement des relations et à la circulation des informations, s'estompent progressivement. Il faut aussi tenir compte des séquelles des conflits successifs entre les deux nations : malgré une évolution générale favorable à l'exorcisation des vieux démons et à la réconciliation, certaines préventions et rancunes subsistent encore.

Les barrières linguistiques ne seraient réellement gênantes que dans l'hypothèse d'une volonté de fusion des deux États. Les barrières marchandes paraissent plus difficiles à franchir : l'accent mis depuis les années cinquante sur l'aspect économique et social de l'unification européenne a mis en évidence - sinon même aggravé - les divergences d'intérêts marchands entre les États européens. N'eût-il pas été préférable, avant d'en venir à ses aspects économiques, de rechercher d'abord l'entente sur un plan diplomatique et politique ?

Les atouts du couple France-Allemagne

Au sein de la Communauté, la plupart des pays ne sont pas en mesure de jouer un rôle de puissance à l'échelon européen, que ce soit pour des raisons structurelles : pays secondaires du fait de leur territoire peu étendu (Benelux, Danemark, Irlande), ou pour des raisons conjoncturelles : pays que leur mauvaise situation intérieure place dans l'incapacité d'exercer une action extérieure (Grande-Bretagne, Italie). Seules la France et l'Allemagne se caractérisent par la détention simultanée de la taille et de la puissance politiques nécessaires pour prétendre à un rôle dirigeant dans la construction européenne.

Les deux pays bénéficient d'institutions politiques stables et qui, au lieu de diluer et d'enliser le pouvoir dans une collégialité irresponsable, concentrent la décision et la responsabilité effective entre les mains ici du Chancelier, là du Président de la

⁷ Albin Chalandon, « Pour une défense européenne », *Le Monde*, 15-1-76.

République. Ainsi la volonté politique de rapprochement peut-elle être, le cas échéant, immédiatement mise en pratique par les dirigeants. L'Allemagne connaît d'ailleurs quant au fonctionnement de ses institutions, il faut le noter, un consensus intérieur bien plus profond que la France.

Sur le plan militaire, l'entente franco-allemande dispose d'atouts sérieux : l'unité de but des deux forces armées est prolongée et confortée par une complémentarité de moyens. L'interdiction de détention d'armes nucléaires signifiée à l'Allemagne l'a en effet conduite à centrer son effort de défense sur ses forces conventionnelles, qui sont à présent modernes et puissantes ; dans le même temps, la France a, au contraire, concentré ses forces sur le développement d'une arme nucléaire stratégique et tactique aujourd'hui entièrement opérationnelle. Or les deux armées se trouvent avoir de facto la même définition stratégique contre une menace venant de l'Est : il est donc possible d'envisager, entre elles, la conclusion d'accords de défense visant à constituer une force autonome et complète, apte à s'opposer à toute velléité belliqueuse de l'Union Soviétique.

Malgré la crise, le potentiel économique des deux États reste élevé et leur croissance nettement plus importante que celles des autres États européens de même taille. En vue de l'avènement d'une Europe capable de se mesurer à l'économie américaine, la mise en commun de telles richesses industrielles serait un premier pas décisif.

La thèse qui tend à opposer, à travers la France et l'Allemagne, latinité et germanité comme « ennemis héréditaires » fait bon marché d'une évidence : les populations du sud de l'Allemagne et du nord-est de la France sont moins dissemblables entre elles qu'un Saxon d'un Bavarois, un Lorrain d'un Catalan. En réalité, la position centrale du bloc franco-allemand autant que sa diversité géographique le désignent pour être, entre les pays anglo-saxons et nordiques et les pays latins et ibériques, un trait d'union : ses disparités régionales, synonymes de richesse plus que de discorde, permettent d'offrir aux nations européennes réellement différenciées (Danemark, Espagne, etc.) un pôle d'attraction auquel ils pourront s'agréger sans crainte d'avoir à abdiquer leur particularisme, leur identité nationale.

De la réconciliation au rapprochement

Les évolutions récentes laissent entrevoir une heureuse tendance à l'utilisation de ces atouts communs, dans une optique qui n'est plus seulement celle de la réconciliation franco-allemande, mais d'un rapprochement tendant à la formation d'un directoire commun pour l'Europe.

L'ordre du jour des rencontres et échanges de vues, désormais réguliers, comprend couramment, outre l'examen de la situation des deux États, le point des progrès de la construction européenne - considérée par les deux parties avec une même faveur. Si l'unité de vues n'est pas encore totale, notamment en ce qui concerne les relations avec les États-Unis, un net rapprochement s'est dès à présent esquissé en ce qui concerne l'analyse des rapports avec l'Est. France et Allemagne ont pris conscience, semble-t-il, que la détente ne va pas, pour l'Union Soviétique, jusqu'à l'abandon de ses visées sur l'Europe occidentale. Cette appréhension commune des limites de toute « politique à l'Est » a entraîné un renforcement parallèle des liens avec la Chine populaire, sur la base d'un constat de rapprochement stratégique objectif : si la Chine a tout intérêt à ce que les deux principales puissances d'Europe occidentale restent capables d'affronter la menace soviétique, le bloc franco-allemand, quant à lui, ne peut que souhaiter le maintien d'une pression chinoise sur les frontières orientales de l'Empire soviétique.

Face aux mutations du jeu politique mondial, à mesure que se précise le danger qui pèse sur l'Europe et que se confirme le caractère illusoire de la couverture nucléaire américaine, on peut suivre le cheminement lent mais sûr, dans les mentalités européennes, de l'idée d'une défense commune, indépendante des États-Unis.

La France, Prusse ou Piémont de l'Europe ?

Sur les cinq États importants en Europe : France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, la France et l'Allemagne sont seules, on l'a vu, à être en mesure de jouer un rôle moteur dans la construction européenne. Mais sur le plan géopolitique il apparaît que la France occupe, grâce à ses atouts géographiques, militaires et politiques, une position privilégiée par rapport à l'ensemble des nations européennes, y compris l'Allemagne. Une position qui n'est pas sans rappeler celles d'États qui furent, au siècle dernier, à l'origine des unifications italienne et allemande. La France ne peut-elle pas, à l'exemple de la Prusse et du Piémont, s'imposer par son dynamisme et sa détermination comme levain de l'unité européenne ?

La Prusse de Bismarck disposait d'un territoire extrêmement vaste comprenant Rhénanie, Silésie, Brandebourg, Mecklembourg, Poméranie ; le Piémont pour sa part occupait une position charnière entre la péninsule italienne et le reste de l'Europe, qui lui permettait d'être l'interprète et le porte-parole de l'une auprès de l'autre et de jouer ainsi, dans l'unification italienne, un rôle dirigeant. La France, elle, réunit dans son jeu ces deux atouts : elle bénéficie d'un espace très important, puisqu'il est de 550 000 km² pour une densité de moins de 100 habitants au km². Elle s'affirme ainsi, en matière de superficie et de richesses inexploitées, comme la réserve de l'Europe : en

période de crise, ses ressources minérales et agricoles autant que ses espaces quasi-abandonnés et susceptibles de redéveloppement (Massif Central, Sud-Ouest) pourraient s'avérer indispensables à la survie de l'Europe. Mais elle dispose aussi d'une situation géographique privilégiée : située en zone tempérée entre trois mers (Manche, Atlantique, Méditerranée), la France est aussi et surtout ce creuset où sont venus se fondre trois grands peuples : les Gaulois, les Romains et les Germains. On pourrait dire, en schématisant à l'extrême, que le premier lui a donné son tempérament national, le second sa langue et le troisième son nom. Aussi notre pays est-il aujourd'hui un symbole de l'unité et de la diversité européenne.

Grâce à la Ruhr et à la Silésie, l'économie prussienne avait la force de sa diversité, tant agricole qu'industrielle ; moderne et riche, l'agriculture piémontaise assurait au royaume de fructueux échanges économiques avec les pays voisins. De nos jours, la France est avec l'Allemagne le seul pays de la communauté à avoir une puissance économique réellement forte et diversifiée.

La politique d'unification allemande a été servie par une armée prussienne nombreuse, bien équipée, ouverte aux techniques modernes. Le Piémont de Charles-Albert et de Victor-Emmanuel II a constamment donné l'exemple et le signal des insurrections patriotiques : de la première révolte mazzinienne de 1833 à l'expédition des Mille menée par Garibaldi en 1860, les armées piémontaises n'ont cessé d'être le fer de lance du nationalisme italien. La puissance militaire française comprend actuellement des forces conventionnelles certes insuffisantes - mais aussi une force nucléaire limitée, mais complète : ce caractère polyvalent la place au premier rang en Europe occidentale.

L'État prussien, bénéficiant d'une grande stabilité, se montrait fort soucieux de sa souveraineté. Anciennement et solidement structuré, le royaume piémontais disposait d'une constitution libérale, d'un chef d'État vigoureux et d'un profond consensus social : aussi convergeaient vers lui toutes les espérances des patriotes italiens. En ce qui concerne la France, sa force politique, qui est réelle, s'appuie sur un gouvernement relativement stable, un État structuré et une souveraineté nationale complète depuis sa sortie de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et le développement d'une arme nucléaire indépendante.

Le Risorgimento européen

L'Histoire enseigne qu'il ne suffit pas, pour jouer un rôle historique dans un processus d'unification, d'en avoir les moyens politiques, militaires, économiques et géographiques. Encore faut-il faire la preuve, dans les circonstances décisives, à la fois de la lucidité politique nécessaire pour désigner correctement son ennemi

principal et d'une volonté d'indépendance qui s'incarne dans des actes. Pour être complet, le parallèle entre la France et les États unificateurs de l'Italie et de l'Allemagne au siècle dernier doit donc comprendre, outre une comparaison statique des moyens, une comparaison dynamique de leurs modes d'utilisation.

Après 1812, c'est avec raison que la Prusse désigne Napoléon, et non plus les Habsbourg, comme danger principal ; de même le Piémont sait oublier ses griefs historiques contre la France et se concilier progressivement son soutien (traité franco-piémontais de 1859) pour lutter contre l'Autriche, adversaire principal de l'unité italienne. Dans les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, la France a fait montre d'un égal réalisme en désignant l'Union Soviétique, et non plus l'Allemagne, comme ennemi principal et en orientant sa politique étrangère en conséquence.

Face aux volontés hégémoniques de la monarchie autrichienne, la Prusse a manifesté de 1850 à 1866 une farouche volonté d'indépendance ; quant au Piémont, depuis le XVIII^e siècle et jusqu'à la victoire complète, il n'a cessé d'œuvrer pour l'éveil de la conscience nationale, l'unité et l'indépendance. La France elle aussi, depuis les débuts de la V^e République, a traduit en actes - et avec quelque éclat - sa détermination à l'indépendance face aux superpuissances, tout en agissant en faveur d'un rapprochement avec les autres puissances européennes.

« Les cartes de l'Europe occidentale sont entre nos mains, écrit Georges Suffert, c'est presque la première fois depuis Louis XVI⁸. » Si, dotée de tels atouts géopolitiques, la France sait continuer à les mettre au service d'une volonté politique claire et lucide, elle pourra prendre la tête de ce Risorgimento dont l'Europe a tant besoin.

L'enjeu européen

Si la France aspire à jouer un rôle dans l'avenir de l'Europe occidentale, c'est d'abord à sa défense qu'elle doit contribuer ; car le problème de l'indépendance européenne se pose aujourd'hui d'abord en termes de sécurité. A l'heure actuelle, celle-ci repose encore - ou croit reposer - sur la force nucléaire américaine ; or, non seulement les États-Unis entrent dans une nouvelle période d'isolationnisme qui pourrait prendre des formes extrêmes, mais en outre la logique propre de l'arme nucléaire rend douteuse toute caution de cette sorte : dévolue par nature à la sanctuarisation du territoire national, elle paraît infiniment moins fiable pour la défense d'un quelconque glacis protecteur situé hors des frontières ou à fortiori outre-

⁸ Georges Suffert et Pierre Chaunu, *La Peste blanche*, Gallimard, 1976, p. 225.

mer. Il est peu probable, dans ces conditions, qu'une Allemagne menacée d'agression soviétique puisse compter sur une intervention nucléaire des États-Unis (ou même, dans l'état actuel des choses, de la France) : l'Allemagne se trouverait ainsi livrée à l'Empire soviétique, situé dès lors aux portes de la France.

Il est indispensable, pour empêcher la réalisation d'un scénario qui serait fatal à l'indépendance de l'Europe, que celle-ci dispose de sa propre couverture atomique. Or deux solutions seulement permettraient aujourd'hui de progresser dans cette voie : la constitution d'une force nucléaire allemande ou l'adaptation à l'enjeu européen de la force française. La première solution, s'il est probable qu'elle sera un jour ou l'autre jugée nécessaire par les Allemands et les Européens eux-mêmes, présente dans l'immédiat deux types d'inconvénients : juridiquement, elle serait contraire tant au traité de non-prolifération des armes nucléaires qu'à ceux de Bruxelles et de Paris ; politiquement, elle fournirait un prétexte et risquerait ainsi de précipiter une action soviétique de représailles. Reste alors la solution d'adaptation à l'enjeu européen de la force française : dès à présent, celle-ci fait de la France un pays capable non seulement d'assumer son propre destin, mais encore de constituer le pôle protecteur auquel pourront se rattacher les autres pays européens. Comme l'écrivait, en juin 1975, le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* « la force de frappe française a un retard technique d'environ dix ans sur les États-Unis. Mais ce retard ne doit pas être surestimé. La France pourrait réduire en cendres une douzaine de grandes villes de l'Union Soviétique y compris au-delà de Moscou jusqu'au-delà du 50^e degré de longitude ».

Notre pays ne jouera un rôle moteur en Europe que le jour où il pourra sanctuariser l'ensemble de celle-ci avec sa propre force nucléaire. Conforme à la grandeur de la France, cette extension du sanctuaire hexagonal au sanctuaire européen implique dès maintenant un important renforcement de notre puissance nucléaire.

Ainsi promue garante de la sécurité européenne, grâce à une force nucléaire de taille à « sanctuariser » les États associés et leurs sources d'approvisionnement, la France pourrait légitimement faire prévaloir ses vues d'avenir : stratégie d'indépendance européenne et modèle européen d'équilibre des trois fonctions sociales et des valeurs correspondantes.

Le destin de la France ne peut plus être dissocié d'un avenir européen tel qu'on peut le redouter mais aussi tel que nous voulons l'espérer. Or, depuis plus de trente ans l'Europe a perdu le rôle prépondérant qu'elle jouait dans l'Histoire du monde. Promise à toutes les dominations, livrée à tous les chantages, pourra-t-elle réaliser ce *grand dessein* de l'unité que Sully, ministre d'Henri IV, appelait déjà de ses vœux ? Si les nations d'Europe se souviennent de ce qui les sépare et oublient ce qui les unit,

ces dernières années n'auront été que le prélude du déclin, les derniers feux d'un passé plusieurs fois millénaire. Si elles parviennent à définir en commun non plus seulement des intérêts mais une volonté, cet effacement n'aura été qu'un intermède : un nouveau *miracle* européen sera possible.

BIBLIOGRAPHIE

La tyrannie médiatique, Via Romana, Versailles, 2013.

Le défi gaulois, carnets de route en France réelle, Librairie nationale, 2000, téléchargeable sur le site : <http://jylg.com/>

La Préférence nationale : réponse à l'immigration, Albin Michel, 1985, réédition 1988, téléchargeable sur le site : <http://jylg.com/>

Les Racines du futur, Masson, 1977, réédition 1984

Rapport d'enquête sur le budget européen, Les Presses bretonnes, 1996

Le livre bleu, blanc, rouge : plaidoyer pour une région enracinée, Éditions nationales, 1991

Le racisme anti-Français, Éditions du FN-92, 1988

Être Français, cela se mérite, Albatros, 1987

« La Sémantique générale et les méthodes d'évaluation non-aristotéliennes », Nouvelle École, n° 16, 1972, p. 55 à 65

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de Jean-Yves Le Gallou : <http://jylg.com/>

TABLE DES MATIERES

Pour le redressement	2
Le ressort brisé	2
L'Europe est mortelle	3
Relever le défi	4
Marx caricaturiste.....	5
L'homme européen	5
La logique du déclin.....	8
1 - La spirale de la mort	8
L'implosion démographique.....	8
Le retour de Malthus.....	10
La société du paraître et de l'avoir.....	11
La peur de l'an 2000	12
Une tiédeur mortelle	13
Les idéologies de la démission.....	14
Salarial féminin et déclin démographique.....	15
Le stress social	15
La famille émietlée.....	16
La sénilité économique	18
La fin du monde blanc	19
Eviter le suicide collectif.....	19
2 - La société autophage	20
La désagrégation du corps social	20
Le retour à la culture.....	20
Les cercles d'appartenance.....	21
Du dissensus a la délinquance : la société victime	22

Le consensus perdu	22
L'apathie sociale	22
La société anonyme.....	23
L'incitation à la haine sociale	24
Le citoyen contre la société	26
La société tribalisée	27
La criminalité des extrêmes	27
Le droit au crime	28
La France à l'heure américaine	29
« Fauche qui peut ! »	30
Brahim Lahoucine et ses disciples.....	31
L'entassement criminogène.....	32
La logique du déracinement	33
De l'anomie à l'atomisation : la société coupable.....	34
Etiologie de la crise.....	34
Personnalités criminelles et stimuli criminogènes.....	35
Echec à la loi	36
La société anomique.....	37
La société sans volonté	38
L'effet Arafat	39
L'homme subjectif	40
L'homme labile.....	41
L'impunité criminelle	41
La société antisociale	42
3 - Le vertige éthique	45
L'engrenage	45
La rupture de la tradition	46
La ségrégation des âges	46

Absolutisation de la jeunesse	46
Marginalisation de la vieillesse	47
Fin de l'éthique républicaine	48
L'Église désaffectée.....	48
Une religion intellectualisée	49
Du relativisme au négativisme	50
Le snobisme du déracinement.....	51
L'Europe en sursis	52
La société marchande	54
La Tradition trifonctionnelle.....	54
La liberté frappée	55
L'étalon-argent	55
L'impérialisme du vide	56
L'éclat de Mammon.....	57
L'Europe et l'argent.....	58
Rationaliser les choix politiques ?	59
L'équilibre perdu	60
La société marchande contre la libre entreprise	61
Société unidimensionnelle ou société unifonctionnelle ?	62
Le totalitarisme métapolitique.....	63
Politique et métapolitique.....	63
Société-croupion et analyse-croupion.....	64
Le cœur et le portefeuille	65
Tropiques ou métro ?	66
Le bébé et l'eau du bain	66
Extirper le sacré	67
Le Janus communiste	67
Le prêt-à-penser	68

L'école des flics et des patrons.....	70
Techniques de la désinformation.....	71
Les contre-pouvoirs culturels.....	72
La dépendance nationale.....	73
L'Europe gouvernée de l'extérieur.....	74
De Yalta à Helsinki.....	75
L'invasion culturelle américaine.....	75
L'impérialisme idéologique soviétique.....	77
L'identité européenne.....	77
Le modèle européen.....	79
La société et ses trois fonctions.....	79
La société mutilée.....	79
La civilisation amnésique.....	80
Le renouveau européen : une société complète... ..	81
Une société différenciée.....	81
... une société équilibrée.....	82
4 - Souveraineté : le ressourcement.....	84
L'essence du politique.....	84
Surréal et souveraineté.....	84
La religion dé-spiritualisée.....	85
L'essoufflement intellectuel.....	85
Libérer l'intelligence.....	86
La fin du politique.....	87
Une espérance nouvelle.....	88
Nature de l'activité politique.....	88
Rôle du chef politique.....	89
L'autorité créatrice.....	90
Le garant de la loi.....	91

La synthèse et la décision	91
« Savoir qui gouverne »	92
L'impossible concertation	92
Prééminence du politique	93
Le paradoxe d'Arrow.....	94
Concertation ou consultation ?	94
« Gouverner, c'est contraindre ».....	95
Le discours et l'action	95
Un discours politique autonome	95
Un discours rééquilibré	96
Un discours novateur	97
Une politique dans l'Histoire	99
Choisir l'homme libre	99
Romulus et Numa	100
Politique et conflit.....	101
Définir l'ennemi	102
Politiser le gouvernement	102
Recentrer l'administration	103
La justice, élément de la souveraineté.....	104
5 – Armée - Nation : la réconciliation	106
La greffe et son rejet	106
De l'armée à la société militaire	106
L'Église du patriotisme.....	107
Grandeur et décadence de la fonction guerrière	107
Crise conjoncturelle et crise structurelle	108
Du pouvoir militaire au pouvoir économique.....	109
De la fonction guerrière à la profession militaire.....	110
Le ghetto éthique	110

Schizophrénie militaire ?.....	111
L'armée contre elle-même	111
L'armée, champ de bataille politique	112
L'armée, à quoi bon ?	113
Pour la symbiose armée - nation.....	113
Pour une éthique pluraliste	114
Nationaliser la défense	114
Diffuser l'esprit de défense	115
Pour une nouvelle politique de défense	117
Vouloir se défendre.....	117
Contre le syndrome de Munich.....	118
Ce « grand peuple pacifique » qui prépare l'invasion de Paris.....	119
Prise de conscience et bonne conscience.....	119
Savoir se défendre.....	120
La neutralité et ses limites	121
Contre la stratégie Maginot.....	122
Pouvoir se défendre.....	123
La politique et ses moyens	123
Dépasser l'atlantisme	125
Vocation européenne de la force nucléaire française.....	125
Forces de manœuvre : cohérence et dynamisme	127
Forces de sûreté : une dissuasion populaire	127
Les forces d'intervention extérieure : une condition de l'indépendance	128
Pour la revalorisation du statut militaire.....	129
Sauver le service ?	129
Conscription : pour un service authentiquement militaire	130
Démilitariser l'armée ?	131
Carrière : pour un statut spécifiquement militaire	132

6 - Economie : la dynamique de la liberté	134
L'équilibre trifonctionnel	134
Une double confusion	135
Liberté contre collectivisme	136
Les trois logiques de l'économie.....	136
Le mécanisme du marché.....	138
Réhabiliter le profit.....	140
Qu'est-ce qu'un bien public ?.....	141
Définir des priorités.....	142
L'étatisme rampant	143
L'inflation administrative.....	145
En retard d'une crise.....	146
Le virtuel et le rationnel.....	147
Agir sur les mentalités	148
Responsabilité contre bureaucratie	149
La Providence bureaucratique.....	149
S'opposer au collectivisme	150
Redéployer l'intervention publique.....	150
Soutenir la famille	151
Vers l'allocation maternelle unique	152
Assouplir la Sécurité sociale.....	152
Vers l'autonomie des organismes.....	153
Satisfaire les besoins essentiels de chacun	153
Vers la création d'un SMIC Spécifique aux travailleurs manuels.....	154
Libéraliser les mécanismes d'aide	155
Biens publics ou redistribution monétaire ?	157
Vers un nouveau système social	158
Equité contre égalité.....	158

La psychose égalitaire	158
L'inégalité à la carte	159
La conspiration des Egaux	160
Egalité contre nature.....	160
Egalité contre initiative.....	161
Egalité contre liberté	161
La vraie justice : l'équité.....	162
Agir pour l'équité	162
L'homme et ses dimensions	164
Le citoyen et sa triple identité	164
La foule solitaire.....	164
La société d'indifférence	165
L'existence inauthentique	166
Consommer de la différence.....	166
Produire de la relation.....	167
L'homme extro-déterminé	168
« Je vois une foule innombrable... ».....	169
Le triple enracinement	169
7 - La différenciation individuelle.....	172
Le groupe et la personne.....	172
L'inné et l'acquis	172
L'homme est unique	173
La liberté est une volonté.....	174
Valoriser la famille	175
L'animal matricole	175
La mère et l'enfant	176
Le foyer contre la crèche	176
L'irremplaçable relation familiale.....	177

La femme niée	178
Les droits de la mère	178
La différenciation individuelle.....	179
L'impératif salarial.....	180
« Le travail rend libre »	181
Les conditions du choix.....	182
Personnaliser l'éducation	184
Un présent dépassé.....	184
Une éducation d'hommes libres.....	185
Maximiser les chances de chacun	185
Pour une société méritocratique	186
Eduquer l'intelligence et le caractère	187
Faciliter l'insertion professionnelle	189
Primaire : l'acquisition des bases.....	189
Secondaire : l'école personnalisée	190
Filières et examens.....	192
Supérieur : contre l'université-parking	193
Avant tout, décentraliser	194
Responsabilité des instances locales	194
Pouvoir des chefs d'établissement	195
Rôle des parents.....	196
Rallumer la guerre scolaire ?	196
8 - Le repayement	198
L'instinct territorial.....	198
Le besoin d'appartenance	199
L'individu déraciné.....	200
La crise du groupe	200
Gigantisme et déracinement.....	201

Le cancer suburbain	202
Du collectif au collectivisme	202
Les voies de la coopération intercommunale.....	203
Enracinement et participation	205
Des contre-pouvoirs autoproclamés	205
Découverte du territoire	206
Des territoires pour l'homme	207
La décentralisation ou la mort.....	207
D'abord, déparisieniser... ..	208
La réforme territoriale.....	208
Commune, pays, région.....	210
La commune comme communauté.....	210
Le fonctionnaire-médiateur	211
Institutionnaliser le quartier	212
Le pays, territoire de l'homme.....	214
La ville et l'histoire	215
Le pouvoir urbain	217
La région, échelon du développement économique et culturel.....	217
L'idée décentralisatrice	218
9 - La France et l'élan européen	219
Un péril commun : l'Union soviétique	219
L'Europe, objet de l'histoire	220
L'Europe, peau de chagrin.....	220
Les limites de la « détente »	221
La solidarité européenne	222
Un fauteuil sur le Titanic	224
Un mythe spécifique : l'identité européenne.....	224
Le droit européen à la différence	224

Politique de l'instant et politique de l'Histoire.....	225
A la recherche du mythe perdu.....	226
Décadence de la société trifonctionnelle	227
Le retour aux sources	228
La société et ses fonctions	228
Homme libre ou « homme masse » ?	229
L'Europe, sujet de l'histoire.....	230
Une force motrice : la France	230
Surmonter les obstacles	230
Les atouts du couple France-Allemagne	231
De la réconciliation au rapprochement	232
La France, Prusse ou Piémont de l'Europe ?	233
Le Risorgimento européen	234
L'enjeu européen	235
Bibliographie.....	238